



**MUNICIPALITÉ
DE SAINT-IMIER**

RAPPORT

**du Conseil municipal
sur la marche générale**

et

**les résultats
de l'administration municipale
pendant l'exercice 2025**

Table des matières

Au Conseil de ville de la commune municipale de Saint-Imier	4
Administration générale / Assemblée de commune	5
Conseil de ville	6
Conseil municipal	9
Personnel employé au sein de la Municipalité	13
Administration générale et police	16
Agence AVS régionale	21
Impôts	25
Services des finances	28
Commission équipement	35
Commission urbanisme et mobilité	61
Commission des bâtiments et infrastructures sportives	77
Commission économie et tourisme	83
Commission culturelle	85
Bibliothèque régionale de Saint-Imier	89
Musée de Saint-Imier	108
Ecole primaire	118
Ecole secondaire	125
Infirmière en milieu scolaire	132
Commission sociale	135
Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)	140
Commission de la santé	142
Travail social en milieu scolaire	146
Travail social hors murs	150
Commission de la jeunesse	155
Parlement des jeunes	172
Fondation La Pelouse	174
Fondation Reine Berthe	187
Eau-Vallon SA	191
Diatel SA	193
Erguël Sports SA	195
Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA	198
Société immobilière Diapason SA	199

Crescentia SA	201
Parc technologique de Saint-Imier SA	206
Conclusions	210
Annexe	213
Commission de gestion	214
Autres annexes	216
Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA	217

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE DE SAINT-IMIER**

Monsieur le président,
Madame, Monsieur, les conseiller·ère·s de ville,

Pour se conformer aux dispositions de l'article 44 du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le Conseil municipal a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion, ainsi que les comptes de l'exercice 2025.

ADMINISTRATION GENERALE ASSEMBLEE DE COMMUNE

Le Corps électoral a été appelé 1 fois aux urnes pendant l'année 2025.

Objet du 30 novembre 2025 : Acceptez-vous un crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35%, soit le passage de CHF 52.00/habitant à CHF 70.20/habitant (augmentation de la subvention de CHF 18.20/habitant, soit un total de CHF 92'965.60 par année) ?

Nombre d'électeurs inscrits au registre des électeurs :	2943
Nombre total de bulletins rentrés :	1055
Blancs :	11
Nuls :	1
Suffrages valables :	1043
Nombres de OUI :	621
Nombres de NON :	422

CONSEIL DE VILLE

Constitution du Bureau du Conseil de ville

Président	M. Michel Ruchonnet
1 ^{er} Vice-président	M. Sébastien Ehl
2 ^{ème} Vice-président	M. Ugo Boillat
Secrétaire	Mme Elisabeth Beck
Scrutateur·trice·s	M. Laurent Egloff (du 01.01.2025 au 22.08.2025) Mme Eda Gauchat (du 11.09.2025 au 31.12.2025) M. Ludovic Huguenin-Elie

Le Conseil de ville s'est réuni sept fois en 2025.

A l'instar des années précédentes, vous trouverez ci-après quelques affaires traitées pendant l'année 2025 :

Les procès-verbaux des séances du législatif imérien (dès l'année 2006) se trouvent sur site internet de la Municipalité (www.saint-imier.ch).

Cette décision permet à toute notre population de prendre connaissance de l'intégralité des délibérations.

15 janvier 2025 (séance extraordinaire)

Modification de l'article 13, chiffre 1, lettre f du Règlement relatif au financement spécial destiné au développement de Saint-Imier ● Plan financier 2026 – 2029 ● Examen du projet de budget 2025

20 mars 2025

Modification de l'article 13, chiffre 1, lettre f du Règlement relatif au financement spécial destiné au développement de Saint-Imier ● Plan financier 2026 – 2029 ● Examen du projet de budget 2025 ● Rapport intermédiaire de la Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25.04.2024 (PLR et ARC) ● Nomination de deux membres au sein de la Commission action sociale, en remplacement de Mme Danika Perret et M. Etienne Geiser, démissionnaires ● Nomination de deux membres au sein de la Commission temporaire "Pour un développement durable", en remplacement de Mme Danika Perret et M. Mathias Nikles, démissionnaires ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M. Yves Rochat, démissionnaire ● Nomination de deux membres au sein de la Commission des finances, en remplacement de MM. Etienne Geiser et Hervé Shimuna, démissionnaires ● Nomination d'un membre au sein de la Commission

temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines, en remplacement de M. Etienne Geiser, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme, en remplacement de Mme Martine Bourquin, démissionnaire

15 mai 2025

Immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes) / Vente de l'immeuble au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël pour le prix de CHF 300'000.00 / Cession du droit de superficie au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël / Attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine financier ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 900'000.00 pour la réfection des réseaux souterrains de la rue du Vallon entre les carrefours avec les rues St-Martin et Châtillon ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 200'000.00 pour la rénovation des réseaux souterrains de la partie aval de la rue St-Martin ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 150'000.00 pour l'acquisition d'une nouvelle brosseuse pour les Travaux Publics ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 300'000.00 pour la mise sous terre de la ligne MT sud entre les stations Route de Villeret et Longines ● Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 200'000.00 pour la rénovation de la station transformatrice de la rue de Tivoli ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de Mme Aurélie Juillerat, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission des bâtiments et infrastructures sportives, en remplacement de M. Théo Brand, démissionnaire

19 juin 2025

Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2024 ● Adoption des comptes communaux 2024 ● Plan de communication relatif au budget 2026 ● Don de CHF 5'000.00 à la commune de Blatten

11 septembre 2025

Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35%, soit passage de CHF 52.00/habitant à CHF 70.20/habitant (augmentation de CHF 18.20/habitant) : préavis au corps électoral ● Crédit d'engagement de CHF 360'000.00, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité ● Crédit d'engagement de CHF 440'000.00, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs ● Traitement du postulat "Cours de base sur les finances communales" du 19.06.2025 (PLR) ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de gestion, en remplacement de M. James Souchon, démissionnaire, avec effet au 1^{er} octobre 2025 ● Nomination d'un scrutateur au sein du bureau du Conseil de ville, en remplacement de M. Laurent Egloff, démissionnaire

23 octobre 2025

Audit organisationnel et financier de l'administration communale mené par Compas Management Services ● Fixation du nouveau tarif de l'eau propre dès le 1^{er} janvier 2026
 Plan financier 2025 – 2030 ● Examen du projet de budget 2026 ● Crédit d'engagement de CHF 620'000.00, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon ● Nomination d'un membre au sein de la Commission des finances, en remplacement de M. Yves Rochat, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission de la Jeunesse, en remplacement de Mme Michèle Laura Comte, démissionnaire ● Nomination d'un membre au sein de la Commission temporaire chargée de traiter la motion multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines du 25.04.2024 (PLR et ARC), en remplacement de M. Jean-Claude Dougoud, démissionnaire

11 décembre 2025

Dons du Conseil de ville ● Crédit d'engagement de CHF 4'118'610.00, figurant au plan financier, concernant le projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier – Décider du mode de financement : préavis au corps électoral ● Crédit d'engagement de CHF 486'450.00, figurant pour CHF 550'000.00 au plan financier, concernant la rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel ● Crédit d'engagement de CHF 230'000.00, figurant au plan financier, concernant l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions ● Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, figurant au plan financier, concernant la sécurisation du réseau de gaz à la rue du Soleil ● Nomination d'un organe de vérification des comptes ● Résolution du 23.10.2025 (PLR) relative au suivi et à la mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel et financier de l'administration communale ● Nomination du bureau du Conseil de ville pour 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Composition du Conseil municipal pour l'année 2025

Président	M. Corentin Jeanneret
Adjointe au maire	Mme Josika Iles
Membres	Mme Gisèle Tharin M. Samuel da Silva M. Olivier Zimmermann M. Gérard Dessaulles M. Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
Chancelière	Mme Annick Chatelain
Vice-chancelier	M. Tiago Rodrigues

Répartition des départements

<u>Finances, administration générale et police</u> (Personnel, apprentis, chancellerie, informatique, finances, facturation, contentieux, planification financière, banque de données, contrôle des habitants, police administrative, impôts, police des habitants)	M. Corentin Jeanneret, maire
<u>Bâtiments et infrastructures sportives</u> (Bâtiments communaux, installations sportives, pool conciergerie, parcs et jardins, cimetière, efficience énergétique des bâtiments)	M. Olivier Zimmermann
<u>Equipement</u> (Eau propre et eau usée, gaz, électricité, gestion et planification des réseaux, développement durable, entretien, revêtement des routes)	Mme Josika Iles
<u>Economie et tourisme</u>	Mme Gisèle Tharin
<u>Action sociale</u> (Service social, POIAS, santé, jeunesse et 3 ^{ème} âge, agence AVS, EJE)	M. Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
<u>Education et culture</u> (Ecole primaire, école secondaire, musée, bibliothèque)	M. Samuel da Silva

Urbanisme et mobilité

M. Gérard Dessaulles

(Urbanisme, permis de construire, police des constructions, transports publics, service de voirie (TP), gestion des déchets, déneigement, sécurité publique)

Election de M. Etienne Geiser

Dans sa séance du 4 février 2025, le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Hugo Figueiredo, conseiller municipal, avec effet au 28.02.2025. Etant donné qu'il n'y avait pas de viennent-ensuite, la fraction PLR Saint-Imier et environs a proposé la candidature de M. Etienne Geiser.

Lors de sa séance du 25 février 2025, il a été déclaré élu par le Conseil municipal en tant que conseiller municipal dès le 1^{er} mars 2025. Il a pris en charge le Département de l'action sociale. Les autres membres de l'Exécutif continuent à diriger leurs départements respectifs.

Quarante séances ordinaires et 2 séances extraordinaires

Entre le 14 janvier et le 16 décembre, le Conseil municipal s'est réuni à 42 reprises, tout comme en 2024.

Au total, le Conseil municipal a siégé durant 87 heures et 10 minutes (94h40 en 2024), ce qui représente une moyenne de 2 heures et 4 minutes (2h18 en 2024) par séance. La plus courte a duré 40 minutes, la plus longue 4 heures. Tous conseillers confondus, le taux de participation aux séances a été de 94% (90.5% en 2024).

Le Conseil municipal a accueilli l'Exécutif de La Neuveville le 30 septembre. Il a été reçu par 3 Exécutifs : le 8 avril par l'Exécutif de Val-de-Ruz, le 9 avril par l'Exécutif de la Chaux-de-Fonds et le 11 novembre par l'Exécutif de Tramelan. Le 2 décembre, il a assisté à la session du soir du Grand Conseil bernois. C'était également l'occasion de voir siéger le maire de la cité imérienne, Corentin Jeanneret, député au Grand Conseil bernois. A la fin des débats, l'Exécutif a tenu sa séance hebdomadaire dans l'une des salles du Rathaus.

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité, a tenu onze permanences en 2025. En effet, une fois par mois, il se met à disposition de la population imérienne. Sans besoin de s'annoncer au préalable et en toute confidentialité, Corentin Jeanneret reçoit les citoyens de Saint-Imier qui le désirent pour discuter de tout sujet ayant trait à la Commune. La fréquentation est restée stable durant l'année 2025, démontrant l'intérêt de la population pour cette démarche. Ce sont en effet à chaque fois au moins trois personnes qui ont fait le déplacement. Durant ces échanges, de nombreux sujets ont été évoqués, avec un but commun : améliorer le quotidien et faire part des problématiques « de terrain ». On peut citer à titre d'exemple les thématiques suivantes : stationnement, amendes d'ordre, circulation, exercice des pompiers, service de bus, piscine en plein air, accès à la gare, horaires CFF.

Une centenaire et vingt nonagénaires

Une centenaire et vingt nonagénaires ont été fêtés par les autorités imériennes entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Enfin, les invitations ont à nouveau dépassé le cap des 200 unités, comme l'année dernière.

Une dizaine de nominations

Au chapitre du personnel communal, le Conseil municipal a procédé à une dizaine de nominations. De nombreux autres dossiers ont été traités en 2025. Il est évidemment impossible de tous les énumérer ici.

Afin de donner un aperçu de la diversité des décisions qui incombent à l'Exécutif, voici dans l'ordre alphabétique une liste non exhaustive des domaines concernés :

Adjudications – Anciens abattoirs – Allocations d'entretien – Audit – Bassin de natation couvert – Budgets 2025 et 2026 – Chauffage à distance – Cimetière – Commission du personnel – Comptes communaux – Conseil de ville – Constitution des bureaux de vote et de dépouillement – Contrats LEAC – Cour verte – Cybersécurité – Dangers naturels – Déchetterie intercommunale – Demandes d'autorisation d'exploiter – Développement durable – Dispositif de personne de confiance – Dons – Ecole à journée continue – Ecoles primaire et secondaire – Ecopoints – Fenêtres de l'Avent – Fixation des tarifs de l'électricité – Fixation du prix du gaz naturel – Formation continue et perfectionnement professionnel – Grand Chasseral – Guichet unique – Halte CFF de La Clef – Illuminations de Noël et du sapin – Mesures d'économie – Naturalisations – Numérisation – Ordonnances pénales pour dépôt illégal de déchets – Organigramme – Ouverture de dispositions testamentaires – Parlement des jeunes – Permis de construire – Piscine en plein air – Plan de communication – Plan des investissements – Plan directeur énergétique communal – Police des constructions – Politique de stationnement – Prêts économiques – Procédures de licenciements – Projet LIFT – Projet Migros – Protection des données – Questionnaire santé – Rénovation du réservoir d'eau – Renouvellement du réseau électrique – Ressources humaines – Scolarisation externe – Snowbus – Subventions – Terrain de Châtillon – Terrain en gazon synthétique – Tour de Romandie 2025 – Transports scolaires – Vente des immeubles Jacques-David 4-6-8 – Votations communales.

Nombreux contacts avec les médias

Tout comme l'année dernière, une cinquantaine de communiqués de presse ont été préparés et envoyés par la chancellerie municipale.

Les médias ont été invités à cinq points de presse et événements spéciaux : présentation des comptes 2024, projet LIFT, présentation du questionnaire santé et résultats du questionnaire, audit financier et organisationnel, et augmentation de la subvention à Erguël Sports SA (en vue de la votation populaire).

La Municipalité a par ailleurs communiqué activement sur les réseaux sociaux. Son compte Instagram compte aujourd'hui plus de 1020 abonnés. La page Facebook est suivie par plus de 1'900 personnes. La page sur LinkedIn, quant à elle, compte à ce jour plus de 470 abonnés.

Les médias classiques – presse écrite, radios et télévisions, sites internet – continuent à relayer de manière très fidèle les informations diffusées par la chancellerie.

Au nom du Conseil municipal :

Corentin Jeanneret, président

Annick Chatelain, chancelière

PERSONNEL EMPLOYÉ AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ

Effectif total du personnel communal

Au 31 décembre 2025, l'effectif total, hors Conseil municipal, s'élève à 115 personnes, et est donc identique au 31 décembre 2024. Cela comprend :

- 97 employés nommés selon les dispositions réglementaires, contre 96 l'année dernière. Cette différence s'explique par l'arrivée de la responsable des ressources humaines.

En 2025, les taux d'activité sont les suivants : 46 personnes à 100% ; 4 personnes à 90% ; 14 personnes à 80% ; 7 personnes à 70% ; 7 personnes à 60% ; 9 personnes à 50% ; 5 personnes à 40% ; 1 personne à 30%, 3 personnes à 20% et 1 personne à 10%.

Le nombre d'EPT au 31 décembre 2025 est de 86.4 (y.c. apprentis).

- 9 auxiliaires engagés selon le code des obligations, contre 11 l'année dernière.
- 9 apprentis contre 8 l'année dernière (une apprentie employée de commerce répète sa 3^{ème} année d'apprentissage).

La Municipalité a sous contrat 48 femmes (42%) et 67 hommes (58%).

Sur les 115 collaboratrices et collaborateurs, 59 sont domiciliés à Saint-Imier (51.30%).

99 collaboratrices et collaborateurs sont domiciliés dans le canton de Berne (86.08%) et 16 hors canton (13.91%).

Ancienneté

En 2025, le Conseil municipal a eu le plaisir de souligner la fidélité de 15 collaboratrices et collaborateurs actifs au sein de l'administration imérienne :

Aeby Aline, 25 ans au 1^{er} mai, Action sociale
Berger Laurent, 25 ans au 1^{er} septembre, Urbanisme et mobilité
Blanchard Perez Véronique, 25 ans au 1^{er} janvier, Education et culture
Burkhalter Yvonne, 20 ans au 1^{er} juillet, Action sociale
Castiglioni Mario, 30 ans au 1^{er} mars, Finances
Courvoisier Yanick, 40 ans au 1^{er} septembre, Administration générale et police
Frésard Jean-Michel, 15 ans au 1^{er} août, Urbanisme et mobilité
Leuenberger Martine, 35 ans au 1^{er} avril, Action sociale
Mischler Alfred, 20 ans au 1^{er} avril, Urbanisme et mobilité
Piazza Christine, 40 ans au 1^{er} août, Finances
Rindlisbacher Dominique, 30 ans au 1^{er} décembre, Equipement
Rodrigues Tiago, 20 ans au 20 janvier, Chancellerie
Sprunger Ariane, 15 ans au 1^{er} février, Equipement
Tafilaj Binak, 15 ans au 1^{er} janvier, Urbanisme et mobilité
Zumwald Jacques André, 25 ans au 1^{er} mars, Administration générale et police

La réception organisée en l'honneur des jubilaires a eu lieu le 12 septembre.

Mutations

Durant cette année 2025, l'effectif du personnel nommé selon les dispositions réglementaires a enregistré les mutations suivantes :

Arrivées

Nom Prénom	Service	Date
Weber Sandrine	Equipement	1 ^{er} janvier 2025
Zwahlen Marc	Urbanisme et mobilité	1 ^{er} janvier 2025
Laurenceau Justine	Education et culture	1 ^{er} mars 2025
Barras Nolan	Apprenti CFC Commerce	1 ^{er} août 2025
Le Brun Benjamin	Apprenti CFC Commerce	1 ^{er} août 2025
Juillerat Carole	Finances	1 ^{er} août 2025
Bourquard Diane	Action sociale	25 août 2025
Maaloul Ismaël	Administration générale et police	1 ^{er} septembre 2025
Schaller Sabine	Administration générale et police	1 ^{er} novembre 2025

Départs

Velez Danny	Apprenti Urbanisme et mobilité	14 mars 2025
Leuenberger Martine	Action sociale	18 juin 2025
Couso Esteban	Stagiaire	31 juillet 2025
Gindrat Sébastien	Administration générale et police	31 août 2025
Gossin Guillaume	Action sociale	31 août 2025
Castiglioni Mario (retraite)	Finances	31 octobre 2025

Commission du personnel

Au 31 décembre 2025, la commission du personnel est composée des membres suivants :

Amélie Monbaron	Equipement, présidente
Justine Laurenceau	Eduction et culture, vice-présidente
Zoé Gabathuler	Action sociale, secrétaire
Joachim Carbone	Bâtiments et infrastructures sportives
Migresa Tafilaj	Action sociale
Yves Neuenschwander	Equipement
Kevin Piffaretti	Bâtiments et infrastructures sportives
Bernard Lehmann	Urbanisme et mobilité

Action en faveur du bien-être au travail

Depuis le mois de mai 2025, une directive sur la protection de l'intégrité personnelle a été mise en place. Cette dernière comprend la mise en place d'un dispositif de personne de confiance externe à disposition du personnel. Le but est d'offrir aux collaborateurs un interlocuteur neutre, indépendant et confidentiel en cas de difficultés professionnelles.

Faits marquants de l'année

Le 13 novembre 2025, la journée nationale « Futur en tous genres » a eu lieu, offrant aux élèves de 7^{ème} à 9^{ème} HarmoS l'occasion de plonger dans le monde du travail. Au cours de cette journée, chaque enfant était accompagné par une personne de référence au sein de la Municipalité, qu'il a suivie tout au long de la journée afin de découvrir son métier. La Municipalité, qui participe activement à cet événement, en a profité pour présenter la richesse et la diversité des métiers proposés par la commune. La journée a débuté par une présentation de la Municipalité et un mot de bienvenue du maire. L'apprentie de 2^{ème} année de la chancellerie est ensuite venue présenter son apprentissage et partager son expérience. Les jeunes participantes (uniquement des participantes pour cette édition 2025 !) ont rejoint leur personne de référence pour découvrir des métiers tels qu'employée de commerce, géomaticienne ou encore agente d'exploitation.

Durant l'année, de nombreux jeunes souhaitant réaliser un apprentissage au sein de la Municipalité ont eu l'opportunité d'effectuer un stage de courte durée. Cela leur a permis de découvrir les métiers d'employé de commerce ou d'agent d'exploitation.

La traditionnelle sortie du personnel a eu lieu le 25 septembre et le repas de Noël le 12 décembre.

Le Conseil municipal tient à remercier l'ensemble du personnel communal, permanent et auxiliaire, de son travail et de sa disponibilité au service de notre population.

Le chef du dicastère :

Corentin Jeanneret

La cheffe du personnel :

Annick Chatelain

ADMINISTRATION GENERALE ET POLICE

Chef du département	M. Corentin Jeanneret
Cheffe de service	Mme Annick Chatelain
Préposé au contrôle habitants	M. Yanick Courvoisier
Agents police administrative	M. Cédric Giauque
	M. Sébastien Gindrat jusqu'au 31.08.25
	M. Ismaël Maaloul dès le 01.09.25
Apprentis	Mme Luana Cristaldi du 01.02.25 au 31.07.25
	M. Benjamin Lebrun du 01.08.25 au 31.01.26

Contrôle des habitants

Au 31 décembre 2025, la population de Saint-Imier compte 5'170 habitants, contre 5'215 un an plus tôt.

En 2025, Saint-Imier a vu une diminution de population de 15 ressortissants suisses et 30 étrangers. Une nouvelle fois, le nombre des naissances (37) a été inférieur à celui des décès (78).

Parmi les 5'170 habitants, 206 résidents aux Pontins, 165 à Mont-Soleil et 42 au Cerneux-Veusil. Du point de vue de l'état civil, les célibataires sont au nombre de 2477 pour 1790 personnes mariées, 604 divorcés, 288 veufs, 5 partenariats enregistrés et 6 partenariats annulés. Au nombre de 2592 (50.13%), les femmes sont de peu majoritaires.

28 habitants ont obtenu la nationalité suisse, 22 personnes ont acquis le droit de cité de Saint-Imier par naturalisation ordinaire et 6 par naturalisation facilitée et sont originaires d'une autre commune.

La communauté étrangère représente 1618 habitants, soit 31.29 % de la population totale. Elle se répartit en 77 nationalités différentes. Le Portugal reste largement la nation la plus représentée avec 402 ressortissants, suivi de la France (265) qui devance l'Italie (180).

Statistique de la population

	31.12.2024	31.12.2025	Différences
Suisses	3567	3552	-15
Autorisations d'établissements "C"	1031	964	-67
Autorisations de séjours "B"	513	557	44
Autorisations de courte durée "L"	38	28	-10
Admissions provisoires "F"	21	22	1
Personnes à protéger "S"	30	34	4
Requérants d'asile "N"	2	1	-1
Permis frontaliers résidents "G"	13	12	-1
	5215	5170	-45
Mariés	1804	1790	-14
Célibataires	2500	2477	-23
Veufs	291	288	-3
Divorcés	609	604	-5
Partenariats enregistrés	5	5	0
Partenariats dissous	6	6	0
	5215	5170	-45
Féminins	2601	2592	-9
Masculins	2614	2578	-36
	5215	5170	-45

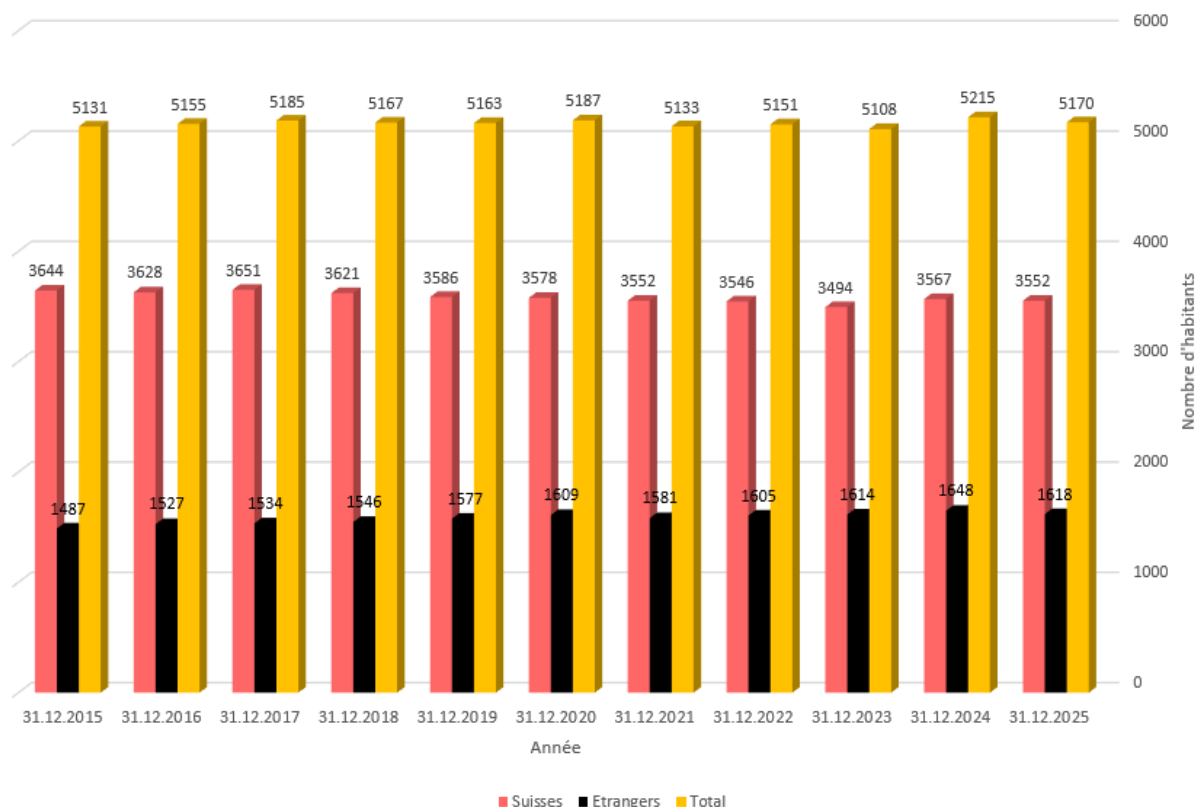
Répartition de la population par nationalité au 31.12.2025

Les étrangers se répartissent en 77 nations :

Portugal	402
France	265
Italie	180
Roumanie	102
Espagne	99
Kosovo	84
Cameroun	37
Ukraine	36
Congo (Kinshasa)	33
Türkiye	31
Côte d'Ivoire	23
Allemagne	22
Maroc	22
Brésil	21
Angola	19
Belgique	19
Érythrée	17
Macédoine du Nord	16
Afghanistan	13
Tunisie	13
Bosnie et Herzégovine	12
Pologne	10
Somalie	10
Serbie	7
Algérie	6
Guinée	6
Royaume-Uni	6
Sénégal	6
Tchad	6
Thaïlande	6
Bulgarie	5
Colombie	4
Irak	4
Maurice	4
Nigéria	4
Pakistan	4
Pays-Bas	4
Togo	4
Chine	3

Albanie	2
Burkina Faso	2
Cabo Verde	2
Cambodge	2
Chili	2
Congo (Brazzaville)	2
Croatie	2
Équateur	2
Ghana	2
Iran	2
Japon	2
Lettonie	2
Mauritanie	2
Mexique	2
Russie	2
Argentine	1
Australie	1
Autriche	1
Bangladesh	1
Bélarus	1
Burundi	1
Cuba	1
États-Unis	1
Finlande	1
Grèce	1
Hongrie	1
Irlande	1
Malaisie	1
Mali	1
République centrafricaine	1
République dominicaine	1
Rwanda	1
Saint-Kitts-et-Nevis	1
Slovénie	1
Soudan	1
Syrie	1
Tchéquie	1
Vietnam	1

Statistiques des 10 dernières années



Police administrative

La police administrative est habilitée à faire respecter les législations sur le trafic stationnaire en vertu d'un contrat signé avec la Direction de la police et des affaires militaire (POM).

Pour le trafic stationnaire, la statistique suivante peut être dressée :

	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
Amendes d'ordres payées	1'969	1'825	793
Dénonciation auprès du Ministère public	111	114	49
Rappels	1'035	972	408

La diminution du nombre d'amendes d'ordre payées s'explique principalement par des changements au sein de l'effectif de la police administrative. En effet, durant plusieurs semaines, un seul collaborateur a assuré cette mission, tandis que le nouvel agent a dû attendre de pouvoir suivre la formation nécessaire à l'établissement des amendes d'ordre. Par ailleurs, les agents de la police administrative ont privilégié une approche préventive concernant le stationnement le long de la Grand-Rue. Dans ce cadre, des flyers spécifiques rappelant les règles de stationnement ont été distribués.

Enfin, conformément à la demande du Conseil de ville, aucune société externe n'a été mandatée pour effectuer des contrôles de stationnement.

Durant l'année 2025, la police administrative a signifié pour le compte de l'Office des poursuites 74 commandements de payer, 76 comparutions sous la contrainte qui ont fait l'objet de 136 convocations. Aucun dossier n'a été transféré à la police cantonale bernoise. Elle a par ailleurs traité 42 demandes d'autorisations uniques, 8 transferts de patentes d'exploiter pour l'hôtellerie et la restauration et 4 demandes pour exploiter un commerce de boissons alcooliques.

La police administrative a remis 84 actes judiciaires. Elle a traité également 79 demandes d'utilisation du domaine public. La police administrative a géré 35 déménagements et a dû installer les signaux appropriés pour assurer la sécurité et le bon déroulement des opérations.

Dans le cadre de la prévention et de la sécurité, la police administrative a en outre effectué 6 relevés de vitesse au moyen du radar pédagogique.

Les contrats de prestations signés en 2019 ont été reconduits en 2025 avec les communes de Villeret, Sonvilier et Renan.

Le chef du dicastère :

Corentin Jeanneret

La cheffe de service :

Annick Chatelain

AGENCE AVS RÉGIONALE

Chef du dicastère	M. Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
Préposée	Mme Géraldine Rumo (80%)
Suppléant-e-s	Mme Adine Kimani (70%), remplacement du 01.01.au 31.07.2025 Mme Sarah Bachain (70%) du 01.08.2025 au 31.12.2025 M. Pierre-Yves Graber (50%)
Apprenti-e-s	Mme Mia Cupillard du 01.01.2024 au 31.07.2025 M. Enzo Dogana du 01.08.2025 au 31.12.2025

Population

L'agence AVS régionale de Saint-Imier est responsable des communes de Saint-Imier (STI), Renan (REN), Sonvilier (SON) et Villeret (VIL). Au 31 décembre 2025, cela représentait **8'283** habitants répartis ainsi : STI (**5'170**), REN (**937**), SON (**1'235**) et VIL (**941**).

Demande de prestations AVS

L'agence AVS a rempli ou contrôlé les questionnaires de rente AVS, calculs de rente AVS, Moyens auxiliaires AVS, rentes de survivants et transmis ces demandes aux caisses de compensation compétentes qui rendent une décision directement à l'assuré. Depuis cette année, les demandes peuvent se faire en ligne :

40 rentes de vieillesse : STI (**26**), REN (**3**), SON (**10**) et VIL (**1**)

14 demandes de calculs de rentes AVS : STI (**11**), REN (**2**) et SON (**1**)

D'autre part, l'agence AVS se charge de transmettre aux caisses de compensation cantonales ou professionnelles toutes les mutations concernant les rentiers AVS des communes de STI, REN, SON et VIL (changement d'adresse, de statut, décès).

Demande d'allocation pour impotent

Le formulaire est en général rempli par la personne qui prodigue les soins (famille, soins à domicile, home). La demande et ses annexes sont vérifiées par l'agence AVS qui transmet le tout à l'office AI pour décision. Nous avons traité **12** demandes : STI (**9**), REN (**2**) et SON (**1**).

Prestations complémentaires

Les personnes bénéficiant d'une rente AVS/AI dont les revenus sont insuffisants selon les normes cantonales, peuvent déposer une demande de prestation complémentaire (PC). L'agence AVS recueille les justificatifs nécessaires au calcul et contrôle entièrement la demande puis insère les chiffres dans le programme NIL+.

Chaque paramètre personnel qui change en cours d'année (loyer, fortune, etc.) est transmis à la caisse de compensation par l'agence AVS.

En 2025, **713** personnes ont bénéficié et/ou fait une demande de prestation complémentaire (PC).

Au 31 décembre 2025, **549** personnes étaient bénéficiaires de PC répartis ainsi : STI (**389**), REN (**44**), SON (**73**) et VIL (**43**). **39** nouvelles demandes PC étaient en traitement à la caisse de compensation du canton de Berne : STI (**28**), REN (**6**), SON (**3**) et VIL (**3**).

104 nouvelles demandes PC ont été déposées : STI (**72**), REN (**11**), SON (**13**) et VIL (**8**) ainsi que **89** révisions PC : STI (**65**), REN (**6**), SON (**12**) et VIL (**6**).

Nous avons traité **393** mutations concernant l'adaptation du loyer, de la fortune, etc... : STI (**295**), REN (**44**), SON (**24**) et VIL (**30**).

48 bénéficiaires PC sont décédés : STI (**35**), REN (**6**), SON (**5**) et VIL (**2**).

33 personnes ont essuyé un refus : STI (**18**), REN (**5**), SON (**6**) et VIL (**4**).

18 bénéficiaires ne dépendent plus de l'agence AVS régionale pour cause de déménagement dans une autre localité : STI (**7**), REN (**4**) et VIL (**7**).

Remboursement des frais de maladie (franchises, quote-part, divers autres frais)

En tout temps, les bénéficiaires de prestations complémentaires ont la possibilité de présenter, pour remboursement, les frais de maladie suivants : franchise et participations liées à la LAMal, médecin-dentiste, aide et soins à domicile ou dans les structures de jour, transport au lieu médical le plus proche, participation patient.

Depuis le 01.01.2013, les agences AVS traitent ces frais à l'aide du programme NIL+ et sont responsables de la libération du paiement pour les frais suivants : franchise, quote-part et transport. Les factures de dentistes ainsi que de transports d'urgence sont également traitées en partie par l'agence, mais le paiement est effectué par la CCB. Ce travail représente une charge conséquente :

2'830 décomptes ont été effectués au cours de l'année : STI (**2'259**), REN (**164**), SON (**254**) et VIL (**153**).

Les demandes de partage de revenus (splitting)

D'après les listes de mutations des contrôles des habitants, nous écrivons aux personnes divorcées afin de partager leurs revenus lors de la période de mariage. **9** demandes nous ont été retournées STI (**5**), REN (**1**), SON (**1**) et VIL (**2**).

Les autres demandes

Toutes les autres demandes sont complétées et/ou contrôlées par l'agence AVS afin d'aider au mieux notre population. Nous avons traité :

148 demandes APG : STI (**128**), REN (**9**), SON (**2**) et VIL (**9**)

18 allocations maternité : STI (**13**) et SON (**5**)

10 allocations paternité : STI (**9**) et SON (**1**)

1 demande de moyens auxiliaires : REN (**1**)

7 demandes de rentes de survivants : STI (**7**)

Les prestations AI

La demande de prestations AI regroupe toutes les possibilités offertes par l'office d'assurance-invalidité. Le formulaire est rempli par le requérant et déposé à l'agence AVS qui vérifie les données personnelles, rassemble les annexes et envoie le dossier à l'Office AI à Berne.

5 demandes : STI (**4**) et SON (**1**)

Allocations familiales

Les ayants droit doivent annoncer tout changement d'état civil, d'adresse, etc. afin que le versement soit effectué par la caisse compétente. Le concours de droit est certes établi, mais les subtilités restent nombreuses. Les employeurs nous transmettent les avis d'échéances ainsi que les nouvelles demandes.

59 nouvelles demandes ont été déposées : STI (**32**), REN (**10**), SON (**11**) et VIL (**6**). Nous avons également traité **115** mutations : STI (**90**), REN (**8**), SON (**12**) et VIL (**5**) ainsi que **132** avis d'échéance : STI (**109**), REN (**5**), SON (**10**) et VIL (**8**).

19 demandes d'allocations familiales non-actif ont été déposées : STI (**12**), REN, (**1**), SON (**4**) et VIL (**2**).

Les affiliations

Les affiliations en tant qu'indépendant, employeur ou non-actif se font de manière générale par lettre personnalisée. La Caisse de compensation envoie un double des parutions de la FOSC. Les secrétariats des écoles supérieures de Saint-Imier nous transmettent les listes des élèves soumis à cotisations. Le guichet de l'agence est également à disposition de toutes les personnes souhaitant s'affilier à la Caisse de compensation du canton de Berne. Depuis cette année, les indépendants et employeurs peuvent s'inscrire en ligne.

71 demandes pour indépendants et employeurs : STI (**48**), REN (**4**), SON (**15**) et VIL (**4**) ont été reçues.

Pour les personnes sans activité lucrative, **53** demandes de cas de remises nous ont été remises par le service de l'action sociale et le SASC : STI (**37**), REN (**1**), SON (**7**) et VIL (**8**) et **66** demandes pour personnes non-actives : STI (**53**), REN (**4**), SON (**7**) et VIL (**2**) ont été contrôlées.

D'autre part, l'agence a traité **360** avis de mutations concernant les personnes indépendantes ou employeurs : STI (**272**), REN (**14**), SON (**46**) et VIL (**28**).

Attestations de salaires

En fin d'année, la Caisse de compensation du canton de Berne envoie une attestation de salaires à tous les employeurs afin qu'ils déclarent les salaires bruts et les éventuelles allocations enfants qui ont été versés à leurs employés ; celles-ci doivent nous être transmises jusqu'au 30 janvier de l'année suivante, afin que nous contrôlions les données et puissions les entrer dans le système informatique. **376** attestations de salaires ont été envoyées et **87** n'ont pas été retournées (état au 19.02.2026). Depuis 2025, les employeurs devraient remplir ce document on-line, sans passer par l'agence. **173** attestations de salaires ont été transmises et traitées par l'agence selon l'ancien système.

Cartes AVS

L'agence AVS peut ouvrir un compte individuel sans demander la carte originale d'un assuré. Saint-Imier est une agence AVS de type B, ce qui signifie qu'elle a la compétence d'inscrire un employé auprès d'un employeur affilié auprès de la Caisse de compensation du canton de Berne. **92** demandes ont été traitées par l'agence : STI (**67**), REN (**7**), SON (**15**) et VIL (**3**).

D'autre part, nous avons commandé **23** cartes AVS pour STI (**18**), REN (**1**) et SON (**4**).

Récapitulation pour l'année 2025 de la caisse de compensation du canton de Berne

Cotisations et autres revenus

1. AVS/AI/APG (cotisations personnelles, employeurs, employés)	8'950'248.60
2. Intérêts moratoires	60'069.90
3. Cotisations pour allocations familiales fédérales	6'539.30
4. Cotisations assurance-chômage	1'416'878.49
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales	1'353'212.55
6. Frais de gestion, sommations et amendes	159'192.10
Total	11'945'960.94

Paiements de prestations

7. Rentes ordinaires AVS	20'674'057.00
8. Rentes ordinaires AI	4'222'253.00
9. Prestations complémentaires (sans primes caisse maladie)	8'619'702.20
10. Allocations pour pertes de gains	595'805.25
11. Allocations familiales aux travailleurs agricoles	38'562.00
12. Allocations familiales aux agriculteurs indépendants	199'945.00
13. Allocations familiales pour salariés	1'662'525.70
14. Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	63'360.00
Total	36'076'210.15

Autre indication

1'078 rentiers AVS/AI perçoivent leur rente AVS / AI de la caisse de compensation du canton de Berne.

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

La préposée :

Géraldine Rumo

Le chef de service :

Alexandre Bédât

IMPOTS

Chef du dicastère M. Corentin Jeanneret
Teneur du registre M. Jacques Zumwald

Avec l'introduction de la nouvelle loi sur les impôts, la commission d'examen des déclarations d'impôts a été supprimée. Ce rôle est transféré au Conseil municipal.

Statistique 2025

Rôle d'impôts	Taxation principale	
	Personnes physiques	Personnes morales
2018	3 390	251
2019	2 404	269
2020	3 384	262
2021	3 347	264
2022	3 338	256
2023	3 344	269
2024	3 380	272
2025	3 368	278

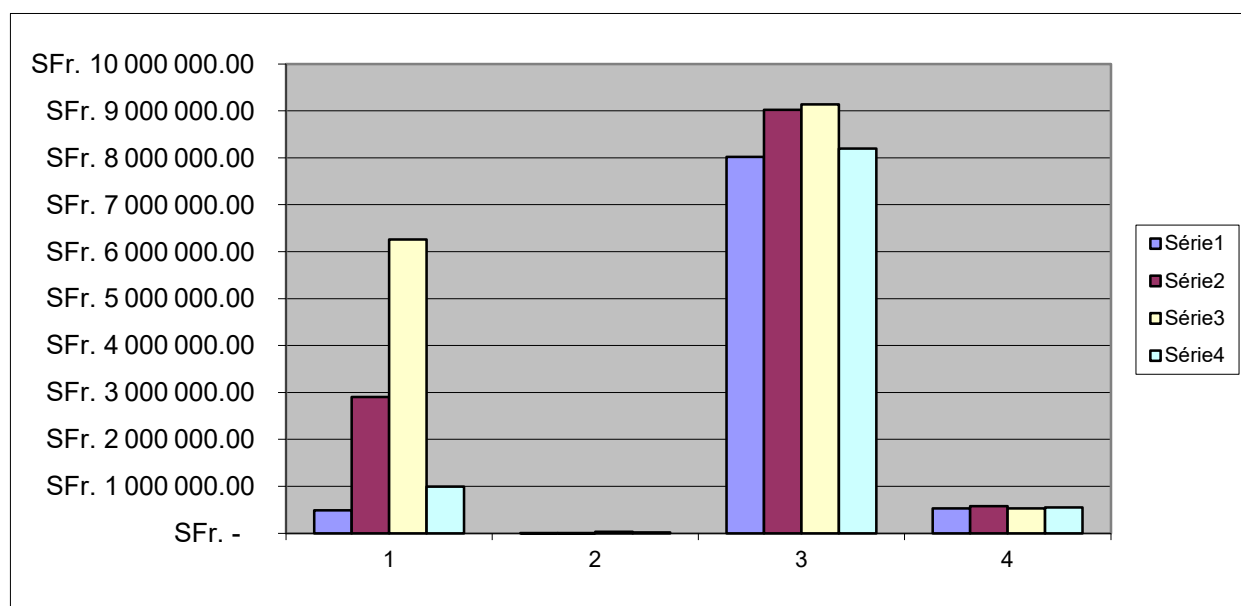
Imposition

Récapitulation 2024	Revenu/bénéfice		Fortune/capital
Personnes morales	SFr.	992 907.80	SFr. 20 379.65
Personnes physiques	SFr.	8 198 796.95	SFr. 552 815.05
Partages	SFr.	-216 074.35	
Travailleurs étrangers, impôts à la source	SFr.	1 371 762.90	
Gains immobiliers	SFr.	587 205.30	
Gains de loterie	SFr.	-	
Impôts supplémentaires et répressifs	SFr.	11 322.40	
Taxations spéciales	SFr.	283 100.00	
Dépréciations avoirs fiscaux	SFr.	-7 780.90	
	SFr.	11 221 240.10	SFr. 573 194.70
Fortune	SFr.	573 194.70	
Taxes immobilières	SFr.	963 416.80	
Taxes sur les chiens	SFr.	26 270.00	
	SFr.	12 784 121.60	

Evolution fiscale au cours des dix dernières années

2015	SFr.	17 031 867.45	quotité 1.75
2016	SFr.	16 851 520.25	
2017	SFr.	15 750 664.40	
2018	SFr.	16 592 584.54	
2019	SFr.	15 948 482.60	
2020	SFr.	16 911 103.70	
2021	SFr.	19 058 073.45	
2022	SFr.	11 359 739.65	
2023	SFr.	15 073 949.50	
2024	SFr.	18 372 048.70	
2025	SFr.	12 784 121.60	

Personnes morales				Personnes physiques				
Bénéfice		Capital		Revenu		Fortune		
2022	SFr.	489 840.45	SFr.	3 921.45	SFr.	8 018 730.15	SFr.	527 490.25
2023	SFr.	2 901 793.20	SFr.	5 613.75	SFr.	9 018 040.65	SFr.	578 847.55
2024	SFr.	6 259 255.45	SFr.	33 747.25	SFr.	9 135 057.30	SFr.	529 498.50
2025	SFr.	992 907.80	SFr.	20 379.65	SFr.	8 198 796.95	SFr.	552 815.05



1. Bénéfice personnes morales
2. Capital personnes morales

3. Revenu personnes physiques
4. Fortune personnes physiques

Nombre d'immeubles communaux et privés

	Propriétaires	Immeubles	Val.off. totale	Val. Ass. Immob.
2018	2 463	1 951	791 845 560	1 725 777 900
2019	2 486	1 960	800 858 350	1 771 252 900
2020	2 511	1 990	804 833 240	1 803 110 600
2021	2 521	2 001	812 033 660	1 852 968 700

2022	2 584	2 006	835 979 170	1 907 573 900
2023	2 596	2 014	840 524 300	2 101 723 900
2024	2 612	2 015	858 886 610	2 109 325 000
2025	2 649	2 037	872 372 010	2 314 710 800

Le chef du dicastère :

Corentin Jeanneret

Le conservateur :

Jacques Zumwald

SERVICES DES FINANCES

Composition de la commission

Président	M. Corentin Jeanneret
Vice-présidente	Mme Jessica Froidevaux
Secrétaire	M. Daniel Beck

Membres	Mme Martine Bourquin M. Grégor Doutaz M. Yves Mathys Mme Chiara Voisin
---------	---

Organe administratif

Chef de service	M. Mario Castiglioni, du 1 ^{er} janvier au 31 octobre Mme Carole Juillerat, dès le 1 ^{er} août
-----------------	---

Collaborateurs	M. Thierry Froidevaux, comptable Mme Christine Piazza, facturiste Mme Marjorie Ramseyer, secrétaire finances et ST
----------------	--

Organe de contrôle

Fiduciaire Soresa SA, Bienne (en remplacement de la Ficonom SA, St-Imier).

Séances de la commission des finances

La commission a tenu 14 séances durant l'année 2025.

Activités de la commission des finances

Examen de différentes demandes de crédit :

- Fondation La Pelouse : demande d'augmentation de la garantie de déficit annuel de la Municipalité à CHF 30'000.00 (actuellement CHF 15'000.00) pour le soutien au nouveau modèle du Module Vacances Scolaires (MVS) de l'EJC (école à journée continue)
- Vente de l'immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes) pour le prix de CHF 300'000.00, y compris cession du droit de superficie, au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël et attribution du gain comptable y relatif au FS du patrimoine administratif
- Crédit d'engagement de CHF 360'000.00, figurant au plan financier, destiné à la mensuration officielle du territoire rural de la Municipalité
- Crédit d'engagement de CHF 430'000.00, partiellement prévu au plan financier, pour la récupération des eaux de pluie et la réfection du revêtement sur la partie sud de la Place des abattoirs
- Crédit supplémentaire (dépense liée) de CHF 52'825.00 pour renouvellement PC et laptop à l'école primaire

- Crédit d'engagement (dépense périodique) pour l'augmentation, dès 2026, de la subvention annuelle à Erguël Sports SA de 35%, soit passage de CHF 52.00/habitant à CHF 70.00/habitant (augmentation de CHF 18.20/habitant)
- Crédit d'engagement de CHF 620'000.00, figurant partiellement au plan financier, pour l'assainissement du terrain de Châtillon
- Crédit d'engagement de CHF 230'000.00, figurant au plan financier, concernant l'achat d'un véhicule d'entretien multifonctions
- Crédit d'engagement de CHF 486'450.00, figurant pour CHF 550'000.00 au plan financier, concernant la rénovation de la station transformatrice de Champs Meusel
- Crédit d'engagement de CHF 4'118'610.00, figurant au plan financier, concernant le projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier
- Crédit d'engagement de CHF 200'000.00, figurant au plan financier, concernant la sécurisation du réseau de gaz à la rue du Soleil
- Demandes de prêts économiques

Examen (étude) de différents dossiers et règlements :

- Modification de l'article 13, chiffre 1, lettre f du Règlement relatif au financement spécial destiné au développement de Saint-Imier
- Vente de l'immeuble sis Marne de la Coudre 6 (hangar des pompes), y compris cession du droit de superficie, au Syndicat des sapeurs-pompiers d'Erguël
- Ordonnance sur les places de stationnement
- Nouvelle LEAC (Loi sur l'encouragement des activités culturelles) : information sur le dépôt au CJB de la demande des contrats de prestations des 3 institutions culturelles de St-Imier reconnues d'intérêt régional pour la période 2028-2031
- Eventuelle mise en place d'un frein à l'endettement
- Introduction d'une préretraite – Convention de départ
- Eventuelle facturation d'un intérêt lors de l'octroi de prêts économiques
- Commission Efficacité énergétique - nomination d'un membre
- Plan directeur communal énergétique - lancement phase 2026-2029
- Examen des comptes 2024
- Prise de connaissance de divers décomptes pour le Conseil municipal et / ou le Conseil de ville
- Examen du budget 2026 et du plan financier 2027 - 2030
- Service de l'électricité : tarifs 2026

Finances et administration

La statistique des divers documents comptables s'est présentée comme suit :

	2025	2024	2023	2022
Total des pièces comptables, sans les factures	9'036	9'562	9'505	9'809
Factures débiteurs (installations et divers)	2'384	2'338	2'374	2'907
Factures d'abonnements (eau, électricité, gaz, déchets)	25'868	25'249	24'699	24'206

Exercice 2025

L'exercice 2025 boucle avec

- un déficit du compte général de CHF 492'627.47
- un déficit du compte global de CHF 282'977.55

alors que le budget prévoyait

- un déficit du compte général de CHF 763'665.00
- un déficit du compte global de CHF 1'016'840.00

Il convient de préciser qu'à la suite du changement du responsable de l'administration des finances ainsi que de l'organe de révision, plusieurs ajustements et corrections ont été apportés lors de la clôture du présent exercice. Ces adaptations résultent essentiellement d'une harmonisation des pratiques et d'un renforcement du niveau de documentation requis, et ne mettent aucunement en cause le travail effectué précédemment.

Les transitoires qui n'étaient pas formellement documentés ni dûment justifiés ont été supprimés. Cette opération a eu pour conséquence de clôturer l'exercice avec un nombre significatif de comptes de charges présentant des revenus. L'effet cumulé de ces corrections améliore le résultat de l'exercice d'environ CHF 530'000.00.

Par ailleurs, la dissolution de la provision de CHF 1'250'000.00 relative à la péréquation financière contribue également à l'amélioration du résultat. Ainsi, l'excédent de charges s'élève en réalité à près de CHF 2'100'000.00.

Bien que le résultat présenté puisse être considéré comme satisfaisant au regard du budget, il convient toutefois de le replacer dans son contexte. En effet, durant les cinq premiers mois de l'exercice, aucune dépense ni aucun investissement n'ont pu être engagés en raison de l'absence de budget adopté.

Un transitoire d'un montant de CHF 1'300'000.00, constitué depuis 2017 dans le cadre du décompte des œuvres sociales, avait été prévu en cas d'une éventuelle demande de remboursement du canton, bien qu'aucune base légale ne l'exige. Afin d'éviter une augmentation des revenus qui ne reflète pas la situation réelle, le Conseil municipal a décidé d'attribuer ce montant au fonds de développement afin de corriger cette situation.

Commentaires :

- Impôt sur le revenu des personnes physiques : CHF 8'199'147.90 dans les comptes 2025, soit une diminution par rapport au budget (CHF 8'660'000.00) de CHF 460'852.10.
- Impôt sur le bénéfice des personnes morales : CHF 992'907.80 dans les comptes 2025, soit une diminution par rapport au budget (CHF 3'325'000.00) de CHF 2'332'092.20. Pour rappel, ce mauvais résultat provient d'un bon exercice 2023 d'une importante personne morale, résultat qui ne s'est pas reproduit en 2024 et dont le double effet négatif impacte directement les comptes 2025.
- Pas de prélèvement ou d'attribution en ce qui concerne financement spécial (FS) relatif à l'impôt sur les personnes morales (compte 29300.06). Ce dernier se monte, à fin 2025 à CHF 4 millions.
- Les impôts supplémentaires et amendes (dénonciations spontanées de contribuables ou découvertes par l'autorité de taxation) ont été de CHF 11'322.40 en 2025 (contre CHF 16'482.00 en 2024).

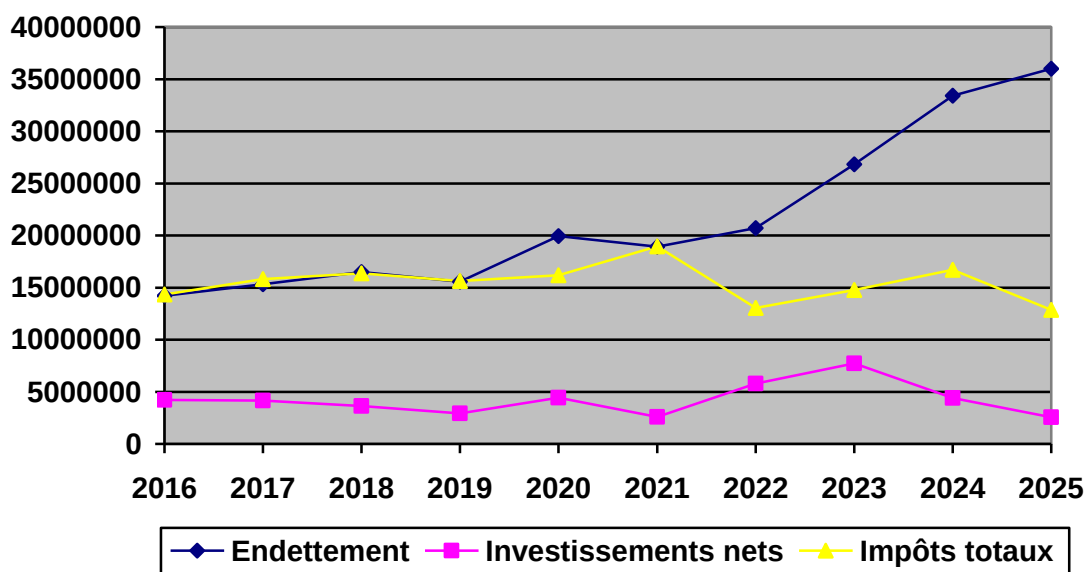
- Quant aux partages d'impôts, des différences, parfois importantes, entre d'une part le budget et les comptes et d'autre part entre les comptes 2025 et ceux de 2024 sont à signaler : au niveau de l'impôt sur le revenu des personnes physiques encaissé, le chiffre réalisé en 2025 (CHF 44'745.70) est inférieur au budget (CHF 50'000.00) mais quasiment identique à celui réalisé en 2024 (CHF 45'450.45). Au niveau de ces mêmes impôts à restituer à d'autres communes, le budget prévoyait un montant de CHF 100'000.00 alors que le chiffre effectif est de CHF 94'142.35 (contre CHF 59'623.85 en 2024). Quant aux partages des impôts de personnes morales, le résultat effectif est le suivant : au niveau des partages reçus, le chiffre effectif est de CHF 194'355.95 (CHF 240'997.50 de réalisés en 2024 et budget 2025 de CHF 100'000.00) alors qu'au niveau des partages payés un montant de CHF 505'517.80 a été réalisé en 2024 alors que le budget prévoyait CHF 80'000.00 et que les comptes 2024 affichaient un montant de CHF 445'750.25. Ces différences importantes au niveau des partages résultent du fait que quand une taxation provisoire est prononcée, un partage provisoire a également lieu en même temps, ce qui n'était pas le cas avant, où le partage ne se faisait uniquement qu'au moment de la taxation finale entrée en force.
- L'impôt à la source a dépassé l'objectif en 2025 (CHF 983'528.25 de réalisés contre CHF 400'000.00 de budgétés) et est également supérieur aux chiffres de 2024 (CHF 397'740.35). L'impôt des frontaliers a quelque peu augmenté par rapport à 2024 en se situant à CHF 387'660.25 (CHF 369'509.15 dans les comptes 2024).
- L'impôt sur les successions et donations (CHF 26'348.20) est supérieur à l'objectif espéré (budget de CHF 10'000.00) et à celui de l'année dernière (CHF 18'816.95).
- Au niveau impôts, à noter encore les résultats des impôts apériodiques obligatoires : les impôts sur gains immobiliers se sont montés à CHF 587'205.30 (pour un budget de CHF 350'000.00 et un chiffre de CHF 260'368.25 en 2024) alors que les taxations spéciales ont atteint CHF 283'100.00 (pour un budget de CHF 195'000.00 et un chiffre 2024 de CHF 345'055.30).
- Enfin la taxe immobilière, qui a passé de 1 ‰ en 2012 à 1,2 ‰ en 2013, a atteint le montant de CHF 963'416.80 (pour un budget de CHF 940'000.00) alors qu'elle était de CHF 954'579.30 en 2024.
- Les tâches obligatoires faisant l'objet d'un financement spécial, 7101 "Eau propre", 7201 "Eaux usées" et 7301 "Enlèvement des déchets" bouclent de la manière suivante en 2025 : l'eau propre par un bénéfice de CHF 43'437.60, les eaux usées par un déficit de CHF 278.73 et les déchets par un bénéfice de CHF 130'511.53.
- Quant à la tâche faisant l'objet d'un financement spécial 8721 « Gaz », elle se solde par un bénéfice de CHF 271'076.94 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 725.00.
- Le service de l'électricité a réalisé une perte de CHF 273'092.06 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 126'320.00, et cela avec un prélèvement de CHF 318'892.07 sur le financement spécial ad hoc alors que le budget prévoyait un prélèvement de CHF 675'920.00. Les deux financements spéciaux relatifs au service de l'électricité, se sont vu attribuer un montant net total de CHF 216'790.21 en 2025 contre CHF 47'615.51 en 2024.
- Le financement spécial CAD (chauffage à distance) boucle avec un bénéfice de CHF 37'994.64 en 2025.
- Les attributions au fonds FS MV "maintien de la valeur" ont été faites à 80 % pour l'eau propre et à 60 % pour les eaux usées et le SESE.

- Les dettes avec intérêts ont augmenté de CHF 2'570'000.00 pour se situer à CHF 35'985'000.00 à fin 2025 (CHF 33'415'000.00 à fin 2024). Les intérêts payés sur les dettes à moyen et long termes sont supérieurs de CHF 23'763.97 à ce qui avait été prévu (CHF 496'663.97 de réalisés contre CHF 472'900.00 budgétés, CHF 419'485.85 en 2023).
- La provision pour les heures supplémentaires et le CET (compte épargne-temps) qui se montait à CHF 713'188.55 à fin 2024, a été ajustée à fin 2025 où elle affiche un solde final se montant à CHF 501'560.00. Elle est faite pour dédommager, si cela était nécessaire, 10'261.53 heures (14'642 heures à fin 2024). A noter une diminution d'environ 30% de la provision en raison soit du paiement volontaire ou en cas de départ d'une partie des CET.
- Au 31.12.2025, la situation des prêts économiques depuis leur entrée en vigueur se présente de la manière suivante : 75 prêts économiques versés pour un montant total de CHF 6'303'422.10, soit une moyenne de CHF 84'000.00 environ par prêt économique, 14 prêts perdus (parmi les 75 versés) pour un montant total de CHF 693'137.75.
- La Municipalité n'a octroyé, en 2025, aucun prêt d'urgence Covid-19 (19 en 2020 et 1 en 2021) et le total octroyé se monte à la somme de CHF 97'000.00. Au 31.12.2025, des remboursements pour un total de CHF 2'450.00 sur lesdits prêts ont eu lieu mais également une perte de CHF 10'000.00 (deux fois CHF 5'000.00), si bien que le solde ouvert à fin 2025 est de CHF 54'350.00.
- Les coûts annuels effectifs des POIAS (programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale) se sont montés à la somme totale de CHF 115'259.35 en 2025 (CHF 164'178.20 en 2024) alors que les subventions obtenues ont été de CHF 118'820.00 (CHF 148'642.85 en 2024). Un montant de CHF 3'560.65 a donc été attribué sur le fonds de développement de la commune de Saint-Imier.
- La péréquation financière directe a rapporté à la commune, en 2024, la somme de CHF 468'972.00 (coût de CHF 167'795.00 en 2024) alors que le budget prévoyait un revenu de CHF 752'000.00. Quant à la nouvelle répartition des tâches suite à l'entrée en vigueur de la LPFC 2012, elle s'est montée à la somme de CHF 931'838.00 (pour un budget de CHF 937'300.00 et CHF 935'843.00 en 2024).
- Les provisions au bilan à fin 2025 ont augmenté de CHF 1'571'260.00 (péréquation financière (dissolution de CHF 1'250'000.00), loyers espace coworking (dissolution de CHF 560.00) ; provision pour créances fiscales (diminution de CHF 325'000.00 passant de CHF 934'600 en 2024 à CHF 609'600.00 en 2025), provision pour pertes sur créances ST (statu quo à CHF 516'400.00), provision pour créances à long terme (augmentation de CHF 4'300.00 passant de CHF 148'700.00 en 2024 à CHF 153'000.00 en 2025), alors que les financements spéciaux, y compris les préfinancements, ont augmenté de CHF 2'144'688.52.
- La part communale aux charges des œuvres sociales 2025 a été estimée à CHF 3'024'450.00 (5'170 habitants à CHF 585.00) pour un budget de CHF 3'172'400.00, à laquelle vient s'ajouter une franchise sur les bons de garde émis pour les crèches qui s'est montée en 2025 à CHF 133'862.08.
- A noter la diminution des dépenses brutes de prestations de soutien dans l'aide sociale (compte 5720.3637.03) : CHF 6'055'846.66 en 2025, CHF 6'408'740.87 en 2024 ; CHF 6'566'490.22 en 2023 ; CHF 6'987'877.85 en 2022, CHF 7'134'193.29 en 2021 contre CHF 7'197'775.42 en 2020, CHF 8'397'845.86 en 2019, CHF 8'260'595.89 en 2018, CHF 7'751'942.77 en 2017, CHF 7'243'818.93 en 2016, CHF 6'863'734.95 en 2015, CHF 6'744'198.40 en 2014, CHF 6'596'876.23 en 2013 et CHF 5'254'906.15 en 2012.

- Les attributions selon le budget aux différents financements spéciaux ont été faites à 138.60 % soit CHF 1'255'000.00 pour les bâtiments du patrimoine administratif (comprenant l'attribution du bénéfice de la vente de l'immeuble Jacques-David), 14 % soit CHF 64'900.00 pour les bâtiments du patrimoine financier et 100.0 % soit CHF 277'500.00 pour l'entretien des routes. Des attributions « normales », soit selon Règlement ad hoc, du patrimoine devraient être les suivantes : 1 % des valeurs AIB pour le patrimoine administratif, soit CHF 905'480.00, 1,8 % des valeurs AIB pour le patrimoine financier, soit CHF 462'680.00 et CHF 8.00 par mètre de route, soit pour 34,681 km, un montant annuel de CHF 277'450.00.
- Quant aux investissements, ils se sont montés à la somme de CHF 2'551'700.11 bruts (budget de CHF 7'280'000.00) et à CHF 2'294'237.43 nets (budget de CHF 5'600'000.00).
- Le résultat du tableau de flux de trésorerie montre que l'activité courante de la commune a généré un flux positif de CHF 87'232.93. Toutefois, ce flux n'a pas suffi à couvrir les investissements nets de CHF 1'244'028.50, notamment dans les comptes autofinancés, soit CHF 618'988.53 pour l'alimentation en eau, CHF 117'971.37 pour le traitement des eaux usées, CHF 1'482'738.36 pour l'électricité et CHF 104'365.90 pour le gaz.
Ces importants investissements ont été compensés par l'activité de financement, qui présente un flux positif de CHF 4'309'694.77, notamment grâce au recours à de nouveaux emprunts et à la gestion active de la dette.
Au final, les liquidités de la commune ont augmenté de CHF 3'152'899.20 pour atteindre CHF 9'945'553.39 au 31 décembre 2025

Conclusion

Evolution de l'endettement, des investissements nets et des impôts totaux



Compte tenu de ce qui précède et bien que le résultat présenté puisse être considéré comme satisfaisant au regard du budget, il convient toutefois de le replacer dans son contexte. En effet, durant les cinq premiers mois de l'exercice, aucune dépense ni aucun investissement n'ont pu être engagés en raison de l'absence de budget adopté et l'endettement augmentant plus vite que les recettes fiscales, la pression structurelle sur les finances communales est une réalité. D'autant plus que les charges totales en globalité présentent une tendance à la hausse sans que les revenus n'augmentent.

Face à un déficit structurel de l'ordre de trois millions de francs, les mesures d'économies engagées par le Conseil municipal suite à l'audit organisationnel et financier réalisé par Compas Management Services ne suffiront pas à rétablir la situation, il faudra impérativement passer par une augmentation de la quotité d'impôt dans le cadre de la préparation du budget 2027 pour maintenir le niveau des prestations communales.

Le chef du dicastère :
Corentin Jeanneret

La cheffe de service :
Carole Juillerat

COMMISSION EQUIPEMENT

Composition de la commission

Présidente	Josika Iles
Vice-président	Mathias Nickles
Secrétaire	Séverine Perret
Membres	Paula Tanner Jean-Paul Gerber Michael Oppliger Gerolamo Pepe Vital Carnal
Participe	Patrick Adatte (Chef de l'Equipement)

Le PV des séances est rédigé par le Chef de l'Equipement

La commission s'est réunie à 8 reprises durant l'année, pour s'occuper des sujets suivants :

17 février 2025	Réseau d'eau, état des fuites, stratégie de modernisation du réseau Auto contrôle de la qualité de l'eau, programme d'analyses. Validation de l'offre du laboratoire Wessling pour 2025. Eaux usées, projet d'augmentation de la capacité des réseaux d'assainissement à la rue de Chatillon, avancée du projet. Electricité, Projet Charte 25 situation Electricité, renforcement du réseau dans le secteur des Noyes afin d'alimenter les clients industriels de la zone. Situation Electricité, projet photovoltaïque Clientis Arena, situation Gaz, Prix définitif 2024 (décompte Viteos), information Projet CAD basse température Centre, avancée du projet Organigramme 2025 des STSI, information Projets stratégiques 2025 des STSI, information Chantiers en cours
10 avril 2025	Remplacement des conduites d'eau entre Cormoret et Saint-Imier, secteur Villeret - Passage Raisetsette. Adjudication des travaux. Préavis au CM Eaux usées. Mise en place d'un nouveau collecteur à la rue de Chatillon, travaux GC, adjudication. Préavis au CM Rue Francillon, refoulement dans les collecteurs, étude hydraulique résultats Projet Photovoltaïque Passage du Chalet 1 et 3, adjudication préavis au CM Eclairage public Mont-Soleil discussion Evolution des prix du gaz, information Préparation du projet de CAD Centre (basse température)

	Chantiers en cours Rapport de gestion 2024 Plan financier Equipement 2025-2030 réflexions.
5 mai 2025	Mise à jour des logiciels de télécommande du réseau régional de distribution d'eau potable (EAU-Vallon, STSI, SEF), information - Pour information Eclairage public à Mont-Soleil, suite des discussions de la précédente séance de la commission - Pour discussion Chantiers en cours - Pour information Projet de rénovation des réseaux souterrains à la Route de Tramelan, appel d'offres GC préavis au CM - Pour décision Equipement Plan financier 2025-2030, discussion
16 juin 2025	Augmentation du prix de l'eau 2026, préavis pour le CM/ pour le CV Budget 2026 de la tâche 7101 Eau potable, préavis au CM Budget 2026 de la tâche 7201 Assainissement, préavis au CM Evacuation des eaux de ruissellement de la rue Francillon, offre d'honoraires de suivi de projet. Préavis au CM Forage sous la Route de Tramelan, Offre Zmoos préavis au CM Forage sous la Suze, Offre Zmoos, préavis au CM Budget 2026 de la tâche 8721 Gaz, préavis au CM Budget 2026 de la tâche 8731 Chauffage à distance, préavis au CM Projet Centre état des lieux de la préparation du projet Chantiers en cours
13 août 2025	Tarif eau potable 2026, augmentation des prix, décision Budget 2026 de la tâche 7101 "eau potable", préavis au Conseil municipal Projet Francillon, avancée du projet, programme des travaux Tarifs 2026 de l'électricité (Utilisation du réseau et énergie) Tarifs 2026 des taxes PCP communales, préavis au Conseil municipal Budget 2026 de la tâche 8711 "Electricité" préavis au Conseil municipal Projet de réseau de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier, préavis au Conseil municipal Chantiers en cours en août 2025
15 septembre 2025	Extension du réseau d'assainissement à Mont-Soleil, libération d'un crédit de CHF 900'000.- prévu au plan financier. Avancée du projet Projet d'augmentation des capacités des collecteurs à la rue Francillon, avancée du projet Projet d'assainissement de la station de couplage de Champs Meusel, libération d'un crédit d'engagement de 486'450 TTC prévu au plan financier. Préavis au Conseil municipal Projet Arcofil, rue des Noyes, impact sur le réseau du gaz, information

Projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier. Libération d'un crédit d'engagement de CHF 4'118'610 TTC prévu au plan financier. Préavis au Conseil municipal

Chantiers en cours

Séance informelle faute de quorum.

20 octobre 2025

Extension du réseau d'assainissement à Mont-Soleil, libération d'un crédit de CHF 900'000.- prévu au plan financier. Avancée du projet
Projet d'augmentation des capacités des collecteurs à la rue Francillon, avancée du projet

Projet d'assainissement de la station de couplage de Champs Meusel, libération d'un crédit d'engagement de 486'450 TTC prévu au plan financier. Préavis au Conseil municipal

Projet de renouvellement de la station Baillive aux Pontins, offre Arnold, préavis au CM

Projet Arcofil, rue des Noyes, impact sur le réseau du gaz, information
Renouvellement du réseau de gaz à la rue du Soleil, libération d'un crédit de CHF 200'000.- prévu au plan financier, préavis au Conseil municipal

Projet de chauffage à distance basse enthalpie au centre de Saint-Imier. Libération d'un crédit d'engagement de CHF 4'118'610 TTC prévu au plan financier. Préavis au Conseil municipal

Chantiers en cours

Plan directeur énergétique communal, mise en œuvre

Etude Compass, défis et opportunité pour le département de l'Equipeement, discussion.

17 novembre 2025

Situation approvisionnement EAU-Vallon, pompes des Sauges

Projet conduite Cormoret - Saint-Imier, situation

Projet Rénovation du Pont sur la Suze par le canton

Projet Chatillon Francillon, situation

Station Baillive, panne du 01.11.2025, information

Situation des projets électriques 2025

Situation de la conduite haute pression de la rue des Noyes

Ouverture du marché du gaz, information suite au forum des gaziers romand du 11.11.2025

CAD Centre avancée du projet, situation

CAD Santé Situation

Entrepôt des STSI mise en place d'une collecte des eaux de pluie et d'un revêtement en chaille stabilisée entre les bâtiments

Projets 2026 Equipement

DEPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT

Le Département de l'Équipement de la commune de Saint-Imier est actif dans la gestion des réseaux de distribution ainsi que dans les activités de vente d'eau et d'énergies. Ils sont composés des domaines suivants :

- Eau potable et assainissement ;
- Electricité (réseau, énergie, contrôle des installations) et éclairage public ;
- Gaz ;
- Chauffage à distance (CAD Santé), gestion, planification et renouvellement des réseaux multi-fluides et des routes, efficacité énergétique.
- Téléréseau et internet (Diatel SA) ;

Les domaines sont soutenus par les services partagés que sont la gestion de l'information géographique (plans des réseaux), la relève des compteurs (eau, eaux usées, électricité, gaz, CAD, smartmeters), la facturation, les relations clients et la vente de produits et prestations énergie avec le soutien de SACEN SA.

La facturation et la gestion du contentieux sont gérées par le Service des Finances, dont les prestations sont financées par les budgets du Département de l'Équipement.

Les principaux projets menés à bien par le Département en 2025 sont :

Principales rénovations des infrastructures (projets phares) :

- La mise en service de la ligne Sud moyenne tension (câbles enterrés) et le démontage de la ligne aérienne fin 2025 a permis de renforcer la sécurité d'approvisionnement du réseau en général et de la zone industrielle de la Clef en particulier.
- Renouvellement de 1200 mètres de tracé des conduites de transport d'eau entre Villeret et le nord de la Route de Tramelan (Saint-Imier). Pose d'une conduite de 250 mm et une de 200 mm en fonte ductile en parallèle. Mise en place d'une chambre de raccordement au droit du réservoir de Villeret et d'une seconde à l'extrémité Est du Passage de la Raissette. Pose de 1200 mètres de tubes électrique pour permettre la mise en place d'une liaison fibre optique pour la télégestion du système entre Saint-Imier et Cormoret.
- Réalisation de la première étape de rénovation des réseaux souterrains dans le secteur amont de la Route de Tramelan. Mise en place d'une nouvelle station transformatrice Paul-Charmillot 95 (alimentation via un câble MT venant de la station Champs-Meusel via un forage dirigé). Préparation de la mise sous terre de la ligne aérienne présente au Sud de la Route cantonale, pose de nouveaux raccordements pour tous les bâtiments du secteur.
- Renforcement stratégique des capacités d'écoulement du réseau d'assainissement, secteur Centre. Mise en place d'un nouveau collecteur d'eau usés et d'une nouvelle conduite d'eaux claires (diamètre intérieur de 800 mm chacune) dans la rue de Chatillon depuis le carrefour avec la rue du Vallon jusqu'à celui avec la rue de l'Envers. Renouvellement d'une chambre d'eaux claires présente dans la route cantonale au Nord du pont sur la Suze (en liaison avec les travaux cantonaux).

Planification et préparation de projets stratégiques :

- Le déploiement du smartmetering est en cours (20% posé fin 2025). Les compteurs et les concentrateurs ont été livrés. La mise en place d'une partie des équipements de transmission des données (fibres optiques entre certaines stations transformatrices) a

été coordonnées avec Diatel SA. Rappelons que si ce projet est mis en place avec SACEN SA et SD Energie pour ce qui est de la gestion et de la transmission/ stockage des données, le remplacement des compteurs et leur mise en service est assurée par les monteurs du domaine de l'électricité. Selon les directives fédérales, 80 % des 3800 compteurs imériens devront être changés fin 2027. Une fois posés, les smartmeters sont relevés à distance.

- Fin de l'élaboration du projet de mise en place d'un CAD basse température dans le secteur centre de Saint-Imier (rues Agassiz, rue de la Cure, Passage du Chalet, Sur les Crêts). Votation populaire de libération du crédit prévue en mars 2026 (acceptée).
- Publication du plan de quartier en vue de l'obtention du permis de construire du projet de modernisation des conduites de transport entre la source de la Raisetsette et les réservoirs Sur les Crêts (Saint-Imier).
- Poursuite de l'étude des zones de protection des sources de Cormoret en collaboration avec le Syndicat pour l'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF) et les cantons de Berne et Neuchâtel. Réalisation d'un second essai de traçage en été 2025. Préparation des plans et règlements des zones de protection sur le territoire de la commune de la Chaux-de-Fonds (officialisation prévue en 2026).
- Suite de la pré étude de la modernisation de la station de captage/ traitement et de pompage de la Raisetsette.
- Préparation du renouvellement de l'alimentation du quartier du Pont. Mise en place de conduites sous la Suze au moyen de 2 forages dirigés (électricité, eau et gaz). Le raccordement des conduites sera réalisé en 2026 ou 2027.
- Le Service de l'Equipement (Cheffe de département, Chef de service, chefs de domaine) a été impliqué dans l'audit externe réalisé par l'entreprise Compas en 2025.

Efficacité énergétique :

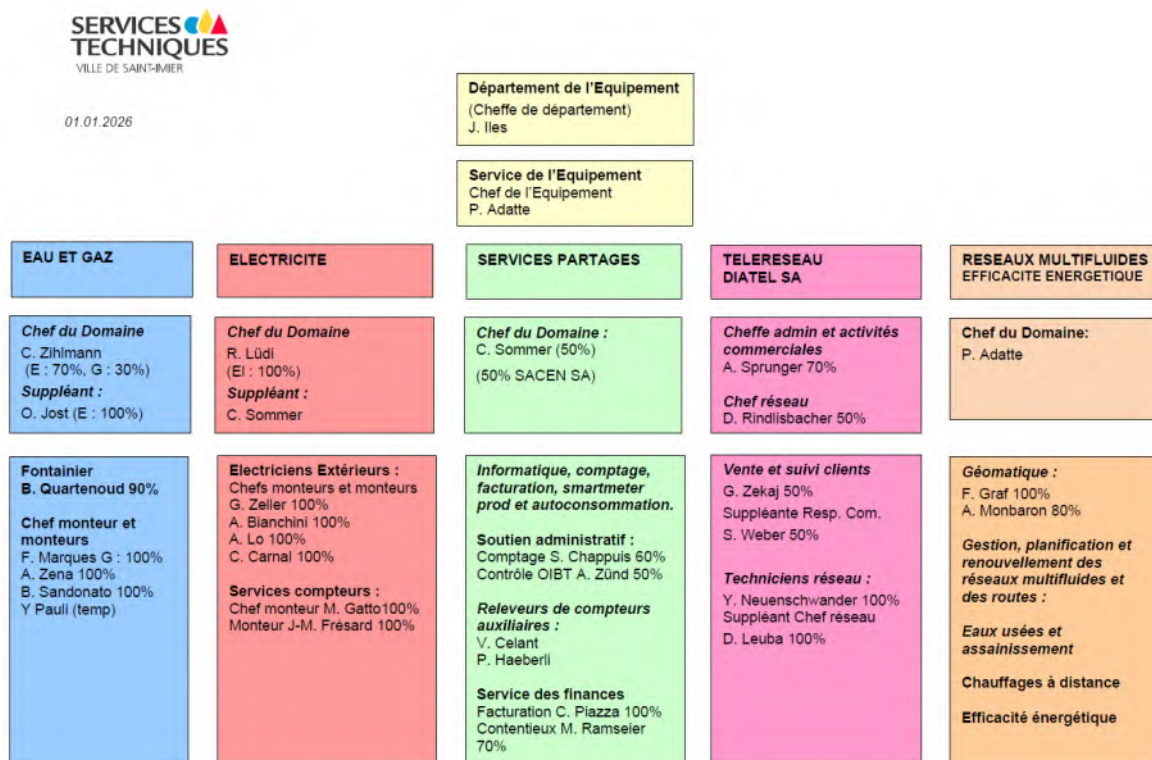
- Acceptation du plan directeur énergie de la commune par la Conseil municipal (en examen final à l'OACOT début 2026). Coopération avec les communes de Tramelan et Tavannes pour cofinancer les prestations d'un modérateur énergie qui accompagnera les comités Energie de chaque commune. SACEN SA a été choisie pour assurer ce service.
- Animation des séances de la commission « Efficacité énergétique ». Proposition de soutien à des actions ciblées pour améliorer l'usage de l'énergie.

Approvisionnement énergétique :

- Une implication forte dans la gestion de SACEN SA via le Conseil d'administration (présidence assurée par la Cheffe du Département), les 2 comités de gestion de la société auxquels participe le Chef de l'Equipement. La présidence de la Charte (Cheffe du Département) et la coordination de son Comité opérationnel (ComOp) par le Chef de l'Equipement sont également assurées par des représentants imériens. Participation aux groupes de travail du projet Charte 25 (présence des cadres du domaine de l'électricité).
- Renforcement des procédures d'approvisionnement en électricité mise en place par le Conseil d'administration de SACEN SA sur recommandation des comités de gestion qui en ont élaboré les concepts. Evaluation des risques et adaptation de la stratégie en fonction de l'évolution des prix du marché.
- Mise en service de plusieurs installations de production photovoltaïque financées par le domaine de l'électricité (Clientis Arena, Cité Fourchaux, Cœur de la Cité) et préparation de plusieurs projets (réservoir des Philosophes, autres). Ces derniers contribuent à la stratégie de développement de la production locale d'énergie renouvelable telle que

validée par le Conseil de ville le 16 mai 2024 et permettront de satisfaire nos obligations légales en termes de production locale d'électricité (20% de la consommation de l'approvisionnement de base).

- Poursuite de l'implication des STSI dans la gestion de l'approvisionnement en gaz par des rencontres trimestrielles avec notre fournisseur.



Organigramme général :

Ressources humaines du Service de l'Équipement début 2026 (Comptabilité et paiements, facturation et contentieux sont assurés par le Service des Finances mais financés par l'Équipement)

Autres projets suivis par le Service de l'Équipement :

- Gestion de la société EAU-Vallon en coopération avec le SEF, entretien et maintenance des installations, direction des projets, Conseil d'administration.
- Coordination du Comité opérationnel de la Charte de l'électricité (COMOP), participation aux groupes de travail (réseau, facturation, smartmetering, gouvernance). Participation à la gestion de la société SACEN SA.
- Fin des travaux de déplacement des réseaux souterrains pour préparer la réalisation du projet Migros dans le secteur de la Coudre.
- Suivi de la réalisation de la seconde phase d'investigations techniques sur l'ancienne décharge communale de Châtillon.
- Gestion de certains budgets d'entretien des routes (CHF 100'000.- prévus dans le budget de fonctionnement, CHF 200'000.- d'investissements).

DOMAINE DE L'ELECTRICITE

L'année 2025 a connu une stabilisation des ventes d'électricité (24'000'698 kWh) par rapport à 2024 (24'004'797 kWh) malgré une activité économique en ralentissement, compensée par des conditions météorologiques froides et une diminution des effets des appels à la sobriété énergétique. Après avoir connu des sommets, les prix de l'énergie ont continué leur décrue en 2025. Cette situation a entraîné une intensification des travaux des comités stratégiques de SACEN SA et une multiplication des contacts avec nos fournisseurs.

Le déploiement du comptage électrique intelligent, dit « Smartmetering », s'est poursuivi en partenariat avec la société SD Energie SA. Rappelons que fin 2027, au minimum 80% des 3800 compteurs électriques devront répondre aux exigences du comptage Smart. Des liaisons via de la fibre optique ou par carte SIM assureront la transmission des données à SD Energie SA puis à l'ERP communal pour assurer la facturation. Fin 2025 environ 20% des compteurs imériens étaient des smartmeters relevés à distance. Rappelons que ce sont nos monteurs électriciens qui assurent la totalité du déploiement des nouveaux compteurs. La mise en place d'un portail client est en cours, il devrait être opérationnel en 2027.

De gros investissements ont été réalisés sur le réseau de moyenne tension afin de terminer le projet « Ligne Sud » dont la ligne aérienne a été démontée en automne 2025. Le dernier des 3 câbles MT alimentant le réseau depuis la station Champs-Meusel (point de raccordement au réseau amont) qui datait des années 1950 a été changé et mis sous tension. Rappelons qu'il relie la station Champs-Meusel à la nouvelle station Paul-Charmillot 95 par un forage dirigé qui a été réalisé en 2025.

La modernisation des réseaux BT de la Route de Tramelan a également été un des projets phares de l'année. Le but final est d'éliminer la ligne aérienne qui alimente les bâtiments en amont du carrefour avec la rue Paul-Charmillot, ce qui a nécessité de refaire les introductions de 11 bâtiments (route de Tramelan 31 et 33 puis 36 à 46 et Passage de la Raiset 10 et 12) jusqu'aux coffrets d'alimentation (fin prévue au printemps 2026).



Electricité : Démontage de la ligne Sud MT



*Route de Tramelan :
Nouvelle station transformatrice Paul-Charmillot.
Forage dirigé entre les rues Champs-Meusel et Paul-Charmillot*

Travaux exécutés

- *Stations transformatrices (NR6) - Réseau moyenne tension MT (NR5)*

Plusieurs projets stratégiques de modernisation et de renforcement du réseau électrique moyenne tension sont en cours. Certaines stations transformatrices ont également été mise aux normes ou ajoutées au réseau (Paul-Charmillot 95, la Crèmerie/ les Pontins, la Baillive) Le projet « Ligne Sud » commencé il y a plusieurs années a été terminé à la fin de l'année 2025, comme promis à plusieurs entreprises souhaitant développer leurs activités à la zone industrielle de la Clef.

La station Baillive a connu un défaut de fonctionnement qui a rendu nécessaire le remplacement de son transformateur aérien par un équipement de réserve en attendant la livraison d'un transformateur neuf en 2026.

La station de couplage de la Route de Tramelan 1 ainsi que la station transformatrice située dans le garage de la Clef 13 ont été démontées. Ces locaux seront libérés et rendus à leur propriétaires. La station Paul-Charmillot 82 est également en cours de démontage.

De nouveaux câbles MT ont été tiré entre les stations Clef 2 et Clef 4 (178 mètres), les stations funiculaire et B. Savoye 62 (330 mètres) ainsi que Champs-Meusel – Paul-Charmillot Est (150 mètres).

Dans le secteur des Pontins, une section de 187 mètres de tubes (84 mètres de fouille) a été mise en place pour permettre la mise sous terre d'une partie de la ligne aérienne MT. Deux chambres souterraines ont été mises en place, ainsi qu'une armoire de distribution.

- *Réseau basse tension (NR7)*

Rue des Noyes 5, modernisation du réseau et du raccordement, augmentation provisoire de la puissance en attendant la mise en place de la nouvelle station des Noyes. Pose de 230 mètres de tubes électriques dans une fouille de 62 mètres de longueur.

Rénovation de la partie amont de la **Route de Tramelan** (route cantonale). Préparation de la mise sous terre de la ligne aérienne BT. Pose de 2588 mètres de tubes, 1 station transformatrice (Paul-Charmillot 95), une armoire de distribution et 3 chambres souterraines. Modernisation des raccordements de 16 bâtiments (passage d'une ligne aérienne à des raccordements souterrains).

Mise en place de 207 mètres de tubes électriques dans un forage dirigé de 69 mètres **traversant la Suze** depuis la station transformatrice Pont jusqu'au trottoir situé rue du Pont 5. Mise en attente des tubes jusqu'à la réalisation du projet de modernisation de l'alimentation du quartier du Pont au Sud de la Suze.

Les Savagnières Dessous, viabilisation de 6 parcelles et de 4 garages. Pose de 470 mètres de tubes dans 164 mètres de fouille ainsi qu'une armoire de distribution et une chambre.

Passage de la Raissette, pose de 73 mètres de tubes dans 73 mètres de fouille pour réalimenter les bâtiments situés à l'Est du Passage N° 10 et 12 (mise sous terre de la ligne)

Passage de la Citadelle, modernisation du réseau, préparation de la mise en place d'un nouveau raccordement du bâtiment N°4. Pose de 154 mètres de tubes dans 39 mètres de fouille.

Rue des Noyes 17, pose de 36 mètres de tubes dans 12 mètres de fouille pour préparer le renforcement de l'alimentation électrique de la rue des Noyes.

Le Tchoté Gare - Longines, pose de 36 mètres de tubes dans une fouille de même longueur pour alimenter l'éclairage public.

Nouveau raccordement du bâtiment **Marnes de la Coudre 1** (Migros). Pose de 90 mètres de tubes dans 45 m de fouille, mise en place d'une nouvelle chambre électrique.

Modernisation du raccordement du bâtiment **Sur le Pont 7C**, renforcement du raccordement électrique (production photovoltaïque) jusqu'à l'armoire située dans le virage de la rue du Pont. Pose de 152 mètres de tubes dans 121 mètres de fouille.

Modernisation du raccordement du bâtiment **les Planches 9**, renforcement du raccordement électrique (production photovoltaïque) Pose de 62 mètres de tubes dans 50 mètres de fouille, pose d'une chambre.

Modernisation du raccordement du bâtiment rue de la **Briquetterie 11**, pose de 10 mètres de tubes (fouille de 3 mètres) pour un nouvel appartement.

Raccordement du nouveau bâtiment **rue des Faverges 9** à Villeret, pose de 10 mètres de tubes (fouille de 10 mètres) et d'une chambre électrique.

Les Pontins, nouveau raccordement électrique (160 m de câble) pour le bâtiment les **Tourbière 37** permettant d'alimenter le bâtiment ainsi que sa station privée de relevage des eaux usées. Mise en place d'une chambre électrique.

Les Pontins, modernisation du raccordement électrique (13 m de câble) pour le bâtiment les **Tourbière 38** permettant d'alimenter le bâtiment ainsi que sa station de relevage privée (eaux usées). Mise en place d'une chambre électrique.

Renouvellement du branchement du bâtiment **Fourchaux 14**, augmentation de la puissance, pose de 8 mètres de tubes dans une fouille de même longueur.

Renouvellement du branchement du bâtiment **Soleil 31** pour permettre la pose de garages, pose de 20 mètres de tubes dans une fouille de même longueur.

Renouvellement du branchement du bâtiment **Sapin 3**, pose de 4 mètres de tubes dans une fouille de même longueur.

Les **Bugnenets - Savagnières**, téléski, mise en service du raccordement de l'unité de production de neige (plan Marmet).

- *Eclairage public*

Au total, 14 lampes ont été changés à l'ancienne Route de Villeret et 5 nouveaux candélabres ont été posés, 3 dans le parc des Longines et 2 à la déchèterie communale.

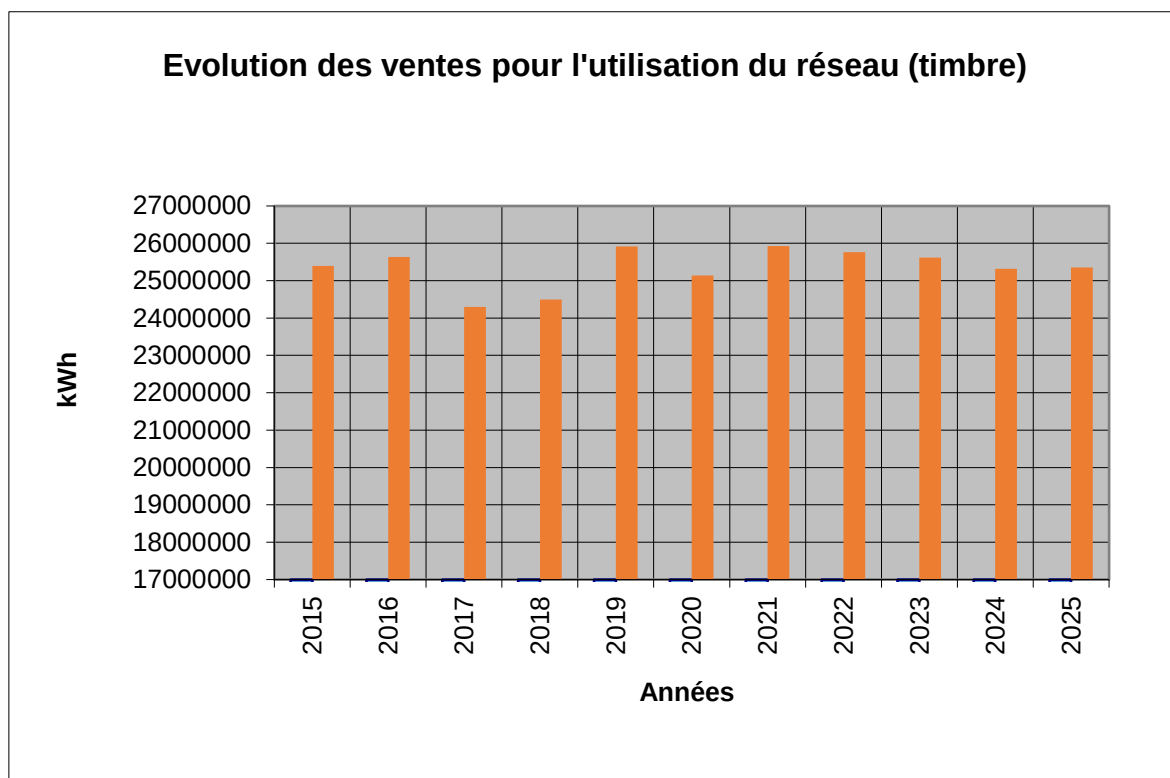
Les coûts de l'éclairage public sont pris en charge par la taxe de prestations aux collectivités publiques, facturée en fonction de la consommation électrique. Le nombre de points lumineux en service fin 2025 s'élevait à 955 (y compris Mont-Soleil).

Grâce aux modernisation successives de l'éclairage public, la consommation annuelle est passée de 412'610 kWh en 2016 à 256'814 kWh en 2023 avec une extinction toute l'année, 247'192 en 2024 et 235'145 kWh en 2025. La décision du Conseil municipal d'éteindre l'éclairage public entre 24 :00 et 05 :00 depuis le 1^{er} octobre 2022 pour faire des économies a permis de réduire la consommation de 82'000 kWh sur l'ensemble de l'année 2025.

- *Approvisionnement en électricité et gestion clientèle*

Les achats d'énergie réalisés de manière groupée par la société SACEN SA, ont permis de maîtriser notre approvisionnement et de réduire les tarifs énergie 2025 pour tous les segments clients imériens. La signature de contrats de fidélisation avec nos clients éligibles s'est poursuivie avec succès. Cette stratégie s'est avérée payante, puisque la totalité des clients éligibles à 2 exceptions près a prolongé ses contrats.

L'utilisation du réseau électrique a atteint 25'356'375 kWh en 2025 contre 25'316'232 en 2024 (stable + 0.16%) malgré l'autoconsommation.



Evolution de la consommation d'électricité dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier (utilisation du réseau)

- *Consommation d'énergie*

En 2025, la consommation totale d'énergie électrique est restée stable par rapport à celle de l'année 2024 (25'032'863 kWh). Elle s'établit à 25'011'889 kWh. Il convient encore de mentionner que dans ce total est incluse la production photovoltaïque injectée dans le réseau soit 1'909'315 kWh (1'266'309 en 2024, 952'274 en 2023, 825'830 kWh (2022) et 699'542 kWh en 2021).

- *Tarification de l'énergie*

Les Services techniques ont consolidé les processus mis en œuvre depuis 2009 et les ont adaptés aux nouvelles lois. L'essentiel des démarches permettant de calculer les prix a été assuré en interne, avec un soutien ponctuel apporté par un spécialiste externe.

- *Projets photovoltaïques et autoconsommation*

Suite à la libération de 2 crédits destinés à financer des installations de production photovoltaïque, plusieurs projets ont été réalisés ou lancés en 2025.

1. **La centrale du dépôt des Services techniques** est opérationnelle depuis juin 2023. Elle a produit 22'000 kWh en 2023, 39'375 kWh en 2024 et 43'660 kWh en 2025. Le bilan énergétique 2025 du bâtiment montre une consommation de 33'320 kWh pour assurer son chauffage et son fonctionnement, dont 12'450 kWh sont auto-consommés et 20'860 kWh pris sur le réseau. Dans le même temps 31'210 kWh ont été injectés, ce qui a représenté un revenu de CHF 3'121.- en 2025 (GO inclus).
2. Le projet installé sur la maison Chasseral a produit 41'910 kWh en 2025, contre 37'250 kWh en 2024. Depuis sa mise en service en 2016, l'installation a produit 401'890 kWh injectés dans le réseau.
3. La communauté d'auto consommateurs regroupant les 24 locataires de la fondation **Plein Soleil** (Clef 43) est opérationnelle depuis janvier 2025. 25'558 kWh ont été produits en 2025 avec une auto-consommation de 13'027 kWh (51%).
4. Le projet **Clientis Arena** a été mise en service en juillet 2025 suite à la commande passée par Erguël Sport. Ses 2000 m² de panneaux ont produit 224'320 kWh en 2025 dont une partie a été consommée par la communauté d'auto consommateurs constituée par Erguël Sport SA et le HC Erguël.



Toit de la Clientis Arena mise en service en juillet 2025

5. L'installation photovoltaïque réalisée sur les bâtiments de la rue de la **Fourchaux 3 et 5** mises en service fin 2024 (financement STSI) a fonctionné sans problème particulier. Elle a produit 70'000 kWh en 2025 et alimenté une communauté d'autoconsommation de 10 appartements.
6. Le projet **Passage du Chalet 1 et 3** a été mis en service en automne 2025. L'installation solaire qui permettra d'alimenter les 20 logements du site et la future pompe chaleur (CAD Centre) des 2 bâtiments a été financées par les STSI. 5'910 kWh ont été produits durant le dernier trimestre 2025 avec une autoconsommation de 3760 kWh qui dépasse les 39%.
7. Une augmentation de la production sur le **réservoir des Philosophes** est également prévue. Un projet est en cours de finalisation et devrait débiter en 2026. Son design vise à favoriser une production durant les 1^{ers} et 4^{ème} trimestre de l'année tout en tenant compte des conditions particulières du site (risque de chute de pierres). Plus de 100'000 kWh seront produits et autoconsommés par une communauté d'autoconsommation regroupant Eau-Vallon SA, le SEF et les Services techniques de Saint-Imier (CAD Santé). En 2025 l'installation initiale a produit 48'380 kWh injectés dans le réseau.
8. Plusieurs autres projets sont encore en cours de discussion avec des propriétaires et entreprises locales et devraient être lancés en 2026.

- *Divers*

La mise à disposition d'installations provisoires a atteint des niveaux comparables par rapport à la période avant Covid, avec l'organisation des foires, de l'Imériale, des Imériennes du festival et dans autres manifestations traditionnellement organisées à Saint-Imier. Le Prologue du Tour de Romandie a également été accueilli en 2025 ce qui a nécessité un effort particulier pour mettre en place l'alimentation des infrastructures provisoires.

La décoration de Noël a été réalisée de manière habituelle avec une extinction identique à celle de l'éclairage public. Les coûts de maintenance des lumières rendent nécessaire une prochaine réflexion de fond au sujet d'une remise à neuf de ces équipements.

Les 9 points de recharge communaux (rue du Collège (2), Patinoire (2), Halles de gymnastique (2), place du 16 Mars (1), Temple 3 (2) pour voitures électriques publics actuellement opérationnels ont consommé de 44'731 kWh (31'680 kWh en 2024, 28'411 kWh en 2023 et 23'217 kWh en 2022).

DOMAINE DE L'EAU POTABLE

L'année 2025 a été la 6^{ème} année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires ont atteint 809'111 de m³ soit une baisse de 20.7 % par rapport à 2024 (1'020'721 m³). Cette forte diminution est expliquée par la panne progressive qu'a connu la pompe du puits SON3 à partir de juillet 2025 jusqu'à son arrêt complet en septembre 2025. La procédure pour permettre son remplacement a été lancée et devrait être finalisée en mai 2026.

Durant toute cette période, ce sont le puits SON1 les autres points d'eau régionaux qui ont été mis à contribution pour couvrir les besoins de la région.

Rappelons que cette infrastructure garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Elle est gérée par le SEF et les Services techniques de la commune de Saint-Imier.



Station des Sauges : Pompe immergée du puits SON3 après son extraction suite à une panne.

L'exploitation de la source de la Raisetette a fourni 813'668 m³ (+20.8%) en 2025 (673'521 m³ en 2024).

Au total, 1'220'386 m³ ont été injectés dans le réseau de transport de Saint-Imier contre 1'257'350 m³ en 2024 soit une baisse de 3%. Ces chiffres restent élevés en raison de très importantes fuites sur les conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier bien que 1200 m du tronçon aient été changés et mis en service fin 2025. Ces conduites de transport étant en fin de vie, leur remplacement se poursuivra ces prochaines années.

En 2025, les communes de Renan (30'853 m³), Sonvilier (69'646 m³), Cormoret et Courtelary (172'029 m³), la commune de Villeret (3'922 m³) et le Syndicat des Eaux de Chasseral (93'229 m³) ont consommé au total 382'376 m³, contre 347'894 m³ en 2024 et 368'564 m³ en 2023.

Travaux exécutés

- *Ressources, stations de pompage et réservoirs*
 - Révision et entretien de la station de pompage de la Raissette et des réservoirs de la station de traitement.
 - Entretien des équipements de contrôle de qualité (mesure en continu de certains paramètres) et de traitement de l'eau (production de chlore par électrolyse).
 - Mise en service des filtres à sable de la station de la Raissette, tests du système de filtration (début 2025).
 - Publication et mise à l'enquête du plan de quartier concernant le projet de remplacement des conduites de transport Cormoret – Saint-Imier.
 - Etude hydrogéologique du secteur neuchâtelois du bassin d'alimentation des sources de Cormoret (Raissette, Torrent) en collaboration avec le SEF, suite de la phase 1B avec la réalisation du deuxième multi-traçage aux Pontins (versant sur du bassin d'alimentation) en automne 2025. Finalisation des zones de protection présentent sur le territoire de la Chaux-de-Fonds, préparation du règlement d'application et information de la ville en vue de son acceptation.



La liaison hydraulique entre le secteur des Pontins et la Suze via la source de la Fiole (à gauche) est prouvée
Le traceur sera aussi retrouvé dans les sources de Cormoret



Arrivée du traceur dans le lac de Bièvre

En 2025, la longueur totale des conduites de transport et de distribution renouvelées représente **2815 mètres** alors que celle des conduites de branchement représentent **228 mètres** environ sur un total de plus de 70 km. Les travaux suivants ont été réalisés:

- Mise en place de 2 conduites (diamètre 200 et 250 mm) de transport entre la **Route de Tramelan et le secteur Est des pâturages de Villeret** pour remplacer les conduites datant de 1893 et 1971 sur une longueur de 1200 mètres. Ces travaux ont permis de renouveler les conduites de transport dont l'état était le plus critique. Pose de 1210 mètres de tubes électriques pour une future liaison en fibre optique. Constriction d'une chambre d'alimentation du réservoir de Villeret, d'une chambre réseau et d'une chambre d'interconnexion des conduites de transport avec l'alimentation du passage de la Raisetette. Mise en place d'une nouvelle alimentation des abreuvoirs de la Bourgeoisie de Villeret (500 mètres de conduites).
- **Route de Tramelan** : Renouvellement de la conduite de liaison entre la rue Paul-Charmillot et le passage de la Raisetette et pose d'une nouvelle conduite dans la Route de Tramelan pour alimenter les bâtiments N°31 et 33 (au total 164 mètres). Changement de 164 mètres de conduites en fonte ductile de diamètre 150 mm, modernisation de 4 branchements (64 mètres de conduites), pose de 7 vannes et 2 hydrants.
- Remplacement de la conduite de réseau à la **rue des Noyette** depuis la rue de Chatillon. Changement de 47 mètres de conduite, pose de 1 vanne.
- Déplacement de 41 mètres de la conduite présente dans la **rue de Chatillon** en aval du passage sous voies CFF en liaison avec la pose de nouveaux collecteurs d'eaux usées. Changement de 3 mètres de conduite d'un branchement, pose d'une vanne.
- **Les Savagnères dessus**, viabilisation de 6 parcelles par un promoteur, pose de 118 mètres de conduites, 23 mètres de branchement, 1 hydrant et 9 vannes.

- Préparation du renouvellement de **l'alimentation Nord du quartier du Pont**. Mise en place de 65 mètres de conduite par forage sous la Suze. Le raccordement au réseau est prévu en 2026-2027.
- Pose d'un branchement pour le nouveau bâtiment Migros **Marne de la Coudre 1** (47 mètres, 1 vannes), Passage de la Citadelle N°4 (36 mètres, 1 vanne), Rue de la Briquetterie 11 (15 mètres) et Rue des Faverges 9 à Villeret (5 mètres).
- Renouvellement du branchement du bâtiment rue de la Fourchaux 14 (17 mètres de branchement, 1 vanne) et rue du Soleil 31 (19 mètres de branchement, 1 vanne).

Recherche systématique des fuites avec l'aide du réseau de micros permanents installé sur le réseau. Réparation de 19 fuites (21 en 2024) suite à des ruptures sur des conduites de transport (13) et de distribution (6). Les ruptures sur le réseau de transport ont induit la perte de plusieurs dizaines de milliers de m³ en 2025.

LE RESEAU D'EAU

Longueur totale 70'113 mètres

Longueur totale des conduites posées/ remplacées depuis l'an 2000 28'800 mètres

- *Bornes – incendie*

Poursuite du programme d'entretien et du renouvellement des hydrants selon un programme quinquennal.

- *Compteurs*

Remplacement de compteurs et des radios pour la relève à distance dans le cadre des révisions périodiques.



Route de Tramelan, renouvellement du réseau et pose de conduites supplémentaires

- *Travaux divers*

Mise en et hors service des installations saisonnières (abreuvoirs des pâturages, paddock).

- *EAU-Vallon SA*

Les activités réalisées pour EAU-Vallon par les techniciens des STSI ont consisté à l'exploitation des puits des Sauges et du réservoir des Philosophes, le réglage de la télécommande et des électrolyseurs, la réalisation de campagnes mensuelles de prélèvement pour le contrôle qualité, l'interprétation des données, le suivi des travaux de garantie et d'adaptation du système ainsi que la coordination du projet d'adaptation des pompes et de la télégestion du système. La gestion de la société et la tenue du secrétariat du Conseil d'administration ont également été assurées par le Service de l'Équipement. En 2025, plus de 536 heures de travail (facturées à EAU-Vallon SA) ont été consacrées au renouvellement de la pompe tombée en panne, à l'entretien et à la gestion courante de la station des Sauges et du réservoir des Philosophes ainsi qu'à la gestion de la société.

- *Qualité de l'eau*

Une part de l'approvisionnement communal est basé sur la source karstique de la Raisetette, située à Cormoret. Celle du Torrent, qui est partagée avec le Syndicat d'alimentation des Franches Montagnes en eau potable (SEF), est utilisée comme appoint lors des périodes d'étiage. Une fois captée, l'eau des sources est traitée par floculation (agglomération des microparticules naturellement présentes), filtrée puis désinfectée au dioxyde de chlore avant d'être injectée dans les réseaux de distribution. Un contrôle du taux de chlore résiduel est effectué dans la chambre de vannes des réservoirs « Sur les Crêts » avant son injection dans le réseau de distribution ou dans la conduite de transport qui alimente le réservoir du Syndicat Coutelary – Cormoret. Une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium est réalisée sur place en cas de besoin à titre prophylactique.

L'eau provenant du puits de Sauges est traitée sur place aux rayons ultraviolet. Une faible concentration d'hypochlorite de sodium est ensuite ajoutée au réservoir des Philosophes afin de garantir la présence de chlore résiduel dans l'eau distribuée.

Chaque année, plus de 100 analyses bactériologiques ainsi que des analyses physico-chimiques, des pesticides et des micropolluants sont réalisées sur le réseau de Saint-Imier par un laboratoire indépendant accrédité.

En 2025, tant les résultats des analyses bactériologiques que ceux des analyses chimiques ont correspondu aux normes de potabilité. Les analyses ont été effectuées par le laboratoire Wessling à Lyss. Toutes les analyses, sans aucune exception, étaient conformes aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI). Ce fait a été confirmé par les analyses de contrôle du Laboratoire cantonal réalisées sans préavis à plusieurs reprises.

La recherche de certains pesticides qui défraient l'actualité depuis 2019 (le chlorothalonil et ses dérivés) n'a rien donné tant dans les eaux de la Raisetette que dans celles du puits des Sauges. Ce fait a été confirmé par des analyses de surveillance réalisées par le laboratoire cantonal.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés sur le réseau du SECH, sur mandat de ce syndicat, ainsi que sur celui des communes de Sonvilier et de Renan. Des mandats supplémentaires de suivi de la qualité de l'eau et d'entretien d'infrastructures sont également en cours avec le Pré-aux-Bœufs (Sonvilier) et la Werksiedlung (Renan).

- *Consommation*

Durant l'exercice 2025, la quantité d'eau pompée a diminué par rapport à 2024 (-2.94 %) en raison de très importantes fuites sur les conduites de transport Cormoret - Saint-Imier.

La consommation facturée aux clients de Saint-Imier s'est élevée à 176 litres par personne et par jour en 2025 (-2%).

La période 2022-2025 en quelques chiffres

	2025	2024	2023	2022
Sources de Cormoret	813'668 m ³	673'521 m ³	606'708 m ³	542'459 m ³
Puits des Sauges	406'718 m ³	583'829 m ³	528'499 m ³	555'939 m ³
Volumes vendus à Saint-Imier	334'640 m ³	335'191 m ³	329'284 m ³	351'673 m ³
Volumes vendus aux partenaires	369'437 m ³	347'894 m ³	368'594 m ³	393'346 m ³
Eau de service non facturée (estimée)	55'994 m ³	57'934 m ³	51'029 m ³	48'962 m ³
Volumes perdus	460'316 m ³	516'331 m ³	386'300 m ³	304'417 m ³
Dont fuites transport	*>200'000 m ³	>200'000 m ³	>100'000 m ³	
Pourcentage de pertes	37.7%	41.06%	34.03%	27.71%

** Section des conduites de transport entre Cormoret et Saint-Imier renouvelée en 2025 mise en service en novembre 2025 (pas/ peu d'effet sur les fuites de l'année).*



Renouvellement de 1200 mètre de conduite de transport entre Cormoret et Saint-Imier).



Conduites de transport (Cormoret – Saint-Imier) et chambre de vannes à proximité du Passage de la Raissette.



Mise en place de conduites de part et d'autre de la Suze par forage (Rue du Pont).

ASSAINISSEMENT (EAUX CLAIRES ET EAUX USEES)

En 2025 les travaux d'entretien et de renouvellement des canalisations d'eaux usées (**389 mètres de collecteur et 417 mètres de raccordements renouvelés**) ont été poursuivis.

- *Entretien des canalisations et extensions*

La Coudre – Tchoté (Longines) : remplacement de 117 mètres de collecteurs d'eaux usées et mise en place de 112 mètres de collecteurs d'eaux claires ainsi que 26 mètres de raccordement.

Rue de Châtillon : Renforcement des capacités d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie par la pose de 2 nouveaux collecteurs de diamètre 800 mm sur une longueur de 155 mètres pour les eaux usées et 87 mètres (eaux claires) ainsi que 46 mètres de raccordement.

Les Savagnières dessous : Viabilisation de 6 parcelles, pose de 105 mètres de collecteurs d'eaux usées et 37 mètres de raccordement.

Route de Tramelan secteur amont : réparation de 2 mètres de collecteurs, mise en place de 18 mètres de collecteurs d'eaux claires et 30 mètres de raccordement.

Marnes de la Coudre 1 (Migros) : Raccordement du bâtiment grâce à 87 mètres de collecteurs d'eaux usées et 15 mètres de raccordement d'eaux claires.

Les Pontins, les Tourbières 37 : Raccordement du bâtiment au collecteur reliant les Savagnières et le collecteur du SESE à Saint-Imier, pose de 130 mètres de raccordement d'eaux usées sous pression.

Les Pontins, les Tourbières 38 : Raccordement du bâtiment au collecteur reliant les Savagnières et le collecteur d'eaux usées du SESE à Saint-Imier, pose de 12 mètres de raccordement sous pression.

Rue des Noyes 2 : Pose de 10 mètres de collecteur et 10 mètres de raccordement au réseau d'eaux usées.

Rénovation des raccordements au réseau d'eaux usées des bâtiments : Rue Pierre Jolissaint 38 (21 mètres de raccordement), Route de Villeret 2 (15 mètres), Fourchaux 14 (14 mètres), Soleil 31 (4 mètres), rue Basse 16 (24 mètres de conduite d'égouts)

Raccordement des nouveaux bâtiments suivants : Rue de la Briqueterie 11 (4 mètres eaux usées, 10 mètres eaux claires), Villeret Faverges 9 (10 mètres EU, 10 mètres EC), Sapins 3 (3 mètres EU, 5 mètres EC), Passage de la Citadelle (8 mètres EU, 2 mètres EC), Mont-Soleil 98 (50 mètres EU)

Contrôle caméra de plusieurs sections de canalisation pour assurer l'entretien du réseau.

- *Mise en place du système séparatif*

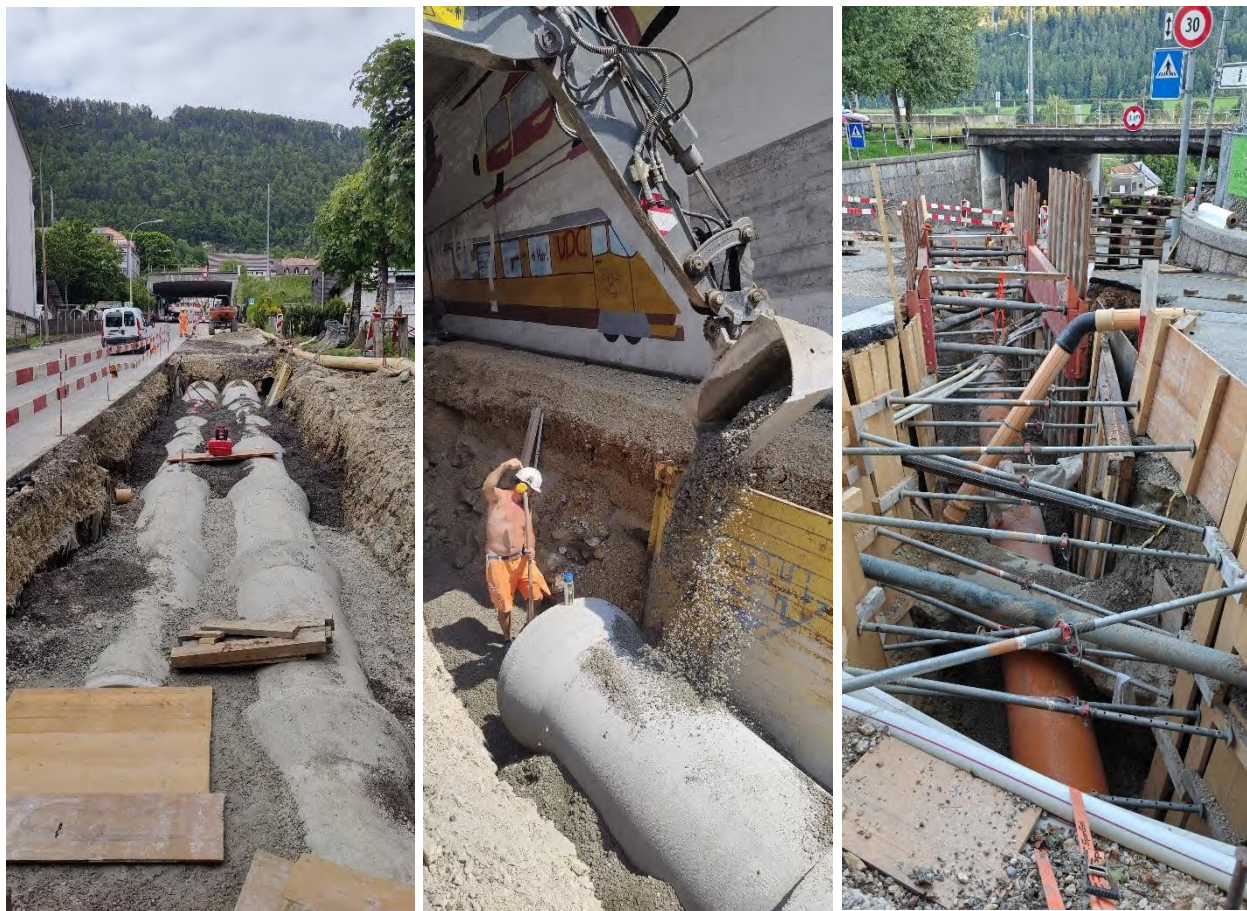
La réalisation du système de séparation des eaux claires et des eaux usées conformément au Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) s'est poursuivie en 2025 (**217 mètres de collecteurs et 373 mètres de raccordement renouvelés** ou mis en place).

La Coudre 8b : Pose de 58 mètres de raccordement supplémentaires pour les eaux claires.

Rue des Noyes 5 : raccordement au réseau séparatif grâce à 40 mètres de conduites.

Rue des Fontenayes 22 : Pose de 25 mètres de raccordement d'eaux claires.

Carrefour Chatillon – Noyette : rénovation d'une chambre d'eaux claires et pose de 10 mètres de conduite.



Mise en place d'un nouveau collecteur d'eaux usées et d'un collecteur d'eau claires à la rue de Chatillon.

RESEAU DES FONTAINES

La gestion du réseau d'alimentation des fontaines est assumée par le Service de l'Équipement. De l'entretien courant a été réalisé en 2025 avec en plus le projet suivant :

Tchoté Longines : Remplacement de 120 mètres de conduites en fonte chemisée par une conduite en PE de diamètre 200 mm.

DOMAINE DU GAZ

Travaux exécutés

La longueur totale de conduites de distribution renouvelées en 2025 représente **57 mètres environ et les branchements 20 mètres sur un total de 28 km (réseau de distribution imérien et branchements)**. Les travaux étaient localisés dans les secteurs suivants :

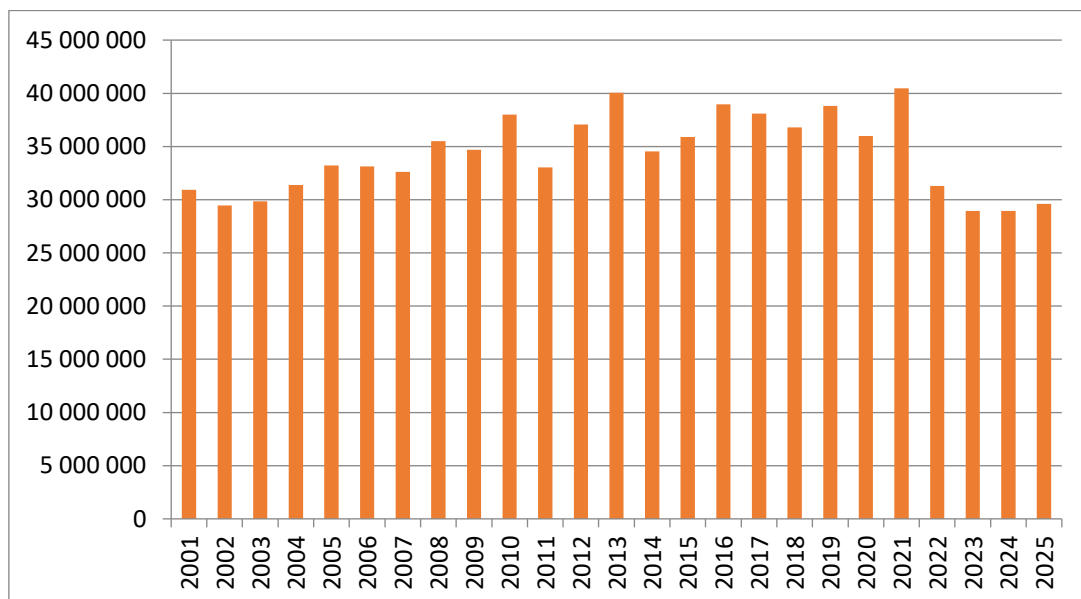
- Remplacement 57 mètres de conduite à la **Route de Tramelan** afin de permettre d'assurer l'alimentation du Nord du village depuis l'Est, renouvellement des raccordements de Soleil 31 représentant 20 mètres de conduites et 3 vannes.
- Mise en place de 57 mètres de conduite **de part et d'autre de la Suze** par forage (synergie avec les réseaux d'eau et d'électricité).
- Coordination de l'intervention d'urgence menée par Viteos SA suite au glissement de terrain créé par le chantier de construction du bâtiment **les Noyes 4**. Mise en place d'un raccordement provisoire sur le gazoduc 5 bar et le raccordement haute pression de la fromagerie Spielhofer.

Les contrôles systématiques des postes de détente ont démontré que les travaux d'entretien réalisés ces dernières années vont dans la bonne direction. Aucune fuite détectée sur le réseau ou les branchements privés en 2025.

La réalisation de l'objectif stratégique qui vise à éradiquer les conduites en fonte grise sur notre réseau a un peu progressé en 2024. Compte tenu du risque (fuite) que représente ce type de conduites, cet effort sera poursuivi ces prochaines années. Dans le même temps, des campagnes de recherches de fuites ont été menées.

Evolution des prix

L'évolution du prix d'achat du gaz naturel en 2025 est restée influencée par la spéculation et la géopolitique mondiale. Les prix sont en baisse. Les tarifs des STSI fixés en janvier 2025 étaient en baisse par rapport aux années précédentes, cette tendance va se poursuivre en 2026.



Evolution de la consommation de gaz naturel dans la zone de desserte des Services techniques de Saint-Imier.

Evolution des ventes

En 2025, les conditions météorologiques et probablement un certain « relâchement » dans l'utilisation parcimonieuse du gaz explique une augmentation des ventes qui se sont élevées à 29'604'614 kWh (+2.3%) contre 28'932'611 kWh en 2024.

Conclusions

L'évolution des prix du gaz et des revenus du domaine doit être suivie de près afin de maintenir des moyens suffisants pour assurer l'entretien du réseau. En plus du contexte international, l'impact des nouvelles règles législatives réglant la mise en œuvre de la Stratégie 2050 de la Confédération sera également une des clefs de l'avenir du gaz en tant qu'énergie de chauffage. Certains changements stratégiques seront également évalués dans un proche avenir.

Le Plan directeur Energie qui est entré en force permettra de mieux planifier l'avenir des réseaux de distribution d'énergie dans la commune et facilitera la transition vers des énergies renouvelables plus locales et moins productrices de CO₂.

DOMAINE DU CHAUFFAGE A DISTANCE

Le chauffage à distance SANTÉ a été mis en service à l'Hôpital du Jura bernois (HJB) en novembre 2021 et au bâtiment Route de Sonvilier 3 (février 2022) et fonctionne à satisfaction depuis 4 ans



L'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes.

Rappelons que ce système unique en Suisse pour alimenter un hôpital a été rendu possible par la mise en service du puits profond des Sauges par EAU-Vallon SA, en automne 2019. D'environ 19.5° C tout au long de l'année, la température de l'eau est idéale pour servir de source d'énergie renouvelable pour un CAD de basse enthalpie avec, pour conséquence positive, le refroidissement de l'eau potable distribuée.

Plus de 1'476'598 kWh produits en 2025, 1'453'538 kWh en 2024

Les 4 pompes à chaleur installées dans le local technique de l'hôpital ont couvert les besoins des bâtiments raccordés (1'331'005 kWh) en consommant 481'746 kWh d'électricité d'origine renouvelable (produit TOPAZE) et 71'496 kWh de gaz (test de l'alimentation de secours, procédure anti légionellose, entretien du CAD).

Ces résultats confirment que le coefficient de performance moyen du système est supérieur à 3 (kWh produits pour 1 kWh utilisé dans le système) ce qui est une très bonne performance.

Avant la mise en service de ce chauffage l'HJB consommait plus d'1.8 GWh de gaz par an.

Le bâtiment de la Route de Sonvilier 3 a quant à lui été maintenu hors gel grâce à 145'593 kWh produits par la pompe à chaleur installée dans ses sous-sols.

Rappelons que la gestion du nouveau système de chauffage repose sur les principes du contracting. L'investissement a été pris en charge par la commune qui en assure le fonctionnement via ses Services techniques en coordination avec les bénéficiaires. Le réseau de CAD comprend l'ensemble des installations, de l'échangeur de chaleur du réservoir des Philosophes jusqu'aux compteurs de chaleur des différents clients.

La facturation des frais de chauffage se fait en fonction des kWh thermiques consommés, dont le prix intégré est compris entre 15 et 16 ct/ kWh (tarif puissance installée et prix par kWh) suivant le coefficient de performance de l'installation. Un contrat a été signé avec chaque client.

Potentiel de développement

Au niveau financier, l'amortissement et les frais de l'investissement ainsi que les coûts de fonctionnement sont entièrement autofinancés par la vente de kWh chaleur aux clients raccordés.

Le système actuel du CAD SANTÉ a la capacité de fournir à court terme 150 kW de puissance supplémentaire pour chauffer un troisième bâtiment et l'ajout d'une PAC supplémentaire permettrait de chauffer le home « La Roseraie ».

Bien que la ressource disponible ne puisse pas chauffer la totalité de la commune il est prévu d'étendre l'usage de cette source d'énergie renouvelable pour chauffer plusieurs immeubles du centre de Saint-Imier. Le projet technique pour un réseau basse enthalpie au centre de Saint-Imier, au Nord de la Rue Agassiz a été soumis au Corps électoral au printemps 2026 et accepté. Sa mise en service devrait avoir lieu pour l'hiver 2027-2028.

ENERGIE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

En 2025, les communes de Saint-Imier, Tramelan, Val Birse et Tavannes ont finalisé leur Plan directeur énergie communal avec le soutien de JbB. Le but d'un tel document est de déterminer une vision à 15 ans qui permettra aux communes de s'approcher des objectifs de la stratégie 2050 de la Confédération.

Ce document a été validé par les Autorités cantonales compétentes et entrera en force en 2026. Un mandat d'accompagnement a été donné à SACEN SA par Saint-Imier, Tramelan et Tavannes. Suite à une mise au concours, un futur coordinateur Energie a été engagé pour coordonner les comités Energie de ces 3 communes. Rappelons que SACEN SA, dont les actionnaires sont les 10 communes propriétaires de leur réseau électrique du Jura bernois et du Jura, a plusieurs années d'expérience dans ce domaine.

La commission efficacité énergétique a poursuivi ses travaux en 2025. Les mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique se sont poursuivies en 2025 comme le montrent le tableau ci-dessous

Actions	Nombre	Soutiens unitaires	Montants versés
CECB	10	500.00	5 000.00 CHF
Electroménager	45	250.00	11 250.00 CHF
Sanitaire Solaire	0	1000.00	0.00 CHF
Pompes circulation	2	200.00	400.00 CHF
Vélos électriques	7	300.00	2 100.00 CHF
Chauffe-eau PAC	4	1000.00	4 000.00 CHF
TOTAL	64		22 750.00 CHF

Ces démarches seront poursuivies en 2026 avec une réévaluation des mesures proposées par la commission et une adaptation à l'évolution de la législation cantonale.

La cheffe du dicastère :
Josika Iles

Le chef de service :
Patrick Adatte

COMMISSION URBANISME ET MOBILITE

Composition de la commission

Président	M. Gérard Dessaulles
Vice-président	M. Vital Carnal
Secrétaire	M. Sébastien Ehl
Membres	M. Michel Bastardoz M. Ugo Boillat M. Jérôme Kernen Mme Mélissa Monbaron
Membres consultatifs (sans droit de vote)	M. Nicolas Vuilleumier (chef de service) M. Vincent Brahier (voyer-chef) M. Cédric Giauque (police adm.) M. Ismaël Maaloul (police adm.)

Collaborateurs du département

Chef de service	M. Nicolas Vuilleumier (90%)
Collaborateurs administratif	M. Joachim Carbone (40%)
Apprenti(e) employé de commerce	selon tournus semestriel (50%)
Collaborateur police des constructions	M. Ismaël Maaloul (20%)
Voyer-chef	M. Vincent Brahier (100%)
Voyer suppléant	M. Laurent Berger (100%)
Chauffeur PL	M. Nuno Gonçalo Duarte Da Coste (100%)
Chauffeur PL	M. Bernad Lehmann (100%)
Chauffeur PL	M. Alfred Mischler (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Iulian Catalin Arsenescu (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Guillaume Barbier (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Gérald Cattin (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Paulo Sergio Gonçalves Batista (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Christophe Krenger (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Aziz Pasteur (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Binak Tafilaj (40%)
Employé de voirie polyvalent	M. Yves Vuilleumier (100%)
Employé de voirie polyvalent	M. Marc Zwahlen (100%)

La commission urbanisme et mobilité se compose de sept membres. Elle est présidée par le Conseiller municipal en charge du département urbanisme et mobilité et traite notamment des questions d'aménagement du territoire, d'aménagements urbains, de permis de construire et de police des constructions. Des questions qui relèvent du domaine des travaux publics, entretien des routes, déneigement, déchets, entretien également des jardins publics, des espaces verts, du cimetière et du terrain de Châtillon

(sur mandat du service des bâtiments et installations sportives), ainsi que de la sécurité. Selon l'ordre du jour, la commission peut s'adjoindre les compétences des membres consultatifs afin d'apporter une expertise supplémentaire utile aux débats.

Le chef du service participe à toutes les séances. Il prépare, analyse et émet des propositions afin que les dossiers soient traités dans le respect des procédures et des règlements en vigueur et selon les pratiques et tendances actuelles de la profession.

La commission s'est réunie douze fois au cours de l'année 2025 pour débattre des prérogatives qui sont les siennes et présenter au Conseil municipal des propositions de traitement des affaires pour décision.

Le service urbanisme et mobilité s'acquitte des tâches relevant des domaines de l'aménagement du territoire, des aménagements urbains, du droit des constructions (permis de construire et police des constructions), de la mobilité, de l'entretien des voiries, de l'évacuation et de la valorisation des déchets et de la sécurité et la protection civile.

Les objectifs du département sont fixés chaque année sur la base des lignes directrices données par le programme de législature qui détermine les grands projets à mettre en œuvre pour la Municipalité. Le chef de département s'attache, selon les possibilités, à assouplir la rigidité des instances telles que l'OACOT, le SMH ou encore le Patrimoine bernois.

Vous trouverez donc ci-dessous une liste (non exhaustive) des principaux dossiers traités par le département.

Au surplus, le service gère les affaires courantes afin de s'acquitter des tâches de service public.

Aménagement du territoire

Réévaluation de la carte des dangers naturels

statut : en cours

Rappel :

Suite à l'étude sur la réévaluation du niveau de risque de chutes de pierres à Saint-Imier, un train de mesures a été proposé par le mandataire Impuls.

Ces mesures consistent en la construction de digues et/ou la pose de filets de protection pour un coût global estimé à CHF 895'000.-- dont CHF 850'000.-- potentiellement subventionnables afin de garantir la sécurité des personnes et des biens situés dans les zones de dangers rouge et où le niveau de risque est inacceptable.

Il s'agit d'une obligation pour la Municipalité car l'étude sur la réévaluation des dangers de chutes de pierres a conclu à une augmentation du niveau de risque qui dépasse le seuil du risque admissible. Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité est dans l'obligation de prendre des mesures. Ces travaux sont, en principe, subventionnables à hauteur de 80%.

Les projets portent sur quatre secteurs distincts A, C, D et E. Les ouvrages de protection dans le secteur C et E ont été réalisés en 2025. La réalisation de la digue dans le secteur A interviendra au printemps 2026.

Des discussions pour la variante à mettre en œuvre dans le secteur D et sur le mode de financement qui en résulte donne lieu à des discussions animées entre la Municipalité et les propriétaires concernés qui ont des positions divergentes.

Les négociations dans le secteur D doivent être relancées en 2026 pour trouver un consensus entre les parties impliquées (Municipalité, propriétaires, propriétaires fonciers, div. Forestières Jura bernois, OFOR section dangers naturels, ...).

PQ La Jardinière

statut : en cours

Rappel :

Le secteur des anciennes serres « Gonthier » est en friche depuis quelques années maintenant. Un groupe de promoteur est intéressé à y développer un projet immobilier et contribuer ainsi à une densification vers l'intérieure bienvenue.

La configuration des parcelles ainsi que la topographie du lieu rendent difficiles la concrétisation d'un projet conforme à la législation fondamentale en matière de constructions de Saint-Imier.

Il est donc nécessaire d'édicter un plan de quartier (PQ) qui permettent de déroger à cette réglementation fondamentale tout en fixant un cadre qui garantisse la production d'une portion de territoire de qualité.

Le service urbanisme et mobilité a donc travaillé en collaboration avec les promoteurs afin d'établir les bases de ce PQ et lui faire passer les différentes étapes de la procédure avant son entrée en force.

La commission urbanisme et mobilité et le Conseil municipal ont d'ores et déjà validé le concept qui a été transmis à l'OACOT comme le veut la procédure d'adoption des plans.

L'OACOT a émis un certain nombre de remarques qui ont donné lieu à des échanges "musclés" entre le bureau de Nidau et le chef de département, la Municipalité et les promoteurs du projet qui ne partagent pas la même vision des choses sur plusieurs aspects du projet notamment l'importance à accorder à l'ISOS.

La procédure est encore en cours et l'OACOT devrait être en mesure de rendre son rapport d'examen préalable en 2026.

Modification de la ZUP H (H2 et H3)

statut : en cours

Rappel :

La pratique de football est en plein essor à Saint-Imier et les installations sportives destinées à la pratique du football ne disposent plus des capacités suffisantes à accueillir les entraînements et les matchs de toutes les équipes du FC Erguël et du Team Vallon qui regroupent actuellement quelques 380 juniors environ et un nombre d'actifs importants.

Les infrastructures destinées au football à Saint-Imier se compte au nombre de deux, à savoir le terrain de La Fin-des-Fourches et le terrain de Châtillon.

Le terrain de Châtillon, sur le BF 305, est un terrain d'entraînement ou destiné à recevoir des rencontres des juniors du FC Erguël ou du Team Vallon.

Hormis des mâts d'éclairage vieillissants et d'abris pour les joueurs, le terrain ne dispose ni de vestiaires, ni de WC et ni de buvette.

Il s'agit là de conditions de la pratique de football plus que rudimentaires qui obligent les clubs de football et les parents à s'organiser pour assurer des transports entre le terrain de Châtillon et celui de La Fin-des-Fourches (ou d'autres installations lorsqu'il y a des conflits de calendrier).

La commune de Saint-Imier compte de nombreuses associations sportives et le manque d'infrastructures pour certaine pratique sportive est un fait avéré.

Tant la Municipalité que le FC Erguël ou le Team Vallon sont à la recherche d'installations sportives pérennes pouvant accueillir un certain nombre d'entraînements et de matchs ou d'événements sportifs dans des conditions idéales avec des installations dignes de ce nom dans ce premier quart du vingt-unièmes siècles.

La Municipalité, propriétaire du terrain, souhaite donc améliorer cette situation et proposer des infrastructures simples et fonctionnelles pour la pratique du sport sur le site de Châtillon.

Toutefois, les dispositions de la ZUP H, qui régissent le site du terrain de Châtillon, ne le permettent aujourd'hui pas car, telles qu'elles sont formulées, elles sont extrêmement restrictives.

Une modification de l'annexe I RAC et, conjointement, du plan d'affectation et du plan des constructions) sont donc nécessaires pour y parvenir.

Les premières étapes de la procédure ont été franchies et le dossier a été déposé courant mars 2025 auprès de l'OACOT pour examen préalable. Le retour d'examen préalable est parvenu fin 2025 à la Municipalité.

L'OACOT a formulé un certain nombre de remarques et de réserves à l'approbation auxquelles il convient de répondre. Le service urbanisme et mobilité a donc apporté les compléments et les précisions attendus et retourné le dossier à l'OACOT pour validation.

Modification de la ZUP H (H1)

statut : en cours

Rappel :

La vision de la Municipalité, des propriétaires fonciers et des partenaires concernés n'est pas encore clairement arrêtée sur le devenir de ce secteur ; il convient préalablement à une future modification de la réglementation de la ZUP H1 d'établir un cahier des charges portant sur le type d'installations et de bâtiments qui pourraient prendre place dans le secteur des Planches (en principe un complexe multisports).

Compte tenu de la sensibilité du site des Longines à proximité et des éléments naturels et paysagers (allées d'arbres, bosquets,) sur place qui contribuent à l'image du site, compte tenu également qu'une partie du BF 1001 est située en zone de dangers bleue (danger moyen) il convient, comme l'OACOT l'a déjà relevé dans son email du 27.12.2023 et dans son rapport d'examen préalable du 02.12.2025, de prendre en compte les autres intérêt en présence dans ce secteur et notamment ceux de l'ISOS, de la protection de la nature et des dangers naturels.

Ces aspects doivent donc l'objet d'études complémentaires afin de s'assurer que les aspects évoqués ci-dessous trouvent une réponse satisfaisante pour permettre la concrétisation de la modification de la ZUP H1.

Des discussions exploratoires vont être menées avec l'OACOT et le SMH notamment afin d'envisager la marche à suivre et les exigences de qualité nécessaires à la concrétisation d'une modification future de la ZUP H1 qui devrait ouvrir la porte à l'élaboration d'un projet de nouveau complexe multisports. Son emplacement hors localité s'inscrit dans une démarche de bon sens.

Modification de la ZUP X

statut : en cours

Rappel :

Le terrain de football de Fin des Fourches (env. 12'000 m²) est situé à l'est de la localité au milieu d'un tissu urbanisé dispose d'une situation optimale tant par son positionnement relatif par rapport à d'autres centralités à Saint-Imier (720 m. de la gare, 150 m. d'un arrêt de bus, 600 m. de la place du 16 Mars et 950 m. de la place du Marché) que par sa position absolue placé parallèlement aux courbes de niveaux sur l'adret de la vallée qui lui assure ainsi un apport de soleil important.

Le BF 837 est actuellement affecté à la zone d'utilité publique X (ZUP X) avec des principes de construction et d'aménagement qui n'autorisent pas la réalisation d'un projet d'habitat car non conforme à l'affectation et en total dérogation par rapport aux règles de construction.

La réalisation d'un écoquartier sur le BF 837 nécessite donc une modification de la réglementation fondamentale de Saint-Imier (plan des zones d'affectation, plan des zones de constructions, annexe I RAC) et l'élaboration d'un plan de quartier. Ceci, à terme, devrait favoriser l'accroissement de la population.

Concept quatre saisons Les Savagnières

Statut : en cours

Rappel :

Même si ce projet ne relève pas directement de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement avec le département économie et tourisme pour régler les aspects qui ont une incidence spatiale et/ou qui nécessitent une planification préalable à sa concrétisation.

La Municipalité de Saint-Imier travaille de concert avec Bugnenets-Savagnières à la mise en place d'un concept d'exploitation quatre saisons des installations de remontées mécaniques afin de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique et garantir la pérennité des activités de détente et de loisirs sur le site des Savagnières.

Une séance a déjà eu lieu avec l'OACOT (Philippe Weber) afin de poser les bases de cette réflexion et évaluer les outils d'aménagement à mettre en place afin de créer les conditions cadres qui doivent permettre de développer différentes activités à vocation touristiques dans le secteur des Savagnières (vraisemblablement à cheval sur BE et NE).

Il pourrait s'agir de piste de VTT downhill, d'acrobranche, de luge d'été, de tyrolienne, de sentiers didactiques qui visent à promouvoir le Grand Chasseral et réunir les différents acteurs du territoire autour de projets consensuels porteurs.

D'après les premières discussions avec l'OACOT, il s'agira de s'appuyer sur le plan directeur cantonal et d'ancrer ces projets dans une planification régionale (conception directrice du tourisme, CRTU, etc.) et de développer un plan de quartier qui fixera les règles de construction.

Cela prendra un peu de temps et les différents partenaires souhaitent déjà initier certains projets sur la base des dispositions réglementaires applicables aujourd'hui. Il pourrait donc être question de lancer deux premiers projets, à savoir 1) création d'un camping à proximité des hangars des ratraks et 2) création de trails VTT dans le secteur du Plan-Marmet afin d'être en mesure de proposer (rapidement) une offre cohérente de loisirs hors période hivernale aux Savagnières.

Aménagements urbains

Liaison piétons Gare – jardin public

statut : en cours

Rappel :

La construction de l'hôtel sur l'emplacement du jardin public de la rue du Vallon est terminée ainsi que les aménagements extérieurs.

En parallèle, des démarches sont en cours entre la Municipalité et CFF pour la création d'une liaison piétons entre la gare et le jardin public réaménagé (au sud de l'hôtel). Les discussions devraient aboutir dans le courant du printemps 2026 et le dépôt d'une demande de permis de construire d'ici à la fin de l'été paraît réaliste.

Valorisation des cœurs de localité

statut : en cours

Rappel :

Saint-Imier dispose de nombreux atouts à n'en pas douter mais elle doit faire face également à un certain nombre de défis :

- Le prochain déplacement de la Migros dans le quartier de la gare interpelle quant à l'évolution de la vie commerciale au centre-ville. L'ouverture de cette enseigne constitue certainement l'opportunité de redonner du dynamisme au quartier de la gare, mais elle générera potentiellement un important changement d'habitudes dans le centre de la localité, la Migros étant installée à la rue Baptiste-Savoye 62 depuis la fin des années 1980.
- Si le nombre d'habitants reste globalement stable à Saint-Imier, la Municipalité peine à attirer de nouveaux concitoyens, générant des répercussions sur l'offre de services et le maintien d'une vie économique locale dynamique. Le contexte difficile que rencontrent les commerces de la place (ventes sur internet, concurrence des grandes villes alentour) constitue un facteur accroissant.
- La place de la voiture dans l'espace public, notamment au niveau des zones de stationnement, constitue également une source de réflexion. Tout comme la qualité des cheminements piétonniers entre les différents quartiers. Tous deux contribuent à la qualité du cadre de vie et font figure d'enjeux importants.

- En plein centre, la Place du Marché suscite également des interrogations. Aujourd'hui principalement utilisée comme parking en dehors des jours de marché, elle pourrait trouver d'autres affectations, ce que suggère par ailleurs l'ISOS dans ses recommandations. La Commune souhaite associer ses habitants pour identifier les leviers d'action permettant d'adapter la gestion du stationnement.
- La place des arbres dans le centre-ville a récemment fait l'objet d'une motion demandant un effort important de verdissement. La localisation de futures plantations ne peut se faire sans concertation ni prise en compte des besoins d'utilisation de l'espace public (place en été, zone de stationnement, gestion du déneigement, îlots de chaleur urbains et besoins d'espace de fraîcheur, entretien du patrimoine arboré existant, etc.).

Pour tenter de relever ces nombreux défis, la Municipalité de Saint-Imier, en collaboration avec le parc régional Chasseral, a lancé une réflexion qui consiste à renforcer la vie économique locale et à développer les aménagements urbains de qualité via un processus participatif (sondages, séances publiques, présences au marché, etc.).

Constructions

Demandes de permis de construire

statut : tâche récurrente

Nonante-trois dossiers de demande de permis de construire ont été ouverts en 2024 (permis, petits permis, demandes préalables et annonce d'installations solaires confondus) et ont donné lieu, ou sont en voie de donner lieu, à un permis de construire.

Police des constructions

Dossiers en cours

statut : tâche récurrente

Le service d'urbanisme s'attèle à régler les cas de constructions illicites soit en rendant des décisions de rétablissement de l'état conforme soit en traitant des demandes de permis de construire *a posteriori* qui émargent alors dans la rubrique permis de construire.

Mobilité

Halte CFF La Clef

statut : en cours

Rappel :

CFF a lancé les démarches de la PAP (procédure d'approbation des plans). L'OFT a fait un certain nombre de remarques qui nécessitent de la part de CFF d'apporter des compléments d'information et de redéposer un dossier PAP.

La mise en service de la gare a donc été reportée et prévue à l'horizon 2027, selon l'issue des décisions des autorités fédérales et du résultat de l'enquête publique.

Le service urbanisme et mobilité et le Conseil municipal se sont émus des déclarations du Conseiller fédéral Röstli qui souhaite revoir la liste des projets ferroviaires soutenus par la Confédération et revoir la priorisation de la planification de ces infrastructures. Le service urbanisme et mobilité et le Conseil municipal sont donc intervenus auprès des instances cantonales et fédérales afin de faire entendre leur voix et celle de la région.

Le Conseil municipal a été heureux d'apprendre que le projet de la halte CFF La Clef n'est pas remis en question, les différentes procédures d'autorisation et de permis ayant déjà débuté.

Snowbus

statut : en cours

Rappel :

La Municipalité a reconduit le Snowbus pour la saison hivernale 2025-2026.

Le Snowbus effectue la liaison Saint-Imier Les Savagnières pendant la période d'ouverture des téléskis (le mercredi, le samedi et le dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires de Noël et semaine blanche pour autant que les téléskis fonctionnent).

Le modèle – sur appel - mis en place entre la Municipalité et les Chemins de fer du Jura depuis la saison 2024-2025 où seules les prestations effectivement utilisées sont facturées à la Municipalité laisse ainsi entrevoir un potentiel d'économies sans péjorer les prestations puisque le bus ne fait la liaison que lorsque les téléskis sont en service.

Liaison par bus entre Saint-Imier, Val-de-Ruz et Neuchâtel

Statut : en cours

Rappel :

Un mandat d'étude a été lancé suite à une demande politique des deux communes (Saint-Imier et Val-de-Ruz) de créer une liaison directe par bus entre elles. La démarche est soutenue par les deux cantons qui y voient une opportunité d'améliorer les connexions entre les deux cantons.

La démarche revêt un fort intérêt et recèle un fort potentiel au vu du fort trafic entre le Val-de-Ruz et Saint-Imier, de la zone urbanisée des Savagnières (qui dispose d'un transport scolaire dédié), ainsi que de la desserte hivernale et estivale de Chasseral.

Le but de l'étude en cours est d'élaborer, de chiffrer et d'évaluer différentes variantes en vue de proposer aux partenaires (communes, cantons, partenaires externes, une solution pour une phase d'essai de trois ans.

La répartition des coûts entre les différentes entités devra être discutée et les montants ad hoc inscrits au budget.

Une mise en service de la liaison pour une période d'essai n'est pas prévue avant le changement d'horaire 2029.

Travaux publics et voirie

Entretien des routes et trottoirs

statut : tâche récurrente

Le service planifie, dans la limite des montants qu'il a à sa disposition au budget de fonctionnement, les réparations de routes, trottoirs et escaliers rendues nécessaires en raison des dégradations dues à la vétusté ou aux dégradations survenues au cours de l'hiver.

En 2025, il a notamment entrepris des travaux ou confié des mandants qui ont permis des améliorations dans les secteurs suivants :

Rue de la Carrière : remise en place des pavés (terminé)

Sur le Pont : récupération des eaux de pluie, réalisation d'une tranchée drainante et pose de revêtement (travaux en 2026)

Rue des Fontenayes : prolongement du trottoir devant les bâtiments Fontenayes 18 à 22 (travaux en 2026)

Rue du Puits : réfection d'un dépotoir (terminé)

Rue du Pont : mandat d'étude amélioration de l'accès piétons à la piscine (en cours)

Le Creux-Joly : réfection d'un bovi-stop (terminé)

Le Creux-Joly : comblement de nids-de-poule et pelades (terminé)

Rue du Vallon : réfection des escaliers (travaux en 2026)

Rue Baptiste-Savoie : réfection des escaliers (travaux en 2026)

Ancienne route de Villeret : réfection escaliers chemin piétonnier (travaux en 2026)

Divers endroits en localité : sablage des secteurs pavés (travaux en 2026)

Divers endroits en et hors localité : gravillonnage, pontage des fissures, comblements de nids-de-poule (terminé)

Entretien des chemins agricoles

statut : tâche récurrente

Le service planifie, dans la limite du crédit cadre qu'il a à sa disposition, les réparations des routes hors localité rendues nécessaires en raison des dégradations dues à la vétusté ou aux dégradations survenues au cours de l'hiver.

En 2025, il a notamment entrepris des travaux ou confié des mandats qui ont permis des améliorations dans les secteurs suivants :

La Perrotte : réfection coffre + enrobé (mandat confié en 2025, travaux en 2026)

Service hivernal

statut : tâche récurrente

Le personnel de la voirie assure l'entretien hivernal des routes et trottoirs sur le territoire communal en assurant un service de piquet entre le 04 novembre 2025 et le 21 avril 2026.

Il n'est pas rare, même en l'absence de fortes précipitations neigeuses, que les équipes de piquet doivent sortir dès 04h00 du matin pour assurer la viabilité du réseau des routes et trottoirs en procédant au salage ou au déneigement.

Manifestation

statut : tâche récurrente

Le personnel de la voirie contribue dans une large mesure à l'organisation et à la tenue de manifestation (propres à la Municipalité ou proposées par des tiers) à Saint-Imier en prêtant mains fortes pour la mise en place ou la reddition du matériel, les nettoyages ensuite, notamment.

En 2025, les Travaux publics ont participé, en autres, à la foire de printemps, la foire d'automne, l'Imériale, ainsi que différentes manifestations sportives (triathlon, critérium cycliste, etc.).

Ramassage des ordures ménagères

statut : tâche récurrente

1101 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées au cours de l'année 2025 pendant les tournées du lundi et du mardi et incinérées à l'usine d'incinération de Vadec à La Chaux-de-Fonds.

Déchets verts

statut : tâche récurrente

441.50 tonnes de déchets verts ont été ramassées par le service de la voirie et éliminées à la station de compostage des Bulles à La Chaux-de-Fonds.

Déchetterie

statut : tâche récurrente

De nombreuses matières sont récupérées à la déchetterie des Noyes et valorisées via des filières adaptées. Ainsi par exemple, en 2025, les quantités suivantes ont été récupérées :

Encombrants : 541 tonnes récupérées

Verre : 195 tonnes récupérées

Alu/fer blanc : 11.5 tonnes récupérées

Papier : 110 tonnes récupérées

Carton : 147 tonnes récupérées

Projet de nouvelle déchetterie

Statut : en cours

Rappel :

Après l'acceptation courant 2024 (sauf Renan) par les communes partenaires du projet de nouvelle déchetterie, Vadec a travaillé à finaliser les documents en vue du dépôt d'une demande de permis de construire.

Le service urbanisme et mobilité a été associé à ces réflexions et a contribué à apporter des inputs en vue de produire un projet qui soit en mesure d'offrir aux citoyens des communes concernées une prestation de qualité.

Le permis est maintenant déposé et en cours d'analyse auprès de la Préfecture qui mène la procédure en tant qu'autorité directrice (la Municipalité étant partie prenante au projet). Il est difficile d'envisager une échéance d'ici à l'octroi du permis de construire compte tenu des nombreuses incertitudes (charge de travail de la Préfecture, complexité du dossier, oppositions potentielles, etc.).

Révision du règlement sur les déchets

Statut : en cours

La mise en service de la nouvelle déchetterie, l'harmonisation de la taxe déchets pour les entreprises ainsi que différentes collaborations validées par le Conseil municipal (sac taxé unique pour le Vallon de Saint-Imier, notamment) nécessitent une mise à jour du règlement sur les déchets et de son ordonnance d'application.

Le service urbanisme et mobilité évalue, en étroite collaboration avec l'administration des finances, les répercussions de ces modifications afin d'anticiper et de lisser pour la Municipalité et pour les entreprises les implications et tendre vers une opération neutre.

Interventions d'urgence

Les équipes des travaux publics sont régulièrement amenées à effectuer des missions d'urgence liées à des incidents intervenus sur des canalisations (fuites d'eau ou de gaz notamment) et à parer au plus urgent en procédant à l'évacuation des gravats en mettant à disposition un chauffeur et un camion multilift afin de seconder leurs collègues des services techniques.

Prestations pour tiers

En fonction des disponibilités qui sont les siennes, les équipes des travaux publics et voirie assument également des prestations pour tiers (marquage routier à Sonvilier, à Villeret ainsi qu'à Renan, appui lors de manifestations diverses, etc.).

Sécurité et protection civile

Points de rencontre urgence (PRU)

Statut : en cours

Rappel :

En cas d'événement exceptionnel et d'interruption des canaux ordinaires de communication entre les autorités, les forces d'intervention et la population, la mise sur pied d'un PRU est nécessaire afin de garantir un niveau minimum de coordination et d'approvisionnement.

En cas d'indisponibilité d'infrastructures critiques, comme cela pourrait être le cas après des pannes d'électricité à grande échelle, les PRU pourraient être utilisés, dans les communes, pour répondre aux besoins de la population locale et servir de stations téléphoniques de secours.

Un PRU complète le dispositif de poste d'alarme à la population et doit être mis en fonction dans les deux heures après l'annonce de l'événement.

Les PRU seront situés dans les locaux publics (écoles, salles de gymnastique, salles polyvalentes). En cas d'événement extraordinaire, une oriflamme arborant un logo spécifique signalera l'emplacement des PRU en service et des indicateurs de direction seront installés sur un périmètre élargi. Les PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours.

Après discussions, l'emplacement le plus adéquat semble l'espace Beau-Site qu'il doit être possible de réquisitionner en cas d'événement exceptionnel et dispose de tout l'agencement pour assurer le fonctionnement d'un groupe de personnes dans un même lieu sur une période plus ou moins longue.

Le PRU de Saint-Imier est en voie de concrétisation et devrait être opérationnel en 2026.

Contrôles périodiques des abris (CPA)

Statut : en cours

Rappel :

Le site du canton de Berne précise qu'en cas d'événement, la population est alertée par des sirènes et reçoit pour consigne, à la radio ou à la télévision, de se rendre dans l'abri le plus proche ». Le cas échéant, les abris doivent être opérationnels. Le CPA assure qu'ils le soient.

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA et contrôle les abris tous les dix ans au moins.

L'inventaire des places protégées a eu lieu en 2023 - 2024. Les propriétaires ont été notifié en 2024 d'une décision afin de supprimer les défauts constatés. Ils disposeront à cet effet de dix ans en principe.

Pendant ce laps de temps, le service devra assurer la gestion et la coordination avec l'office de la sécurité civile des demandes de subventionnement des travaux.

Domaine public

Utilisation du domaine public

statut : tâche récurrente

Même si ce domaine d'activité ne relève pas de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement à la gestion et au traitement des demande d'utilisation du domaine public.

Divers

Révision du règlement sur les taxes et émoluments

Statut : en cours

Promotion économique

statut : tâche récurrente

Même si ce domaine d'activité ne relève pas directement de ses prérogatives, le service urbanisme et mobilité collabore étroitement avec le département économie et tourisme pour régler les aspects de ces projets qui ont une incidence spatiale et/ou qui nécessitent un permis de construire (monitoring du PDE La Clef, contact avec les entreprises, modalité de vente de terrain, contacts avec le géomètre et le notaire, etc.).

Motions et interpellations

CV 11 décembre 2025 / interpellation ARC « Tags sur les murs »

Statut : clôturée (réponse au CV du 19 mars 2026)

CV 24 octobre 2024 / interpellation ARC « Passage entre la gare et le nouvel hôtel »

Statut : clôturée (réponse au CV du 19 mars 2026)

A la date de rédaction du présent rapport de gestion, aucune motion ou interpellation relevant du domaine UM n'est encore pendante.

Conclusion

Nous espérons ainsi vous avoir donné une vision générale fidèle des principales activités de département et vous assurons de notre volonté de continuer à œuvrer pour le bien-être et le développement de Saint-Imier et de ses habitant-e-s.

Le chef du dicastère :
Gérard Dessaulles

Le chef de service :
Nicolas Vuilleumier

COMMISSION DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

La commission des bâtiments et infrastructures sportives se compose de sept membres. Elle est présidée par M. Olivier Zimmermann, Conseiller municipal en charge du département et traite notamment de la gestion et de l'entretien des immeubles du patrimoine administratif et financier de la Municipalité de Saint-Imier.

Composition de la commission

Président	M. Olivier Zimmermann
Vice-président	M. Grégor Doutaz
Secrétaire	Mme Chiara Voisin
Membres	M. Claude Voisin M. Yann Doutaz M. Théo Brand, jusqu'au 31 janvier 2025 selon mail de la même date M. Christian Hostettler, nommé au Conseil de ville du 15 mai 2025 M. Eric Achermann
Cheffe de service	Mme Jessica Lanz

Collaborateurs

Chef conciergerie et technique	M. John Nappiot
Collaborateur administratif, services conjoints urbanisme et bâtiments à 80%	M. Joachim Carbone

Piscine, patinoire

à 50%	M. Mathieu Hänni
à 100%	M. Fabien Bastidas
à 100%	M. Pascal Vuilleumier
à 100%	M. Loïc St-Martin

Complexe des halles de gymnastique

à 100%	M. John Nappiot
à 80%	Mme Casandra Périllard

Salle de spectacles et administration communale

à 50%	M. Axl van der Becken
à 50%	M. Liam Peter

Ecole secondaire

à 100%	M. Ewald Hohermuth
--------	--------------------

Ecole primaire Agassiz 16

à 100%	M. Kevin Piffaretti
--------	---------------------

Ecole primaire Agassiz 14

à 40%

M. Liam Peter

Ecole à journée continue

à 70%

M. Gerolamo Pepe

CCL – Musée – Bibliothèque

à 50%

M. Julien Roch

La commission des bâtiments et infrastructures sportives s'est réunie à 6 reprises durant l'année. Le service a principalement poursuivi les différents projets en cours. Une fois la faisabilité et les coûts définitifs établis, les éventuelles requêtes de crédit seront sollicitées auprès des organes politiques compétents ou alors sont en attente d'un budget et des possibilités financières y relatives. Toutefois, s'agissant d'une période et d'une année particulière, sans budget avant fin mai 2025, de nombreux projets ne se sont pas concrétisés et ont alors pris un retard certain, voir sont mis en attente d'une meilleure situation financière. Il est important de préciser que le service des bâtiments et infrastructures sportives gère deux types de tâches, les tâches obligatoires au fonctionnement de la Municipalité et les tâches non-obligatoires qui sont alors une plus-value apportée à la Municipalité.

La commission des bâtiments et infrastructures sportives s'est principalement occupée des dossiers suivants en sus de l'entretien courant des différents bâtiments et infrastructures sportives :

Le 27 janvier 2025	Piscine plein air – gérance de la buvette Hangar des pompiers – vente du bâtiment Jacques-David 4-6-8 – vente des bâtiments
Le 07 avril 2025	Halle de gymnastique – stationnement Piscine plein air – directive d'utilisation Budget des investissements 2026 et ss Attribution exceptionnelle au FS du patrimoine administratif Tour de Romandie – places de stationnement
Le 12 mai 2025	Bassin de natation – mise en œuvre et choix de la variante de rénovation Ecole primaire – Agassiz 14 – mise aux normes AEAI 5 ^e étage Terrain synthétique – pérennisation de l'euro féminin Jacques-David 4-6-8 – vente – utilisation du bénéfice (choix de projets) Ressources humaines – information Erguël Sports SA – augmentation de la contribution annuelle
Le 30 juin 2025	Budget de fonctionnement 2026 Financement spéciaux 2026 et ss

Ecole secondaire – assainissement – étude géologique
Piscine plein air – information sur la fréquentation

Le 25 août 2025	Ebauche du plan d'entretien des bâtiments du patrimoine administratif Ecole secondaire – assainissement – information suivi
Le 15 décembre 2025	Ecole secondaire – présentation des différentes études de faisabilité et des variantes y relatives Plan énergétique de la Municipalité de Saint-Imier – présentation et information Terrain synthétique – projet Châtillon Cimetière – désaffectation et aménagement urbains et paysager Clef 37 – travaux divers dans l'immeuble

Service des bâtiments et infrastructures sportives

Le service des bâtiments et infrastructures sportives met toujours un accent prioritaire à l'engagement des chantiers et assainissements. En lien avec les problèmes budgétaires, les dossiers d'assainissement sont, pour la plupart mis en attente. Seul le dossier de l'école secondaire suit son cours, notamment les études de faisabilité qui sont alors présentées fin d'année 2025 en commission. Pour certains autres projets, dont notamment la mise aux normes du bâtiment des travaux publics, le projet est revu au minima et les deux variantes seront soumises politiquement et en temps opportun.

En lien avec les ressources humaines et la gestion des différents sites, il est toujours difficile avec le personnel actuellement en place de réaliser les différentes tâches qui incombent et en sus, en cas d'absence, aucun remplacement n'est possible à l'interne et génère alors des heures supplémentaires importantes. En outre, le service des bâtiments et infrastructures sportives a requis des compensations notamment en lien avec la législation en vigueur, compensation qu'actuellement les collaborateurs ne bénéficient toujours pas. Le dossier d'amélioration des conditions de travail et d'attractivité est toujours en main de la commission non permanente RH et évolue pour arriver à une nouvelle réglementation courant 2026.

Récapitulatif des différents bâtiments communaux

Immeuble du patrimoine financier

J.-David 4, 6, 8

Finalisation du projet de vente pour les autorités exécutives et législatives compétentes.
Vente des bâtiments avec entrée en jouissance au 1^{er} octobre 2025 pour un montant de CHF 1'855'000.00

Clef 37

Travaux d'entretien courant

Cube de la Gare

Estimation des coûts et demande d'offre architecturale pour remise en état et discussion pour une nouvelle affectation.

Sonvilier 3 – Ancien CEFF

Différentes affectations sont en cours d'étude

Bâtiments scolaires et infrastructures sportives***Ecole primaire******Agassiz 14***

Mise aux normes AEAI du 5^e étage en cours (réalisation en 2026 durant la période de vacances estivales) sachant que les travaux prévus initialement n'ont pas été réalisés dans leur intégralité en lien avec les réformes dans le secteur de l'OMO.

Agassiz 16

Entretien courant

Ecole secondaire

Entretien courant du bâtiment et étude en cours pour l'assainissement du terrain et du bâtiment

Remplacement des luminaires par étape selon budget à disposition avec un passage au LED

Halles de gymnastique

Entretien courant et remplacement de tous les luminaires en LED

Bassin de natation

Infrastructure fermée sur décision des autorités en lien avec la situation financière

Piscine

Travaux de finition et amélioration simple

Terrain de football – Châtillon

Entretien courant et étude d'un projet d'assainissement avec plusieurs variantes, dossier validé par le Conseil de ville du mois d'octobre 2025

Musée, CCL

Entretien courant du site

Autres bâtiments communaux***Cimetière***

Entretien courant et début d'une étude d'aménagement paysager et urbain avec publication d'une désaffectation

Hangar des pompiers

Entretien courant et vente du bâtiment

Dépôt des travaux publics

Entretien courant du bâtiment et étude architecturale pour l'assainissement et la rénovation finalisée avec mise en attente du dossier en lien avec la situation financière de la Municipalité. Une nouvelle variante minimaliste est en cours d'étude.

Salle de spectacles

Entretien courant

Bâtiment administratif

Entretien courant et étude de rénovation pour la mise aux normes du bâtiment notamment en lien avec la gestion des menaces du personnel administratif.

Toilettes publiques

Entretien courant et fermeture des WC de la Gare et de la place du 16 Mars

Place de jeux

Entretien courant

Ascenseurs de la gare

Entretien courant

Abattoirs

Néant

Espace Beau Site

Entretien courant

Utilisation des locaux publics**Halle de gymnastique**

L'utilisation du complexe des halles est importante comme chaque année et le plan d'occupation donne satisfaction à tous les utilisateurs, bien que certains groupements aient dû se rendre dans d'autres communes pour laisser place aux occupations scolaires qui sont très importantes.

Utilisation hebdomadaire du complexe :

Ecoles enfantines, primaires et secondaires	116 périodes
Sociétés locales	74 périodes

Piscine

La piscine plein air a été exploitée durant 4 mois comme d'accoutumée. La fréquentation du site bat tous les records au mois de juin tandis que les mois suivants (juillet – août – septembre), la fréquentation est comparable voir plus basse que d'accoutumée, nouvelle entrée en vigueur des directives.

Salle de spectacle

La salle de spectacle et la salle du Conseil de ville ont été utilisées à 54 reprises.

Espace Beau-Site

L'espace Beau Site a été loué à 32 reprises.

Conclusion

Le Service des bâtiments et infrastructures sportives poursuit sa politique d'assainissement afin de rattraper le retard consenti sur les différents bâtiments propriété de la Ville, toutefois, en lien avec les difficultés financière et la conjoncture y relative, il est alors difficile de pouvoir atteindre les critères voulus. L'absence de budget le 1^{er} semestre 2025 n'a pas permis de traiter les dossiers comme voulu initialement et certains projets, d'entente avec l'exécutif communal ont été mis en standby en priorisant alors les assainissements obligatoires. Si ce semestre a également été porté sur l'étude Compas et les calculs d'économie à faire dans chacun des services, il a très vite été constaté que pour le Service des bâtiments et infrastructures sportives les économies possibles sont principalement liées aux tâches non obligatoires du service péjorant alors les prestations aux citoyens, relevant principalement pour la suite du domaine politique. Pour les immeubles du patrimoine financier, plusieurs affectations et/ou vente sont actuellement en étude, projets qui devraient à termes se concrétiser d'ici courant 2026.

Si la nouvelle structure de gestion RH au sein du service est adéquate et apporte une réelle plus-value dans l'organisation journalière et hebdomadaire du service, il est important de préciser encore une fois que la recherche de collaborateurs techniques / concierges est toujours aussi difficile et l'attractivité de l'emploi à la ville de Saint-Imier n'est plus en adéquation avec la conjoncture actuelle. Il est alors impératif de modifier et d'améliorer la réglementation y relative.

Les enjeux futurs sont importants et nécessiteront alors des réflexions conséquentes pour l'avenir du patrimoine administratif de la Municipalité avec une stratégie financière fiable à long terme eu égard à aux liquidités et aux possibilités d'investissements.

Le Chef du dicastère :

Olivier Zimmermann

La Cheffe de service :

Jessica Lanz

COMMISSION ECONOMIE ET TOURISME

Composition de la commission

Présidente	Mme Gisèle Tharin (PLR)
Vice-président	M. Laurent Egloff (ARC)
Secrétaire	M. Théo Brand (PS)
Membres	Mme Martine Bourquin (ARC) jusqu'au 02.03.2025 Mme Morgane Egloff (ARC) dès le 20.03.2025 M. Patrick Grobéty (PLR) M. Jean-Claude Dougoud (PLR) M. Sylvain Ndonfack (PS)
Cheffe de service	Mme Annick Chatelain

La commission s'est réunie à 5 reprises en 2025.

Demandes de prêt économique

Les membres de la Commission économie et tourisme ont préavisé favorablement plusieurs demandes de prêt économique, à savoir :

- pour la reprise d'une entreprise ainsi que pour l'acquisition du bâtiment industriel
- pour l'installation d'un système d'enneigement technique
- pour le développement d'un commerce.

Evolution des projets

Snowbus

Les membres de la Commission économie et tourisme ont préavisé favorablement le maintien de cette prestation. Pour rappel, le snowbus, qui assure la liaison hivernale par bus Saint-Imier – Les Savagnières, fonctionne sur appel, lorsque les téléskis fonctionnent, le mercredi après-midi et le week-end. Un nouveau point sera fait l'année prochaine.

Avenir Savagnières-Bugnenets

Une association a été créée, dans le but de mettre en place un concept d'exploitation quatre saisons des installations de remontées mécaniques, afin de s'adapter aux conséquences du réchauffement climatique, et garantir ainsi la pérennité des activités de détente et de loisirs sur le site des Savagnières. Les membres fondateurs de l'association sont le Parc régional Chasseral, la société des Bugnenets-Savagnières et les communes de Val-de-Ruz et de Saint-Imier. L'association travaille sur différents projets d'activités à vocation touristique dans le secteur des Savagnières, dont la création d'un bike Park dans le secteur du Plan-Marmet et d'un secteur dédié au caravanning.

Ligne CFF

Suite à la soirée des 150 ans de l'arrivée du premier train à la gare de Saint-Imier, organisée en novembre 2024, les liens avec les CFF se sont renforcés. La commune est devenue Partner Management. Des contacts constructifs ont lieu régulièrement en vue de l'amélioration des différents services des CFF.

Révision du Règlement sur la perception d'une taxe de séjour

Une des mesures retenues dans le cadre de l'audit mené par Compas Management Services prévoit d'augmenter la taxe de séjour relative aux résidences secondaires. La Commission économie et tourisme s'est attelée à la révision du règlement sur la perception d'une taxe de séjour, qui devra ensuite être approuvée par le Conseil de ville.

Promotion de la commune de Saint-Imier

Visite des entreprises industrielles

Le Département économie et tourisme a effectué la visite des entreprises industrielles de Saint-Imier. L'objectif principal de ces visites était de renforcer les contacts entre la commune et les entreprises, en favorisant des échanges directs et personnalisés. Ces moments de discussion ont permis d'aborder les réalités du terrain et les besoins des entreprises en termes de soutien communal.

Festival

Comme lors de sa première édition, la Commission économie et tourisme a décidé de soutenir le Festival, qui s'est tenu les 4 et 5 juillet sur la Place du Marché. Cet événement musical, organisé par des jeunes de Saint-Imier et de la région, a pour but de promouvoir de jeunes talents émergents et de dynamiser le centre-ville.

Illuminations de Noël

Tout comme l'année dernière, et toujours dans le but de rendre la Place du Marché vivante, la Commission économie et tourisme a organisé un événement le 28 novembre pour lancer les illuminations du sapin et celles des lumières de Noël de la rue principale. La présence de Saint-Nicolas a été très appréciée. Du vin et du thé chauds ont été offerts aux personnes présentes.

Conclusion

L'année 2025 a été marquée par l'absence de budget durant les premiers mois de l'année. La Commission économie et tourisme a décidé par conséquent de suspendre plusieurs projets, comme par exemple l'organisation des Imériennes qu'elle a décidé avec regrets de ne pas reconduire. Le concept est à disposition des commerçants ou sociétés locales qui désireraient continuer à animer ponctuellement la Rue du Temple.

Malgré le contexte économique difficile, les membres de la Commission économie se sont engagés activement pour continuer de rendre la ville de Saint-Imier attractive pour ses habitants. Toute notre reconnaissance et remerciements s'adressent à eux, pour leur engagement dans le traitement des dossiers.

La cheffe du dicastère :

Gisèle Tharin

La cheffe de service :

Annick Chatelain

COMMISSION CULTURELLE

Composition de la commission

Président	M.	Samuel da Silva,	PLR
Vice-présidente	Mme	Morgane Bussian,	ARC
Secrétaire	Mme	Mélanie Lambert,	PS
Membres	Mme	Cécile Calame,	PLR
	Mme	Martine Bourquin,	ARC
	M.	Sylvain Ndonfack,	PS
	M.	Johan Wermeille,	PLR
Responsable de la Bibliothèque régionale	Mme	Anick Vuille	
Collaboratrices	Mme	Véronique Blanchard, bibliothécaire	
	Mme	Estelle Droux-Blaser, bibliothécaire	
	Mme	Justine Laurenceau, collaboratrice administrative (dès mars 2025)	
Conservatrice du Musée	Mme	Coraline Gajo	
Collaborateurs	M.	Loïc Chollet, conservateur-adjoint	
	Mme	Stéphanie Oprea, responsable d'accueil et de la surveillance	
	Mme	Anaïs Gajo, auxiliaire d'accueil et de surveillance	
	M.	Loïc Beck, conservateur remplaçant de Mme Gajo, novembre 2025 à mars 2026	

Activités et événements marquants

En 2025, la Commission culturelle a poursuivi son travail de soutien et de développement de la vie culturelle imérienne, dans un contexte marqué par des défis financiers importants pour les collectivités publiques. Malgré ces contraintes, les institutions culturelles locales ont poursuivi leurs activités avec dynamisme et engagement.

La Commission s'est réunie 5 reprises durant l'année afin d'assurer le suivi des institutions culturelles, de traiter les demandes de soutien et de réfléchir aux orientations de la politique culturelle communale.

Soutien aux projets culturels

Comme les années précédentes, la Commission culturelle a examiné différentes demandes de subventions provenant d'acteurs culturels locaux ou régionaux. Ces soutiens ont été attribués sur la base de critères clairs : lien avec la commune, participation d'artistes locaux, présentation du projet à Saint-Imier et apport culturel pour la population.

Plusieurs initiatives ont ainsi pu bénéficier d'un soutien communal. (cf. tableau page suivante)

Parmi celles-ci, il convient notamment de relever le soutien accordé à la **création d'un film**, à hauteur de **CHF 1'000.00**, permettant de soutenir une démarche artistique originale, par deux imériennes, liée au territoire et contribuant à la visibilité culturelle de la commune.

Le budget annuel de CHF 12'000.00 a été alloué à divers bénéficiaires pour l'année 2025 ; le tableau ci-dessous récapitule les différents soutiens octroyés :

Bénéficiaires	Manifestations ou projets
Compagnie du Chalet, par Alain Jacot	Nouvelle création pour une pièce de théâtre, avec représentation à Saint-Imier
Marie Krüttli	création d'un album
Lana Oppliger	événement culturel dans le cadre d'un travail TIB en maturité professionnelle
SJE pour un livre	Livre sur la région du Jura et Grand Chasseral, "Ce qu'on voit d'ici"
SJE pour un livre	Corporalité et sorcellerie : le rôle du corps dans les procès du XVII siècle
SJE pour un livre	Ouvrage de 100 œuvres, dont 3 de ou ont un lien avec Saint-Imier
Festival du Jura	28e édition "Mosaïques"
Association Pro Junior Arc jurassien	« box immersive » container aménagé avec des miroirs, des écrans présentant des créations visuelles, ainsi qu'une installation sonore, afin d'offrir une expérience sensorielle complète et immersive aux visiteurs
Evidanse 25-26	Soutien pour la saison 25-26
L'école à la ferme	Proposer aux élèves de Suisse romande de vivre une expérience directe dans le monde de l'agriculture et ses connexions avec la nature
Flutzeug prod	un concert-repas à Saint-Imier
Œuvre Suisse des Lectures (OSL)	permettre la distribution d'un ouvrage de qualité à chaque élève scolarisé sur le territoire communal en 2025
Frisque Équipe	Tournée 2025 groupe musical
1001 Notes	concert le 14 juin 2025 à Saint-Imier
4e édition du Cabariél Show	Soutenir la nouvelle création unique sous le thème du Cirque
Serpent Journey	concert organisé à la Collégiale de Saint-Imier
Compagnie Akro	Spectacle Papa(?) représentations prévues à Noël Solidaire 2025 et au CCL en juin 2026
Né pour lire	Soutien libre
Corodis	Participation annuelle
1001 Notes	Spectacle 2025 "Des Racines aux Étoiles"
Frédéric Palladino	Exposition photographique "Culture(s) de Vie" au CCL
Le Moment Baroque	concert 12.06.26 au CCL
Groupe 60 miles	création d'un album
Jade Hinterholz & Loriane Paratte	financement aux projections d'un film créé par deux étudiantes de Saint-Imier dans le cadre de la Maturité professionnelle

Réflexions stratégiques sur la politique culturelle

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs réflexions de fond concernant l'avenir de la politique culturelle régionale.

La Commission a notamment pris part aux discussions relatives à la révision du **Concept culturel du Conseil du Jura bernois pour la période 2026-2030**, document stratégique visant à renforcer l'offre culturelle régionale, soutenir la médiation culturelle et valoriser le patrimoine du Jura bernois.

Ces discussions ont permis de mettre en évidence plusieurs enjeux majeurs :

- la nécessité de préserver un tissu culturel dynamique malgré des ressources financières limitées
- le rôle essentiel des communes dans le soutien aux projets culturels (principe de subsidiarité)
- l'importance de la médiation culturelle et de l'accès à la culture pour tous les publics
- la valorisation du patrimoine régional et la mise en réseau des acteurs culturels.

Musée de Saint-Imier

Le musée a poursuivi son travail de valorisation du patrimoine local et régional, notamment à travers ses expositions, ses activités de médiation culturelle et ses collaborations avec d'autres institutions.

Les ateliers pédagogiques et les actions de médiation destinées aux écoles continuent de rencontrer un intérêt croissant auprès du jeune public, confirmant la pertinence de ces initiatives dans la transmission de l'histoire et du patrimoine local.

L'année a également été marquée par la préparation du congé maternité de la conservatrice et l'organisation de son remplacement temporaire afin d'assurer la continuité des activités du musée. Je saisis cette occasion pour féliciter Mme Gajo qui a donné naissance à son deuxième enfant : une petite Lyna !

Bibliothèque régionale

La bibliothèque a poursuivi ses nombreuses activités culturelles et pédagogiques destinées au public. Elle continue de rencontrer un succès important auprès de la population, avec une fréquentation élevée et une offre culturelle diversifiée.

L'année 2025 a également été marquée par différents projets d'amélioration des infrastructures, notamment des réflexions autour du réaménagement (3^e étage) de l'accueil et des espaces de la bibliothèque afin d'améliorer les conditions de travail du personnel et l'accueil du public.

Contexte financier et perspectives

Les discussions autour des **contrats de prestations LEAC pour la période 2028-2031** ont occupé une place importante dans les travaux de la Commission. Ces contrats constituent un élément central du financement des institutions culturelles locales.

Dans un contexte budgétaire contraint, le Conseil municipal a finalement décidé de ne pas entrer en matière sur une augmentation des montants alloués aux institutions culturelles. Cette décision signifie que les budgets resteront stables jusqu'à la prochaine période contractuelle, malgré l'augmentation générale des coûts.

La Commission culturelle a exprimé ses préoccupations quant aux conséquences possibles de cette situation pour le développement futur des institutions culturelles, tout en saluant le fait que les montants existants n'aient pas été réduits.

Conclusion

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du travail engagé ces dernières années pour soutenir et valoriser la vie culturelle imérienne. Malgré un contexte financier exigeant, les institutions culturelles et les acteurs locaux ont démontré une remarquable capacité d'engagement et d'innovation.

Grâce à l'implication des institutions, des artistes, des bénévoles et des membres de la Commission, la vie culturelle de Saint-Imier demeure dynamique et accessible à toutes et tous.

La Commission culturelle continuera de s'engager activement afin de préserver ce dynamisme et de soutenir les initiatives qui contribuent au rayonnement culturel de la commune.



Petit souvenir des Fenêtres de l'Avent imériennes 2025, le 15 décembre. La Commission culturelle remercie le corps enseignant, ainsi que les enfants pour ce merveilleux moment hautement rassembleur et féérique !

Le chef du dicastère :
Samuel da Silva

BIBLIOTHEQUE REGIONALE DE SAINT-IMIER

Composition de l'équipe

Responsable 50%	Mme Anick Vuille
Bibliothécaire 40%	Mme Véronique Blanchard Pérez
Bibliothécaire jeunesse 20%	Mme Estelle Droux Blaser
Adjointe administrative 20%	Mme Justine Menoux Laurenceau
Stagiaire 80% placée par l'AI	Mme Ilana Vuilleumier

Programmation de médiation culturelle 2025

- **Club de lecture** les premiers **mardis** du mois de **17h à 18h**

Les dates en 2025 : 01.04, 06.05, 03.06, 01.07, 02.09, 07.10, 04.11, 02.12

Fréquentation : 5 enfants 8x

Estelle, notre extraordinaire collègue spécialisée dans la littérature enfantine étant donné qu'elle travaille à la Bibliothèque des Jeunes de La Chaux-de-Fonds depuis plus de vingt ans, propose à vos enfants un merveilleux moment de jeu et de réflexion autour des livres... Bricolages, décorations des espaces d'accueils, jeux, lecture, histoires à haute voix, etc.



- **Né pour lire** les premiers **vendredis** du mois de **9h45 à 11h**

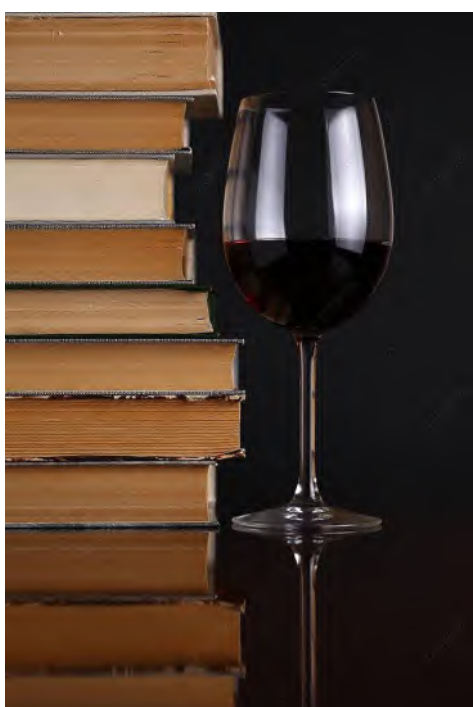
Les dates en 2025 : 07.02, 07.03, 04.04, 02.05, 04.07, 07.11, 05.12 (juin, septembre et octobre annulé faute de participants)

Fréquentation : 53 personnes sur l'ensemble de l'année

Véronique continue à enchanter vos tout-petits (0-5 ans) en leur racontant des histoires adaptées et les initiant à la découverte de kamishibai, le tout en musique... Promotion de la lecture dès la naissance en collaboration avec l'association « Né pour lire ».



- **ApérObibliO** les premiers **vendredis** du mois de **17h à 19h**



Les dates en 2025 : 06.02, 07.03, 04.04, 02.05, 06.06, 04.07, 05.09, 03.10, 07.11, 05.12

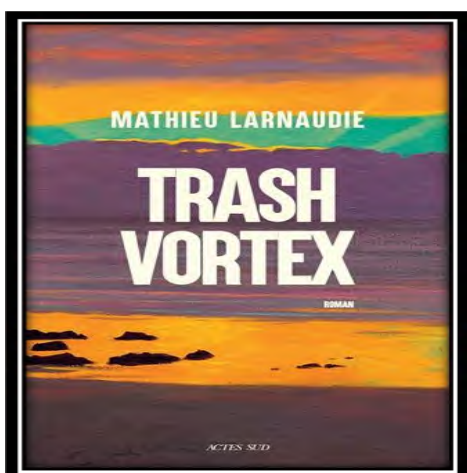
Fréquentation : 140 personnes sur l'ensemble des animations proposées

Quant à **Anick**, elle se réjouit de vous recevoir autour de vos lectures, adorant vous lire à voix haute les meilleurs extraits des siennes en prenant l'apéro en toute simplicité pour une rencontre conviviale !

Vendredi 7 février

Soirée d'information et d'échanges organisée en collaboration avec Santé bernoise autour de la thématique « Stress des parents, stress des enfants ! ». Médiation des discussions et des échanges : André Huegi

Santé bernoise
Berner Gesundheit



Vendredi 7 mars

Anick a prévu de vous entretenir d'un roman étonnant qui l'a, d'une certaine façon bouleversée par la tenue littéraire du texte et plus encore, par la thématique développée par Mathieu Larnaudie. Il s'agit de son dernier roman paru chez Actes Sud.

A découvrir en sirotant une bière, un sirop ou si votre préférence se porte sur la tisane, qu'à cela ne tienne, nous sommes inclusives.

Vendredi 4 avril

Anick fabrique 6 litres de lessive-maison avec deux ingrédients en moins de 10 minutes, ce qui nous laissera du temps pour boire un verre et papoter... prenez une bouteille de 5dl pour emmener un peu de produit à essayer à la maison !

Vendredi 2 mai

Anick vous lira des extraits de ses dernières lectures fabuleuses et prenant un verre !



- **Vernissage en présence Vendredi 6 juin**
Finissage et décrochage en présence Vendredi 11 juillet

Au mois de juin, votre équipe vous concocte une exposition de photographies extraites d'un roman-photo intitulé « **Une sœur ? marcher sur des œufs** » de [Jérôme Correa](#) au scénario et [Roberto Romano](#) à l'objectif (pour obtenir plus d'informations à leur propos, vous pouvez cliquer sur leur nom respectif).

En effet, à notre **ApérObibliO** mensuel de juin, vous pourrez rencontrer les artistes et acheter un tirage ou le roman-photo sur place. Nous aurons l'occasion de nous entretenir de la genèse de l'œuvre en votre compagnie et pour en savoir plus sans tout vous dévoiler, nous vous enjoignons à consulter un article complet dans le journal régional numérique

Mille Mètres >>> <https://1000metres.ch/gazette/hebdo/le-coupe-de-ruban/un-duo-doue-talonne-une-soeur-a-effet-ricochet/>

ou écoutez un podcast de la **RTS** >>> <https://www.rts.ch/audio-podcast/2025/audio/une-s-ur-un-roman-photo-venu-de-la-chaux-de-fonds-28803237.html>

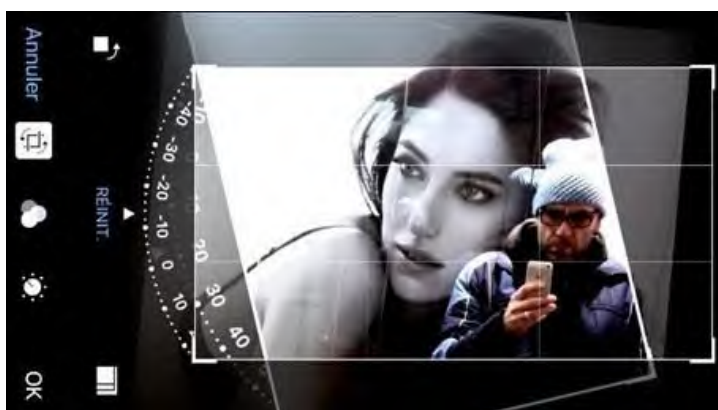


- **Inauguration du troisième étage Vendredi 5 septembre**

Durant l'été, un nouvel espace a été aménagé pour créer une ambiance unique, propice à la lecture, à la détente et à la découverte.

Venez le découvrir à l'occasion d'un vernissage convivial auquel nous invitons *The Son of Dog* pour inaugurer la scène en musique !

The Son of Dog est un ancien habitué des scènes régionales, notamment aux côtés des Ramblin'Bomber, des Watchmaking Metropolis Orchestra, de Down Hats, de Disco to Hell, du Psychosocial Club et de Three legged Octopus, The son of dog distille désormais un slow folky noisy rock brut et peu abrupt : seul en scène, guitare, électrique de préférence, voix très légèrement de rogomme, parfois des échantillons sonores qui tournent presque en boucle. Une atmosphère mélodieuse plus enivrante que dansante. La grêle pendant la récolte. Le calme durant la tempête comme un flocon de neige dans le désert rendra mémorable son passage à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier.



- **Atelier Origami & Créations Papier vendredi 3 octobre**

Origami avec Bernadett Ka

Pédagogue sociale de formation, Bernadett plie du papier depuis son enfance.

Passionnée de formes et de géométrie, elle trouve dans l'origami un excellent moyen de détente. Elle vous propose d'agender plusieurs ateliers accessibles à tous, pour créer différentes étoiles, du niveau facile à moyen : venez la rencontrer et agender les ateliers selon vos disponibilités !

Vous apprendrez à lire les diagrammes de pliage, à plier avec précision, et à réaliser vos propres créations.



- **Junk journaling avec Maggie Speiser**

Durant tout le mois d'octobre, nous exposons et mettons en vente les travaux de Maggie Speiser que vous pourrez rencontrer lors de notre apéro vernissage ! Le junk journaling est une forme créative et populaire de journal artistique qui consiste à utiliser des objets et des matériaux de tous les jours pour créer des journaux uniques et personnalisés. C'est un moyen de réutiliser et de recycler divers articles tels que de vieilles pages de livres, des enveloppes, des billets, des découpes de magazines, des chutes de tissus, etc., en journaux visuellement époustouflants et éclectiques.

Le processus de journaling implique généralement de coller, de superposer et d'embellir ces articles pour créer de belles pages tactiles. Ces journaux comprennent souvent un mélange de textures, de motifs et de couleurs différents, faisant de chaque page une œuvre d'art en soi.

- **Projection du film *Le goût des choses* du réalisateur suisse Alain Wirth
vendredi 7 novembre**

La bibliothèque pérennise sa collaboration à l'événement national **Let's Doc!** en vous conviant à un nouvel **ApérObibliO** placé sous le signe du cinéma, de la nature et de la convivialité.

Nous aurons le plaisir de projeter le film *Le goût des choses* de Alain Wirth, en présence de Rahel Kilchsperger, agricultrice bio de Sonvilier, que vous avez peut-être rencontrée lors de l'immersion organisée cet été à sa ferme.

📺 **Let's Doc!**, porté par l'association Ciné-Doc, célèbre chaque année la richesse du documentaire sous toutes ses formes. L'objectif : rendre ce genre accessible à un large public à travers des projections dans des lieux culturels, associatifs ou institutionnels à travers toute la Suisse.

Au cœur de cette initiative : le dialogue et le partage. Chaque projection est l'occasion d'échanger autour de thématiques actuelles, de rencontrer des cinéastes ou des invité-es, et de prolonger la discussion dans une ambiance chaleureuse.

🍷 Rejoignez-nous pour un moment de cinéma et d'échange, autour d'un verre, à la croisée de la culture et du vivant.



- **Démonstration d'art de la découpe de papier par Amides Basso**

Artiste plasticien professionnel de la région, Amides Basso présentera en direct son travail de pliage et de découpage d'animaux.

Auteur et illustrateur de livres jeunesse depuis 2015, il enseigne aussi les arts visuels à l'école. Une occasion rare de voir un artiste à l'œuvre !

- **Vendredi 5 décembre**

Décembre est une période attendue, au goût de l'Avent qui égrène les jours avant Noël ! Le club de lecture mené par Estelle, après avoir transformé le rayon littérature jeunesse en arc-en-ciel, aura décoré nos espaces en multipliant boules et guirlandes. Dans ce cadre charmant aux senteurs d'hiver, le dernier apéro de l'année vous proposera un thé de Noël et des petits biscuits à la cannelle.

Vous êtes bienvenu pour ce rendez-vous régulier au cours de l'année qui se déroule tous les premiers vendredis du mois à 17h afin de découvrir le lieu et l'équipe à votre service. Anick, si le cœur vous en dit, se fera une joie de vous lire à haute voix des extraits du dernier bouquin remarquable qu'elle aura lu d'ici-là : *La mélancolie de la résistance* de [László Krasznahorkai](#). Cette rencontre est informelle, la responsable y invite souvent des artistes, musiciens, auteurs, conférenciers ou projette un film à cette occasion et de votre côté, vous pouvez apporter une spécialité culinaire, le meilleur livre que vous avez lu à partager ou simplement votre présence comme présent... Nous tapons la discute et c'est toujours intéressant d'apprendre à se connaître, s'écouter et passer un bon moment en créant du lien humain autour d'une table sur laquelle prônent une bougie ou deux : les livres, et surtout les histoires, toujours à l'honneur. Nous vous sommes reconnaissantes de faire vivre la Bibliothèque régionale en vous l'appropriant.



Les animations ponctuelles

- Spécial club de lecture jeudi 20 mars 2025

Dans le cadre du club de lecture de la librairie d'Espace Noir et en partenariat avec la bibliothèque régionale de St-Imier, nous vous proposons une **visite nocturne** de cette dernière.

Rendez-vous devant la bibliothèque de St-Imier à 19h30. Durée approximative 1h30.

Cette sortie est gratuite et ouverte à tous. Pas d'inscriptions requises.



- Semaine romande de la lecture du 17 au 21 mars

La thématique proposée par le syndicat des enseignant-es romand-es pour 2025 est

« Nature en livres »

A cette occasion, l'équipe a sélectionné des ouvrages qui répondent à l'idée : bacs et présentoirs d'exposition vous proposeront nos pépites qui abordent la nature, la forêt et la faune de notre planète.

Le site pour plus de détail : www.semaine-romande-lecture.ch

- BiblioWeekEnd vendredi 28 mars à 17h

La quatrième édition nationale du BiblioWeekend aura lieu du 28 au 30 mars 2025 sur le thème : « *Worte verbinden Welten / Les mots relient les mondes / Le parole uniscono i mondi* ». L'objectif du BiblioWeekend est de mener une opération coordonnée de visibilité des bibliothèques auprès du grand public et des autorités politiques, par l'organisation d'un événement festif à l'échelle nationale, ouvert à toute la population, le temps d'un week-end. Il met en valeur la diversité des bibliothèques et leur rôle dans la société. L'événement en détail : <https://www.bibliowekend.ch/fr/>

La Bibliothèque régionale de Saint-Imier s'est associée aux bibliothèques régionales de Moutier, Tavannes et La Neuveville, ainsi qu'à la médiathèque du CIP à Tramelan pour y participer. Votre bibliothèque invite à cette occasion Florence Reber-Mitterpergher & Maxime Bridonneau vendredi 28 mars à 17h qui nous présenteront :

Si le terroir m'était conté... : légendes contées et en musique, spectacle vivant qui fusionne l'art du conte traditionnel avec la richesse sonore de la musique d'accordéon. À travers trois contes emblématiques du Jura et un conte du terroir universel, ce spectacle plonge les spectateurs dans l'univers fascinant et pittoresque de cette région montagneuse, tout en offrant une expérience sensorielle unique. Le tout est porté par des récits envoûtants et des mélodies authentiques qui, conjugués, éveillent les sens et nourrissent l'imaginaire collectif.

Embarquez-vous pour un voyage au cœur du Jura, un territoire où les légendes se tissent à l'ombre des montagnes et des forêts...



Si le terroir m'était conté... vous invite à découvrir trois contes traditionnels du terroir jurassien et un conte du terroir universel, racontés avec passion par une conteuse et magnifiés par la musique de l'accordéon. À travers ces récits emprunts de mystère et de poésie, vous entendrez les histoires des anciens et les fables des villages. La conteuse, avec sa voix chaleureuse et expressive, vous guidera à travers ces récits ancestraux, tandis que l'accordéoniste, avec ses mélodies envoûtantes, ajoutera une dimension sonore unique, accentuant la magie et la profondeur de chaque histoire. Un spectacle qui célèbre les racines du Jura, où la musique et la parole se mêlent harmonieusement pour offrir une expérience immersive, authentique et émouvante. Un moment parfait pour se retrouver en famille ou entre amis et partager l'âme de cette belle région.

Les contes

Trois des contes sélectionnés pour ce spectacle sont issus du patrimoine oral jurassien et l'un du patrimoine oral universel. Ces histoires, transmises de génération en génération, mettent en lumière des thèmes universels qui traversent les âges et restent d'actualité aujourd'hui encore : la vie, la mort, l'amour, l'amitié, la quête, la peur de l'autre, le courage, le pouvoir, le harcèlement, etc. .

La musique

L'accordéon, instrument phare du spectacle, est utilisé pour sublimer le récit et apporter une dimension supplémentaire aux histoires racontées. Par ses sons chaleureux et envoûtants, il s'adapte à l'atmosphère de chaque conte.

La musique joue un rôle central, non seulement pour enrichir les récits, mais aussi pour créer une atmosphère participative où le public est invité à chanter, à s'immerger dans l'histoire et à partager un moment de convivialité. Nous avons sélectionné un répertoire musical varié, qui puise dans des mélodies anciennes, des chansons populaires des années 80, et des musiques de films emblématiques. Ce mélange éclectique permet de marier la tradition et la modernité, l'intime et le populaire, tout en offrant une dimension interactive où le public devient acteur de l'expérience musicale.

Nous vous remercions d'annoncer votre présence afin d'aménager les espaces à :
bibliotheque@saint-imier.ch

- **Atelier numérique jeudi 24 avril**

Annulé faute de participants malgré un rappel INFOLETTRE le 10 avril à notre lectorat. Léandre Ackermann intervient dans le cadre de notre atelier numérique annuel. Nous optons pour un axe de travail autour du nouveau catalogue en ligne de la bibliothèque qui n'aura plus aucun secret pour vous à l'issue de cette rencontre. De plus, vous pouvez poser TOUTES vos questions à Léandre concernant l'informatique en général ou le téléchargement de livres numériques sur liseuse depuis notre plateforme e-bibliomedia. L'atelier fut relancé dans l'infolettre de septembre, octobre et novembre en proposant 3 dates en décembre, suivi d'aucune inscription.

Inscription souhaitée, si possible en décrivant votre problème et/ou l'appareil concerné : bibliotheque@saint-imier.ch



- **Atelier Adrienne Barman à l'école primaire lundi 28 avril**

Durant plusieurs semaines, les élèves de l'école primaire de Saint-Imier ont eu la chance de participer à un projet artistique unique, encadré par l'illustratrice suisse de renom **Adrienne Barman**, connue pour ses univers riches, ludiques et foisonnants de détails.

Dans le cadre de cette collaboration, les enfants ont exploré différentes techniques de dessin et de peinture, en s'inspirant de l'univers graphique d'Adrienne. Ensemble, ils ont conçu et réalisé de grands **panneaux illustrés** pour décorer les bacs d'albums de l'espace dédié aux enfants à la Bibliothèque régionale autour de thèmes variés, mêlant imagination, observation du vivant et créativité débordante.

Ces œuvres collectives seront prochainement exposées à la bibliothèque et installées sur nos bacs à livre : une belle occasion de découvrir le fruit de leur travail, entre expression artistique et joie de créer ensemble.



- **Journée de lecture à voix haute jeudi 21 mai**



Nous vous préparons une surprise qui se déroulera à 17h30 en musique : venez découvrir la vie de Rosa Luxembourg à travers ses correspondances de prison. La plasticienne Ana Göldin prête sa voix et Justine Menoux Laurenceau jouera des pièces du début XXe pour accompagner les textes au violoncelle.

- **Sortie Nature « Miam, une plante » mercredi 18 juin**



Notre traditionnelle *Sortie Nature* bisannuelle organisée en collaboration avec le Parc Chasseral se déroule le mercredi 18 juin en compagnie d'un guide... à quoi servent les plantes ? Comment peut-on les utiliser ? Qui les mange ? Comment les reconnaître ? Cette animation permet de découvrir les plantes de la région sous un jour nouveau.

Public intergénérationnel : enfants dès 6 ans et adultes ayant envie de marcher. Les enfants sont pris en charge par un animateur pédagogique du Parc Chasseral, un parent est bienvenu pour accompagner le groupe.

Prix : offert par la bibliothèque. Une collation est prévue par l'équipe du Parc Chasseral à laquelle nous désirons vous demander une participation de 3.- par personne ou 5.- pour la famille.

Durée : 3h

Départ : Rendez-vous à 13h45 au départ du funi à Saint-Imier

Arrivée : 16h45 au même endroit

Matériel : chaussures de marche, habits adaptés à la météo (protection contre la pluie et/ou le soleil) et boisson.

- **Foire aux livres vendredi 27 et samedi 28 juin**

A l'occasion de l'Imériale, la Bibliothèque régionale sort de ses murs et transporte son désherbage dans le foyer du CCL. Nous y installons un bon millier de livres et le mettons à votre disposition à prix libre. Le chapeau est un soutien à votre bibliothèque : venez chiner le trésor qui transfigurera votre prochaine lecture



- **Découverte à la ferme mercredi 10 septembre**

Une immersion dans l'agriculture biologique : Ferme bio Kilchsperger, Sonvilier

Pour notre seconde collaboration avec le Parc Chasseral, la bibliothèque de Saint-Imier vous invite à une sortie spéciale à la **ferme bio Kilchsperger** à Sonvilier : une occasion unique de découvrir de près le travail quotidien d'une agricultrice engagée. Au programme : visite des installations, rencontre avec les animaux, présentation des pratiques agricoles biologiques, échanges autour des enjeux de ce métier souvent méconnu. Cette activité s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants intéressés par la nature, l'alimentation durable et la vie à la ferme. Une belle opportunité pour mieux comprendre d'où viennent nos aliments et ce que signifie travailler la terre avec respect.



- **La nuit du conte vendredi 14 novembre à 17h**

La bibliothèque de Saint-Imier vous invite à une soirée magique en compagnie d'Isabelle Letouzey, conteuse depuis 1998, formée auprès d'Evelyn Idrissi-Safi à Montpellier et de Catherine Zarcate à Paris.

Elle vous propose « *un voyage dans le temps qui vous emmènera en Orient, bien avant tablettes et smartphones, téléphones et radios, avions et voitures... avant même l'école obligatoire, au fil d'une aventure extraordinaire et animée.* »

Cet événement est organisé en collaboration avec les bibliothèques de Tavannes et La Neuveville, dans le cadre d'une initiative commune pour célébrer la magie du récit et le plaisir de l'écoute.

Une invitation à l'émerveillement, au cœur d'un Orient ancien, porté par la voix et l'imaginaire d'une artiste passionnée.

Une surprise culinaire en partenariat avec MIA saura vous séduire à l'issue du conte.



- **Annonces au lectorat par infolettre en 2025 :**

Nous profitons de cette première infolettre de l'année, pour vous rappeler que nous proposons un « **abonnement multimédia** » au prix symbolique de **15.- CHF par année et par famille**, vous permettant d'emprunter des livres numériques sur la plateforme e-bibliomedias qui propose également des livres audios et des livres en langue étrangère. De plus, cet abonnement vous donne accès toute l'année à notre superbe cinémathèque qui offre une sélection de qualité de plus de 3000 films en format DVD. Le tout, 12 fois moins cher qu'un abonnement Netflix...

- **Librairie d'Espace Noir, notre librairie d'exception !**

L'équipe de la Bibliothèque tient également à vous transmettre l'idée d'aller jeter un œil aux rayons de la seule librairie du Vallon en activité en vous informant de la possibilité de vous affilier à l'abonnement découverte mise en place par Sarah, qui fait un merveilleux travail :

L'abonnement découverte, c'est un livre de poche par mois pendant une année, renouvelable, pour découvrir des textes et des auteurs. Pour s'offrir un cadeau à soi ou à quelqu'un d'autre. Pour soutenir une librairie indépendante de votre région. Ici, point de classiques ou d'essais politiques mais simplement nos coups de cœur en littérature contemporaine.

Plus d'infos sur le site : www.espacenoir.ch/librairie

- Nous restons encore quelques temps en horaire réduit (en février) :

ME – JE – VE : 14h – 18h

Et en mars : Nous avons l'immense joie de vous annoncer la réouverture de votre Bibliothèque régionale aux horaires habituels **dès mercredi 5 mars**, ce qui signifie que vous pouvez à nouveau faire vos emplettes les jeudis et vendredis matin !

- Fermeture d'été et Ascension

Nous fermons nos portes à L'ascension jeudi 29 et vendredi 30 mai

Et cet été, vendredi 11 juillet à 19h >>> mercredi 13 août à 14h.

Et si, dans votre grenier, dort un **fauteuil vintage**, une **méridienne oubliée**, une **banquette au charme rétro** ou tout autre **siège au look old school**, nous serions ravies de leur offrir une seconde vie !

N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions - **chaque idée est la bienvenue**.

- **La Foire aux livres se prolonge toute l'année à la Bibliothèque de Saint-Imier !**

Envie de renouveler vos lectures ? Profitez désormais de notre Foire aux livres en continu !

Romans, polars, bandes dessinées, albums jeunesse, documentaires... une large sélection de livres disposés au sol est à votre disposition tout au long de l'année, à chaque niveau d'accueil de la bibliothèque.

Une **tirelire originale en forme de chapeau**, actuellement en cours de confection par **La Titouille – Anita Loeffel**, sera prochainement installée pour recueillir vos contributions libres. Vos dons soutiennent directement les activités culturelles de la bibliothèque et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre générosité !

- **Exposition à la bibliothèque : Maggie Speiser**

La bibliothèque accueille tout au long du mois de novembre et jusqu'à fin décembre, une exposition de l'artiste Maggie Speiser. Venez découvrir ses œuvres originales de *junk journaling* toutes proposées à la vente. Une belle occasion de soutenir une artiste locale et d'acquérir une pièce unique pour un futur cadeau de Noël !

En collaboration avec l'EJE et à l'initiative de Zoé Gabathuler, travailleuse sociale hors murs à Saint-Imier, nous déroulerons le mois « **Défis RESPECT** » afin de remettre cette valeur au cœur de nos relations avec la jeunesse.

De plus, si vous découvrez des décorations de Noël dont vous ne savez que faire dans votre grenier ou vos armoires en faisant un peu d'ordre, nous sommes preneuses pour mettre la Bibliothèque en fête !

Nous fermons nos portes du :

Vendredi 19 décembre 2025 à 19h au mercredi 7 janvier 2026 à 14h

De plus, nous nous rendons au pôle Nord afin de vous offrir le meilleur de la littérature le jeudi 11 décembre.

Par conséquent, nous ne pourrons pas vous servir ce jour : restez au chaud !

- **Abonnement multimédia 2025–2026**

Pensez à renouveler votre abonnement multimédia pour la période 2025–2026 !

 Montant : CHF 15.– vous donne accès à notre cinémathèque et à la plateforme de livres numériques en ligne e-bibliomedia

 À régler avant le 18 octobre 2025

- Réaménagement de la bibliothèque

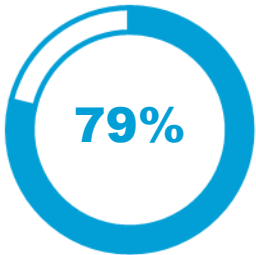
Durant l'été, la menuiserie Krebs a réalisé des travaux d'aménagement du troisième étage. Et en octobre, les luminaires ont également pris un coup de jeune !

Le résultat en image :



Bibliothèque régionale de Saint-Imier

Les chiffres en bref

Nombre de documents par habitant	Taux de rotation	Renouvellement du fonds
		
Objectif : 1.5 Résultat : 3.4	Objectif : 3 Résultat : 2.4	Objectif : 10 % Résultat : 11 %

Comparaison 2025 et tendance 2020-2024

	2020-2024	2025	Tendance
Collections			
Nombre de documents	17 237	17 613	↗
Nb de documents par habitant	3.3	3.4	↗
Collection « Jura Bernois »	150	164	↗
Nouvelles acquisitions	1 625	1 908	↗
Circulation			
Taux de rotation	2.4	2.4	=
Utilisateurs actifs	778	720	↘
Nouveaux comptes en 2025	137	157	↗
Visiteurs			
Animations	23	87	↗
Fréquentation des animations	216	1 056	↗
Visites de classes/institutions	131	111	↘
Fréquentation des visites	1 451	1 023	↘

Administration en bref :

1. Nous avançons bien quant à la mise à jour des notices de la nouvelle base de données. Anick Vuille propose de rouvrir normalement à partir du 5 mars après discussion avec Véronique Blanchard, seule concernée par les horaires de prêt. Horaires rétablis = **Me 14-18h Je 9-18h Ve 9-19h**
2. Arrêt des acquisitions de documents jusqu'à nouvel avis sur consigne de M. da Silva
3. Arrêt des animations sur mandat prévues au premier semestre sur consigne de M. da Silva
4. Madame Vuille a repris le 20% d'administration à la Bibliothèque régionale. Poste supprimé le 1^{er} décembre 2024.
5. Nous recevons tout de même les classes le matin sur demande, ainsi que le public de l'animation « Né pour lire »
6. La bibliothèque participe aux séances de préparation des budgets pour les contrats LEAC 2028-2031. Co-crédation d'un rapport sur les importances des institutions culturelles imériennes.
7. Réactivation du programme de médiation culturelle mis en suspens jusqu'à mi-mars. La responsable mettra la pédale douce tout au long de l'année, dans l'optique de faire des économies. Elle a activé son réseau pour trouver des idées qui ne coûtent rien en proposant par exemple une exposition en juin.
8. Intégration dans l'équipe de notre nouvelle assistante administrative : Justine Laurenceau Menoux, bienvenue à elle !
9. Formation continue de notre équipe au nouveau logiciel. Approfondissement des connaissances dans NetBiblio.
10. Continuation de notre collaboration avec La Neuveville et Tavannes : prochaine rencontre le 22 mai pour une formation Electre avec Julie Greub, directrice du Bibliobus jurassien.
11. Redémarrage en mai des acquisitions mis en suspens depuis le début de l'année. Nous y allons mollo, mais le lectorat est ravi de pouvoir lire des nouveautés sorties dernièrement sur le marché du livre.
12. La responsable a optimisé les factures de communication en rassemblant l'internet et le téléphone chez un seul opérateur : Swisscom.
13. Budget 2026

Madame Vuille propose un budget de fonctionnement 2026 équivalent au budget 2024, avec quelques menus transferts d'un compte à l'autre pour équilibrer la somme régulière.

Mario Castiglioni a budgété les comptes relatifs aux traitements (3210.3010.01 > 3210.3055.01) comme d'habitude.

3210.3101.03 Cpt. Mobilier

Après un rendez-vous (15.05.25) avec Jessica Lanz concernant l'aménagement de la Bibliothèque afin de correspondre aux exigences légales ainsi que celles du contrat de prestation LEAC concernant l'accueil des personnes à mobilité réduite, je prévois une somme unique afin de déménager les collections adultes au premier et inversement. Nous devons également construire un nouveau bureau de prêt pour l'accueil car l'actuel est trop petit selon nos besoins : Véronique Blanchard s'est fait voler son porte-monnaie la semaine passée. Depuis plusieurs années, dans nos EPE respectives, nous signalons ne pas avoir une ergonomie de travail adaptée aux normes bibliothéconomiques sans réels effets. Nous avons besoin d'espace de rangement pour nos commandes de livres à la livraison, des espaces plus grands pour les réservations, plus de rangement pour les livres en retour avant rangement ainsi que des espaces de rangements pour nos affaires de travail et personnelles, dont au moins une armoire qui se ferme à clef pour notre caisse et nos objets de valeur.

14. Proposition d'augmentation du personnel pour le prochain contrat LEAC 2028-2031

Madame Vuille propose un budget de fonctionnement 28-31 équivalent au budget proposé pour 2026 (sauf cpt. Mobilier). Mario Castiglioni a budgété l'évolution des traitements sur la période.

Madame Vuille propose deux solutions d'augmentation du personnel sur deux tableaux différents : un, idéal à savoir 2 postes AID à 50% ; un second, a minima à savoir 2 postes AID à 20%. Une solution intermédiaire peut être discutée : 1 poste AID (20 à 50%) et une augmentation du taux de la responsable de 10 à 30%.

Une lettre de demande de renouvellement accompagne les deux propositions budgétaires en annexe, et argumente en détail la demande d'augmentation du taux d'engagement à la Bibliothèque régionale de Saint-Imier.

Madame Vuille rappelle à la Commission culturelle qu'elle a vu la ligne **3210.3636.03 Participation prêt LIM** d'un montant de **31'000.- CHF** attribuée annuellement depuis 2014 pour participation d'un remboursement de prêt de la Confédération concernant le bâtiment, disparaître de son budget 2023. Elle propose une réattribution dans la section « Traitements » de son futur budget.

Madame Vuille ajoutera en annexe au dossier LEAC, une demande d'augmentation du taux de personnel adressé au Conseil Municipal de Tavannes par la Bibliothèque régionale dirigée par Isabelle Petitgnat et accepté en 2024.

15. L'intégration de Madame Justine Laurenceau touche à sa fin. Elle a mis en place une routine de travail hebdomadaire. Véronique Blanchard et Anick Vuille lui ont transmis ses tâches principales. Justine est enthousiaste, prend des initiatives bienvenues et remplit son cahier des charges de manière attendue. La responsable peut envisager avec plaisir un développement harmonieux des divers pôles qu'elle a mis en place avant son arrivée, notamment au niveau de la communication.
16. Jeudi 15 mai : Anick Vuille a rencontré Jessica Lanz afin d'agender les futurs réaménagements et a tenu une séance COMPAS pour l'audit financier de la Municipalité.
17. Ce matin (22 mai), Justine et Anick se sont rendu à Tavannes pour une séance concernant le logiciel Electre et le suivi du rapprochement des trois bibliothèques régionales.
18. Nous désherberons nos collections fin juin et organisons une *Foire aux Livres* dans le foyer du CCL lors de l'Imériale (vendredi et samedi _ horaires à définir). Nous avons prévu un chapeau pour soutenir la bibliothèque, les livres seront vendus à prix libre.
19. Commande de 50 livres supplémentaires en langue allophone pour les enfants : 15 portugais ; 15 ukrainien ; 20 allemand

Séances de la responsable :

- 29.01 : Entretien Fondation Battenberg
- 26.02: Izel (élève école secondaire) entretien sur la profession de bibliothécaire
- 26.03 : Entretien avec Ilana Vuilleumier pour une embauche en stage de placement par l'AI
- 10.04 : Helder (élève du Lycée de Bienne) entretien pour son exposé *Ville et écologie*
- 23.05: Bibliothèque régionale d'Herzogenbuchsee pour une rencontre des Bibliothèques régionales du canton de Bern.
- 05.06 Entretien avec la coach AI de Madame Ilana Vuilleumier.
- 25.06 Rendez-vous avec les gérants de la buvette de la piscine pour organiser le don de livres.
- 11.09 Rendez-vous avec Jessica Lanz post-travaux
- 23.10 Table ronde au CCL pour la Faîtière culturelle
- 12.11 Visite de la bibliothèque à Madame Sabine Schaller
- 28.11 Séance des bibliothèques du canton de Bern en ligne
- 12.12 Jessica Lanz annonce que le troisième ne peut être ouvert que sous surveillance adulte. Après les événements de Cran-Montana, le Conseil municipal décide de fermer l'étage jusqu'à la mise aux normes

Séance du personnel de la commune : 15.05 ; 28.08 ; 02.10

Séance d'équipe : 05.03 ; 09.04 ; 28.05 ; 11.06 ; 10.09 ; 05.11 ; Sortie d'équipe à la librairie Payot 11.12

Commission culturelle : 20.02 ; 03.04 ; 22.05 ; 21.08 ; 13.11

Entretien d'évaluation professionnel : 06.11

Réunion des Institutions culturelles de Saint-Imier en vue des prochains contrats LEAC : 06.03 ; 20.03 ; 27.03

Audit COMPAS : 12.03 ; 15.05 une ou deux autres dont je n'ai réussi à retrouver les dates.

Le chef de service :
Samuel da Silva

La responsable de la bibliothèque :
Anick Vuille

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Introduction

L'année 2025 a été marquée par deux beaux succès : d'une part, la très bonne fréquentation due en grande partie à l'exposition temporaire sur la chasse aux sorcières, et d'autre part, le démarrage des ateliers de médiation culturelle, qui ont bénéficié à 22 classes de Saint-Imier et d'autres communes du Jura bernois. Outre l'exposition « Au corps des procès de sorcellerie en Erguël et dans l'Ancien Évêché de Bâle », une deuxième exposition dédiée à la restauration d'une bannière de l'Union Chorale de Saint-Imier, datant de 1882, a ouvert à la fin du mois d'octobre. La visibilité du musée s'est accrue grâce au bel écho médiatique de ces expositions, mais aussi à la mise en place d'une stratégie de communication efficace sur les réseaux sociaux. Enfin, Mme Coraline Gajo, conservatrice du musée, a été remplacée par M. Loïc Beck pendant son congé maternité, à partir de l'automne.

Les collaborateur·trice·s

Conservatrice	Coraline Gajo – 50%
Conservateur adjoint	Loïc Chollet – 20%
Service d'accueil	Stéphanie Oprea – 50%
	Anaïs Gajo – 10%
	Aude Barthe – à l'heure
Médiation culturelle	Nevrik Hovhannisyan – à l'heure
	Antoine Kölbl – à l'heure
Mandats temporaires	Gilliane Barthe – à l'heure (commissariat d'exposition, jusqu'au 28 février 2025)
	Liam Cinotti – 20% (stagiaire jusqu'au 28 février 2025)
	Loïc Beck – 50% (remplacement de Coraline Gajo, dès le 1 ^{er} octobre 2025)

Les bénévoles

Les Amis du Musée de Saint-Imier (AMSI - 50aine de membres)

Comité	Caroline Ferrazzo – Présidente
	Anaïs Gajo – Secrétaire
	Martine Bourquin – Comptabilité

Le musée exprime ses remerciements aux membres des AMSI, qui nous apportent leur aide durant nos événements et vernissages et dont le soutien est essentiel. Nous adressons également nos sincères remerciements au Centre de Culture et de Loisirs de Saint-Imier (CCL) pour la précieuse collaboration que nous entretenons.

Contrat de prestation LEAC

Reconnu comme institution d'importance régionale depuis 2016, le musée de Saint-Imier bénéficie d'un contrat de prestation dans le cadre de la loi sur l'encouragement aux activités culturelles LEAC. Courant sur quatre ans, le contrat actuel porte sur les années 2024-2027. L'entretien de reporting 2025 s'est déroulé le 16 septembre à Moutier. C. Gajo a présenté deux points forts du musée pour l'année 2024. Tout d'abord, l'installation d'une caisse électronique permet désormais aux visiteur·euses de payer non seulement en cash, mais également avec Twint ou une carte. Cette nouveauté est bienvenue, car plusieurs personnes s'étaient plaintes de ne pouvoir payer qu'en cash. L'installation de cette caisse enregistreuse dynamise également les ventes de la boutique. Le deuxième point présenté est l'engagement de nouvelles collaboratrices pour les ateliers de médiation et la communication. Cela permet de dynamiser l'équipe ainsi que de diversifier l'offre de médiation et de valoriser les activités du musée grâce à une présence accrue sur les réseaux sociaux.

Expositions temporaires

Deux expositions temporaires ont vu le jour en 2025. La première exposition temporaire, **« Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Évêché de Bâle »**, a été vernie le 27 février en présence de 90 personnes, dont la commissaire d'exposition et les représentants des institutions partenaires. Cette exposition retraçait l'histoire de la répression de la sorcellerie dans l'ancien Évêché de Bâle et notamment dans le Jura bernois et le Vallon de Saint-Imier, tout en proposant un regard contemporain à travers les illustrations d'Adryan Zeroual, le créateur de Zébulon, la mascotte du musée. Des documents d'une grande valeur historique, contenant notamment des procès de sorcellerie originaux, ont été prêtés par Mémoire d'Ici (Saint-Imier) et les Archives de l'Ancien Évêché de Bâle (Porrentruy). Cette exposition a attiré un très nombreux public jusqu'à sa clôture, le 26 octobre 2025. Les textes seront à nouveau exposés en 2026 dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre du Jura. Ils y seront présentés en marge de la pièce d'Arthur Millet **« Les sorcières de Salem »**, qui aura lieu du 1^{er} au 3 mai 2026.

Le 30 octobre a été vernie l'exposition **« Le retour de la Bannière. Union Chorale 1882 »**, en présence de Francesca Fracassi, chargée de restaurer une grande bannière de l'Union Chorale de Saint-Imier, avec le soutien de la Fondation Abbegg. Présenter cette magnifique bannière a permis de rappeler le rôle joué par les sociétés de musique dans notre région au cours de son histoire. Cet objet a été présenté au côté de deux autres bannières qui se trouvaient déjà dans les collections. L'exposition a également été l'occasion de présenter d'autres objets issus des collections du musée ainsi que de collaborer avec Mémoire d'Ici qui nous a prêté plusieurs objets et de la documentation en lien avec l'Union Chorale. L'exposition se poursuit jusqu'au 15 février 2026.

Médiation culturelle

L'offre de médiation culturelle mise sur pied en 2024 à destination des écoles de la commune et des régions voisines a été opérationnelle dès le début de l'année 2025. Les médiateur·trice·s culturel·le·s, Antoine Kölbl et Nevrik Hovhannisyan, ont reçu 22 classes de 4 communes : Saint-Imier, Sonvilier, Renan et Petit-Val. Étant donné le nombre important de demandes et le fait que A. Kölbl et N. Hovhannisyan travaillent sur appel. C. Gajo et A. Gajo ont également pris en charge certains ateliers.

Les deux ateliers préparés en 2024 autour des expositions permanentes ont eu du succès, mais les médiateur·trice·s ont aussi développé un atelier spécial consacré à l'exposition

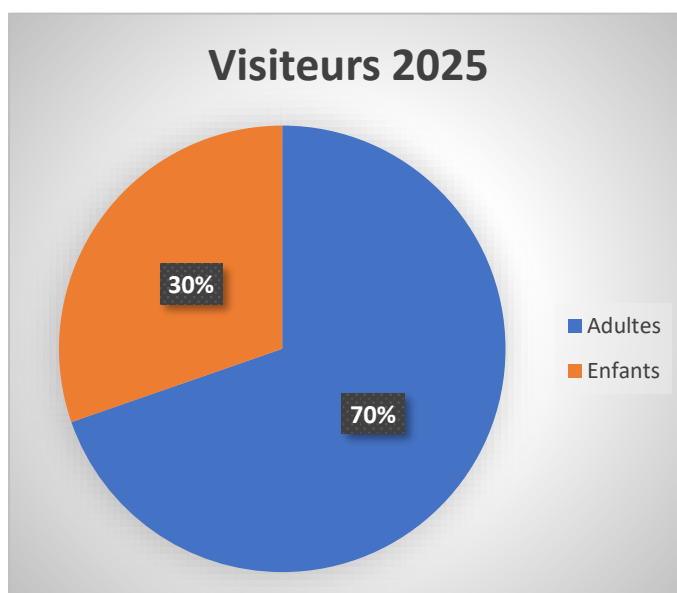
temporaire sur la chasse aux sorcières. Du 7 au 10 avril, le musée a accueilli chaque matin une classe autour de la thématique « Contes et légendes », avec pour idée de comprendre comment l'image de la sorcière actuelle a été construite sur des croyances souvent erronées et loin des faits historiques. Les médiateur·trice·s ont déjà commencé à travailler sur les ateliers de la prochaine exposition temporaire, qui sera vernie en mars 2026, ainsi que sur une extension des offres de médiation à l'intention des classes. Afin de mesurer le taux de satisfaction de la part des enseignant·e·s, un questionnaire leur a été adressé, portant sur la période du 7 avril au 21 mai. L'équipe du musée a obtenu 9 réponses, qui font état d'une forte adéquation : l'offre de médiation culturelle répond à une vraie demande et les enseignant·e·s se disent prêt·e·s à répéter l'expérience. Le travail des médiateur·trice·s ayant reçu un écho très positif et ayant participé à accroître le nombre de visiteur·euse·s, le souhait du musée est de pouvoir pérenniser ces postes dans le cadre de futurs contrats LEAC.

Le 23 octobre, C. Gajo, accompagnée de N. Hovhannisyan et A. Kölbl, a participé à une table ronde organisée par la faïtière culturelle du Grand Chasseral sur le thème « Renouveler les publics ». L'offre de médiation culturelle mise en place par le musée a été présentée à cette occasion.

Le musée communique régulièrement sur les réseaux sociaux. A. Gajo publie un poste par semaine, en présentant par exemple certains objets des collections à travers de courtes descriptions. Ce travail sur les réseaux sociaux de mise en valeur des collections participe à la médiation culturelle. Cette communication en ligne est soutenue par la mascotte du musée : Zébulon. A. Zeroual a réalisé cette année deux versions différentes de Zébulon, l'une pour l'exposition « Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Évêché de Bâle » et l'autre pour l'exposition « L'évêché de Bâle dans les Guerres de Bourgogne (1474-1477) ».

Accueil des publics et fréquentation

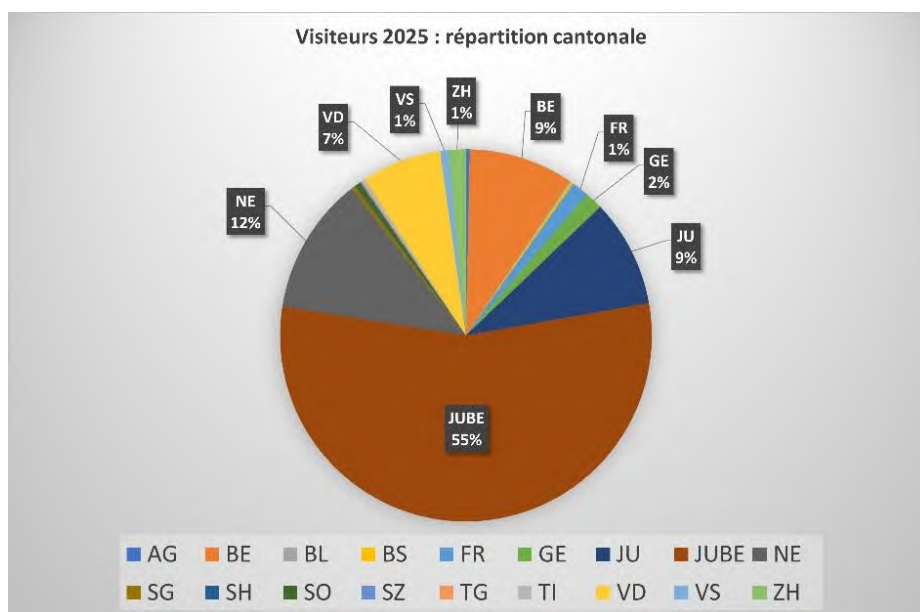
2338 personnes ont visité le Musée cette année, dont 1629 adultes et 709 enfants. Il s'agit de la meilleure année en termes d'entrée depuis la réouverture du musée en 2021, et la deuxième meilleure année de l'histoire du musée. L'exposition « Au Corps des Procès de Sorcellerie », les ateliers de médiation à destination des élèves ainsi que la présence accrue du musée sur les réseaux sociaux sont autant de facteurs qui permettent d'expliquer cette fréquentation record.



98 % des visiteurs proviennent de Suisse. Les 2% restants proviennent de 12 pays différents, à savoir dans l'ordre de fréquentation : France, Italie, Suède, Belgique, Angleterre, Pays-Bas, Roumanie, États-Unis, Canada, Australie, Chine et Chili.



64 % des visiteurs suisses proviennent du canton de Berne, dont 55 % du Jura bernois. Les autres cantons représentent donc 36 % des visiteurs suisses. Parmi ces cantons, les huit plus représentés sont, dans l'ordre de fréquentation : Neuchâtel (12%), Jura (9%), Vaud (7%), Genève (1,5%), Fribourg (1,5%), Zürich (1,5%), Valais (0,8%), Soleure (0,5%). 9 cantons (Appenzell Rhodes-Intérieur, Appenzell Rhodes-Extérieur, Glaris, Grisons, Lucerne, Nidwald, Obwald, Uri et Zoug) ne sont pas représentés cette année.



71 % des visiteurs provenant du Jura bernois vivent à Saint-Imier. Les Imériens représentent 37,5 % du nombre total de visiteurs. Parmi les 31 autres communes du Jura bernois répertoriées en 2025, les plus représentées sont, dans l'ordre de fréquentation : Sonvilier (5%), Les Ecorcheresses/Souboz (3%), Sonceboz-Sombeval (2%), Renan (2%) et Loveresse/Reconvilier/Saïcourt/Saules (2%).

Visites guidées

Le musée propose systématiquement pour chacune de ses expositions, permanentes ou temporaires, une offre de visite guidée adaptée à différents types de publics. De nombreuses visites guidées de l'exposition temporaire « Au corps des procès de sorcellerie » ont eu lieu, avec notamment des étudiant·e·s de l'Université de Neuchâtel ainsi que des syndicats et groupe politique de Bienne. Comme chaque année, Walter von Känel et Loïc Chollet ont également accueilli plusieurs visites guidées dans l'Espace des troupes jurassiennes (ETJ), avec à chaque fois de nombreuses personnes venues de toute la Suisse.

Evénements

CCL – Œuvres choisies. Jules Blancpain (1860-1914)

Du 14 au 26 juin 2025, un accrochage de quelques toiles du peintre Jules Blancpain a été présenté, en collaboration avec le Centre de culture et de loisir (CCL) de Saint-Imier. En à peine 10 jours d'ouverture d'exposition, l'institution a comptabilisé 231 visites et pour CHF 160.- de vente du numéro *Intervalles* dédié à l'artiste. Deux séances importantes ont également eu lieu dans les salles mêmes d'exposition, celles d'un parti politique et des notaires de la région. Les descendant·e·s de l'artiste ont découvert l'accrochage le 26 juin dernier et ont réalisé une visite avec C. Gajo et Patrick Domon, responsable du CCL. Une partie des personnes présentes sont venues tout spécialement de Suède pour découvrir Saint-Imier pendant quelques jours. Elles se sont ensuite rendues au Musée afin de découvrir les expositions avec C. Gajo.

La Couronne – Table ronde et vernissage du livre de Giliane Barthe

Le 23 août le vernissage du livre de Giliane Barthe, commissaire de l'exposition « Au corps des procès de sorcellerie » a eu lieu à la Couronne à Sonceboz. Pour cette occasion, une table ronde a été organisée sur la thématique des procès de sorcellerie. Le livre de G. Barthe, paru aux éditions Alphil (Neuchâtel), est basé sur son mémoire universitaire de master et est directement lié à l'exposition. L'événement a rassemblé une quarantaine de personnes.

CCL – Conférence de M. Rebetez

Une conférence sur la chasse aux sorcières a été donnée au CCL le 10 septembre par Jean-Claude Rebetez, directeur des Archives de l'Ancien Évêché de Bâle, en partenariat avec le musée.

Nuit & Journée des Musées

Le 17 mai, le musée a organisé un événement spécial s'inscrivant dans la Nuit & Journée des Musées. Une visite libre était proposée au son d'une harpe, grâce à une performance musicale d'Anaïs Gajo, dans une ambiance tamisée avec l'éclairage de quelques bougies électriques. Un apéritif et une petite restauration ont été offerts au public. Presque cinquante personnes ont profité de cette découverte du musée en musique.

Collaborations

Espace Jeunesse Erguël

Le 19 mars, le Musée a eu le plaisir d'accueillir les jeunes de l'Espace jeunesse Erguël (EJE) pour une découverte du musée durant l'après-midi. Une nouvelle collaboration est prévue, car à l'automne 2025 un responsable de l'EJE et une délégation de la ville de Belfort, en France voisine, sont venus au musée pour évoquer un échange entre jeunes de Saint-Imier et de Belfort, basé sur le thème du patrimoine. Le musée a proposé d'y participer ; concrètement, ce sont les jeunes qui choisiront quelles activités ils désirent mettre en place, et le cas échéant, le musée sera contacté en tant que partenaire.

Fondation Abegg

L'exposition « Le Retour de la bannière », vernie le 30 octobre, a été rendue possible grâce au soutien de la fondation Abegg, qui a pris en charge le financement de la restauration d'une bannière de l'Union Chorale de Saint-Imier, datant de la seconde moitié du XIX^e. Une partie de l'exposition est dédiée au travail réalisé par F. Fracassi, qui a fourni au musée des textes et images documentant le processus de restauration de la bannière. La directrice de la fondation, Mme Schorta, ainsi que F. Fracassi ont chacune prononcé un discours durant le vernissage.

Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne

L. Chollet, en qualité de conservateur adjoint du musée, est membre du Groupe d'histoire du Jura bernois et de Bienne, spécialisé dans la promotion de l'histoire et du patrimoine culturel de notre région. La présence du musée dans ce réseau de passionnés d'histoire régionale permet de faire mieux connaître l'institution et ses activités auprès du public cible.

Connaissance 3 – l'Université des seniors

À la suite des contacts entre L. Chollet et M. Jean-Yves Sovilla, une visite guidée de l'exposition « Au corps des procès de sorcellerie » a été mise au programme de Connaissance 3, l'Université des seniors du canton de Vaud. La visite a eu lieu le 1^{er} avril 2025, suivie d'une courte conférence de L. Chollet sur les racines de la chasse aux sorcières. Le public vaudois a également profité de ce voyage à Saint-Imier pour découvrir le patrimoine horloger et l'histoire régionale.

Archives de l'Ancien Evêché de Bâle – Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne – Mémoire d'Ici – Château de Morges

Les Archives de l'Ancien Evêché de Bâle, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, Mémoire d'Ici ainsi que le Château de Morges ont prêté des objets au musée dans le cadre de l'exposition sur les procès de sorcellerie. Ces prêts nous ont permis de présenter des objets essentiels à la compréhension de la thématique de l'exposition. Pour l'exposition autour de la bannière de l'Union Chorale, nous avons également bénéficié d'une dizaine de prêts de la part de Mémoire d'Ici, qui nous a aussi permis d'avoir accès à une précieuse documentation sur la société. Finalement, des rencontres ont eu lieu avec le musée de la Neuveville en prévision de futurs événements prévus en 2026.

Alphil

Le livre de Giliane Barthe accompagnant l'exposition sur les procès de sorcellerie est paru aux éditions Alphil (Neuchâtel). Le vernissage du livre a eu lieu le 23 août.

Communication

Le vernissage de l'exposition Sorcières le 27 février 2025 fut un succès. Près de 90 personnes sont venues pour la découvrir et 45 personnes encore les deux jours qui ont suivi son ouverture. Depuis, des visites ont eu lieu régulièrement. La presse a joué un grand rôle dans cette visibilité (émission télé bilingue et Canal Alpha). Le 19 mars, C. Gajo a encore accueilli le présentateur de « Gare à vous » pour un reportage au sein de l'exposition. Suite à cela, le musée a reçu plusieurs demandes de visites guidées. C. Gajo a également eu l'occasion de parler de l'exposition dans l'émission « A votre service » sur RJB le 25 juin.

Comme présenté dans le chapitre dédié à la médiation culturelle, le musée a accru sa présence sur les réseaux sociaux, grâce au travail d'Anaïs Gajo qui publie un poste par semaine. Cette stratégie permet d'amplifier la visibilité du musée. Outre les postes dédiés à la présentation de certains objets, les publications régulières d'Anaïs permettent de rappeler les événements à venir du musée et à proposer des rappels sur les expositions en cours. Le nombre de personnes abonnées aux pages du musée continue d'augmenter.

Collections

Accroissements

Comme chaque année, le musée a bénéficié de nombreux dons et legs de la part de généreux donateurs, sans lesquels la richesse des collections ne serait pas la même. Nous tenons ici à manifester toute notre gratitude à l'égard de ces personnes privées et de ces institutions.

Donations

- MSI 2025-001, Saint-Imier en 1839, peinture sur carton, don de M Alain Corbellari, Neuchâtel.
- MSI 2025-002, Arthur Clément, La Fabrique Longines, 1878, photographie noir et blanc collée sur papier cartonné, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-003, Bannière du Vélo Club de Saint-Imier, 1939, tissu et métal, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-004 à MSI 2025-013, André Rossel, Aquarelles, 1990-1995, aquarelle sur papier et crayon, don de Annie Rossel, veuve de l'artiste.
- MSI 2025-014, Pin's du Relais culturel d'Erguël, 1992, don provenant des archives communales.
- MSI 2025-027, Carte de l'ancien Évêché de Bâle, Par J. Buchwalder, 1815-1819, don de Mme Catherine Meyer, Saint-Imier.
- MSI 2025-028, Pierre Stampfli (1916 - 1975), *Sans titre*, Huile sur toile, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.
- MSI 2025-029, Henri Aragon (1909 - 2001), *Sans titre*, Aquarelle, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.
- MSI 2025-030, Henri Aragon (1909 - 2001), *Sans titre*, Aquarelle, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.
- MSI 2025-031, Pierre Warmbrodt (1905 - 1985), *Sans titre*, Aquarelle, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.

- MSI 2025-032, Adrien Holy (1898 - 1978), *Sans titre*, Huile sur toile, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.
- MSI 2025-033, Herbert Theurillat (1896 - 1987), *Sans titre*, Lithographie, don de feu Jacqueline Schweingruber, par l'intermédiaire de sa sœur Adrienne Kuenzi-Schweingruber.
- MSI 2025-034, Boîtier de montre-bracelet automatique Blancpain Bathyscaphe complet, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-035, Ébauche de mouvement de montre, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-036, Ébauche de mouvement de montre, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-037, Cadran de montre chronographe, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-038, Balance à métaux, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-039, Outil à rapporter les pivots, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-040, Tour à pivoter, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-041, Outil indéterminé, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-042, Outil indéterminé, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-043.001-009, Lot d'outillage horloger, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-044, Sceau indéterminé, don de François-John Blancpain, Semsales.
- MSI 2025-045.001, Bannière de l'Union chorale, Don de M. Defilippis, Président de l'Union chorale, Saint-Imier.
- MSI 2025-046, Montre bracelet Longines, don de Daniel Buri, Morges.
- MSI 2025-047, Montre à gousset BM of Switzerland, don de Daniel Buri, Morges.
- MSI 2025-048, Charles Edouard Gogler, sans titre, lithographie, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-049, Charles Edouard Gogler, sans titre, lithographie, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-050, Charles Edouard Gogler, *Sans titre*, huile sur carton, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-051, Charles Edouard Gogler, *Sans titre*, huile sur carton, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-052, Charles Edouard Gogler, *Sans titre*, huile sur carton, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-053, Charles Edouard Gogler, *Sans titre*, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-054, Diplôme de franc-maçon attribué à Charles Edouard Gogler, grade de Chev. R. XVIIIe Deg., 1923, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-055, Diplôme de franc-maçon attribué à Charles Edouard Gogler, grade de Chev. Kad. 30e Deg., 1926, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-056, Diplôme de franc-maçon attribué à Charles Edouard Gogler, grade de membre du Consistoire des Maîtres du Royal-Secret, 1930, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-057, Diplôme de franc-maçon attribué à Charles Edouard Gogler, dignité de Souv. Gr. Insp. Gén. 33e deg. du Rite Ecoss. Anc. et Acc., 1938, don de Pascal Valade.
- MSI 2025-058, Carte scolaire du canton de Berne, éditée par la direction de l'Instruction Publique du canton de Berne, don de Gisèle Moszczanski.
- MSI 2025-059, Carte scolaire du canton de Berne, éditée par la direction de l'Instruction Publique du canton de Berne, 1953, don de Gisèle Moszczanski.
- MSI 2025-060, Max Le Verrier, *Melixo*, fonte d'art, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-061, Orchestre de Saint-Imier, photographie, 1891, don de l'administration communale de Saint-Imier.

- MSI 2025-062, portrait d'Albert Lecoultre, membre fondateur de l'orchestre de Saint-Imier, photographie, 1881, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-063, Portrait d'Ernest Degoumois, membre fondateur de l'orchestre de Saint-Imier, photographie, 1881, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-064, Portrait de Fritz Favre, membre fondateur de l'orchestre de Saint-Imier, photographie, 1881, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-065, Coupe commémorative, don d'Albert Isenegger à l'orchestre de Saint-Imier, métal, 1899, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-066, Orchestre de Saint-Imier, photographie, don de l'administration communale de Saint-Imier.
- MSI 2025-067, plaquette commémorative du centenaire de l'école secondaire de Saint-Imier, impression noir et blanc sur papier, 1960, don d'Yvonne Schmocker.
- ETJ 2025-001, Livre de Cédric Gschwind, *Einteilungsnummern. Die Nummerierung auf den Uniformen der Schweizerischen Armee von 1853 bis 1948*, don de Walter von Känel.
- ETJ 2025-002, Trompette avec carte postale accrochée sur le porte-partition et cordon vert, don de Carlo Châtelain, Saint-Imier.
- ETJ 2025-003, Sacoche en cuir, don de Carlo Châtelain, Saint-Imier.

Achat

- MSI 2025-015 à MSI 2025-026, 11 Photographies de Xavier Voirol issues du projet « De cendres et d'ombres », acheté en fin d'année 2024 pour un montant de CHF 2'000 et reçu en mars 2025.

Collaborateur·trice·s

Les quatre collaborateur·trice·s fixes du musée cumulent un temps de travail correspondant à 1.3 postes :

Conservatrice : 50%

Conservateur adjoint : 20%

Collaboratrice responsable de l'accueil des publics : 50%

Auxiliaire en charge de l'accueil des publics : 10%

Le petit taux de personnel fixe reste problématique, et demande notamment une grande souplesse aux collaborateur·trice·s pour l'accomplissement de leurs tâches. Sans les apports des collaborateurs sur appel, des bénévoles et des AMSI, il aurait été impossible de concrétiser certaines tâches dévolues à l'institution.

Activités et événements divers

C. Gajo a mis à jour la partie horlogère de l'exposition permanente où les cartels de Breitling et les images de Breitling et Balmain manquaient. Il reste encore un certain nombre de corrections et modifications à faire dans les espaces permanents (incomplets au moment de l'ouverture). Pour le moment, tout est en attente, car la Fondation Reine Berthe doit encore statuer sur les montants restants des subventions reçues.

La salle d'armes continue de bien avancer. Les structures principales pour la pièce sont posées. Le tableau de Pierre Warmbrodt a été restauré et a réintégré le musée au début du mois de novembre.

Par ailleurs, les travaux courants durant toute l'année ont à nouveau fortement sollicité les collaborateur·trice·s : accueil, visites, contacts, administration, secrétariat, budget, conservation préventive, maintenance, etc. Parmi les diverses activités, mentionnons :

- La participation à de nombreuses séances en vue de projets d'expositions, de recherches ou de partenariats ;
- La mise à jour des différents supports numériques du musée : site internet, pages Facebook et Instagram, pages du musée sur différents sites : museums.ch, Jura bernois tourisme, Réseau Interjurassien des Musées RIM, etc. ;
- Des recherches documentaires menées par l'équipe du musée afin de répondre à plusieurs demandes émanant de particuliers et concernant notamment des objets historiques militaires ;
- Divers contacts avec d'autres musées ainsi que des spécialistes d'histoire suisse et/ou militaire, dans le but de faire rayonner l'institution, recherches sur l'histoire régionale afin de préparer des expositions et des publications ;
- Planification des futures expositions ;
- Maintenance et surveillance des collections, du matériel électronique et des locaux (mesure des hydromètres, installation de moustiquaires, contrôle des déshumidificateurs, etc.) ;
- Participation aux séances du Réseau Interjurassien des Musées RIM, la conservatrice faisant partie du comité, ainsi qu'aux séances de la Commission culturelle de Saint-Imier, avec prise du procès-verbal une fois sur deux ;
- Participation à l'assemblée générale annuelle de l'Association Grandson-Murten 1476 ;
- Rédaction des rapports d'activités, des rapports pour la Commission culturelle et autres tâches administratives ;
- Mise à jour de documents écrits permettant aux médiateur·trice·s culturel·le·s d'assurer des visites guidées du musée et de l'ETJ, en cas de besoin ;

La conservatrice :

Coraline Gajo

Le conservateur remplaçant :

Loïc Beck

Le conservateur-adjoint :

Loïc Chollet

ECOLE PRIMAIRE

Composition de la commission

Présidente	Mme Paula Tanner
Vice-président	M. Samuel da Silva
Secrétaire	Mme Mélanie Lambert
Membres	Mme Sandra Carnal Mme Barbara Defilippis Mme Ophélie Krebs Mushahar M. Ludovic Huguenin-Elie M. Raphaël Perotto M. Vincent Rochat

La commission a tenu 5 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- Assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- Approuver l'organisation des classes pour l'année scolaire 2025-2026
- Approuver le budget 2026
- Nommer différents enseignants
- Veiller à l'organisation des examens médicaux et dentaires scolaires
- Suivre l'organisation de l'OMO et les projets d'intégration de l'offre spécialisée (OsEO int.)

Vous trouverez divers renseignements pratiques et administratifs sur le **site internet de l'école primaire** : www.epsainti.ch



Corps enseignant et personnel – année scolaire 2025-2026 (*nomination à durée déterminée)

• Conseil de direction

Directeur	M. Mathias Krähenbühl
Vice-directeur	M. Thibaut Hostettler
Directrice de l'OMO (Mesures de l'offre ordinaire de l'école obligatoire)	Mme Valérie Rytz

Le conseil de direction s'est réuni chaque semaine et a traité des affaires courantes. Il a assumé la conduite pédagogique et la direction des tâches d'exploitation de l'école et du cercle OMO.

• Conseil d'établissement

Médiatrices	Mmes Laura Rohrbach, Fanny Tomaselli (jusqu'au 31.07.25) et Lise Wileczelek
Représentante EE	Mme Priscille Laïs
Représentantes 3H/4H	Mme Cléa Freudiger
Représentantes 5H/6H	Mme Silvie Devincti
Représentante 7H/8H	Mme Cindy Joray
Conseil de direction	

Le conseil d'établissement s'est réuni à 7 reprises. Il a traité des aspects pédagogiques et organisationnels. Il a présenté, réfléchi et mis en place les projets liés aux objectifs définis par le conseil de direction. Il a favorisé le lien entre le corps enseignant et le conseil de direction.

• Classes enfantines

Rue du Collège 7	classe 1	Mme Marielle Droz Mme Méganne Dubail (jusqu'au 31.07.25) Mme Nathalie Paratte* (dès le 01.08.25)
	classe 2	Mme Maeva Belliard Mme Fanny Zürcher
	classe 3	Mme Rachel Heimann Beljean Mme Corinne Isler
Rue Agassiz 14	classe 4	Mme Carole Bassard
Rue Agassiz 16	classe 5	Mme Priscille Laïs
Autre enseignant		M. Gérald Bassard

• Classes primaires (maîtresses et maîtres de classe)

Classes de soutien	CdS1	Mme Anne Baume Mme Odile Perret
	CdS2	Mme Valérie Chatelain Mme Marie-Chantal Debrot
Classes d'introduction	CdI1 et 2	Mme Anne Defrancesco (jusqu'au 31.07.25)
		Mme Laethicia Saint-Martin (jusqu'au 31.07.25)
		Mme Fanny Tomaselli (jusqu'au 31.07.25)
		Mme Peggy Zürcher (jusqu'au 31.07.25)
		Mme Marie Negri (dès le 01.08.25)
		Mme Léonie Morf (dès le 01.08.25)

Classes de 3H et 4H	3/4A	Mme Catherine Balsinde Mme Léonie Morf (jusqu'au 31.07.25) Mme Erza Musolli* (dès le 01.08.25)
	3/4B	Mme Eliane Metthez (jusqu'au 31.07.25) Mme Anouk Schwendimann Mme Marina Sparti (dès le 01.08.25)
	3/4C	Mme Cléa Freudiger Mme Marina Sparti (jusqu'au 31.07.25)
	3/4D	Mme Marie Negri (jusqu'au 31.07.25) Mme Emmanuelle Sommer (dès le 01.08.25)
	3/4E	Mme Emmanuelle Sommer (jusqu'au 31.07.25)
Classes de 5H et 6H	5A	Mme Elisabeth Beck Mme Isabelle Di Paolo
	5B	M. Gaël Quach
	5C	M. Esther Snijders (dès le 01.08.25)
	6A	Mme Silvie Devincenti
	6B	Mme Camélia Barbezat
Classes de 7H et 8H	7A	M. Thibaut Hostettler
	7B	Mme Cindy Joray
	7C	M. Thibaud Jeannottat*
	8A	M. Raphaël Dubail
	8B	Mme Laura Rohrbach

- **Autres enseignant-e-s**

Mme Lou-Anne Beuret	Mme Véronique Rossier*
Mme Emilie Bisetti*	M. Frédéric Stalder*
Mme Nicole Carmo Lopes* (dès le 01.08.25)	Mme Sylvie Truong
Mme Aurélie Eggler* (dès le 01.08.25)	Mme Sabine Zeller
M. Kevin Kaufmann* (dès le 01.08.25)	M. Gaël Zwahlen*
Mme Julie Kurth* (dès le 01.08.25)	

- **Maîtresses d'activités créatrices textiles et de travaux manuels**

Mme Nathalie Mischler
Mme Solange Türlér (dès le 01.08.25)
Mme Lise Wileczelek

- **Cours de français langue seconde (FLS)**

Mme Sophie Kohler
Mme Renate Normandin
Mme Cynthia Barras*

- **Enseignement spécialisé**

Logopédistes	Mme Margot Boldini*
	Mme Mélina Boyer
	Mme Annika Brissat
	Mme Clarisse Charrière
	Mme Nathalie Erard
	Mme Loïse Frutiger
	Mme Justine Gury
	Mme Sarah Salji
	Mme Ludivine Thiévent

Psychomotriciennes	Mme Brigitte Allanfranchini (jusqu'au 31.07.25) Mme Manon Kernen* (dès le 01.08.25) Mme Clothilde Roulet
--------------------	--

- **Soutien spécialisé ambulatoire**

Mme Fabienne Berberat Mme Anne Bernard Mme Rachel Broch* Mme Marie Brossard*	Mme Tania Buratti Mme Marie Stork Mme Iris Willemin
---	---

- **Projets d'intégration**

Mesures renforcées (OsEO int.)	Mmes Fabienne Berberat, Anne Bernard, Rachel Broch*, Marie Brossard, Pascale Hinterholz*, Pamela Orval, Céline Rissanen, Marie Stork, Murielle Surdez*, Pauline Vaucher*, Bente van Oel*, Iris Willemin
--------------------------------	---

Mesures élargies (SE)	Mmes Anne Bernard, Lucie Brand*, Rachel Broch*, Marie Brossard, Marie Delobel*, Manon Dougoud*, Mireille Fleury*, Chiara Gehri*, Alina Ionescu*, Céline Rissanen, Rachel Sabarese*, Cécile Sifringer, Murielle Surdez*, Iris Willemin,
-----------------------	--

Le Centre pédagogique de logopédie et d'entraînement auditif de Münchenbuchsee	Mme Marie Michel
--	------------------

- **Soutien pour élèves à haut potentiel (HP)**

Mme Pamela Orval*

- **SMI (spécialiste médias et informatique)**

M. Gaël Quach

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire**

Mme Florine Bueche

- **Cours de langue et de culture d'origine**

Culture espagnole	Mme Ana Monjas Eleta
-------------------	----------------------

- **Conciergerie**

M. Gerolamo Pepe (Collège 7)
M. Liam Peter (Agassiz 14)
M. Kevin Piffaretti (Agassiz 16)



Elèves (au 15.09.2025)

391 élèves répartis dans 23 classes
 48 élèves sont entrés en 1H (école enfantine)
 56 élèves sont partis pour l'école secondaire

Promotion de la santé

Le harcèlement scolaire : un enjeu constant au cœur de nos préoccupations

Le harcèlement scolaire reste un sujet de préoccupation majeur qui mobilise nos efforts tout au long de l'année. Ce thème est traité en classe dans le cadre des leçons de formation générale dispensées par les enseignantes et enseignants. En complément, les médiatrices ainsi que la travailleuse sociale en milieu scolaire interviennent, à la demande du corps enseignant, pour approfondir certains aspects spécifiques avec les élèves.

Par ailleurs, la police cantonale joue un rôle clef en sensibilisant les élèves du cycle 2 (dès la 5e année HarmoS, sur demande) aux implications légales du harcèlement. Dans certaines situations plus délicates, la section « prévention » de la police cantonale peut également participer à des séances avec les parents, à la demande de la direction.

Lorsqu'un cas de harcèlement est identifié, une prise en charge immédiate est mise en place de manière coordonnée. Ce suivi est réalisé en collaboration étroite entre la maîtresse ou le maître de classe, les médiatrices, la travailleuse sociale en milieu scolaire et la direction. Afin d'assurer une résolution efficace et durable, une attention particulière est portée sur le suivi de la situation sur une période prolongée.

Dans les cas où cela est jugé pertinent, la méthode de préoccupation partagée peut être mise en œuvre. Dans ce cadre, le groupe « harcèlement » intervient. Ce groupe est constitué des deux médiatrices, de la travailleuse sociale en milieu scolaire, de l'infirmière scolaire et de la direction. Toutes les personnes impliquées dans ce groupe disposent d'une formation spécifique pour gérer ces situations complexes.

Enfin, des activités de prévention sont également organisées de manière ponctuelle pour sensibiliser davantage les élèves et prévenir ces situations. À titre d'exemple, des représentations du Théâtre Caméléon sont proposées en partenariat avec le Service de l'Action Sociale, offrant ainsi des opportunités éducatives et interactives pour traiter ce sujet délicat.

Le jeudi 11 décembre, l'école primaire a organisé une conférence consacrée à l'hyperconnectivité, animée par M. Niels Weber, psychologue-psychothérapeute FSP et auteur du livre « *Les écrans, je gère* ». Cette soirée avait pour objectifs de permettre une meilleure compréhension des enjeux auxquels font face les adolescents dans un monde numérique, d'apporter des outils concrets pour répondre aux inquiétudes liées à l'utilisation

des écrans et d'explorer des stratégies favorisant une approche plus sereine de ces problématiques au sein des familles.

Rencontrant un bon succès, cette conférence a attiré un public nombreux, à la salle St-Georges, témoignant de l'intérêt croissant pour ces questions essentielles à la parentalité et à l'éducation dans un contexte digitalisé.



Evénements

- décembre à janvier	Entretiens de bilan avec les parents
- décembre à février	Tables rondes et réseaux concernant les projets avec mesures élargies et mesures renforcées (enseignement spécialisé)
- en janvier	Visites dentaires (dentiste scolaire)
- 13 janvier	Conférence d'hiver
- 6 au 13 janvier	Education routière par la police, 3H à 7H
- 24 janvier	Sortie et souper du corps enseignant
- en janvier et février	Entretiens de passage, 8H
- 3 février	Début du 2 ^{ème} semestre
- 3 au 7 février	Semaine des médias à l'école
- 10 au 14 février	Semaine blanche
- 17 février	Séance de commission d'école
- 2 au 7 mars	Camp de ski des élèves de 8 ^e année à Leysin
- 17 au 21 mars	Semaine de lecture
- 31 mars au 11 avril	Activités interdegrés (activité 3)
- 1 avril	Cyberdéfi
- 2 avril	PES du Haut-Vallon
- 7 au 10 avril	Semaine hors-cadre 5H-6H
- 8 avril	Jardin de la circulation, 5A,5B et CdS1
- 14 au 25 avril	Vacances de printemps
- en mai	Collecte en faveur de l'Association des colonies de vacances du District de Courtelary
- 5 mai	Conférence de printemps
- 5 mai	Séance de commission d'école
- 12 mai	Midi – fondue caquelons géants
- 20 mai	Rencontre des enseignants de 7H-8H et de l'école secondaire
- 2 au 6 juin	Semaine hors-cadre 1H-2H
- 2 au 27 juin	Activités interdegrés (activité 4)

- 16 au 20 juin	Semaine hors-cadre 3H-4H
- 20 juin	Visite de l'école secondaire pour les élèves de 8H
- 23 juin	Séance de commission d'école
- 23 au 27 juin	Semaine hors-cadre 7H-8H
- 27 juin	Tournus des classes
- 27 juin	Cortège de l'Imériale
- 2 juillet	Clôture des 8H à la salle de spectacles
- 4 juillet	Fin de l'année scolaire
- 4 juillet	Repas de fin d'année avec partie officielle
- 13 août	Séance de la rentrée, équipe OMO
- 15 août	Conférence de rentrée
- 18 août	Rentrée scolaire
- dès le 25 août	Vente de l'écu d'or (7H-8H)
- 15 au 18 septembre	Sécurité routière 3H, 4H et Cdl
- 25 août	Séance des parents de 8H
- 1 septembre	Séance des parents de 7H
- 2 septembre	Séance de parents de 3-4H et Cdl, partie 1
- 8 septembre	Séance de commission d'école
- 8 septembre	Séance des parents de 6H
- 9 septembre	Séance de parents de 3-4H et Cdl, partie 2
- 15 septembre	Séance des parents de 5H et CdS1
- 22 sep. au 3 octobre	Activités interdegres : activité 1
- 29 septembre	Séance des parents de 1H, partie 1
- 30 septembre	Séance des parents de 1H, partie 2
- 30 septembre	Visites médicales 2H
- 6 au 17 octobre	Vacances d'automne
- 27 octobre	Conférence d'automne
- 30 octobre	Journée du lait à la pause
- 4 novembre	Visites médicales 6H
- 13 novembre	Futur en tous genres 7H-8H
- 1 décembre	Séance de commission d'école
- 8 au 19 décembre	Activités interdegres (activité 2)
- 11 décembre	Conférence : Niels Weber (hyperconnectivité)
- 15 décembre	Fête de Noël et Fenêtre de l'Avent
- 19 décembre	Récréation de Noël

Les équipes pédagogiques se sont rencontrées à 6 à 8 reprises dans le courant de l'année, sous la conduite de leur représentante de degrés respective. Elles traitent principalement des aspects pédagogiques et favorisent la collaboration entre enseignants de mêmes degrés.

Le chef du dicastère :

Samuel da Silva

Le directeur de l'Ecole primaire :

Mathias Krähenbühl

ECOLE SECONDAIRE

Composition de la commission

Président	M. Quentin Colombo
Vice-président	M. Samuel da Silva
Secrétaire	Mme Morgane Bussian
Membres	
- représentants de Saint-Imier	Mme Mathilde Ruchonnet M. Ludovic Huguenin-Elie M. Raphaël Perotto
- représentantes de Sonvilier	Mme Anouk Grossenbacher Mme Diana Hug
- représentante de Renan	Mme Aude Hämmerli (jusqu'au 31.12.25)

La commission a tenu 6 séances ordinaires. Elle a en particulier traité les objets suivants :

- Assurer la bonne marche de l'école en collaboration avec la direction
- Organisation des classes pour l'année scolaire 2025-2026
- Planification de l'année scolaire 2025-2026
- Approbation du budget 2026 et suivi des comptes 2025
- Application des lois scolaires (LEO, OEO, LES, OSE)
- Gestion intégrée école secondaire et classes de soutien
- Gestion et suivi des cas problématiques d'élèves
- Engagement du personnel enseignant et de remplaçants
- Suivi du controlling demandé par l'inspection scolaire

Sur le site internet de l'école, vous trouverez divers renseignements administratifs, des informations sur les multiples activités de l'école secondaire ainsi que les photos des enseignants/collaborateurs : www.essimier.ch



Corps enseignant et personnel ESSI – année scolaire 2025-2026

• Conseil de direction

Directeur	M. Domenico Di Paolo
Vice-directrice	Mme Mélanie Zwahlen-Erard
Membres	M. Jérôme Boillat M. Pierre Boinay

• Engagement à durée indéterminée

Mme Cécile Baroni	Mme Muriel Girod
M. Arnaud Baumann	Mme Delphine Gossin Boinay
M. Lucien Berberat	M. Alain Indermaur
M. Jérôme Boillat	M. David Juhel
M. Pierre Boinay	Mme Stéphanie Lebreton

Mme Solenne Brunner
 M. Sébastien Chervet
 Mme Karen Cucho
 Mme Jeanne-Christine Dayer
 M. Domenico Di Paolo
 M. Obada Elaian

M. Robin Parisi
 M. Jérôme Rion
 Mme Margrit Sager
 Mme Laurie Soares Almeida Da Silva
 Mme Lise Wileczelek
 Mme Mélanie Zwahlen-Erard

- **Engagement à durée déterminée**

Mme Christine Barandier
 Mme Morgane Erard
 M. Ian Girardbille
 Mme Ilona Hirschi (jusqu'au 31.07)

M. Raymond Glück
 M. Arnaud Schertenleib
 M. Oskar Stevens (dès le 01.08)

- **Médiation**

Mme Muriel Girod

- **Responsable SMI (informatique)**

M. Pierre Boinay

- **Infirmière scolaire + prophylaxie dentaire**

Mme Susanne Chatelain

- **Travailleuse sociale en milieu scolaire (TSMS)**

Mme Florine Bueche

- **Conciergerie**

M. Ewald Hohermuth

- **Secrétariat**

Mme Valérie Steiner

Effectifs

Le collège compte 226 élèves répartis dans 11 classes régulières (4 de 9H, 3 de 10H et 4 de 11H) et 2 classes de soutien. 203 élèves fréquentent les sections p, m et g et 23 élèves sont en classes de soutien. Ces effectifs fluctuent évidemment au cours de l'année.

La répartition géographique se présente ainsi :

- 153 élèves domiciliés à Saint-Imier
- 32 élèves domiciliés à Sonvilier
- 33 élèves domiciliés à Renan
- 1 élève domicilié à Courtelary
- 1 élève domicilié à Cormoret
- 3 élèves domiciliés à Villeret
- 2 élèves domiciliés à Sonceboz
- 1 élève domicilié à La Chaux-de-Fonds

Fin de scolarité

73 élèves ont achevé leur scolarité obligatoire en juillet 2025.

Tous les élèves sortants, sauf un, avaient un projet de formation (école à plein temps, apprentissage ou préapprentissage, stage).

Écoles à plein temps :

- APP - Année préparation professionnelle
- Ceff industrie à Saint-Imier
- Ceff commerce (plein temps) à Tramelan
- Ceff santé-social (plein temps) à Saint-Imier
- Lycée Technique de Bienne
- École d'Arts appliqués de La Chaux-de-Fonds
- Gymnase Français de Bienne
- Lycée de La Chaux-de-Fonds
- École de culture générale (ECG) à Bienne

Conseil des élèves

Le conseil des élèves est constitué de 2 représentants par classe et s'est réuni à plusieurs reprises afin de faire diverses propositions d'amélioration au sein de l'école (par exemple organisation du bal de l'école, choix des sonneries, distribution de thé chaud à la pause de 10h, etc.).



Conseil des élèves

Nouveautés

- A partir de la rentrée scolaire d'août, l'utilisation du téléphone portable et autres objets connectés est interdite dans le bâtiment scolaire et la cour d'école entre 7h00 et 16h40, y compris durant les récréations.
- Veille de lecture : il s'agit d'une forme de soutien destinée aux élèves rencontrant des difficultés de compréhension en lecture. Elle s'adresse notamment aux élèves dont la lecture orale semble fluide, mais dont la compréhension demeure fragile. Les interventions sont courtes (environ 15 minutes) et proposées de manière régulière. Le travail est structuré autour du déchiffrage, du développement de stratégies de compréhension et de l'entraînement aux tâches d'évaluation.

L'objectif est de permettre à l'élève de gagner en autonomie et en efficacité dans sa lecture.

- « Un Coup de pouce ! » : projet d'entraide entre élèves qui vise à renforcer la solidarité et à favoriser la réussite scolaire de toutes et tous. L'objectif est de permettre aux élèves de 9H de bénéficier de l'aide d'un-e camarade « expert-e » de 11H lorsqu'ils rencontrent une difficulté ou ont envie de mieux comprendre dans une branche principale ou lorsqu'ils souhaitent bénéficier d'une aide dans l'organisation et la mise au travail.

Économie familiale

Les élèves de 9H, 10H et 11H suivent les cours à Saint-Imier ou à Renan.

Orientation professionnelle

- Thème traité durant toute l'année	Pendant les leçons de formation générale/gestion de classe (FG/GC)
- 24 et 25 mars, 4 et 11 avril	Permanence COSP, entretiens brefs pour élèves de 10H annoncés perdus dans leurs choix professionnels
- 12 et 28 mai	Visite de l'infothèque Orientation professionnelle et du CIP-Technologie à Tramelan pour les élèves de 9H
- 22 mai	OP : soirée des parents 9H, présentation par notre conseiller en orientation
- 2 juin	Formation aux entretiens d'embauche par Bepog pour les classes de 10 ^e et de soutien
- 19 septembre	SwissSkills, Berne, élèves de 10H et 11H
- 17 septembre	Séance OP à Courtelary pour les parents des élèves de 10H
- 25 septembre	Bepog réunion pour les élèves de 10H et 11H (préparation au Speed Dating)
- 1 octobre	Speed-dating du recrutement pour les métiers techniques, élèves de 10H et 11H, 23 entreprises présentes
- 21 octobre	Journée des professions de la santé, hôpital de Saint-Imier, pour les élèves annoncés de 10H et 11H
- 7 novembre	Permanence COSP, entretiens brefs pour les élèves de 11H annoncés
- 11 novembre	Circuit des métiers 10H (visite à choix CeFF Commerce, Industrie ou Santé-Social)
- 13 novembre	Journée Futurs en tous genres (9H)
- 26 novembre	Visite de l'entreprise Straumann pour les élèves annoncés de 11H

Courses d'études – Camps – Sport

- 3 au 7 février	Camp de ski 10H à Leysin
- 30 mars au 12 avril	Sprachbad Immersion pour les élèves annoncés
- 15 mai et 3 juin	Echange linguistique, Berne classes A10A, A10AB, A9AB
- 10 au 13 juin	Camp vert pour les élèves de 9H à Vaulruz

- 19 juin
- 23 au 26 juin
- 29 juin
- 15 septembre
- 11 décembre

Visite du Struthof pour les élèves de 11H
Camp 11H à Lignerolles
Biathlon Funky et course d'orientation
Journée d'athlétisme, pour tous les élèves
et enseignants
Visite du centre de sismologie de Sion, 9H



Sion, visite du centre de sismologie

- 12 décembre

Echange linguistique, A10AB

Promotion de la santé

- 20, 23 et 27 janvier
- 10, 17 et 31 mars
- 7 au 11 avril
- 6 mai et 28 octobre
- 14, 15, 21 et 22 mai

Education sexuelle pour les élèves de 11H
Visites dentaires (dentiste scolaire)
Exposition « C'est pas tabou d'être à bout »,
mise en place par la TSMS
Vaccin HPV 9H
Initiation au fitness pour les élèves de 11H et
classes de soutien (Fitness Energy St-Imier)



Elèves de 11H, initiation au fitness

- 23 mai

Présentation par des étudiants du ceff Santé-
Social de « Prévention Sextorsion », classe
10P

- 27 juin

Cours samaritains premiers secours pour les élèves de 10H, mise en place par l'infirmière scolaire



Elèves de 10H, cours samaritains

- 29 septembre
- en novembre, les mardis
- 3 au 7 novembre

Visite médicale scolaire, 10H
Action pommes à la récréation de 10h
Exposition au ceff Santé-Social sur la violence domestique, élèves de 11H. Sensibilisation et échanges avec des professionnels et la police.

- en décembre, les mardis
- 2 et 12 décembre

Thé préparé par le Conseil des élèves
Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 11H sur le sujet

- 4 et 11 décembre

« Ensemble contre la violence »
Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 10H sur le sujet

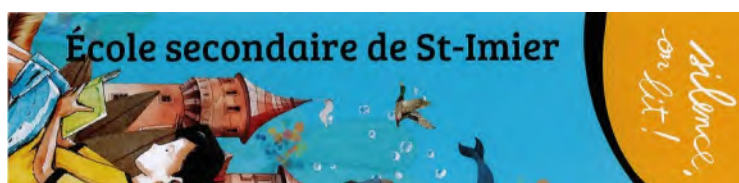
- 9 et 16 décembre

« Substances et conséquences »
Intervention de prévention par la police auprès des élèves de 9H sur le sujet

Evénements

- toute l'année

« Silence on lit », 15 minutes de lecture par jour pour toute l'école



- 31 janvier
- 31 janvier
- 19, 20, 26, 27 et 28 février
- 4, 11, 13 et 18 mars
- 1 avril
- 2 avril
- 7 au 11 avril
- 6 mai
- 19 au 23 mai

Vente du mimosa par la classe M11B
Bal des élèves
Projet et spectacle Meat Market 2.0, 11H
Visite EJE, 9H et S2
Cyberdéfi
PES pour tous les enseignants du Haut-Vallon
Exposition « C'est pas tabou d'être à bout »
Accueil des parents des futurs élèves de 9H
Musée de Saint-Imier, exposition « Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Evêché de Bâle »
Exposition projets individuels
Visite de l'école par les futurs élèves de 9H

- 5 juin
- 20 juin

INFIRMIÈRE EN MILIEU SCOLAIRE

Chef de service

M. Alexandre Bédât

Collaboratrice

Mme Susanne Chatelain (50 %)

Susanne Chatelain est engagée par la commune de St-Imier en tant qu'infirmière scolaire, pour un taux d'occupation total de 60%, pour les écoles enfantine, primaire et secondaire à St-Imier, depuis le 1^{er} janvier 2015. Ce taux se répartit à hauteur de 30% à l'école enfantine et primaire de St-Imier, 20% à l'école secondaire et 10% aux écoles primaires de Sonvilier, Renan et Mont-Soleil.

Depuis janvier 2024, le poste est désormais sous la responsabilité du département de l'Action Sociale.

L'infirmière scolaire assure des soins, en cas besoin, aux élèves du collège où elle se trouve. Elle propose des interventions dans des situations spécifiques de santé (maladies chroniques, handicap etc.) Elle propose des activités autour de la santé et de la prévention.

En cas de situation de crise, elle intervient comme membre de la cellule de crise dans les écoles.

La principale préoccupation est la santé des enfants et des jeunes. Actuellement, la diminution de l'espace de mouvement, l'augmentation du temps passé devant les médias et une alimentation déséquilibrée sont considérées comme les principales causes de problèmes de santé. On constate notamment que le temps passé devant les écrans diminue les expériences sensorielles, en particulier du goût, de l'odorat et du toucher, tout en augmentant les troubles visuels et en altérant les capacités d'interaction et de concentration. Pour sensibiliser les élèves à ces problématiques et leur faire prendre conscience de l'importance de leur santé, je propose différentes activités tout au long de l'année scolaire. Depuis août 2023, l'école primaire est inscrite à la fondation « fit4future ». L'offre comprend des formations continues régulières pour les enseignants, divers ateliers pour toute l'école et du matériel, y compris des instructions, pour une mise en œuvre immédiate. Les trois thèmes principaux sont l'activité physique, la nutrition et la gymnastique du cerveau.

Activités et projets

Ecoles enfantine, primaire et secondaire

- Intervention dans diverses situations urgentes dans les écoles ou aux halles de gymnastique (blessures graves, hyperventilations, crises d'asthme, pertes de conscience, etc.)
- Participation au groupe « harcèlement »
- Participation au groupe de santé
- Accueil des élèves diabétiques Type I, ainsi que de leurs enseignants
- Préparation des pharmacies des écoles et pharmacies/trousses de sortie pour les camps de ski/été
- Organisation des cours BLS AED pour les enseignants, sur inscription

Ecoles primaire et enfantine

- Permanence lundi et mercredi de 08h à 11h40 pendant laquelle les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire dans son bureau. En dehors de ces périodes, les élèves peuvent déposer un message dans la boîte aux lettres. Celle-ci se trouve à côté de la porte du bureau.
- Diverses activités sur une alimentation saine. Pourquoi manger des fruits et légumes ? Qu'est-ce qu'une portion de fruits et légumes ? Dégustations et découverte des goûts salé, sucré, acide et amer. Ces activités sont presque toujours accompagnées d'une histoire liée au but de la découverte.
- Organisation d'une formation aux premiers secours avec les classes de 3/4H, en collaboration avec les samaritains. Les élèves apprennent les numéros d'urgence, ainsi que les situations nécessitant la position latérale de sécurité (PLS) et la mettent en pratique. Les élèves apprennent quand il faut pratiquer le massage cardiaque et mettent en pratique ce qu'ils ont appris. Enfin, on leur montre un défibrillateur et on leur explique comment il fonctionne.
- Ateliers « hygiène des mains » au cours duquel les élèves approfondissent leurs connaissances. Ainsi, ils se rendent compte de l'importance de l'hygiène des mains.
- Atelier « Toilettes » apportant aux élèves un petit rappel des règles d'utilisation
- Atelier hygiène du corporelle à l'adolescence
- Atelier « les Zophes » , thème de l'amitié
- Participation au groupe de santé à l'école
- Organisation de la journée du lait, en collaboration avec la médiatrice scolaire
- Organisation de l'action « Pommes à la récré » en collaboration avec la médiatrice scolaire. Chaque lundi de novembre, les élèves reçoivent une pomme pour leur goûter. Cette action est très appréciée.
- Accueil d'un élève et de sa famille, avec le syndrome Treacher Collins
- Coordination en milieu scolaire des activités de la fondation « fit4future »
- Participation en tant que membre du groupe de travail de Saintilympique qui va de nouveau organiser les jeux olympiques pour les 1H à 8H. Pendant une semaine, tous les élèves de l'école enfantine et primaire se rendront le matin en forêt, à la halle, à la piscine ou sur le terrain d'athlétisme. Ils pratiqueront différentes activités sportives et relèveront divers défis sportifs.
- Animation en prophylaxie dentaire dans les classes de 1H à 8 H, d'abord le brossage et ensuite de la théorie, sous forme d'activités et de jeux.
- Contrôles des poux de tête quand c'est récurrent ou quand il y a des soupçons. Informer et rappeler les bonnes pratiques aux élèves, aux enseignants et aux parents.

Ecole secondaire

- Permanence le mardi de 8h à 11h40, pendant laquelle les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire dans son bureau. En dehors de cette période, les élèves peuvent contacter l'infirmière sur son téléphone ou par mail.
- En fin d'année scolaire, les élèves de 10H profitent d'une matinée entière consacrée aux premiers secours, organisée en collaboration avec les samaritains de St-Imier. Les six thèmes suivants sont abordés et mis en pratique avec eux : massage cardiaque, position latérale de sécurité (PLS), défibrillateur, gestion des hémorragies, rappel des numéros d'urgences avec appel audio fictif, gestion d'une obstruction des voies respiratoires avec cas concret.

- Présence pendant différentes activités de l'école pour assurer les premiers secours, par exemple lors de la journée sportive au terrain d'athlétisme, lors du biathlon funky et de la course d'orientation et lors de la kermesse regroupant tous les élèves de l'école secondaire.
- Collaboration avec le Dr. Dyroff pour la vaccination HPV des élèves inscrits.
- Planification des cours d'éducation sexuelle pour les 11H, dispensés par des spécialistes de Santé Bernoise. L'éducation sexuelle à l'école se base sur les principes des droits sexuels, qui font partie des droits humains. Elle permet aux élèves de communiquer sur des questions en lien avec la sexualité et renforce leurs connaissances et leur sens des responsabilités.
- Organisation de l'action « Pommes à la récré » en collaboration avec le directeur. Chaque mardi de novembre, les élèves reçoivent une pomme pour leur goûter. Cette action est très appréciée.
- Inscription et accompagnement de 42 élèves intéressés à la journée cantonale des professions de la santé 2025, en collaboration avec le directeur.
- Organisation de l'horaire et accompagnement des élèves et enseignants de 11H à l'exposition « Plus fort que la violence » proposée par le CEFF Santé Social. (L'exposition est bilingue et interactive sur la violence domestique.)
- Aide à la mise en place de l'exposition « Ce n'est pas tabou d'être à bout » sur le site de l'école secondaire.



Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

COMMISSION SOCIALE

Composition de la commission

Président	M. Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
Vice-présidente	Mme Elisabeth Beck
Secrétaire	M. Ali Assaf
Membres	Mme Barbara Defilippis, Mme Ophélie Krebs Mushahar, Mme Sandra Moszczanski, Mme Aline Ruchonnet

Chef de service avec voix consultative : M. Alexandre Bédât

Tenue des procès-verbaux : Mme Nadège Gasté Miserez

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE L'ANNÉE 2025

24 février 2025 (présidence Hugo Figueiredo)

- Transition et fin de mandat de HF : dernière séance avant sa démission.
- Sujets clés :
 - Fusion des commissions (sociale, santé, jeunesse) : positions divergentes, Aline Ruchonnet opposée. Pas de consensus, discussions jugées prématurées.
 - Rapport sur la sortie du service social de la commune : problème d'utilisation des provisions salariales et manque de clarté du Conseil municipal (CM). Le rapport du groupe de travail est validé et transmis au CM.
 - Consultation cantonale OASoc : la commission approuve les propositions de la BKSE.
- Projets :
 - *Free-go* : recherche d'un lieu possible.
 - *Lift et Be-In* : lancement et communication réussie.
- Climat interne : départ de HF salué, inquiétudes sur la continuité mais volonté de maintenir une coopération sereine.

31 mars 2025

- Nouvelle présidence : Etienne Geiser (EG).
- Accueil de nouveaux membres.
- Projets :
 - Free-go* : relance du projet, contact des paroisses et d'autres lieux.
 - Comprendre l'aide sociale* : proposition de republier les vidéos et de mieux informer la population.
 - Lift et Be-In* : relance avec accompagnement des enseignants.
 - Lien intergénérationnel* : pistes avec Pro St-Imier, Bourse aux jobs de la TSHM.
- Avenir du service social : report de la discussion du rapport HF, aucun retour du CM.
- Autre : réorganisation du calendrier de séances.

12 mai 2025

- Validation des PV précédents.
- Projets :
 - Free-go* : contact avec les paroisses, préparation de rencontres.
 - Comprendre l'aide sociale* : réflexion sur la communication au public (dépliants, tout-ménage, vidéos, vulgarisation du document cantonal). Accord de principe pour améliorer la communication.
 - Lift et Be-In* : mise en route planifiée en mars 2026.
 - Jeunesse et 3e âge* : proposition de grillade intergénérationnelle et d'un troc d'actions entre jeunes et seniors.
- Avenir du service social :
 - Discussion du rapport présenté au CM en février.
 - Débat sur les modèles d'organisation : internalisation, externalisation au SASC, ou formule mixte.
 - Problèmes de salaire et de classification persistants ; Compass travaille sur un diagnostic.
 - Objectif : harmoniser la position de la commission avant fin juin.

30 juin 2025

- Gestion du service pendant l'arrêt maladie du chef (AB).
- Budget 2026 :
 - Distinction entre prestations obligatoires (aide sociale, curatelles, agence AVS) et non obligatoires (EJE, TSHM, infirmière scolaire, TSMS, POIAS).
 - Discussion sur les montants à reconduire et la prévention (EJE, crèche La Pelouse, etc.).
- Contrôle de dossiers prévu pour novembre.
- Free-go : validation de l'installation dans les paroisses.
- Avenir du service :
 - Rencontre avec la directrice du SASC : ouverture à une collaboration.
 - Deux pistes : adhésion au SASC ou création d'un service intercommunal concurrent.
 - Discussions à poursuivre à l'automne.
- Noël solidaire : projet communautaire prévu en décembre 2025.

25 août 2025

- Correction du précédent PV (compte POIAS non autoporteur).
- Budget 2026 (suite) :
 - Réflexion sur le rapport Compass et les prestations non obligatoires à préserver.
 - Discussion sur l'avenir du service social : adhésion au SASC vs création d'une association intercommunale (St-Imier, Renan, Sonvilier, La Ferrière, Villeret).
 - Problèmes financiers et organisationnels soulevés (provisions, coûts de fonctionnement, RH).
 - Risque de suppression des prestations préventives.
- Projets jeunesse-seniors : coordination avec la TSHM, cartographie des activités locales.
- Sujets annexes : suivi des POIAS, SEMO, Infirmière scolaire, santé d'AB (toujours en arrêt), repas de Noël solidaire en préparation.

29 septembre 2025

- Correction du PV précédent : précisions sur les prestations obligatoires et non obligatoires.
- Projets jeunesse/3e âge :
 - Collaboration envisagée avec Bel Automne, Pro Saint-Imier, Covico.
 - Proposition de synergies régionales et d'évaluation des besoins des personnes âgées isolées.

- Avenir du service social :
Rencontre des autorités sociales du Jura bernois (JB).
Constat régional : érosion du personnel, coûts similaires par habitant (~30 CHF).
Objectif cantonal : ramener à 25 CHF/habitant.
Deux options : créer une association locale ou collaborer avec le SASC.
Thèmes d'optimisation : informatique, RH, charges, spécialisation.
- Divers :
Caddies KDO abandonné (objets abîmés).
Organisation active du "Noël ensemble".
Communication à soigner (éviter l'acronyme TSHM sur les affiches).

26 octobre 2025

- Corrections formelles approuvées.
- Projets jeunesse/3e âge :
Rencontre avec M. Baer (recensement des initiatives existantes).
Idées inspirées de Bienne : soirées d'information par quartiers.
Suivi du projet grillade intergénérationnelle, participation faible des seniors.
- Avenir du service :
Budget 2026 adopté.
Suivi du rapport Compass et mise en œuvre partielle de ses mesures.
Participation à une séance cantonale sur le système NFFS (gestion des dossiers).
Absence prolongée du chef de service toujours en cause.
- Divers :
Prévention mise en avant par EB et EG.
Discussion sur le parlement des jeunes, en difficulté de recrutement.
Travail sur des appartements protégés pour aînés.
Échanges autour du rôle du service face aux situations de migration : respect strict de la protection des données.
Point final : *Free-go* devrait se mettre en place prochainement.

2. Synthèse thématique (sur l'année)

Thème	Faits saillants 2025
Avenir du service social	Sujet central toute l'année. D'abord débat sur le rapport HF (février), puis analyses successives : Compass, coût par habitant, statut des prestations. Alternatives : adhésion au SASC ou création d'une association intercommunale. Problèmes de RH, salaires et gouvernance récurrents.
Projets "Free-go"	Longue mise en place : recherche d'emplacement (février à mai), accords avec paroisses (juin), suivi opérationnel prévu fin 2025.
Communication sur l'aide sociale	Relance des vidéos, débats sur un dépliant vulgarisé ou un "tout-ménage", souci d'image publique et de compréhension du système.
Jeunesse et 3e âge / lien intergénérationnel	Fil conducteur annuel : grillades PS, bourse aux jobs, partenariats avec EJE, TSHM, Pro St-Imier, Bel Automne. Peu d'actions concrètes encore, mais base de coordination posée.
Projets éducatifs et préventifs	Lift et Be-In confirmés pour 2026 ; réflexion sur le rôle des TSHM, TSMS, EJE, et importance de la prévention pour limiter les curatelles.

Thème	Faits saillants 2025
Problèmes de gouvernance	Démission du chef de dicastère en février 2025, arrêt maladie longue durée d'AB, surcharge des cadres NGM et YB, pressions budgétaires, audits successifs.
Vie associative et actions solidaires	"Noël ensemble" relancé, récolte de denrées, projet Caddies KDO arrêté, implication du Kiwanis et du tissu local.

3. Vision d'ensemble

L'année 2025 marque une transition politique et structurelle majeure :

- Passage de la présidence d'Hugo Figueiredo à Étienne Geiser.
- Arrêt maladie longue durée du chef de service.
- Réflexion profonde sur le positionnement du service social municipal dans un contexte de pression financière cantonale.
- Volonté affichée de préserver les prestations de prévention, jugées menacées par une politique d'économies.

Les commissions ont maintenu la cohésion malgré des tensions de ressources et d'incertitudes, tout en poursuivant la dynamique de projets communautaires (Free-go, intergénérationnel, communication sociale).

Collaborateurs-trices du service social au 31.12.2025

Chef de service	M. Alexandre Bédât (100%)
Adjointe au chef de service	Mme Yvonne Burkhalter (50%)
Assistants-es sociaux-les	EPT au 31.12.2025 : 6,7 Mme Yvonne Burkhalter (20%) Mme Océane Bersier (90%) Mme Diane Bourquard (80%) Mme Cécile Da Rold (80%) Mme Florianne Junod (80%) Mme Cécile Joye (80%) Mme Coralie Laubscher (90%) Mme Grace Muamba (80%) Mme Céline Widmer (70%)

Administration**EPT au 31.12.2025 : 4,4**

Mme Nadège Gasté Miserez, administratrice (80%)

Mme Aline Aeby (60%)

Mme Eva Mathys (70%)

Mme Migresa Tafilaj (50%)

Mme Adine Kimani (30%)

M. Abdelhakim Ben Kaddour (100%)

Bons de garde

Mme Migresa Tafilaj (50%)

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

PROGRAMMES D'OCCUPATION ET D'INSERTION PROPOSES DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE (POIAS)

Chef de service

M. Alexandre Bédât

Collaborateur

M. Dario Caminotto (100 %)

Un rapport très complet sur les programmes POAIS globaux a été présenté au Conseil de Ville en mai 2024. Nous nous concentrerons donc ici sur la nécessité à poursuivre ces programmes POAIS et plus particulièrement en IP (insertion professionnelle).

Forts de notre expérience et du réseau intéressant de collaborations mis en place au long de plusieurs années, nous nous occupons à Saint-Imier de la partie d'insertion professionnelle, à savoir le placement en entreprise des personnes participantes, afin qu'elles puissent réacquérir par la pratique des compétences qui leur permettront de (re) prétendre à une place de travail, à un emploi.

Le défi est intéressant car le programme de pilotage édicté par le canton est sujet quasi annuellement à des changements auxquels il faut s'adapter en permanence. Toutefois et il ne faut surtout pas l'oublier, l'objectif premier est de travailler en faveur des bénéficiaires afin de les ramener si possible vers le 1^{er} marché. Mais surtout, l'insertion professionnelle n'est pas une science exacte, fluctuant énormément en fonction de différents facteurs : notamment les personnes elles-mêmes et leur motivation profonde, de la qualité et des partenariats avec les entreprises et les institutions mais principalement à cause de la conjoncture et l'ouverture du marché du travail : gros taux de chômage = beaucoup de participants mais difficultés plus grande à trouver un emploi ; plein emploi = peu de participants mais probabilité plus grande de trouver un emploi. La rémunération du programme étant faite en fonction du taux d'occupation global des participants.

Nous sommes donc actuellement dans un scénario délicat avec la nouvelle donne due notamment aux années COVID. Les travailleurs ne veulent plus travailler à 100%. Ce sont donc moins de participants de qualité avec des taux partiels qui entrent dans les programmes. Cela diminue les bons candidats pour l'insertion professionnelle, la demande étant plus axée actuellement sur le bas seuil, l'insertion sociale. Donc, pour nous, autant voire plus de travail avec les participants (le suivi est plus important avec les personnes à temps partiel) mais moins rémunéré. D'où des difficultés à faire rentrer de l'argent. Cette situation n'est pas propre à notre programme mais est une réalité cantonale, fédérale. De plus, les potentiels participants veulent de plus en plus tester ce qui leur est proposé avant de s'engager en faisant des essais d'une semaine ou deux dans l'entreprise partenaire. Cela a comme avantage de pouvoir clarifier et valider une éventuelle future mesure de 6 mois mais comme inconvénient de ne rien rapporter (financièrement) au POSI (programme d'occupation de Saint-Imier) malgré la charge de travail. Tous ces points ont été relevés et mentionnés au partenaire stratégique qui, lui, se repose sur les directives cantonales. Tant que le mode de rémunération ne sera pas revu et que le taux de chômage restera faible, bien qu'en hausse actuellement, nous aurons ce genre de problèmes.

Pour tenter de remédier à cet état de fait, beaucoup de démarchages sont faits auprès des services sociaux régionaux afin de les sensibiliser à ces problématiques et dans le but d'inscrire le plus de bénéficiaires possibles dans les différents programmes afin de remplir les mesures. Des demandes ont été faites auprès du partenaire stratégique pour obtenir de

nouveaux mandats d'insertion sociale (sans succès). Les mesures de « suivi » (suivi des personnes après signature d'un contrat de travail ou d'apprentissage) nous sont également confiées.

Concrètement, le nombre de places IP disponibles dans le périmètre Jura Bernois était de 10,35 en 2023, a baissé à 7,3 en 2024 et 2025, puis à 6,2 places pour 2026 (du fait du passage de Moutier dans le canton du Jura). Ce nombre est déterminé par le montant POIAS alloué par le canton au périmètre Jura Bernois dont le partenaire stratégique est le CSP JU-BE. Montant dont un pourcentage fixe est destiné au programme IP. Le reste est dévolu aux programmes IS et PIP.

Pour 2025, les chiffres sont les suivants :

Nombre de participants mesure IP : 21
 Taux d'occupation moyen : 83.34%
 Taux de remplissage de la mesure à fin décembre : 75.62%
 Nombre de reprises d'emploi : 2 (22,2%)
 Nombre de participants mesure de suivi : 7
 Nombre de personnes ayant gardé leur emploi : 7 (100%)
 Rentrées fiscales mesure IP : CHF 115'237.70
 Rentrées fiscales mesure suivi : CHF 3582.00
 TOTAL rentrées : **CHF 118'819.70**

Le but serait de pouvoir remplir la mesure à 100%, sachant qu'une place IP pour un participant correspond à un montant de CHF 20'875 (soit un budget de CHF 152'387.50).

Pour 2026, le budget est 6,2 places à CHF 21'025.00, soit un budget total de CHF 130'355.00.

Concernant la courbe du chômage, qui influe fortement à moyen terme sur les chiffres de l'aide sociale et qui permet d'avoir une lecture directe de la conjoncture, il est bon de connaître quelques chiffres issus du rapport de la Commission du marché du travail.

Le taux de chômage cantonal est passé de 1,7% en 2024 à 2,1% en 2025. Pour le Jura Bernois, ce taux se montait à 3,3% en 2024 pour monter à 4,3% à fin 2025. Plus spécifiquement, les secteurs phares de notre région que sont l'industrie mécanique et l'horlogerie sont passés respectivement de 2,7 à 3,6% et de 4,1 à 5%. Ces deux secteurs sont un véritable baromètre de la santé du monde du travail régional, de laquelle dépend très fortement la santé des programmes d'insertion.

Le chef du dicastère :
 Etienne Geiser

Le chef de service :
 Alexandre Bédât

COMMISSION DE LA SANTÉ

Composition de la commission

Président	M Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
Vice-président	M. Michel Ruchonnet
Secrétaire	Mme Eda Gauchat
Membres	M. Michel Rohrbach, M. Laurent Egloff, Mme Sandra Moszczanski, M. Anthony Da Silva Vale

Chef de service avec voix consultative : M. Alexandre Bédât

Tenue des procès-verbaux : Mme Nadège Gasté Miserez

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE L'ANNÉE 2025

24 février 2025

Présidence : Hugo Figueiredo (HF)

- Dernière séance de HF avant la relève par Étienne Geiser (EGe).
- Validation du PV du 28.10.2024.
- Présentation du questionnaire santé à la population (conférence de presse prévue).
- Discussion sur la promotion de la santé au personnel communal : CHF 3'000.- alloués au Bureau des RH.
- Bilan de mi-législature : suivi de projets « Commune en santé », Bus Viva, réseau santé, solidarité, etc.
- Hommage à HF pour sa présidence.

31 mars 2025

Présidence : Étienne Geiser (EGe)

- Prise de fonction officielle d'EGe.
- PV du 24.02.2025 validé par circulation.
- Santé du personnel communal : budget confirmé (CHF 3'000.-), discussion sur le tabagisme et la création d'un espace fumeurs.
- Questionnaire santé : 48 réponses ; premiers constats (pédiatrie, manque de communication, racisme, etc.).
- Commune en santé : contact pris avec la Fondation O2 via A. Chatelain.
- Bus Viva : accord de principe pour une venue gratuite de prévention pour les employés.

12 mai 2025

- PV du 31.03.2025 approuvé avec corrections mineures.
- Santé du personnel : en attente du recrutement du responsable RH.
- Questionnaire santé : peu de nouvelles réponses ; relances prévues.
- Discussion sur la création d'un Forum de la santé (foire/expo) pour 2026.
- Commune en santé : rencontre planifiée fin mai.
- Bus Viva : intégrer cette action dans le futur forum.

23 juin 2025

- PV du 12.05.2025 validé.
- Processus d'engagement du/de la Responsable RH en cours.
- Questionnaire santé : 100 réponses environ (79 en ligne, 21 papier). Début de préparation de l'analyse.
- Commune en santé : présentation du label par Mme Schindelholz – St-Imier pourrait obtenir directement les 3 étoiles.
- Forum de la santé : dates proposées 25–26 avril 2026, plan préliminaire élaboré.
- Divers : projets annexes (Marche des Splendeurs, parcours urbain, regroupement des soins à domicile).

24 août 2025

- PV du 23.06.2025 accepté avec amendements.
- Santé du personnel : projet suspendu dans l'attente du rapport Compass.
- Questionnaire santé : intégration des données finalisée; premières analyses. Préparation communication à la presse.
- Commune en santé : démarches de labellisation en cours par la chancellerie.
- Forum santé : accord de principe du Conseil Municipal, préparation logistique via framapad; priorité aux exposants imériens.

29 septembre 2025

- PV du 25.08.2025 adopté.
- Questionnaire : toutes les données intégrées. Analyse à finaliser (AV propose utilisation de ChatGPT pour traitement).
- Commune en santé : toujours au stade de recensement.
- Forum santé : premières thématiques de conférences arrêtées (prévention, hygiène de vie, santé mentale, etc.), budget visé à zéro.
- Communication externe encadrée par le CM.

27 octobre 2025

- PV du 29.09.2025 accepté.
- Questionnaire : résultats non représentatifs (2,25 % de la population), mais utiles. Préparation de la conférence de presse en novembre.
- Forum de la santé :
 - Courrier d'invitation aux exposants à envoyer d'ici fin novembre 2025.
 - Participation payante à CHF 50.– pour prestataires lucratifs.
 - Budget global ≤ CHF 1'000.–.
- EGe rappelle la cohérence entre communication, réalisme budgétaire et continuité jusqu'à fin législature.

1^{er} décembre 2025

- PV du 27.10.2025 validé.
- Conférence de presse fixée au 5 décembre 2025 sur le questionnaire santé.
- Forum santé : avancement concret :
 - Dates fixées : 18–19 avril 2026 à la salle des spectacles.
 - Lettre d'invitation envois janvier 2026.
 - Exposants : gratuits (non lucratifs) / CHF 50.– (lucratifs).
 - Bus Viva présent mais sans affichage commercial.
 - Sous-projets logistiques : inscription, publicité, restauration.
- Priorité exclusive donnée à la réussite du forum pour fin de législature.

SYNTHÈSE THÉMATIQUE DE L'ANNÉE 2025

1. Questionnaire « Santé de la population »

- Démarré fin 2024, porté par EG, MRu, MRo, AV.
- 100 retours environ (2,25 % de la population).
- Principaux constats :
 - Bien-être global satisfaisant.
 - Préoccupations : pédiatrie, santé mentale, racisme, manque d'information sur les services.
 - Faible participation des jeunes.
- Utilisation : outil exploratoire orientant le futur Forum de la santé.
- Communication publique : décembre 2025 (analyse synthétisée et présentée à la presse).

2. Forum de la santé (avril 2026)

- Concept imaginé dès mai 2025, validé en été, structuré cet automne.
- Objectifs :
 - Valoriser les acteurs locaux de la santé et du bien-être.
 - Sensibiliser la population via conférences, stands et activités.
- Avancées logistiques et financières :
 - Dates fixées : 18–19 avril 2026.
 - Budget : env. CHF 1'000.–.
 - Envoi des invitations janvier 2026.
 - Coordination par l'ensemble de la commission via framapad.
 - Partenariats : Réseau de l'Arc, Bus Viva, institutions locales.
- C'est devenu le grand projet fédérateur de la fin de législature.

3. « Commune en santé » (Label Fondation O2)

- Projet relancé dès mars 2025 puis consolidé avec A. Chatelain (chancellerie).
- St-Imier remplirait déjà les critères pour obtenir le label 3 étoiles.
- Démarches administratives toujours en cours fin 2025.
- Pilotage confié à la chancellerie; la commission reste force de propositions.

4. Santé au travail (personnel communal)

- Budget 2025 : CHF 3'000.– reconduit pour actions de bien-être.
- Discussions sur :
 - distribution de fruits/paniers locaux, massages, prévention solaire à la piscine;

- sensibilisation et aménagement pour les fumeurs (abri extérieur);
- reconnaissance des temps de pause (outil Kelio).
- Projet suspendu en août 2025, en attente du rapport Compass et du recrutement du/de la responsable RH.

5. Bus Viva

- Projet de prévention gratuite validé au printemps.
- Suivi assuré par MRu, qui vérifie neutralité commerciale (pas de promotion d'assurances).
- Évolution : intégration au Forum de la santé 2026, participation confirmée par le Réseau de l'Arc.

6. Autres initiatives et échanges

- Projets citoyens :
 - Marche des Splendeurs (initiative LE) pour encourager l'activité physique inclusive.
 - Vita parcours urbain avec le collège secondaire (street workout).
- Suivi des réformes cantonales de la santé (réduction du nombre de régions de soins; regroupement administratif des services sociaux).
- Discussions sur les financements, la gouvernance intercommunale et le rôle du futur responsable RH.

En résumé

2025 que la transition et la relance dynamique de la commission :

- Passage de direction entre HF et EGe.
- Consolidation administrative des projets existants.
- Mise en avant d'un grand projet concret et fédérateur, le *Forum de la santé 2026*.
- Montée en puissance du partenariat avec la chancellerie et le réseau local.
- Clôture de l'année par la présentation publique du travail accompli.

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

Chef de service

M. Alexandre Bédât

Collaboratrice

Mme Florine Bueche (80 %)

Poste

Taux d'activité et répartition : 80% annualisé (à raison de quatre demi-jours/site scolaire, et un demi-jour administratif au SAS)

Mandat

- Offrir aux élèves, parents, enseignants et direction d'école l'écoute et le soutien nécessaires à la mobilisation des ressources individuelles et collectives afin d'améliorer diverses situations mettant en péril l'investissement de l'enfant/adolescent dans son métier d'élève (conflits, problèmes personnels, violences, contexte familial dysfonctionnel, ...).
- Participer activement à la prévention, parmi la population cible, de problématiques psycho-sociales variées (harcèlement scolaire, pédopornographie, abus de substances, maltraitances, violences, gestion des réseaux sociaux, ...)

Lieux de travail

- Ecoles primaire
- Ecole secondaire
- Service de l'Action sociale

Collaborations

- Service de l'Action Sociale
- Directions scolaires
- Enseignants
- Familles
- Médiatrices scolaires
- Infirmière scolaire
- SPE
- AEMO
- Réseau médical (pédiatre, médecins, spécialistes du domaine de la santé, UHPA,...)
- Police
- APEA

Activités

Général : Dans chaque établissement scolaire, un bureau chaleureux meublé avec soin et équipé en fonction de l'âge du public-cible a été aménagé. Le TSMS est disponible sur rendez-vous, par téléphone ou mail, ou encore par le biais d'une boîte-aux-lettres dans laquelle déposer des requêtes, juste devant le bureau. Les rendez-vous peuvent être fixés selon entente (suivis, urgences, réseaux, rencontre avec la famille d'un élève, discussions entre collègues,...). Ce lien privilégié « social-école » permet d'axer le travail du TSMS sur les notions fondamentales de prévention, d'action, et de réaction, toujours dans le but principal d'offrir un lieu d'écoute et de parole aux élèves, enseignants, directions et parents, afin de rechercher des solutions adéquates à diverses problématiques et de mobiliser les ressources qui peuvent l'être. Idéalement, cette action doit permettre de prévenir au mieux, par l'intervention précoce et ciblée, la dégradation des situations difficiles vers des contextes de rupture totale qui nécessiteraient des moyens urgents et la mise en place de mesures lourdes. Chaque semaine, le TSMS rencontre les directions d'école pour faire le point des situations difficiles et pour collaborer dans une optique commune de résolution.

Parallèlement, lors d'une demi-journée hebdomadaire, le TSMS se rend au service de l'Action Sociale pour échanger de façon directe avec son responsable et ses collègues sur diverses situations qui justifient ou nécessitent une collaboration. Ce lien direct avec le Service permet d'adopter régulièrement une position de recul en pratiquant de manière formelle ou informelle une forme d'intervision sur certaines situations particulièrement lourdes.

En chiffres

Domaines d'intervention

- Prévention : 10%
- Conseil aux élèves, suivis, urgences : 60%
- Conseils à d'autres personnes : 15%
- Coordination avec les autres services d'aide, réseau : 15%

Motifs de consultation

- Conflits, problèmes relationnels, violence : 20%
- Evènements difficiles, urgences : 20%
- Santé, développement : 10%
- Questions éducatives, familiales : 20%
- Apprentissage (et troubles liés) : 5%
- Absentéisme : 10%
- Santé Psychique : 15%

Nombre de suivis réguliers (plus de trois rdvs)

- École secondaire : 39
- École primaire : 54

Nombre de suivis ponctuels (entre un et trois rdvs)

- École secondaire : 182
- École primaire : 133

Remarques

- Nette progression des situations de ruptures scolaires (absentéisme, rupture scolaire, phobies scolaires, dépressions nécessitant l'intervention de tiers du réseau (curateurs, APEA, unités hospitalières pédo-psychiatriques, ...).
- Augmentation nette des situations violentes pouvant amener à des préavis d'exclusions scolaires
- Grandes difficultés liées aux délais considérables de prise en charge par les professionnels régionaux compétents (SPE, psychologues privés) dans des situations pourtant graves
- Enorme charge mentale du TSMS qui devient un palliatif à la carence de prise en charge psychologique

Projets en cours ou développés / mis en place par la TSMS depuis 2019

- Création d'un groupe de travail et d'intervention en lien avec la prévention et l'action contre le harcèlement et l'intimidation (en collaboration avec les directions et le service de médiation).
- Réflexion et mise en place annuelles de « conférences publiques/discussions » sur divers thèmes en lien avec les problématiques propres à l'enfance, l'adolescence, la parentalité et la santé psychique (ouvertes également aux parents et aux autorités).
- Projet d'intervention sur les deux sites en lien avec la thématique du genre en collaboration avec les directions, l'infirmière scolaire et les médiatrices.
- Projet d'intervention pour les 10H en lien avec la thématique du corps (médical/psychique) et ses représentations.
- Collaboration avec diverses associations dans l'accompagnement d'outing (changement d'identité sexuelle) en classe et à l'école.
- Intervention généralisée à l'école primaire en lien avec l'accueil en 3H d'un enfant souffrant du syndrome de Treacher Collins (malformations faciales).
- Accueil de stagiaires en bachelor et master de psychologie en 2022, 2023, 2025
- Projet et mise en place d'ouverture d'une « heure joyeuse » à l'horaire du TSMS
- Mise en place et suivi d'un projet Casqu'EP (médiation par les pairs à l'école primaire lors des récréations) avec les médiatrices.
- Collaboration avec la police pour sensibiliser les adolescents aux risques liés aux réseaux sociaux et au harcèlement.
- Création d'une bibliographie par âge et par thème, en libre-service pour les élèves dans les bureaux.

- Participation active au Conseil des élèves de l'école secondaire et mise sur pieds de divers projets participatifs dans ce cadre.
- Mise en place (à l'école secondaire) de la venue de l'exposition interactive «C'est pas tabou d'être à bout !» portant sur la Santé Psychique des ados (accès et participation par tous les élèves de la 7H à la 11H).

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

TRAVAIL SOCIAL HORS MURS

Chef de service

M. Alexandre Bédât

Collaboratrice

Mme Zoé Gabathuler (60 %)

Contexte

Le mandat de Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) est un mandat assez particulier du travail social. Il se veut généraliste, très adapté et adaptable aux différents contextes et aux différentes populations. Les principes généraux TSHM sont la libre adhésion et le non-interventionnisme, ainsi qu'un total anonymat. Selon la déontologie du Travail Social Hors Mur, les TSHM ne sont pas tenus de tenir de dossiers privés sur leurs bénéficiaires ni de statistiques dans un souci de totale confiance envers leurs bénéficiaires. Le TSHM répond généralement à des besoins politiques ou à des accompagnements individuels par des projets participatifs, des médiations ou de la simple présence active.

Le projet TSHM dans la municipalité de Saint-Imier se divise en trois axes : les suivis, la présence dans l'espace publique et les projets socioculturels.

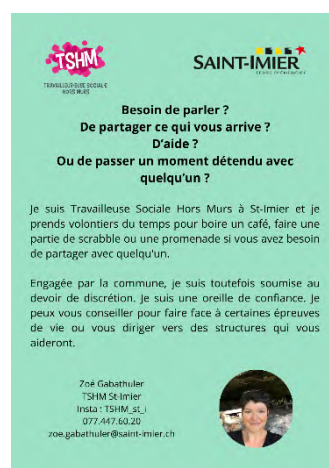
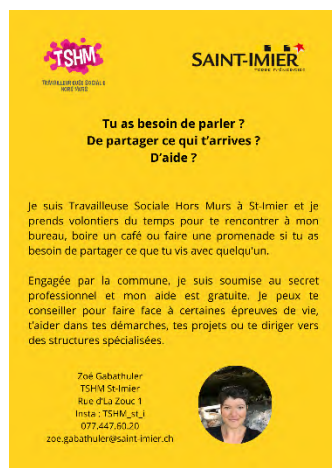
Les suivis TSHM

Lors de la création du poste TSHM, le principe des suivis avait été focalisé sur la jeunesse uniquement. Cependant, après quelques mois de présence sur le terrain, la TSHM a constaté un déficit de soutien envers la population la plus marginalisée de la municipalité. Il a été décidé avec le chef du dicastère Etienne Geiser et la cheffe ad-intérim Yvonne Burkhalter que les suivis s'étendraient dorénavant à tout un chacun qui souhaite un soutien dans son quotidien. Les suivis sont généraux, ils consistent essentiellement en des accompagnements :

- Humain (discussions, activités pour reprendre confiance en soi, sortir de chez soi, briser la solitude...)
- Ménagers (aide au ménage, sortie de déchetterie, port des courses...)
- Administratifs (accompagnement dans les recherches d'emplois, aide aux personnes allophone, aides pour remplir des documents divers, présence lors d'entretiens avec une tierce personne...)
- A des projets individuels ou communautaires

Pour proposer cette offre, la TSHM collabore avec les Services Sociaux et la police Cantonale qui relayent son nom auprès des personnes potentiellement intéressées. Des flyers ont également été posés dans des lieux stratégiques. Mais un grand nombre de ces rencontres se font aussi lors des distributions de thé/café à « Table Couvre-Toi », au repas Solidaire du Cercle de l'Union ou encore dans la rue.

Actuellement la TSHM accompagne une dizaine de personnes, toujours selon le concept TSHM de libre adhésion. Aucun accompagnement n'est imposé et c'est aux bénéficiaires de prendre contact avec la TSHM si besoin.



La présence dans l'espace public

Dans la belle saison, la TSHM quadrille quotidiennement les rues et espaces publics de la municipalité. Par ses observations elle prend le pouls quartier par quartier des besoins et manques. Elle fait ensuite remonter ses observations à ses supérieurs ou collègues d'autres services avec qui elle travaille main dans la main pour une amélioration de la vie imérienne. C'est lors de ses tournées qu'elle rencontre aussi la population et se fait gentiment connaître.

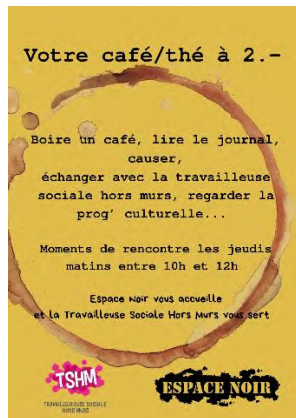
Les manifestations sont aussi un aspect important de son travail. La TSHM essaye d'être présente un maximum dans les grandes manifestations de la commune. Parfois en collaboration avec l'EJE comme lors de l'Imériale, du Festivall ou parfois seule. Lors de ces manifestations la TSHM est particulièrement attentive aux aspects de réduction des risques pour l'alcool et autres addictions et de prévention à la santé sexuelle auprès des jeunes.

En hiver la TSHM privilégie la présence dans les lieux publics fermés, comme Espace Noir lors de manifestations, les cafés, les événements associatifs ainsi qu'à l'EJE où elle est directement en contact avec les jeunes. Elle propose également des activités ponctuelles à l'EJE.

Les activités socioculturelles

Le troisième axe du mandat TSHM est l'élaboration d'activités facilitatrices de liens sociaux. Dans un esprit multiculturel, intergénérationnel, ouvert à tous et toutes, la TSHM élabore des projets soit pour répondre à une problématique/un manque, soit pour créer une plus-value socioculturelle dans la municipalité. Parfois se sont des organes externes qui proposent des collaborations avec la TSHM, ce qui donne lieu à de riches projets.

Voici les principaux projets qui ont été créés en 2025



- Thé/café à 2.- à Espace Noir : Tous les jeudis matin la TSHM était au service de « La Taverne » au centre culturel d'Espace Noir et les thés/café distribués durant son créneau étaient à 2CHF. Le but de cette démarche était de permettre à tout un chacun de venir boire un thé ou café sans que le prix ne soit rédhibitoire. Cela permettait à la TSHM une certaine continuité de présence à un lieu fixe, où les gens pouvaient la trouver s'ils en avaient l'envie et le besoin. Le projet a pris fin en octobre 2025 car la TSHM ne pouvait plus assumer le suivi régulier sur la durée.

- Le projet « Un été à St-Imier avec la TSHM » avait pour but de proposer des activités gratuites ou à 5.- à l'ensemble des habitant.e.s de la commune durant les vacances d'été. Cela dans le but de permettre aux gens restés dans la commune de briser la solitude pour un prix accessible à tous et toutes. Les activités proposées se voulaient variées, dynamiques, accessibles pour tous âges et toutes conditions.



- Expo-photo de la Fête des Voisins
Chaque année l'EJE et/ou la TSHM se rend avec des jeunes sur les différents sites de la fête des voisins afin d'immortaliser les participant.e.s. Cette année c'est la TSHM et une petite équipe de jeunes qui ont eu cette mission. L'expo-photo de la fête des voisins 2025 a ensuite été installée dans les murs du service de l'Action Sociale. Une initiative qui décore les locaux avec de beaux portraits pris par des jeunes et la TSHM lors de la fête en Mai 2025.

- Sport et Culture : évènement organisé en collaboration avec l'EJE



- Clean-Up day :
Au mois de septembre, la TSHM a organisé le Clean-Up Day, journée internationale d'action contre le littering. L'idée était d'œuvrer une matinée au ramassage de déchets dans la rue suivis d'une grillade offerte par le service de l'Urbanisme, à la Cabane des bûcherons.

- Présence et présentation de son mandat lors de la soirée des 1ères années au CEFF
- Défi Respect
Le reste du semestre a surtout été investis dans le projet « Défi Respect » que la TSHM a coordonné en collaboration avec la Bibliothèque, le CCL et l'EJE. Ce projet est parti d'une situation impliquant une petite bande de jeunes garçons qui fréquentent l'EJE et la bibliothèque (par défaut, le CCL) et qui ont menés la vie dure aux professionnel.le.s de ces institutions. Pour sensibiliser toutes les utilisatrices de ces lieux, la TSHM a mis en place des petits défis en lien avec le vivre-ensemble qui pouvaient être faits tout au long du mois de novembre. Si six des dix défis étaient validés, les jeunes participant.e.s gagnaient une sortie à Bernaqua. C'est grâce au soutien financier du CJB et à la déléguée à la Jeunesse que le collectif a pu proposer cette récompense.

Continuation des projets mis en place l'année dernière

Parmi les projets qui continuent à des rythmes réguliers, notons les principaux :

- Présences aux récréations de l'ESSI avec l'EJE, deux fois par mois pour animer les récréations et pérenniser le lien avec les élèves
- Distribution de thé/café une fois par mois lors des distributions d'invendus à l'association « Table Couvre-Toi »
- Passage de présentation devant tout les élèves de 11^{ème} de l'ESSI une fois par année
- Présence lors des Commissions de la Jeunesse
- La Bourse aux Jobs

Formations, plateforme TSHM et conférences

La formation en médiation à laquelle la TSHM était initialement inscrite en septembre 2025 n'a pas pu être suivie par manque de budget.

Elle a toutefois pu participer à une conférence sur la santé mentale et le suicide chez les jeunes organisée par l'association « Appel d'air » au CEFF.

La TSHM participe également à raison de trois rencontres par années aux Plateformes Latine de Travail Social Hors Murs avec ses collègues de suisse romande et italienne. Ces moments sont précieux, riches en échanges et rencontres professionnels.

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

COMMISSION DE LA JEUNESSE

Composition de la commission

Président	M. Hugo Figueiredo (jusqu'au 28.02.2025) M. Etienne Geiser (dès le 01.03.2025)
Vice-président	M. Sylvain Ndonfack
Secrétaire	Mme Eda Gauchat
Membres	Mme Christelle Bobillier, Mme Chrystelle Herren (représentante des communes de Courtelary, Villeret et Cormoret), M. Mathias Krähenbühl (représentant des écoles obligatoires), M. Joey Lautenschlager, M. Thor Maeder (représentant du syndicat scolaire de Courtelary, Villeret et Cormoret), M. Christian Tschanz (représentant de Renan-Sonvilier),

Chef de service avec voix consultative : M. Alexandre Bédât

Tenue des procès-verbaux : Mme Nadège Gasté Miserez

Collaborateurs-trices de l'EJE au 31.12.2025

Yago Hernandez (80 %)
Isabelle Magnin (70 %)
Ruben Gonçalves dos Santos (80 %)

Collaboration

Travailleuse Sociale Hors Murs (voir rapport d'activités du poste)
Zoé Gabathuler (60 %)

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE DE L'ANNÉE 2025

Séance du 26 mai 2025

- Projet de local jeunes :
Discussion sur la recherche d'un local pour les jeunes (notamment 18-25 ans).
Un lieu potentiel coûte environ CHF 1'000 + charges.
L'équipe d'animation doit donner son avis sur l'adéquation du lieu.
- Rôle de la commission :
Le chef de dicastère (E. Geiser) relève que la commission est peu visible et que son rôle doit être clarifié.
- Activités jeunesse et TSHM :
Nécessité de mieux recenser la provenance des jeunes (par commune).

Importance de la communication entre communes et structures jeunesse.

Difficultés à lancer la bourse aux jobs (TSHM).

Encouragement de projets intergénérationnels et de découverte des métiers manuels.

- Ordonnance OEJF : non traitée.

Séance du 1^{er} septembre 2025

- Projet local jeunes :
Projet inscrit au budget 2026.
Manque de CHF 8'000 sur le financement (7'000 CHF venant des autres communes pour un coût total de 15'000 CHF).
Suggestion de solliciter davantage les communes partenaires et d'offrir en retour plus d'activités dans leurs villages.
Difficulté à recenser l'origine des jeunes aux activités.
- Activités EJE et TSHM :
Liste détaillée des événements (Sport & Culture, Fête de Courtelary, Erguël Plage, etc.) et des futurs projets (Terrasse EJE, Halloween, FPPT).
Mise à jour du site Internet et des partenariats.
- Ordonnance OEJF :
Discussion sur le renouvellement du contrat de prestation et la subvention cantonale (1.50 CHF/enfant).
Nécessité de prouver la bonne gestion et l'évolution des projets.
Danger potentiel en cas de retrait d'une commune.
Étienne Geiser (EGe) se charge de négocier le contrat avec le canton.
- Divers :
Atelier intergénérationnel « Cyberthé » discuté (participation payante, succès limité).
Idée d'un système de « grand frère » pour jeunes en difficulté.

Séance du 10 novembre 2025

Quorum non atteint : aucune décision formelle prise.

- Projet local jeunes :
Confirmation que le projet de second local figure au budget 2026 (budget municipal approuvé en novembre).
- Activités EJE/TSHM :
Retour positif sur la richesse des prestations.
Présentation du projet Graines de paix (charte, défis, accompagnement de jeunes en difficulté à St-Imier).
- Financement futur :
Préparation de la nouvelle demande de compensation des charges 2027-2030 (délai 30 avril 2026).
Étienne Geiser alerte sur le poids financier pour St-Imier.
Une discussion intercommunale sur les contributions est prévue.
- Divers :
Participation à « Swiss bouge » à Cormoret en mai 2026 confirmée.
Satisfaction générale du travail de l'EJE et retours positifs des jeunes.

2. Analyse thématique

A. Projet de local pour les jeunes

- Démarré en mai 2025 par la recherche d'un local adapté.
- En septembre 2025 : projet intégré au budget 2026, budget déficitaire (env. 8'000 CHF).
- En novembre 2025 : budget non retenu par la Commission des finances.

B. Financement et relations intercommunales

Financement EJE : 80 % canton / 20 % communes (Renan, Sonvilier, St-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary).

Discussion récurrente sur la juste participation des communes.

Subvention cantonale fixe de 1.50 CHF/enfant, insuffisante pour couvrir les coûts.

Préparation d'une demande officielle pour la compensation 2027-2030.

→ Enjeu central : équilibre entre financement communal et maintien des prestations.

C. Activités et projets jeunesse

- Été et automne 2025 : multitude d'événements attractifs (Sport & Culture, Kermesse ESSI, Erguël Plage, Festivall, Halloween, etc.).
- Bonne fréquentation (jusqu'à 200 participants pour certains événements).
- Prévision d'activités dans toutes les communes partenaires (Terrasse EJE, Hé Sens, etc.).

→ Observation : l'EJE étend sa présence territoriale et diversifie les actions, répondant aux critiques de la faible couverture extérieure.

D. Collaboration entre acteurs

- Coordination étroite entre animateurs EJE, TSHM, chef de service et membres du dicastère.
- Difficultés de suivi dues au renouvellement du contrat OEJF et à la dispersion des responsabilités.

→ Amélioration : meilleure communication inter-services à partir de septembre 2025.

E. Thématiques émergentes

- Inclusion et prévention : programmes autour des réseaux sociaux, égalité, alcool, comportements à risque.
- Initiatives intergénérationnelles (« Cyberthé », bourse aux jobs, Graines de paix).
- Éducation citoyenne : projets d'implication des jeunes (formation, animation, festivals)

Annexe

- Rapport d'activités de l'Espace Jeunesse Erguël

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât



ESPACE JEUNESSE
D'ERGUËL



Table des matières

Ressources humaines	6
Commission de la jeunesse (COJ).....	6
Présentation de l'Espace Jeunesse d'Erguël	6
Animations hors-murs	6
Présences dans les communes partenaires	6
<i>Renan jeux de société</i>	<i>7</i>
<i>Sortie à Ludesco</i>	<i>7</i>
<i>Polymanga.....</i>	<i>7</i>
<i>Fête de village de Courtelary</i>	<i>7</i>
<i>Activité jardinage à l'école de Villeret</i>	<i>8</i>
<i>La Terrasse de l'EJE dans toutes les communes partenaires.....</i>	<i>8</i>
<i>Halloween à Renan</i>	<i>8</i>
<i>Visite du Grand conseil à Berne.....</i>	<i>8</i>
Animations dans la commune de St-Imier	9
<i>Sport & Culture.....</i>	<i>9</i>
<i>Participation à l'Imériale</i>	<i>9</i>
<i>Piscine extérieure à St-Imier</i>	<i>10</i>
<i>Magie de St-Nicolas.....</i>	<i>10</i>
<i>Kermesse de l'ESSI</i>	<i>10</i>
<i>L'illumination du sapin de Saint-Imier.....</i>	<i>11</i>
Animations dans nos locaux.....	11
<i>Soirée filles.....</i>	<i>12</i>
<i>Calendrier de l'Avant de l'EJE</i>	<i>12</i>
Diverses visites d'expositions	12
Échange socioculturel inter-centre jeunesse (FPPT).....	13
Activités sur inscription lors des vacances scolaires	13
Visite des classes de Renan à Courtelary.....	13
Formation.....	14
<i>Analyse de pratique à la Villa Ritter à Bienne</i>	<i>14</i>
<i>Formation sur les médias numériques.....</i>	<i>14</i>
<i>Formation sur l'agressivité</i>	<i>14</i>
Nouveau site Internet.....	15
Prévention.....	15
Collaborations dans l'animation et la prévention.....	16
Statistiques de fréquentation pour 2025	17

Ressources humaines

L'équipe de l'EJE :

Isabelle Magnin (dès août 2021)
Yago Hernandez (dès mars 2023)
Ruben Gonçalves dos Santos (dès décembre
2024)

Étudiants ASE au CEFF :

Morgane Egloff d'août 2024 à janvier 2025
Evan Canepa d'août 2025 à janvier 2026

Le chef de service, Alexandre Bédât, a été absent pour raisons de santé à partir de mai 2025, entraînant un réajustement temporaire de l'organisation du service.

Commission de la jeunesse (COJ)

Durant l'année 2025, des changements sont intervenus au sein de la Commission de la Jeunesse. Hugo Figuereido donné sa démission en tant que conseiller municipal en fin février 2025, Etienne Geiser l'a remplacé en tant que conseiller municipal du domaine de l'action sociale. Durant l'année, les neufs membres se sont réunis à quatre reprises.

Présentation de l'Espace Jeunesse d'Erguël

L'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) offre des prestations d'animation jeunesse pour le groupement des communes de : Renan, Sonvilier, St-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary. Les prestations de l'EJE s'adressent aux enfants et aux jeunes des communes partenaires âgés de 6 à 20 ans.

Le concept d'animation mis en place par les animateurs s'appuie sur les principes suivants :

- **La libre adhésion** : le jeune choisit de participer volontairement, ce qui favorise la relation et accepte les règles de fonctionnement du lieu.
- **La solidarité** : le jeune vient dans un lieu communautaire et il est attentif aux autres usagers présents. Il partage avec l'autre et il peut proposer du soutien si besoin.
- **La prévention : créer des conditions favorables au bien-être individuel et collectif, à réduire les risques sociaux et à accompagner les personnes vers plus d'autonomie**, le tout par des actions éducatives, culturelles et sociales.
- **L'intégration sociale** : les animateurs favorisent le développement et le respect de l'identité des usagers. Ils veillent à combattre l'ennui, l'isolement et l'immobilité des jeunes.
- **La valorisation de la culture et des populations** : le centre d'animation est ouvert à tous, sans a priori religieux, politique ou culturel. Les animateurs sont attentifs à chacun. Ils soutiennent la créativité dans la reproduction et l'actualisation du savoir des jeunes.

Animations hors-murs

Présences dans les communes partenaires

L'un des grands axes d'intervention des animateurs de l'EJE sont notamment les animations mobiles. Tout au long de l'année, nous avons proposé une multitude d'animations de Renan à Courtelary.

Renan jeux de société

L'association « Le Squat », située à Renan, organise chaque année un événement autour des jeux de société à la salle de gymnastique. Dans ce cadre, une collaboration nous a été proposée.

À cette occasion, nous avons contribué à l'événement en mettant à disposition plusieurs jeux en bois, divers jeux de société, des activités de dessin, ainsi qu'un Puissance 4 géant. L'événement a rassemblé un large public, favorisant la participation de nombreuses personnes. Cette action a également constitué une opportunité pour notre structure de rencontrer et d'échanger avec différents habitants de Renan, renforçant ainsi notre visibilité et notre ancrage au sein du territoire.

Sortie à Ludesco

Au cours de l'année, nous avons organisé une sortie à Ludesco, un festival de jeux et d'expériences ludiques se déroulant sur un week-end à La Chaux-de-Fonds.

Le festival propose un programme riche et varié, ainsi qu'un accueil soigné, permettant de rassembler un public de tous âges et horizons dans une ambiance conviviale et festive.

Pour cette sortie, une dizaine de jeunes se sont inscrits et ont particulièrement apprécié l'expérience, explorant avec enthousiasme les rues et les bâtiments de la ville tout en participant aux activités ludiques proposées.

Polymanga

En date du 21 avril 2025, l'équipe d'animation a accompagné 11 jeunes sur une journée complète à Lausanne Beaulieu pour aller à la manifestation « Polymanga ». Cette journée avait pour objectif de permettre à des jeunes de la région du Haut-Vallon de Saint-Imier de pouvoir avoir accès à une manifestation sur le thème du gaming, du manga et de la pop-culture. Les jeunes participants étaient très contents de leur journée sur place. La sortie s'est déroulée de 9h00 à 19h00.



Fête de village de Courtelary



Afin de participer à la vie locale et associative des différents lieux où nous sommes partenaires, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse d'Erguël a participé à la fête de village de Courtelary qui s'est déroulée le week-end du 22 et 23 août 2025. Annoncé sur le thème de la piraterie, l'équipe d'animation a imaginé un stand avec des épreuves de pirates. Des énigmes, du lancer de fléchettes et du lancer de disques mettaient les petits et grands aventuriers à l'épreuve. En récompense de leur réussite, les pirates pouvaient repartir avec des chocolats ! Cette

après-midi pleine de souvenirs et couronnée de succès a permis à l'équipe d'animation d'aller à la rencontre des jeunes et de la population, ainsi que de favoriser un moment de partage au sein du stand. Nous avons touché plus de 32 groupes (soit environ 100 personnes) et eu 12 nouveaux membres sur nos réseaux sociaux numériques. Nous étions présents le samedi 23 août de 10h00 à 17h00.

Activité jardinage à l'école de Villeret

Dans le cadre de nos animations, nous avons organisé une activité de jardinage à l'école de Villeret, destinée aux enfants et aux jeunes. Cette animation avait pour objectif de leur permettre de découvrir de manière ludique et pratique le monde des plantes et du potager. Les participants ont pu apprendre à semer, planter en comprenant leur rôle dans l'écosystème.

Au-delà des apprentissages techniques, cette activité visait à favoriser le développement de compétences sociales et émotionnelles. Les jeunes ont été amenés à collaborer, partager les tâches et échanger entre eux. Cependant, force est de constater que le nombre d'inscriptions à cette activité a été faible, traduisant un intérêt limité pour cette animation auprès du public ciblé.

La Terrasse de l'EJE dans toutes les communes partenaires

En 2025, l'équipe d'animation a développé un projet intitulé « La Terrasse de l'EJE » sur 8 mercredis après-midi de 14h00 à 17h00 de septembre à novembre 2025. L'objectif de ce projet était d'offrir un espace d'animation mobile aux jeunes du Haut-Vallon de Saint-Imier en proposant des après-midi thématiques (sports, jeux de société, activités spécifiques, etc.) aux jeunes n'ayant pas accès au local de Saint-Imier. Le projet était ouvert à tous et toutes, sans limite d'âge. Nous avons accueilli 96 jeunes et 26 adultes durant l'intégralité du projet. Nous avons réalisé une action à Sonvilier, une action à Renan, deux actions à Cormoret, deux actions à Courtelary et deux actions à Villeret. Le projet sera reconduit en 2026 d'août à octobre.



Halloween à Renan

L'EJE a collaboré avec l'association « Le Squat » de Renan dans le cadre de la fête d'Halloween, en proposant un stand d'animations. Installés dans une petite cabane à proximité de l'école primaire, nous avons conçu des activités ludiques permettant aux enfants de gagner des bonbons.

Cet événement a rencontré un franc succès, avec la participation de plus de 250 enfants sur notre stand, offrant ainsi un moment convivial et festif pour le jeune public.

Visite du Grand conseil à Berne

En 2025, le Conseil du Jura bernois (CJB) a organisé une nouvelle sortie à Berne, offrant aux jeunes du Jura bernois scolarisés au niveau du secondaire l'opportunité de découvrir

l'univers d'une session du Grand Conseil bernois. L'EJE a participé à cette sortie avec quelques jeunes de la région.

La journée a été rythmée par plusieurs activités : un accès de quelques minutes à la session du Grand Conseil, suivi d'un atelier politique participatif animé par la déléguée interjurassienne à la jeunesse, en collaboration avec la secrétaire générale du CJB et des membres du CJB et du CAF. Lors de cet atelier, les jeunes ont pu jouer le rôle de politiciens, puis échanger directement avec les parlementaires présents, dans un cadre interactif et accessible.

Cette initiative vise à promouvoir la citoyenneté en familiarisant les jeunes avec le fonctionnement de la politique. L'approche proposée permet de découvrir ce domaine de manière ludique et concrète, en suscitant l'intérêt et la curiosité pour la vie politique. L'ambition de cette visite est de « planter des graines » pouvant encourager les jeunes à rejoindre des parlements de jeunes, à s'impliquer dans la politique communale ou cantonale, ou à participer activement aux élections.

Animations dans la commune de St-Imier

Sport & Culture



Pour sa 3^e édition, Sport & Culture s'est déroulée en date du 9 juin 2025 de 13h00 à 20h00. Lors de cette journée, l'équipe d'animation a souhaité favoriser la création d'un mini-festival local en proposant à des exposants, des chanteurs, des associations locales et un food-truck d'être présent en parallèle du, tant attendu, tournoi de Streetfoot. Au total, nous avons eu environ 260 personnes présentes, sans compter les personnes ayant soutenu le projet par leur participation. Nous remercions les commerces locaux d'avoir fourni des prix pour les jeunes ayant concouru aux différents matchs. Cette édition était simplement un franc succès. La 4^e édition se déroulera en date du 6 juin 2026.

Participation à l'Imériale



Comme chaque année, les animateurs de l'EJE ont participé à l'animation de la fête de l'Imériale. Dans ce cadre, l'EJE a proposé un stand de prévention contre l'abus d'alcool.

Cette année, le stand a été maintenu pendant les deux soirées jusqu'à minuit, ainsi que le samedi après-midi, afin de toucher un public plus large. Pour enrichir l'expérience, un coin chill-out a été aménagé, comprenant quelques jeux de

société, du matériel d'information sur la prévention, notre baby-foot, ainsi que la distribution gratuite de sirop et d'eau.

Par ailleurs, le samedi après-midi a été consacré aux enfants et aux familles, avec l'organisation d'une animation autour d'un parcours gonflable, permettant aux plus jeunes de profiter de la fête dans un cadre ludique et sécurisé.

Cette participation permet à l'EJE de sensibiliser le public de manière ludique et conviviale, tout en renforçant sa visibilité et son ancrage dans la vie locale.

Piscine extérieure à St-Imier

Chaque année, les animateurs.trices de l'EJE proposent des activités sur le gazon de la piscine de St-Imier durant les deux premières et les deux dernières semaines des vacances d'été. C'est une occasion de rencontrer de nouveaux enfants du Vallon de St-Imier et de tous âges. Les familles sont aussi ravies de proposer une occupation adaptée pour leurs enfants, en sus des plaisirs de la baignade. Avec notre stand, nous proposons du dessin, des jeux de société et des jeux d'extérieur. Plusieurs tournois de ping-pong, de volley ou de baby-foot ont également été organisés.



Magie de St-Nicolas

Les 5 et 6 décembre 2025, l'équipe d'animation a été conviée par l'association locale de la « Team du 12 » à proposer des animations dans le cadre de la manifestation de la « Magie de Saint-Nicolas ». L'équipe d'animation a proposé une activité de création de bougies le vendredi soir de 17h00 à 20h00 et un loto le samedi après-midi de 16h00 à 18h00. L'activité bougie a permis à 90 personnes de pouvoir réaliser une à deux bougies durant la soirée. Le loto a, quant à lui, permis à environ 30 personnes de jouer et repartir avec un petit cadeau. Nous remercions les commerces locaux de nous avoir fourni des prix pour les participants du loto.

En parallèle de ces activités, deux actions ont été proposées. Une première, concerne la vente de gâteaux pour le projet d'échange socioculturel inter-centre jeunesse qui sera décrite dans le point « Échange socioculturel inter-centre jeunesse (FPPT) ». La seconde permettant de proposer aux habitants de Saint-Imier et du Haut-Vallon de Saint-Imier de prendre la parole et de proposer des souhaits pour la municipalité en 2026. L'objectif était de récolter des idées, des avis et des besoins de la population pour permettre de faire écho aux différents besoins de la population. Certains ont également transmis leur contact pour proposer leur aide à l'Espace Jeunesse d'Erguël en réalisant des activités dont ils ont les compétences.

Kermesse de l'ESSI

Chaque 4 ans, l'École Secondaire de Saint-Imier organise une kermesse au sein de son bâtiment. Cette année, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse d'Erguël a été invitée dans l'objectif de proposer un stand avec des animations pour les jeunes fréquentant l'institution. L'équipe a proposé des sirops, un espace « Chill & Calm » et un petit jeu avec les réseaux sociaux numériques. L'équipe était présente le mercredi 2 juillet 2025 de 16h00 à 20h00 et le jeudi 3 juillet 2025 de 16h00 à 18h30. Nous avons 28 jeunes qui ont rejoint nos réseaux sociaux numériques et 80 jeunes qui ont profité de notre espace pour s'installer et profiter

d'un moment de détente.

L'illumination du sapin de Saint-Imier

Le 28 novembre 2025, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse d'Erguël a été invité à collaborer avec la municipalité de Saint-Imier durant la manifestation de « l'Illumination du sapin de Saint-Imier ». Durant cet événement, l'équipe est restée présente et a apporté son soutien d'un point de vue matériel. L'équipe était présente de 18h00 à 20h30 sur la place du marché de Saint-Imier. Nous remercions la municipalité de Saint-Imier de cette proposition de collaboration.

Animations dans nos locaux

Les horaires d'ouverture de l'EJE pour les jeunes sont les suivants :

- **Mercredi** : de 14h00 à 18h00
- **Jeudi** : de 15h15 à 18h30
- **Vendredi** : de 15h15 à 21h30

L'équipe d'animation a décidé de réserver le **vendredi soir, de 18h00 à 21h30**, exclusivement aux jeunes plus âgés, **à partir de la 9e Harmos**.

Cette décision fait suite à une **demande exprimée directement par les jeunes plus âgés**, qui souhaitaient disposer d'un temps et d'un espace adaptés à leur âge, favorisant des échanges plus libres et des activités correspondant davantage à leur maturité.

Après analyse, l'équipe d'animation a estimé que cette demande était **pertinente et en adéquation avec les objectifs pédagogiques du centre**. Ce créneau spécifique permet de proposer un cadre plus approprié aux besoins des adolescents, tout en garantissant un environnement sécurisé, respectueux et encadré.

Cette organisation favorise également une **cohabitation harmonieuse entre les différentes tranches d'âge**, en évitant les écarts trop importants de maturité lors des temps de forte fréquentation. Elle permet enfin de renforcer le sentiment de reconnaissance et de responsabilisation des jeunes plus âgés, en leur offrant un espace clairement identifié au sein du centre.

Nous proposons quotidiennement une activité destinée aux enfants et/ou aux jeunes au sein de nos locaux. La participation à ces activités reste entièrement libre : les jeunes présents ont la possibilité d'y prendre part ou de choisir d'autres formes d'occupation, telles que des échanges avec les animateurs ou leurs pairs, des jeux alternatifs, des activités de bricolage, ou simplement un moment de détente autour d'un sirop au bar.

Un programme mensuel est élaboré en équipe et communiqué à l'ensemble du public concerné. Il est diffusé dans les établissements scolaires, sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux et aux différentes communes partenaires afin d'assurer une information accessible et régulière. Ce programme est conçu collectivement lors des séances hebdomadaires de l'équipe de l'EJE, permettant une réflexion continue et adaptée aux besoins du terrain.

Les activités proposées sont variées et tiennent compte des envies et des intérêts exprimés par les jeunes. Nous veillons à offrir des animations adaptées, inclusives et attractives, dans le but de répondre aux attentes du plus grand nombre tout en favorisant la participation, l'autonomie et le bien-être des jeunes.

Soirée filles

Au cours de l'année 2025, deux soirées spéciales « entre filles » ont été organisées à l'EJE. La première soirée s'est déroulée de 18h à 22h et avait pour thème une activité onglerie, choisie par les participantes. Elle s'est tenue en petit comité, rassemblant des filles d'âges variés, favorisant ainsi une dynamique de groupe riche et équilibrée.

La seconde soirée a pris la forme d'une soirée pyjama, ouverte aux filles dès la 10H. Sept participantes ont pu s'inscrire pour dormir sur place à l'EJE, sous la supervision d'une animatrice, offrant un cadre sécurisé et convivial.

Le climat instauré était empreint de bienveillance, d'écoute et de respect mutuel, ce qui a contribué à renforcer la cohésion entre les participantes.

Au cours des deux soirées, les filles ont pu s'exprimer librement sur des sujets personnels, notamment leur situation familiale et leur vécu scolaire. Ces temps de parole ont permis de valoriser l'entraide, la compréhension et le soutien entre pairs.

Les filles expriment souvent le besoin de se retrouver entre elles, dans un cadre où elles se sentent comprises, sans crainte de jugement, afin de pouvoir échanger sur des sujets qui les concernent directement. Ces temps collectifs contribuent ainsi au renforcement de la confiance en soi, à l'estime personnelle et au sentiment d'appartenance à un groupe. L'organisation de ce type de soirée s'inscrit dans une démarche globale de prise en compte des besoins spécifiques des filles, en leur offrant un cadre adapté à leur épanouissement, à la fois sur le plan social, émotionnel et relationnel.

Calendrier de l'Avant de l'EJE

Durant l'intégralité du mois de décembre 2025, en collaboration avec notre stagiaire CEFF, l'équipe d'animation a développé un calendrier de l'Avant où les jeunes pouvaient gagner, à partir du hasard, des petits cadeaux. Les jeunes pouvaient piocher dans un sac opaque un chiffre annoté sur une balle de ping-pong. Si ce dernier correspondait à un chiffre du jour, il recevait une énigme lui permettant de trouver son cadeau dans l'EJE. Les jeunes ont beaucoup apprécié participer à ce projet. Le calendrier de l'Avant ayant 24 jours, 24 jeunes ont reçu un cadeau. Chaque jeune ne pouvait recevoir qu'un seul cadeau sur le mois pour permettre à tous et toutes de participer.

Diverses visites d'expositions

Au cours de l'année 2025, nous avons organisé plusieurs visites d'expositions afin de permettre aux enfants de découvrir la culture locale et de développer leur curiosité. Parmi les expositions visitées, on peut citer :

- Découverte de la couture Céramique au CCL, mêlant céramique, textile, collage et peinture, l'artiste invite à découvrir un monde poétique fait d'objets et d'installations insolites qui mène à appréhender la forêt et les arbres à l'aune de nos souvenirs d'enfants.
- « Au corps des procès de sorcellerie d'Erguël et de l'ancien Évêché de Bâle », au musée de St-Imier. Cette exposition, qui a eu lieu de février à octobre 2025, a permis de mettre en lumière l'un des plus grands nombres de procès pour sorcellerie en Suisse. Nous avons visité cette exposition à deux reprises : la première fois dans le cadre d'une activité intégrée à notre programme des vacances d'octobre, et la seconde en collaboration avec la médiatrice culturelle du musée, qui avait organisé une visite interactive.

- Carving Dissensus à l'Espace Noir, est une exposition inter-asiatique d'impressions xylographiques militantes. L'exposition vise non seulement à montrer comment les artistes utilisent la gravure sur bois pour créer des œuvres inspirantes, mais aussi à révéler leurs méthodes ouvertes d'autogestion, explorant comment l'art leur permet d'unir des personnes de différentes classes sociales et de redonner une voix et une visibilité aux groupes marginalisés et ignorés. L'un des collaborateurs d'Espace Noir a accompagné la visite en décrivant les différentes œuvres et en expliquant leur histoire.

Ces sorties ont permis à plusieurs enfants de profiter pleinement de la richesse culturelle de la région.

Par ailleurs, l'équipe d'animation a été invitée par l'école secondaire de St-Imier à visiter l'exposition « C'est pas tabou d'être à bout », offrant un espace supplémentaire de réflexion et d'échanges autour de thématiques importantes pour le jeune public.

Échange socioculturel inter-centre jeunesse (FPPT)

Pour faire suite à un appel à projet de la part de la déléguée interjurassienne à la jeunesse, l'équipe d'animation de l'Espace Jeunesse d'Erguël, en partenariat avec un groupe de jeunes de Saint-Imier et la ville de Belfort (France), s'est lancé dans le défi d'organiser une semaine de rencontre transfrontalière entre des jeunes de Suisse et des jeunes de France en 2026. Cette semaine d'action aura lieu du 06 au 10 juillet 2026. Les jeunes sont intégrés dans le principe de construction du projet en pouvant choisir le programme des activités sur leur territoire. L'ensemble du groupe (soit 8 jeunes de Saint-Imier, 8 jeunes de Belfort, 2 animateurs de Saint-Imier et 3 animateurs de Belfort) seront continuellement ensemble sur une semaine complète (2,5 jours à Saint-Imier et 2,5 jours à Belfort).

En 2025, l'équipe d'animation a monté un dossier de projet en collaboration avec la ville de Belfort et en lien avec les jeunes de chaque région. L'objectif était de pouvoir prétendre à des aides financières externes permettant de réaliser le projet. De plus, l'équipe d'animation a accompagné les jeunes à la bonne réalisation de deux ventes de gâteaux (lors de la foire d'automne de Saint-Imier et de la magie de Saint-Nicolas) pour favoriser un auto-financement du projet. Des rencontres et visites de chaque lieu entre les professionnels responsables ont également été organisées dans le cadre de cette année 2025.

Activités sur inscription lors des vacances scolaires

Durant les vacances scolaires de février et d'octobre, l'EJE organise chaque année des activités sur inscription destinées aux enfants du Haut-Vallon. L'information est diffusée au moyen de flyers distribués dans les classes, auprès des élèves dès la 6H. Plus de 600 flyers sont transmis aux établissements scolaires pour la promotion de ces activités.

Ces activités ont pour objectif de permettre aux jeunes de bénéficier de temps de loisirs à thème, encadrés par des professionnels, tout en restant financièrement accessibles, voire gratuits, afin de garantir l'égalité d'accès pour toutes les familles.

Les retours des animateurs et des familles sont très positifs. La forte demande observée, avec un nombre d'inscriptions largement supérieur aux places disponibles, témoigne de l'intérêt marqué pour ces propositions et de leur adéquation avec les besoins des familles de la région.

Visite des classes de Renan à Courtelary

Durant les mois de mars, avril et mai, des visites de classes ont été organisées afin de

présenter l'EJE aux élèves des degrés 6^e Harmos à 11^e Harmos des six communes partenaires.

L'organisation de ces visites a été pensée de manière différenciée selon les degrés. Les animateurs se sont déplacés directement dans les classes de 6^e, 7^e et 9^e Harmos afin de rencontrer les élèves et leur présenter la structure. Pour les classes de 8^e, 10^e et 11^e Harmos, il a été proposé aux élèves et aux enseignants de venir découvrir les locaux de l'EJE. Les élèves de ces degrés ayant déjà bénéficié d'une première présentation de la structure, il a en effet été jugé plus pertinent de les accueillir sur place.

Ces rencontres se sont déroulées sous la forme d'une visite des différents espaces, accompagnée d'une présentation de l'EJE et du métier d'animateur. Elles se sont conclues par un temps libre favorisant le jeu, les échanges et les discussions avec les professionnels. Ces visites ont permis de renforcer la connaissance de l'EJE auprès des élèves, de favoriser le lien avec les jeunes et de soutenir la visibilité de la structure au sein des communes partenaires. Les animateurs constatent, chaque année, une hausse du nombre de nouveaux inscrits après les visites de classe.

Formation

Analyse de pratique à la Villa Ritter à Bienne

En date du 29 octobre 2025, une personne de l'équipe d'animation, dans le cadre de sa collaboration avec l'association de promotion de l'animation jeunesse régionale du Jura et Jura bernois (PROPAJ), a participé à une journée d'analyse de pratique. Cette journée avait pour objectif d'analyser des méthodes, outils et moyens à disposition pour parler de prévention, ainsi que de partager des expériences vécues et leurs résolutions. Une brève introduction sur les différents types de prévention a été réalisée par Santé Bernoise, puis des groupes de paroles et de discussions ont permis d'identifier des actions possibles selon certaines situations pour agir en tant que professionnel de l'animation socioculturelle. Un compte rendu sera réalisé pour l'ensemble des membres de l'association au 1^{er} semestre 2026.

Formation sur les médias numériques

En date du 17 novembre 2025, l'équipe d'animation, dans le cadre de sa collaboration avec l'association de promotion de l'animation jeunesse régionale du Jura et Jura bernois (PROPAJ), a mis en place une journée de formation sur le thème des médias numériques (jeux vidéo, écrans, réseaux sociaux numériques, etc.). L'équipe d'animation a mandaté l'association « NOETIC », spécialisée sur cette thématique auprès de la jeunesse et basée à Fribourg, pour réaliser cette journée. Une intervention qui fut très pertinente et intéressante vis-à-vis de l'utilisation des différents médias utilisés par les jeunes.

Formation sur l'agressivité

En date du 27 octobre 2025, une personne de l'équipe d'animation a suivi une formation d'une journée, délivrée par « Formasim » sur la thématique de l'agressivité dans les centres de jeunesse. Cette journée avait pour objectif de comprendre les mécanismes de l'agressivité, d'identifier les charges émotionnelles pouvant émaner de situations vécues et désamorcer ces dernières pour favoriser un climat de non-agressivité. La journée a été couronnée par des « mises en scène » permettant aux animateurs de confronter leurs

peurs et réactions à des situations pouvant arriver dans les centres de jeunesse. La personne de l'équipe a pris note de l'ensemble de la formation pour le partager à l'équipe d'animation.

Nouveau site Internet

Depuis la fin de l'année 2024, il a été décidé d'engager une mise à jour complète du site Internet de la structure. En effet, l'absence d'accès à l'ensemble des paramètres du site ne permettait plus d'assurer une gestion autonome et efficace de celui-ci. Il était notamment impossible de modifier certains onglets devenus obsolètes ou d'adapter la mise en page aux supports numériques, en particulier aux smartphones (iPhone).

Dans ce contexte, nous avons pris contact avec un informaticien sensible aux enjeux écologiques et éthiques, dont les valeurs correspondaient à celles de la structure. Celui-ci s'est déplacé à l'EJE afin de nous présenter son projet et de nous soumettre une proposition de collaboration.

Un nouveau site internet de l'EJE sera mis en ligne en 2026, permettant une gestion plus autonome, une meilleure adaptation aux différents supports numériques, et une amélioration générale de l'expérience utilisateur.

Prévention

Les animateurs de l'EJE veillent à intégrer dans leurs activités des projets de prévention portant sur la santé, les incivilités et les comportements à risques. Pour ce faire, l'équipe collabore étroitement avec divers professionnels, tels que la travailleuse sociale hors murs (TSHM), l'infirmière scolaire, Santé Bernoise, la Croix-Bleue, l'association PROPAJ, ainsi que la travailleuse sociale en milieu scolaire.

L'association PROPAJ, qui regroupe neuf centres de jeunesse, réunit les professionnels de l'animation jeunesse actifs dans la région du Jura et du Jura bernois. Son objectif est d'améliorer collectivement les conditions de vie des jeunes, de développer et promouvoir l'offre des centres de jeunesse. Le travail des centres est soutenu et coordonné par le délégué à la jeunesse, qui supervise l'animation jeunesse au niveau intercantonal.

Les animateurs et animatrices se rencontrent environ quatre fois par année, ce qui permet l'organisation de différentes activités inter-centres, favorisant la coopération et l'échange de pratiques entre les structures.

Collaborations dans l'animation et la prévention

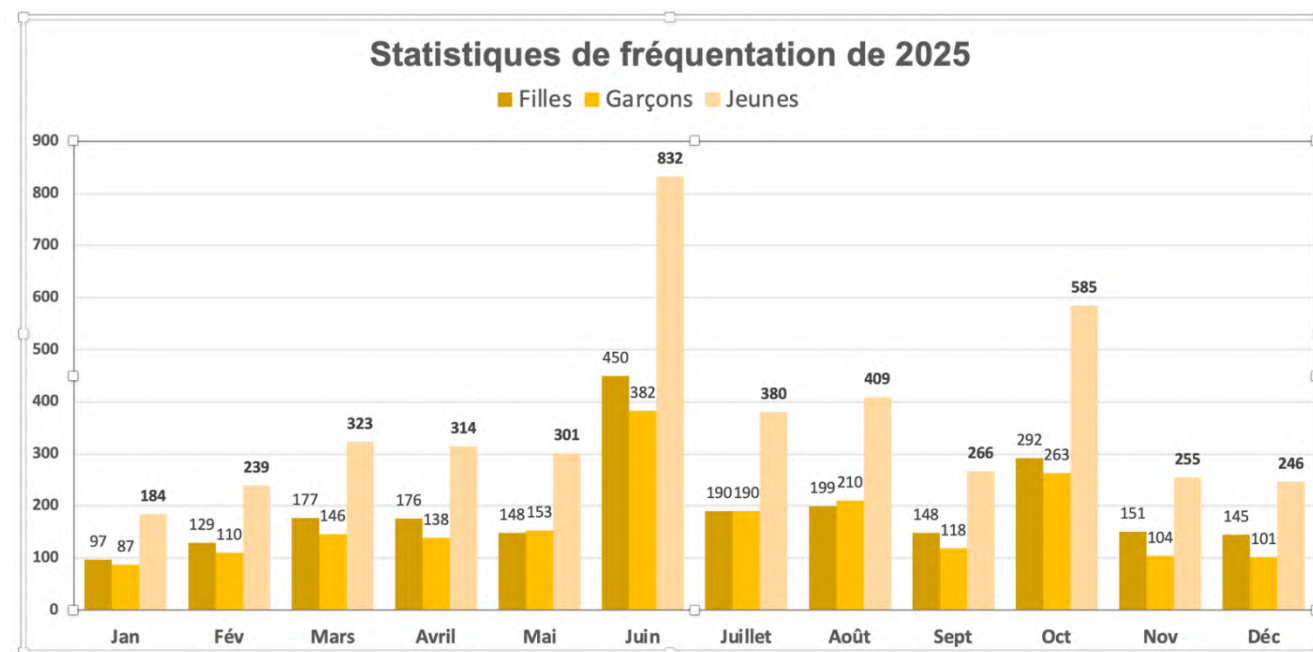
L'Espace Jeunesse d'Erguël s'intègre dans différents réseaux socio-professionnels, dans le but de maintenir des actions cohérentes à l'échelle locale et de favoriser l'échange de pratiques par le partage du savoir expérientiel.

Parmi ces partenaires figurent notamment :

La commission jeunesse	Fédéranim
La plateforme romande de l'animation socioculturelle du Jura et Jura bernois	Le service des infrastructures sportives de Saint-Imier (présence à la piscine durant l'été)
Santé Bernoise	La Suisse bouge
Le Parlement des jeunes	La société des pêcheurs à Cormoret
Le Centre de Culture et de Loisirs	Le Home de la Roseraie
La ludothèque de Saint-Imier	La Travailleuse Sociale Hors Murs (TSHM)
Le Musée de Saint-Imier	La Travailleuse Sociale en Milieu Scolaire (TSMS)
Le comité de l'Imériale	L'infirmière scolaire
Espace Noir	La Croix Bleue
La bibliothèque de Saint-Imier	CEFF
L'école secondaire de Saint-Imier	La ville de Belfort (Antennes jeunesse)
Les communes partenaires	La police
Les associations locales (par exemple « Le Squat » à Renan ou la Team du 12)	La déléguée interjurassienne à la jeunesse

Cette collaboration avec un large éventail de partenaires permet à l'EJE d'assurer une offre d'activités diversifiée, cohérente et adaptée aux besoins des jeunes, tout en renforçant son ancrage dans le tissu social local.

Statistiques de fréquentation pour 2025



FICHE STATISTIQUES DE LA FREQUENTATION 2025 DE L'EJE

Nbre	Mois	Fréquentation			Nouvelles inscriptions			Infos
		Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	
1	Janvier	97	87	184	2	1	3	
2	Février	129	110	239	2	1	3	
3	Mars	177	146	323	4	4	8	
4	Avril	176	138	314	2	0	2	
5	Mai	148	153	301	1	3	4	
6	Juin	450	382	832	1	1	2	
7	Juillet	190	190	380	0	0	0	
8	Août	199	210	409	0	1	1	
9	Septembre	148	118	266	4	4	8	
10	Octobre	292	263	585	2	2	4	
11	Novembre	151	104	255	1	1	2	
12	Décembre	145	101	246	1	0	1	
	TOTAL	2302	2002	4334	20	18	38	

PARLEMENT DES JEUNES

Composition

Présidente	Nina Lebik
Vice-présidente	Ilona Raboud
Secrétaire	Sacha Gruring
Membres	Charlotte Baume Delia Adatte Diego Casado Ferreira Kilian Oliveira Henriques Mélina Huguenin
Mentor	Alexandre Bédât

Le comité s'est réuni à de nombreuses reprises tout au long de l'année pour organiser et développer ses quelques projets.

Événements réalisés en 2025

Soirées cinéma

Une en avril et une pour Halloween (fin octobre)

Nos traditionnelles soirées cinéma ont été reconduites cette année. Deux séances ont été organisées en collaboration avec l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE), permettant aux jeunes de se retrouver dans une ambiance conviviale autour d'un film.

Soirée Karaoké

Toujours en collaboration avec l'EJE, une soirée karaoké a été organisée en avril.

Ce moment festif et musical a rencontré un franc succès. Nous prévoyons de réorganiser un événement de ce type.

Projet politique

Durant le mois de juin, deux de nos membres ont animé les ateliers « engage.ch ». Ces ateliers, organisés par la FSPJ sont proposés aux 11H des écoles secondaires. Ils introduisent au système politique suisse, et apportent une possibilité d'échanger avec un-e élu-e municipal-e.

Plénières

Trois plénières ont été tenues cette année. L'une d'entre elles a eu lieu à la cabane des bûcherons, accompagnée d'un moment grillades.

Soutien financier

En 2025, le PJ a soutenu financièrement deux projets pour les jeunes du vallon.

La deuxième édition de Festivall et une marche gourmande organisée par la Jeunesse du Grand Chasseral ont bénéficié d'un don, en échange de publicité pour le PJ.

En conclusion, l'année 2025 a été moins chargée que les précédentes. Pour cause, il y a eu de grands changements dans le comité. Il a été difficile de reprendre ce Parlement des Jeunes avec un comité composé d'une majorité de nouveaux.

Nous avons utilisé ce creux comme transition et espérons réaliser une année 2026 pleine de projets.

Le chef du dicastère :

Etienne Geiser

Le chef de service :

Alexandre Bédât

FONDATION LA PELOUSE

Préambule

Le Conseil de Fondation "La Pelouse" regroupe la crèche "La Pelouse" et l'école à journée continue "Le Griffon" et le "Service des devoirs surveillés et de soutien scolaire". Sur mandat de la commune de Saint-Imier, le Conseil de Fondation de la "Fondation La Pelouse" est responsable des prestations à fournir dans le cadre de l'école à journée continue.

Conseil de Fondation

Président	M. Thierry Spring (jusqu'au 30 juin 2025)
Vice-président	M. Daniel Beck
Secrétaire	Mme Katia Ermel
Caissier	M. Mario Castiglioni (jusqu'au 31.10.2025)
Administratrice des finances de la commune de Saint-Imier	Mme Carole Juillerat (dès le 01.11.2025)
Direction des structures	Mme Johanna Voirol (dès le 01.03.2025) Mme Stéphanie Cavallaro M. Thierry Perinat (jusqu'au 30.04.2025)
Représentants du Conseil municipal	M. Samuel da Silva M. Etienne Geiser
Représentant du soutien scolaire	M. Daniel Beck
Membres	Mme Céline Boillat Mme Valérie Rytz

Crèche La Pelouse

Personnel de la crèche "La Pelouse"

Direction	Mme Stéphanie Cavallaro (ad intérim jusqu'au 28.02.2025) Mme Johanna Voirol (dès le 01.03.2025)
Equipe éducative	Mme Murielle Chiofalo Mme Amacher Kim (jusqu'au 31.08.2025) Mme Baume Sophie (jusqu'au 28.02.2025) Mme Maude Coolstock (jusqu'au 31.05.2025) Mme Océane Eicher (dès le 01.08.2025) Mme Loan Morand (dès le 01.08.2025) Mme Dominique Minguely Mme Nathalie Barreiro Mme Barbara Leitner (jusqu'au 31.03.2025) Mme Angélique Aubry (coordinatrice de site) Mme Adeline Langel Mme Brigitte Lubuma Mbilina Mme Pauline Roth M. Maxime Tripet
Secrétariat-comptabilité	Mme Béguin Marylène Mme Pellegrini Mariève Mme De Lazzaro Corinne (dès le 15.10.2025)
Cuisine et intendance	Mme Sabrina Manco Mme Karin Placido M. Sacha Henry (du 01.12.2024 au 14.02.2025)

Activités de la crèche

Durant l'année 2025, une moyenne de 51 enfants a fréquenté la crèche. Notre taux d'occupation annuel a été de 25.9 places. Soit une occupation de la structure à 86.3 %.

Activités quotidiennes

L'équipe éducative a proposé tout au long de l'année des activités variées visant à soutenir le développement global des enfants et à favoriser leur curiosité, leur créativité et leur autonomie.

Parmi celles-ci figuraient notamment :

- **Créativité et motricité fine** : peinture, pâte à modeler, bricolages et dessins
- **Musique et rythme** : chants, découverte d'instruments et rondes
- **Psychomotricité et mouvement** : gymnastique et rythmique dans le cadre du projet Youp'là Bouge
- **Jeux et apprentissages** : jeux symboliques et jeux de société
- **Lecture et langage** : histoires et contes favorisant l'éveil au langage
- **Activités extérieures** : balades, moments au jardin et découverte de la nature
- **Activités culinaires** : ateliers cuisine adaptés à l'âge des enfants

Evénements ponctuels et sorties

Plusieurs événements et sorties ont également rythmé l'année et offert aux enfants l'occasion de vivre des expériences enrichissantes hors du cadre habituel :

- Sorties à la bibliothèque
- Visite d'un parc animalier
- Participation au cortège de l'Imériale
- Organisation de fêtes et moments de rencontre avec les familles

Promotion et recherche de nouvelles inscriptions

Dans le but de renforcer l'occupation du secteur crèche et de faire connaître davantage la structure, différentes actions de communication ont été menées durant l'année.

Des annonces ont été publiées dans la feuille du district de Courtelary, La Bechtel, afin d'informer la population des places disponibles. Parallèlement, des démarches ont été entreprises auprès des entreprises locales dans le but de développer des partenariats et d'explorer des possibilités de soutien sous forme de sponsoring.

Une soirée portes ouvertes a également été organisée afin de permettre aux familles intéressées de découvrir les locaux, rencontrer l'équipe éducative et s'informer sur le fonctionnement et les valeurs de la structure.

Projet pédagogique

L'ensemble de ces activités et démarches s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de la structure. Celui-ci est régulièrement réévalué et enrichi en collaboration avec l'équipe

éducative afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de s'adapter aux évolutions de la société.

EJC Le Griffon

Le Personnel du site de l'école à journée continue "Le Griffon"

Direction	Mme Stéphanie Cavallaro
Equipe éducative	Mme Mélanie Devenoges (coordinatrice site 2) Mme Amélie Maurer (coordinatrice site 1) M.Stéphane Gilliand Mme Emilie Schäer M.Tim Bapté M.Sébastien Queloz M Jordan Gonçalves Vieira Mme Barthe Louise Mme Cabat Marie Mme Gaud Morgane Mme Pirali Anaïs (jusqu'au 31.07.2025) Mme Valeria Minisgallo (dès le 01.08.2025)
Personne en formation	M. Evan Domeniconi, éducateur en formation (jusqu'au 31.07.2025) Mme Laura Weibel (dès le 10.09.2025)
Auxiliaires	Mme Monique Cosandier Mme Manuela Boder
Aides aux repas	Mme Claudine Haeberli Mme Ginette Bourquin (jusqu'au 04.07.2025) Mme Lydie Guerne
Cuisine et intendance	Mme Anita Chiofalo Mme Pina Lasalandra Ciocia Mme Annie Shimuna Bongo Mme Elisabeth Castiglioni Mme Corinne Pauchard (dès le 15.12.25)
Secrétariat-comptabilité	Mme Marylène Béguin Mme Mariève Pellegrini Mme Corinne De Lazzaro (dès le 15.10.2025)

Activités de l'école à journée continue "Le Griffon"

Durant l'année scolaire 2024-2025, une moyenne 245 enfants a fréquenté régulièrement "Le Griffon".

Cela représente 100'666 heures de prise en charge, avec le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire.

Par le biais d'un contrat de prestation, la commune de Saint-Imier mandate La Fondation, par le Griffon et le service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire, d'offrir à la population les 4 modules d'école à journée continue, à savoir :

- Le module du matin
- Le module du midi
- Le module de l'après-midi
- Le module d'aide aux devoirs et soutien scolaire

Soit une ouverture de huit heures par jour, 195 jours par an.

Dynamique pédagogique et vie institutionnelle

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a veillé à proposer aux enfants un environnement riche, stimulant et cohérent avec les orientations de notre projet pédagogique.

Les activités quotidiennes – qu'elles soient créatives, motrices, musicales, culinaires ou symboliques – ont été pensées pour soutenir le développement global de l'enfant, dans le respect de son rythme et de ses besoins. Les temps de jeux libres, les ateliers dirigés, les moments de lecture et les activités psychomotrices participent pleinement à la construction de l'autonomie, à l'expérimentation et à la socialisation.

Les sorties et projets ponctuels ont constitué des temps forts de l'année. Les balades en forêt, les découvertes des infrastructures locales (bibliothèque, ludothèque, parcs), les activités saisonnières telles que le bob ou la patinoire, ainsi que les rencontres intergénérationnelles au home Les Fontenayes, ont permis aux enfants d'élargir leur champ d'exploration et d'inscrire leurs apprentissages dans un contexte concret et vivant.

Les événements institutionnels, notamment la fête des familles autour des jeux collaboratifs et les célébrations de Noël organisées par site, ont renforcé le lien avec les familles et soutenu notre volonté de coéducation.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans la continuité de notre projet pédagogique et reflète l'engagement constant de l'équipe à offrir un cadre sécurisant, stimulant et porteur de sens.

Evolution de l'école à journée continue "le Griffon"

Années scolaires	Heures annuelles	Unité/temps plein	Enfants inscrits (Moyenne annuelle)
Avant 2009	17'550	11.25	45
2009-2010	51'104	32.76	154
2010-2011	61'312	39.30	170
2011-2012	72'650	46.57	187
2012-2013	78'401	50.26	207
2013-2014	83'273	53.58	229
2014-2015	85'797	56.28	245
2015-2016	94'195	60.38	243
2016-2017	94'631	60.66	246
2017-2018	97'203	62.30	243
2018-2019	101'789	65.24	206
2019-2020	113'812	72.95	211
2020-2021	108'235	69.38	205
2021-2022	107'757	68.02	200
2023-2024	110'705	70.96	210
2024-2025	100'666	64.52	245
2025-2026	105'000		

Pour l'année scolaire 2025-2026, nos projections sont de 105'000 heures de prise en charge pour une moyenne de 220 enfants inscrits.

Aide aux devoirs et soutien scolaire

Année scolaire 2024 – 2025 : quarante-troisième exercice



Nous dédions ce rapport annuel à la mémoire de Monsieur Thierry Périnat, co-fondateur du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire avec son épouse Maryse, qui s'en est allé trop tôt, sans prévenir, le 11 avril 2025. Son départ nous a profondément touchés et nous nous souvenons de son engagement avec reconnaissance. Durant plus de quatre décennies, sa vision et sa gestion ont façonné le Service, et son héritage continue de nous inspirer et de nous guider.

Malgré cette perte, les enseignantes et enseignants ont poursuivi leur travail auprès des enfants avec détermination afin d'assurer la qualité de la prise en charge. Qu'ils en soient ici toutes et tous remerciés !

Organisation du service

Comité de surveillance

Présidente

Mme Nicole Leblois

Membres

Mme Véronique Capelli (jusqu'en juillet 2025)
Mme Jeanne-Christine Dayer
Mme Maryse Périnat
M. Daniel Beck
M. Thibault Hostettler
M. Jacques Paroz

Délégué à la *Fondation La Pelouse*

M. Daniel Beck

Vérification des comptes

M. Daniel Müller

Direction du Service

M. Thierry Périnat (jusqu'en avril 2025)

Coordinatrice du Service

Mme Cynthia Barras (dès août 2025)

La rentrée scolaire 2024 – 2025 du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire s'est déroulée sereinement.

Ce 2 septembre 2024, nous comptabilisons 73 inscriptions à l'école primaire et 18 à l'école secondaire soit 91 inscriptions définitives. Nous commençons donc l'année scolaire avec neuf groupes ; 7 élèves de 8H sont introduits dans un groupe à l'école secondaire.

Nous débutons cette année scolaire avec des modifications dans l'équipe pédagogique. Engagé le 9 septembre, M. Pierre-Alain Henz reprend le groupe 9, quant au groupe 4 de M. Mathieu Voisard, il sera fermé à la fin du mois d'octobre pour raison d'effectifs, et ses élèves rejoindront le groupe 3 de Mme Nathalie Farine. Nous poursuivons l'année scolaire avec huit groupes.

L'établissement des fiches administratives pour une gestion efficace, rapide et rationnelle du Service est un travail fastidieux et indispensable.

	Jusqu'au 10.04.2025	Dès le 28.04.2025
Groupe 1	Classes CDI / 3-4A / 3-4E : 7 élèves Enseignante : Mme Gogniat Arlette Local : salle de classe à l'école primaire	8 élèves
Groupe 2	Classes CDS 1 / CDS 2 / 6B : 11 élèves Enseignant : M. Périnat Thierry Local : salle de soutien spécialisé	9 élèves M. Hinterholz Kaan
Groupe 3	Classes CDS / 3-4D / 3-4B : 7 élèves puis 13 (dont 6 5B) dès le 01.11.2024 Enseignante : Mme Farine Nathalie Local : salle de classe à l'école primaire	14 élèves
Groupe 4	Classes 5B : 6 élèves Enseignant : M. Voisard Mathieu Local : salle de classe à l'école primaire Groupe fermé au 31.10.2024 pour raison d'effectifs Elèves ajoutés au groupe 3	
Groupe 5	Classes 6A / 6B : 11 élèves Enseignante : Mme Adatte Nathalie Local : salle de classe à l'école primaire	10 élèves
Groupe 6	Classes 7A / 7B : 14 élèves Enseignants : Mme Barras Cynthia et M. Hinterholz Kaan Local : salle de classe à l'école primaire	14 élèves
Groupe 7	Classes 8A / 8B : 11 élèves Enseignante : Mme Mischler-Monnet Fabienne Local : salle de classe à l'école primaire	14 élèves
Groupe 8	Classes de l'école secondaire : 13 élèves 9MG+PM / 10S1 + MG + PM + P / 11G + MG 9S2 Enseignante : Mme Flükiger Emmanuelle Local : salle de classe à l'école secondaire	11 élèves
Groupe 9	Classes de l'école secondaire : 11 élèves 8C / 9MG + PM / S2 Enseignant : M. Henz P.-A. Local : salle de classe à l'école secondaire	11 élèves

Horaire	lundi, mardi, jeudi	15h05 à 17h05
	mercredi	13h15 à 14h45

Le recrutement du personnel remplaçant est toujours cours. En effet, il n'est pas facile de trouver les *perles rares* prêtes à remplacer les titulaires, parfois du jour au lendemain. Grand merci à tous pour leur disponibilité.

Remplaçant-e-s	Mme Barbezat Camélia
	Mme Broch-Weber Rachel
	M. Dubail Raphaël
	Mme Lautenschlager Marianne
	M. Lautenschlager René
	Mme Roth Tiffany
	Mme Henz Laure

Suite au décès tragique de M. Thierry Périnat, Mme Nicole Leblois et M. Daniel Beck ont pris contact avec le Conseil de la Fondation La Pelouse – Mmes Valérie Rytz et Stéphanie Cavallaro, Directrice de l'Ecole à journée continue, et ont contribué à la réorganisation du Service. Ainsi, la Fondation a repris le module des devoirs surveillés pour assurer un bon démarrage de la rentrée scolaire 2025-2026. Par ailleurs, la mise au concours d'un poste de coordonnateur-trice du module des devoirs surveillés et du soutien scolaire a abouti à l'engagement de Mme Cynthia Barras à compter du 1^{er} août 2025.

Dans l'intervalle, trois personnes ont été nommées pour assurer la direction ad interim du Service pour la fin de l'année scolaire 2024 – 2025, soit Mme Nicole Leblois, Mme Cynthia Barras et M. Raphaël Dubail. Une réorganisation des groupes s'est avérée nécessaire et M. Kaan Hinterholz, jusque-là co-enseignant avec Mme Cynthia Barras, a repris le groupe de notre cher Thierry, ce qui permit de finir l'année scolaire sereinement, mais le cœur lourd.

L'effectif des remplaçant-e-s s'étoffa, lui aussi, avec l'arrivée de Mmes Laure Henz et Camélia Barbezat.

Ainsi, à mi-avril le service comptait 91 élèves et 15 enseignant-e-s.

Rapport d'activité

La quarante-troisième année d'activité du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire de Saint-Imier se termine.

Répartis en huit groupes couvrant tous les degrés de la scolarité primaire et secondaire, 91 enfants ont fréquenté le Service.

L'intérêt des familles pour le Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire reste réjouissant et implique un souci permanent pour son bon fonctionnement. Les légères fluctuations de l'effectif (4 démissions pour le premier semestre et 4 admissions pour le deuxième semestre) requièrent une capacité d'adaptation de la part des enseignants. Nous en profitons pour les remercier, eux qui, avec patience, persévérance et dévouement ont effectué leur travail.

La stabilité du personnel lors de ces deux dernières années scolaires est à souligner et nous nous en réjouissons. De plus, nous avons pu renforcer l'équipe de remplaçant-e-s, assurant ainsi une prise en charge optimale des enfants. Ceux-ci bénéficient d'un encadrement attentif, prévenant et dévoué, gage d'une bonne ambiance de travail, favorable aux progrès scolaires des élèves qui nous sont confiés.

Nous nous réjouissons de l'accessibilité du Service à tous, grâce aux modalités financières cantonales appliquées, elles aussi, au Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Ceci nécessite de trouver le personnel compétent, aux larges connaissances, disponible dans des créneaux horaires particuliers. Ces diverses composantes ne simplifient pas le recrutement de nouveaux collaborateurs, indispensables à un encadrement de qualité. Signalons encore l'aide précieuse de Mme Véronique Capelli, de Mme Jeanne-Christine Dayer et de M. Thibault Hostettler qui assurent le lien entre le Service et nos écoles primaire et secondaire.

Cette année scolaire marque la dixième année d'activité de Mme Cynthia Barras au sein du Service. Qu'elle soit remerciée pour sa fidélité, sa disponibilité, sa présence indéfectible auprès des enfants qui lui sont confiés, et que les années à venir lui apportent plaisir et satisfaction.

Nous tenons aussi à souligner les excellentes relations entretenues avec les Directions de nos écoles, et remercions particulièrement Mme Valérie Steiner, secrétaire des écoles, pour son aide efficace tout au long de l'année scolaire.

Et pour conclure, nous remercions sincèrement tous nos partenaires et toutes les personnes qui, par leur action, ont contribué au bon fonctionnement du Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur le soutien de tous afin que cet indispensable Service puisse poursuivre son activité.

Service d'aide aux devoirs et soutien scolaire

Direction a.i.

La présidente du Comité de surveillance :

Nicole Leblois

A la suite de la restructuration du service d'aide aux devoirs et soutien scolaire et de son intégration au sein de la structure du Griffon, il n'y aura dorénavant plus de rapport annuel spécifique pour ce service. Ses activités seront désormais **intégrées au rapport d'activité** global du Griffon.

Dans le cadre de cette réorganisation, il est également prévu de dissoudre le comité de surveillance au cours du premier semestre 2026. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de simplification administrative et de meilleure coordination des actions au sein de la structure.

Activités du "Conseil de Fondation"

Au cours de l'année 2025, le Conseil de Fondation s'est réuni à sept reprises afin d'examiner et de statuer sur des dossiers essentiels au bon fonctionnement et au développement de nos structures d'accueil de l'enfance. Les principaux sujets abordés ont porté sur :

- Le financement et la gestion budgétaire : approbation des comptes 2023-2024 et validation des budgets 2025-2026, garantissant une allocation optimale des ressources pour soutenir la qualité des services proposés.
- La gestion du personnel : suivi et accompagnement des équipes éducatives, ainsi que des équipes de cuisine et d'intendance, afin de favoriser un environnement de travail stable, motivant et efficace.
- Les affaires courantes : organisation et pilotage des activités quotidiennes pour assurer la continuité et la sécurité des services offerts aux enfants.

L'année 2025 a confirmé l'engagement exemplaire et le professionnalisme de l'ensemble de nos équipes. Grâce à leur dévouement et à leur coopération, nos structures ont maintenu un niveau élevé de qualité éducative et opérationnelle, tout en répondant aux besoins croissants des enfants et des familles.

Perspectives pour 2026

En perspective pour 2026, nous souhaitons poursuivre le renforcement des pratiques pédagogiques et organisationnelles, soutenir le développement professionnel de nos collaborateurs et optimiser les ressources afin d'améliorer encore l'expérience et le bien-être des enfants accueillis.

Concernant la crèche, un rapport détaillé a déjà été transmis au Conseil municipal de Saint-Imier à la fin de l'année 2025. La structure fera néanmoins l'objet d'un suivi continu portant sur sa viabilité, son efficience et l'optimisation des ressources, afin de garantir un fonctionnement durable et de qualité.

Par ailleurs, la structure est actuellement à la recherche d'un Président, afin de renforcer la gouvernance et d'accompagner le développement futur du service.

Nous adressons nos sincères remerciements à l'ensemble du personnel pour son implication, sa rigueur et sa capacité à relever chaque jour les défis liés à l'accueil et à l'accompagnement des enfants. Leur contribution reste le pilier essentiel de notre réussite collective.

Fondation La Pelouse

Le vice-président :
Daniel Beck

La Direction :
Stéphanie Cavallaro



EJC Le Griffon

FONDATION REINE BERTHE

Composition du conseil de fondation

Président	M. Corentin Jeanneret
Vice-président	M. Samuel da Silva
Secrétaire	M. Olivier Zimmermann
Membres	Mme Josika Iles Mme Gisèle Tharin M. François Nyfeler M. Gérard Dessaulles M. Hugo Figueiredo (jusqu'en février 2025) M. Etienne Geiser (dès mars 2025) Mme Coraline Gajo (dès juillet 2025)
Administratrice	Mme Jessica Lanz
Comptable	M. Thierry Froidevaux

La Fondation Reine Berthe est à l'origine de la rénovation et de la transformation complètes du bâtiment en centre culturel dans les années 1990 pour un coût total supérieur à 4 millions de francs. Après la réalisation des travaux, une copropriété par étages a été créée. La Municipalité de Saint-Imier a acquis 600 pour mille des locaux pour y installer la Bibliothèque régionale et la Ludothèque et disposer d'une salle de spectacles. La Fondation Reine Berthe est demeurée propriétaire des 400 pour mille restants ; ceux-ci sont occupés par le CCL et le Musée de Saint-Imier qui versent chacun une location.

En application de la décision du Conseil de ville du 14 juin 2018, la Municipalité de Saint-Imier a cédé en date du 25 octobre 2019, à titre gratuit et en faveur de la Fondation Reine Berthe, le feuillet n° 196-2/4. L'acte de donation inscrit au Registre foncier fixe l'entrée en jouissance au 1er janvier 2020.

Depuis cette date, la Fondation Reine Berthe est devenue seule et unique propriétaire de l'immeuble feuillet n° 196. Dès lors, la PPE n'étant plus justifiée, celle-ci a été dissoute afin d'apporter des simplifications évidentes.

L'année 2025 marque le troisième exercice du conseil de fondation actuel (législature 2023-2026).

Le renouvellement opéré en 2024 s'est continué durant l'année sous revue. En effet, en cours de l'année, Monsieur Hugo Figueiredo a démissionné de sa fonction de conseiller municipal, et, par voie de conséquence, de son mandat au sein du conseil de fondation. Qu'il soit ici remercié pour son engagement au sein du conseil. Il a été remplacé par M. Etienne Geiser dès le mois de mars 2025. Les statuts permettant de faire siéger neuf personnes (soit les membres du conseil municipal et deux représentants des fondateurs), le conseil de fondation a décidé de compléter l'équipe en place en s'adjoignant Mme Coraline Gajo. De par sa fonction de conservatrice du musée et d'utilisatrice du bâtiment, sa présence a été jugée pertinente et bénéfique. Nous la remercions pour son engagement supplémentaire.

L'organe de révision de notre fondation a donné sa démission pour l'année sous revue. Après de nombreuses années d'une parfaite collaboration, la société Ficonom S.A. nous a fait part de sa décision, faisant suite à des changements au sein de la structure. Le conseil de fondation a toujours pu compter sur un organe de révision solide, toujours prompt à conseiller les activités de la fondation. Qu'il soit ici chaleureusement remercié. Un nouvel organe a été élu, il s'agit de la société Révisions comptables d'Erguël Sàrl. L'inscription au registre du commerce est en cours de mise à jour afin de tenir compte de ce changement.

Le Conseil de fondation s'est réuni à une reprise le 07.07.2025. Les comptes 2024 de même que le budget 2025 ont été acceptés. Le conseil de fondation a également approuvé le rapport annuel de l'exercice 2024.

Divers autres thèmes ont été abordés lors de cette séance, à savoir les travaux à prévoir afin que les locaux mis à disposition par la Fondation répondent aux besoins des utilisateurs. Pour le musée, des études ont été requises en lien notamment avec la qualité de l'air dans la partie au sous-sol (Espace des troupes). L'ancienne forge sera réaménagée suite à la décision positive du conseil de fondation. Elle servira de nouvel espace muséal pour les Troupes et permettra de mettre en valeur une collection d'armes, tout en rappelant l'histoire du bâtiment et son utilisation pendant des décennies comme forge. Des devis ont été requis pour la fin de l'aménagement de l'espace de médiation culturelle situé au nord du bâtiment, attenant à l'entrée du musée.

En ce qui concerne la bibliothèque, le conseil a validé le remplacement des luminaires du 3^{ème} étage, pour coïncider avec les travaux de réaménagement de cet espace pris en charge par le budget de la bibliothèque. Cette rénovation étape par étape ou étage par étage témoigne de la volonté du conseil de fondation d'étaler les dépenses dans le temps pour ne pas grever plus que de raison les finances de la fondation.

Divers autres travaux ou offres sont en cours en lien avec l'extérieur du bâtiment (tag en façade suite aux Rencontres internationales anti-autoritaires, infiltration d'eau sur la terrasse du CCL, remise en état de l'ancienne enseigne de la Forge,

Avant de terminer ce rapport, il convient de remercier les nombreuses personnes qui gravitent autour de la fondation et qui permettent d'assurer son fonctionnement. Grâce à eux, la fondation peut continuer son œuvre de façon sereine et active, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés !

L'année 2025 marque une année d'exploitation normale, consacrée essentiellement à la gestion des affaires courantes mais aussi marquée par divers travaux, afin de maintenir les locaux propriétés de la fondation dans un bon état.

Le président :

Corentin Jeanneret

Le secrétaire :

Olivier Zimmermann

Fondation Reine Berthe

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2025	31.12.2024
CEC 53.009.003, location	446 447.66	393 529.21
CEC1.074.430.04, fonds entretien	158 113.50	158 102.55
Postfinance 14-168858-9	21 710.26	21 770.26
CEC 51.744.05, fonds H. Theurillat	59 119.41	58 865.44
CEC 51.745.03, fonds H. Theurillat	24 091.84	24 034.79
AFC, impôt anticipé	0.00	0.00
Actifs transitoires	6 693.75	
Actifs transitoires, projet modification du bâtiment	421 828.44	421 228.49
Immeuble Rue d'la Zouc 6/8	645 500.00	665 500.00
Collections Fondation (pour mémoire)	1.00	1.00
Œuvres d'art Fonds H. Theurillat	1.00	1.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>1 783 506.86</u>	<u>1 743 032.74</u>

Fondation Reine Berthe

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2025	31.12.2024
Passifs transitoires	81 395.10	72 490.65
Passifs transitoires, projet modification du bâtiment	350 362.85	350 362.85
Passifs transitoires, projet Troupes jurassiennes	42 868.49	46 837.54
CEC 2.130.169.07, prêt hypothécaire	500 000.00	500 000.00
CEC 2.131.981.02, prêt hypothécaire	156 500.00	161 500.00
Fonds entretien	443 070.15	403 070.15
Fonds H. Theurillat	83 212.25	82 901.23
Capital de fondation	10 000.00	10 000.00
Résultat reporté	115 870.32	114 896.27
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	227.55	974.05
<u>TOTAL PASSIFS</u>	<u>1 783 506.71</u>	<u>1 743 032.74</u>

EAU-Vallon SA

Conseil d'administration (fin 2025)

Présidente	Josika Iles
Vice-Président	Samuel Miserez
Membres	Bastien Boillat, Laurent Bandelier, Patrick Adatte

L'année 2026 a été la sixième année complète d'exploitation depuis la mise en service des infrastructures de EAU-Vallon SA. Les quantités d'eau vendue par la société à ses 2 actionnaires a été de 809'111 m³ (contre 1'020'721 m³ en 2024) soit une baisse de plus de 200'000 m³ ou 20.7%). Rappelons que ce projet garantit à long terme l'approvisionnement de plus de 25'000 personnes. Il est porté par le SEF et la commune de Saint-Imier.

Quantités d'eau pompée en 2025

Contractuellement le SEF et la commune de Saint-Imier doivent se partager en principe à parts égales les quantités d'eau produites qui sont facturées CHF 1.10/ m³ (HT). Les contraintes liées à l'exploitation des 2 réseaux de distribution (fuites, travaux de rénovation, de maintenance, ...) peuvent induire des différences sensibles dans les quantités d'eau prélevées par les 2 clients de Eau-Vallon SA.

Au total 809'111 m³ ont été facturés en 2025 soit une moyenne quotidienne de 2'217 m³ (2'789 m³/ jour en 2024) à parts à peu près égales entre les 2 partenaires. Les ventes d'eau ont représenté des revenus de CHF 890'022.10 en 2025 contre CHF 1'122'793.10 l'année précédente. Les quantités pompées ont diminué en raison des pannes qu'a connu la pompe SON3 depuis juillet 2025 jusqu'à son arrêt total en octobre 2025. Les travaux ont immédiatement été entrepris pour préparer son remplacement qui aura lieu en avril 2026.

Suivi de la qualité de l'eau

En plus des mesures en continu de la température, de la conductivité, du pH, de l'absorption UV, de la turbidité et de la teneur en oxygène dissout, le programme d'analyses a été organisé sur une base annuelle. Il comprend des analyses chimiques trimestrielles de l'eau brute (ions majeurs et mineurs, micropolluants, pesticide, hydrocarbures) et des analyses bactériologiques mensuelles de l'eau brute et désinfectée. En 2025 l'ensemble des paramètres respectaient les normes de potabilité.



La station des Sauges en 2025.

Les travaux de maintenance et de nettoyage ont été réalisés en partenariat par le Domaine de l'eau et du gaz de Saint-Imier et le SEF qui ont mis à disposition de Eau-Vallon SA les ressources humaines nécessaires.

Le système de télégestion et de télécommande régional a été actualisé en 2025 pour les infrastructures de EAU-Vallon, du SEF et de Saint-Imier. L'essentiel de l'investissement et des frais de fonctionnement seront assumé par EAU-Vallon SA afin de garantir la pérennité du système.

Une décision sera prise au sujet de l'étude pour augmenter la production d'électricité photovoltaïque sur le site du réservoir des Philosophes. L'idée est de créer une communauté d'auto consommateurs entre Eau-Vallon, le SEF et les Services techniques (chauffage à distance). Une décision sera prise au début de l'année 2026.

Le bilan 2025 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2026, donc après l'impression du rapport 2025, sera joint au rapport de gestion 2026.

BILAN 2024

ACTIF

Trésorerie	CHF	253'507.55
Créances résultant de ventes et de prestations	CHF	111'834.10
Autres créances	CHF	5'313.58
Actifs de régularisation	CHF	0.00
Immobilisation corporelle	CHF	7'235'000.00
Subventions	CHF	0.00
TOTAL	CHF	<u>7'605'655.23</u>

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	683'494.93
Exigible à long terme	CHF	5'000'000.00
Provision	CHF	1'030'000.00
Capital social	CHF	1'000'000.00
Pertes au bilan	CHF	(30'242.08)
Résultats de l'exercice	CHF	(77'597.62)
TOTAL	CHF	<u>7'605'655.23</u>

Membre du Conseil d'administration :

Patrick Adatte

La Présidente du Conseil d'administration :

Josika Iles

EAUVallon_{SA}

DIATEL SA

Conseil d'administration

Présidente	Josika Iles
Vice-président	Jacques Babey
Secrétaire	Annick Chatelain (jusqu'au 10 novembre 2025)
Membres	Pierre-Eric Mathez, Gisèle Tharin, Gregor Doutaz, Yves Rochat.

Durant l'année 2025 le regain d'activités chez Diatel SA observé en 2023 et 2024 s'est poursuivi. La qualité de l'engagement de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ont été la clef de ce succès.

L'équipe technique composée de 3 spécialistes réseau (2.5 EPT) n'a pas connu de changement en 2025 alors que celle chargée de la gestion administrative et de la vente a été renforcée (1.5 EPT, 1 temps partiels de 70% et 2 de 40%) afin de préparer le départ à la retraite de la responsable clientèle et renforcer l'équipe commerciale.

En 2025, l'activité commerciale a été marquée par le dynamisme apporté par les produits Sunrise. Les branchements actifs sur le réseau sont stables. La nouvelle activité de vente de télévisions se développe de manière satisfaisante.

D'un point de vue réseau, les équipements ont été rénovés dans plusieurs immeubles. Du matériel passif a été remplacé dans le cadre de l'entretien et de la modernisation des installations. Il a été choisi pour être compatible avec l'augmentation de la bande passante.

Le réseau de fibres optique a été étendu entre certaines infrastructures clé des Services techniques (stations transformatrices, télécommande de l'eau). Les travaux sur le réseau Diatel réalisés en synergie avec ceux du Service de l'Equipment ont concerné la Route de Tramelan, le Passage de la Raisetsette, la rue de Châtillon ainsi que plusieurs bâtiments.

Le bilan 2025 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2026, donc après l'impression du rapport 2025, sera joint au rapport de gestion 2026.

Le directeur :
Patrick Adatte

La Présidente du Conseil d'administration :
Josika Iles



DIATEL SA**BILAN 2024****ACTIF**

Liquidités	CHF	296'436.03
Réalisable	CHF	151'253.58
Valeurs d'exploitation	CHF	26'500.00
Immobilisation corporelle	CHF	699'278.75
Immobilisation financière	CHF	0.00
Actifs transitoires	CHF	0.00

TOTAL	CHF	1'173'468.36
--------------	------------	---------------------

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	138'198.70
Exigible à moyen terme	CHF	2'624.45
Charge immeuble	CHF	0.00
Passifs de régularisation	CHF	48'300.00
Exigibles à long terme	CHF	607'675.00
Fonds propres	CHF	376'670.21

TOTAL	CHF	1'173'468.36
--------------	------------	---------------------

Dont

Résultats reportés	CHF	17'088.35
Résultats de l'exercice	CHF	13'281.86

ERGUEL SPORTS SA

Conseil d'administration (Etat au 31.12.2025)

Présidente	Olivier Zimmermann, Conseiller municipal Saint-Imier
Vice-président	Gérard Py, Maire de Cormoret
Membres	Bernard Tschäppät, Maire de La Ferrière
	Pierre-André Theubet, Maire de Renan
	Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier
	Richard Habegger, Maire de Villeret jusqu'au 31.12.2025
	Benjamin Rindlisbacher, Maire de Courtelary
	Manfred Bühler, Maire de Cortébert jusqu'au 31.12.2025
	Michel Tschan, Maire de Corgémont
	Claude-Alain Wüthrich, Sonceboz-Sombeval



Erguël Sports SA existe depuis le 12 décembre 2016 (date d'inscription au Registre du commerce). Elle a repris les activités de la Société coopérative de la patinoire d'Erguël de Saint-Imier qui s'en occupait depuis 1960 et a été principalement créée pour l'assainissement.

La Société anonyme est constituée des 10 communes du Haut-Vallon (Sonceboz, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, St-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière). Les maires siègent au conseil d'administration, excepté pour la Municipalité de Saint-Imier où le Conseiller municipal en charge du département des bâtiments et infrastructures sportives siège. Le bureau, composé du Président, vice-président et des mandataires, traite les affaires courantes et soumet les dossiers au conseil d'administration.

Le conseil d'administration a pour principal mandat de gérer et entretenir l'installation.

Partie gestion

Les différents clubs locataires sont :

Hockey club St-Imier, Club des patineurs St-Imier, Hockey club Corgémont, Club des patineurs Plateau de Diesse, Hockey club Cortébert, Championnat des Montagnes neuchâteloises.

L'installation est aussi très prisée par les écoles du Vallon et du Val-de-Ruz. Elle est aussi fréquemment utilisée lors des ouvertures au patinage public. La buvette fait l'objet d'un bail à loyer avec le HC St-Imier qui en assure le bon fonctionnement.

Le personnel qui œuvre (350%) dans cette installation est du personnel communal engagé par la Municipalité de St-Imier qui se répartit l'entretien des infrastructures piscine-patinoire. Une refacturation est faite et transmise à Erguël Sports SA en fonction d'un pourcentage correspondant aux activités sur ce site, soit 60% du temps de travail annuel, le 40% restant étant imputé à la piscine plein air de Saint-Imier.

Partie entretien

Pour essayer d'enrayer les coûts d'exploitation (toujours en augmentation) notamment pour la consommation électrique, la Clientis Arena s'est dotée de panneaux photovoltaïques qui recouvrent une superficie de 2000m² en toiture SUD, en partenariat avec les services techniques de la Ville de Saint-Imier. Cette installation devrait permettre de faire de substantielles économies (à chiffrer lors de l'année 2026 après la première année d'exploitation), notamment en lien avec l'autoconsommation.

La machinerie ainsi que la dalle avec l'installation technique de refroidissement (Glycol), qui ne sont plus toutes neuves (date de 1996), font partie des gros défis et investissements à venir.

Une augmentation du prix des heures de glace a été mise en œuvre en 2024 auprès des différents locataires, notamment en lien avec l'augmentation des coûts induits par les charges énergétiques. Dans une seconde phase, les communes ont été sollicitées pour augmenter leur participation financière annuelle afin de constituer un fond de rénovation et la prise en charge des frais courants à l'entretien et à la gestion du site.

Répartition des parts des différentes communes

Commune	Coefficient	Nbre d'habitants moyens	%
La Ferrière	0.50	532.00	1.30
Renan	1.00	941.00	4.20
Sonvilier	1.00	1 205.00	6.00
Saint-Imier	2.60	5 108.00	63.30
Villeret	1.00	935.00	4.40
Cormoret	1.00	508.00	2.30
Courtelary	1.00	1 445.00	6.50
Cortébert	1.00	666.00	3.40
Corgémont	0.50	1 844.00	4.00
Sonceboz-Sombeval	0.50	1 929.00	4.60

Le bilan 2025 qui sera vérifié et accepté par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2026, après l'impression du présent rapport 2025, sera joint au rapport de gestion 2026.

BILAN 2024

ACTIF

Trésorerie	CHF	322'682.36
Immobilisation corporelle	CHF	5'690'005.00
TOTAL	CHF	6'012'687.36

PASSIF

Exigible à court terme	CHF	113'991.65
Exigible à long terme	CHF	3'919'742.50
Capital social	CHF	2'106'000.00
Pertes au bilan	CHF	(121'981.09)
Résultats de l'exercice	CHF	(5'065.70)
TOTAL	CHF	6'012'687.36

Membre du Conseil d'administration :

9 communes du Vallon

Le Président du Conseil d'administration :

Olivier Zimmermann



FUNICULAIRE SAINT-IMIER – MONT-SOLEIL SA

Le rapport concernant le Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA se trouve sous AUTRES ANNEXES

SOCIETE IMMOBILIERE DIAPASON SA

Conseil d'administration

Président	M. Martin Rytz
Secrétaire	M. Yves Houriet
Membres	M. Olivier Zimmermann

Au cours de l'exercice 2025, la société a assuré la gestion de l'immeuble dans le respect de ses moyens financiers, l'école de musique demeurant le principal locataire.

Outre l'entretien courant du jardin et du bâtiment, une révision complète de la citerne à mazout a été effectuée par une entreprise spécialisée.

À la suite de la rupture d'une conduite de descente d'eau du toit, le local de musique moderne et de percussion situé au rez inférieur a subi des dégâts dus à l'humidité. Des travaux ont été entrepris afin de réparer la conduite, de procéder au séchage du local ainsi qu'à la réfection complète de la peinture. L'ensemble des coûts liés à ce sinistre a été pris en charge par notre assurance.

Le permis de construire relatif à l'installation d'un ascenseur destiné aux personnes à mobilité réduite a été octroyé au mois de juin 2025. Toutefois, le coût du projet a fortement augmenté à la suite des exigences et modifications demandées par le patrimoine bernois. Une réflexion est actuellement en cours concernant la faisabilité financière et la poursuite de ce projet.

Bilan et comptes de pertes & profits

BILAN

A C T I F	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Trésorerie	40'579.47	44'005.07
Autres créances à court terme	372.70	0.00
Actifs de régularisation	0.00	0.00
ACTIF CIRCULANT	40'952.17	44'005.07
Immobilisations financières	0.00	0.00
Immobilisations corporelles meubles	1.00	1.00
Immobilisations corporelles immeubles	654'730.00	676'630.00
ACTIF IMMOBILISÉ	654'731.00	676'631.00
TOTAL ACTIF	695'683.17	720'636.07

P A S S I F	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Dettes à court terme portant intérêt	19'994.30	19'611.10
Autres dettes à court terme	2'388.40	807.20
Passifs de régularisation	4'000.00	11'500.00
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	26'382.70	31'918.30
Dettes à moyen/long terme portant intérêt	245'496.90	265'491.20
Autres dettes à long terme	0.00	0.00
Provisions	7'500.00	7'500.00
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	252'996.90	272'991.20
Capital-actions	340'000.00	340'000.00
Réserves légales et facultatives	6'600.00	6'567.00
Bénéfice résultant du bilan	69'704.57	69'160.57
Propres parts du capital	-1.00	-1.00
CAPITAUX PROPRES	416'303.57	415'726.57
TOTAL PASSIF	695'683.17	720'636.07

COMPTE DE PERTES & PROFITS

(Du 1er janvier au 31 décembre)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits locations	53'200.00	53'200.00
Produits nets	53'200.00	53'200.00
Entretien	19'404.00	26'956.00
Entretien - provision	0.00	7'500.00
Assurances	2'347.75	2'378.35
Frais administratifs	4'083.75	4'343.30
EBITDA	27'364.50	12'022.35
Amortissements	21'900.00	5'000.00
EBIT	5'464.50	7'022.35
Frais financiers	5'382.05	5'649.75
CP exceptionnels, uniques ou hors période	0.00	0.00
EBT	82.45	1'372.60
Impôts	-494.55	703.75
Résultat de l'exercice	577.00	668.85

Le président :

Martin Rytz

Le secrétaire :

Yves Houriet

CRESCENTIA SA

Composition du conseil d'administration

Président	M. Corentin Jeanneret
Vice-présidente	Mme Gisèle Tharin
Secrétaire	Mme Annick Chatelain
Membres	Mme Josika Iles
	M. Olivier Zimmermann
	M. Samuel da Silva
	M. Gérard Dessaules
	M. Etienne Geiser

Crescentia SA constitue la société de développement économique de Saint-Imier. La Municipalité de Saint-Imier en est l'actionnaire unique et le Conseil municipal ainsi que sa chancelière composent son Conseil d'administration.

En parallèle à son activité régulière de Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC), Crescentia SA est copropriétaire du bâtiment Parc Technologique III qui offre aux entreprises locales et externes des locaux modernes et fonctionnels. Crescentia SA soutient le développement économique en Terre d'énergies en ayant une stratégie favorisant l'implantation sur le territoire local et en particulier dans la zone industrielle de La Clef (PDE d'importance cantonale d'entreprises à haute valeur ajoutée).

Le Conseil d'administration a connu une mutation au cours de l'année. M. Etienne Geiser a remplacé M. Hugo Figueiredo, démissionnaire.

Le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises en 2025. Comme l'an passé, un calendrier des séances est arrêté en début d'année afin de planifier au mieux les affaires. Désormais, le responsable du BO participe en principe à la première partie de chaque séance du Conseil d'administration, afin de transmettre les informations liées au fonctionnement du BOSI et de donner son avis. Cette nouvelle gouvernance permet une gestion plus efficiente de la société et une meilleure réactivité dans la gestion des dossiers.

Bureau officiel de contrôle des chronomètres de Saint-Imier (BOSI)

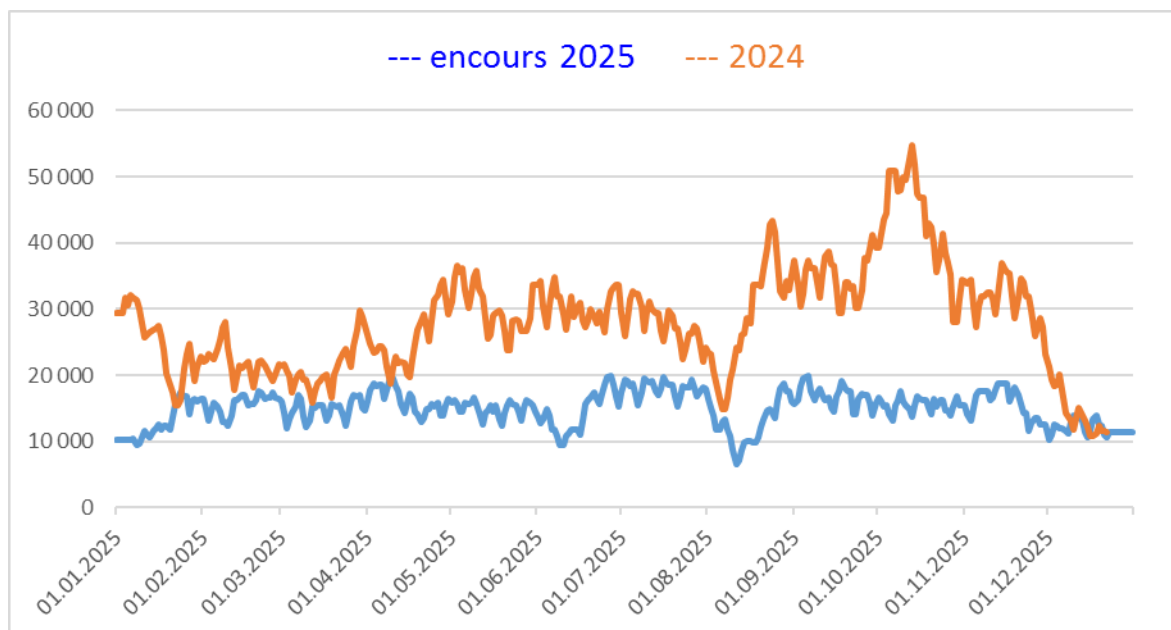
L'histoire du contrôle remonte dans notre cité au 12 novembre 1884 déjà, date à laquelle le Gouvernement bernois approuvait le règlement pour les bureaux cantonaux d'observation de montres et plaçait ainsi sous sa surveillance l'école d'horlogerie de Saint-Imier qui a déployé cette activité jusqu'en 1975.

Cité horlogère d'importance, à la longue tradition d'industrie de la montre de précision et du chronométrage sportif, Saint-Imier exploite à nouveau depuis 2013 un bureau de contrôle des chronomètres par l'intermédiaire de sa société anonyme Crescentia SA qui est ainsi devenue un acteur du monde horloger à part entière.

Statistiques 2025

Le BOSI a finalement bouclé l'année avec 329'564 pièces certifiées contre 614'289 l'année précédente, soit 46.3% de moins.

Évolution des volumes entre 2024 et 2025 :



Etant donné la baisse des volumes, nous avons dû réduire nos effectifs. Cela représente 16'116 heures de travail pour 16 fixes (1 Resp. BO / 3 adjoints / 7 CDI / 2 CDD) et 3'706 heures de travail pour 21 auxiliaires. Léa Gerber a remplacé Simon Chappatte comme Assistante Adjointe dès le 1.5.2025, à 60%.

Opérateurs Fixes (CDI / CDD)

Les CDD n'ont plus été remplacés. 3 CDI sont loués à Bienne, suite à la baisse de volume précitée.

Opérateurs Auxiliaires

La mentalité des étudiants a changé, ils ne se ruent plus pour un job d'appoint et encore moins pour faire un remplacement. Nous n'avons pas remplacé les départs, afin de garder une fréquence suffisante pour les restants.

LogicAir

Les compresseurs des 2 groupes froids ne sont pas compatibles avec l'onduleur. Une séparation avec une ligne directe de l'extérieure a été réalisé. Tout le BOSI est sous l'onduleur, sauf les compresseurs qui seront pris en charge par la génératrice dans les 10 secondes.

Bâtiment / équipement

Dorénavant les chaises, les consommables et chariots pour le laboratoire seront pris en charge par le COSC. Les néons du laboratoire ne seront pas remplacés par du LED. Crescentia demande d'utiliser les néons de zone de moindre importance pour remplacer les défectueux.

Le Conseil d'administration de Crescentia souhaite adresser ses remerciements à la direction ainsi qu'à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs du BOSI pour la qualité de leur travail qui contribue à la bonne réputation de l'horlogerie suisse.

Parc Technologique III

Le Parc technologique III a été officiellement inauguré en septembre 2016 dans la zone industrielle de La Clef, à l'entrée ouest de la cité.

Le bâtiment est organisé en propriété par étage (PPE). L'administration et la gestion du bâtiment sont assurées conjointement par Crescentia SA – par l'intermédiaire des services de l'administration communale – et par le Groupe Froidevaux SA. Une séance annuelle des copropriétaires se tient dorénavant, afin de disposer d'une plateforme d'échanges.

Crescentia SA, avec une part de 5694/10000, se partage aujourd'hui la copropriété du bâtiment avec le Groupe Froidevaux SA qui détient une part de 4'306/10'000.

Des contacts étroits aussi bien avec les copropriétaires que les locataires ont été maintenus tout au long de l'année. La question des locaux et des besoins supplémentaires de place a été évoquée, en concertation avec tous les utilisateurs. Cette question est traitée en parallèle des droits d'emption qui ont été renouvelés en 2024. Un accent particulier a été mis sur le suivi des débiteurs, afin de défendre avec diligence les intérêts de Crescentia SA.

Divers travaux et maintenances ont été réalisés et/ou discutés au cours de l'exercice 2025, afin que ce bâtiment reste fonctionnel et réponde aux attentes des différents utilisateurs (nettoyage des fenêtres, réparation de la porte principale, aménagements extérieurs, etc.) Les futurs travaux de la halte CFF de La Clef ont aussi été évoqués, ceux-ci devant débuter en 2026 pour une mise en service en 2027.

Cette année 2025 aura été intense. Crescentia SA se porte bien et a su relever les nombreux défis qui se sont présentés à elle. L'activité de la société est variée et abondante avec une seule finalité : offrir à Saint-Imier un développement économique à la hauteur de son industrie et de sa place de première commune du Grand Chasseral. C'est confiant et tourné vers l'avenir que le Conseil d'administration a œuvré en 2025 et continuera de le faire dans les années à venir.

Le président :

Corentin Jeanneret

La secrétaire :

Annick Chatelain

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2025	31.12.2024
Caisse	159.70	146.15
BCBE - 16.254.717.4.26 "construction"	78 126.08	78 148.08
CEC - 57.506.273.268.3 "Consignation"	0.00	0.00
BCBE - 16 243.671.7.47 "locations"	58 099.91	58 119.91
BCBE - 42 4.268.148.24 "Garantie Beco"	0.00	0.00
BCBE - 16 922.926.9.74 "c/c COSC"	868 140.82	522 099.58
CEC - 57.506.273.467.8 "Construction PTSI III"	1 442 840.77	1 442 745.77
CEC - 57.506.273.784.7 Loyers PTSI III	4 876 157.91	5 233 040.16
CCP CH24 0900 0000 1414 0146 4	0.00	0.00
Débiteurs	466 650.66	347 838.90
COSC - Débiteurs	214 750.62	187 973.95
Impôt anticipé à récupérer	181.05	603.88
Actifs transitoires	5 498.54	0.00
Impôt préalable	0.00	933.60
Immeuble PTSI III	2 244 614.89	2 340 832.27
COSC - Laboratoires et enceintes	1.00	0.00
COSC - Mobilier, appareils, véhic.	100 001.00	125 001.00
Immeuble Abattoirs en cours	0.00	0.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>10 355 222.95</u>	<u>10 337 483.25</u>

CRESCENTIA SA

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2025	31.12.2024
Créanciers	26 508.55	129 244.24
Passifs transitoires	11 722.25	14 000.00
COSC - TVA due	30 804.65	51 083.63
Compte d'attente	0.00	0.00
Dépôts Badges PTSI III	750.00	750.00
CEC prêt ferme 57.506.273.750.2	0.00	0.00
CEC prêt ferme 57.506.273.749.9	0.00	0.00
COSC - prêt	0.00	0.00
Confédération, prêt NPR	507 500.00	659 500.00
Canton, prêt NPR	507 500.00	659 500.00
Confédération, prêt NPR	362 000.00	408 000.00
Canton, prêt NPR	362 000.00	408 000.00
Provision pour impôt préalable TVA s/invest.	165 220.22	198 669.98
Provision pour loyers impayés	436 667.45	0.00
Provision PPE	0.00	0.00
Provision pour fluctuation - COSC	1 340 000.00	1 200 000.00
COSC - Provision BO Secours	1 599 999.98	949 999.99
Capital-actions	3 000 000.00	3 000 000.00
Réserve générale	103 000.00	103 000.00
Résultat reporté	1 868 011.12	1 953 939.05
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	30 682.44	66 471.78
<u>TOTAL PASSIFS</u>	<u>10 352 366.66</u>	<u>9 802 158.67</u>

PARC TECHNOLOGIQUE DE SAINT-IMIER SA

Composition du conseil d'administration

Président	M. Corentin Jeanneret
Vice-président	M. Didier Rizzotti
Secrétaire (hors conseil)	Mme Gabrielle Romy
Membres	M. Olivier Zimmermann
	M. Frédéric Flahaut
	M. Mario Castiglioni (jusqu'en juin 2026)
	M. Thierry Froidevaux (dès juin 2026)

La société anonyme fondée en 2003 est détenue à hauteur d'un tiers des actions par la Haute Ecole Arc et pour les deux tiers restants par la Municipalité de Saint-Imier. Elle a notamment pour objectif la mise à disposition de locaux à des institutions de formation et de recherche appliquée, incluant la mission de transfert technologique à de jeunes entreprises ou des entreprises en constitution. La société veille également à favoriser le perfectionnement professionnel et la formation continue en général, ainsi que le développement du domaine Ingénierie de la Haute Ecole Arc, sur le site de Saint-Imier en particulier.

Après une première extension du bâtiment en 2011, la HE-Arc et la ville de Saint-Imier ont investi en 2020, à travers la société Parc technologique de Saint-Imier SA, 1,5 million dans la rénovation et la transformation de la partie sud du bâtiment qui correspond à une ancienne usine Straumann des années 60.

Le bâtiment du Parc Technologique de Saint-Imier (PTSI) offre aux étudiant-e-s de troisième année ainsi qu'au personnel d'enseignement et de recherche de la Haute Ecole Arc Ingénierie une proximité idéale permettant une collaboration régulière avec les entreprises de l'Arc jurassien.

En effet, sur ses 3'500 m², le PTSI abrite sept des onze groupes de compétences du domaine ingénierie, en adéquation parfaite avec les besoins de notre terreau industriel :

- Conception des moyens de production
- Métrologie et vision industrielle
- Systèmes informatiques embarqués
- Autonomisation industrielle
- Technologies d'interaction
- Analyse des données
- Imagerie

Avec plus de 80 collaboratrices et collaborateurs de la HE-Arc qui sont basés sur le site du Parc technologique de Saint-Imier, il s'agit du principal site du domaine Ingénierie de la haute école.

Le groupe dénommé « Autonomisation industrielle » a été créé en 2021 et est venu renforcer les compétences directement dédiées à l'industrie manufacturière de l'Arc jurassien pour soutenir la digitalisation de l'économie et ainsi compléter le portefeuille des compétences de la HE-Arc présentes sur le site de Saint-Imier.

Le PTSI abrite également le Tornos Research Center, ARCM (Association de Recherche Communautaire des moyens de production Microtechniques) et le MicroLean Lab, projet de partenariat public-privé de la HE-Arc Ingénierie. Le bâtiment offre plusieurs salles de cours, des salles de pratique, des laboratoires ainsi qu'une salle propre équipée d'appareils de mesure et de caractérisation.

L'exercice 2025, outre le traitement des affaires usuelles et courantes, a été marqué par des changements au sein du conseil d'administration. En effet, M. Mario Castiglioni, administrateur des finances de la Municipalité de Saint-Imier et membre du conseil d'administration a pris une retraite bien méritée durant l'année 2025. C'est M. Thierry Froidevaux qui a été proposé pour le remplacer. De par ses fonctions de comptable au sein de la Municipalité, il connaît particulièrement bien les comptes de notre société et s'est révélé être le candidat idéal pour entrer au conseil d'administration. De plus, notre organe de révision, la société Ficonom S.A., a fait part de sa volonté d'arrêter son mandat. C'est donc la société Révisions comptables d'Erguël, à Sonvilier, qui a été élue en qualité d'organe de révision. Ces changements ont été officialisés lors de l'assemblée générale annuelle tenue en juin 2025.

Le conseil d'administration s'est réuni à deux reprises et a notamment traité des points suivants :

- Remplacement du mobilier de la terrasse ;
- Installation de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharge ;
- Inondations au sous-sol ;
- Travaux à prévoir (mur de soutènement, néons) ;
- Marche administrative.

Les comptes de la société ont été validés par l'assemblée générale et bouclent avec un bénéfice, témoignant de la bonne gestion de cette société. Le remboursement des prêts LIM est terminé, il reste encore les prêts NPR qui seront complètement remboursés d'ici 2030.

La planification des travaux qui seront exécutés en 2026 a également occupé le conseil d'administration. Au nombre des travaux évoqués, on peut notamment relever l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique, des travaux d'entretien du mur de soutènement extérieur ainsi que le remplacement du système d'éclairage (néons) du bâtiment.

L'année 2025 s'inscrit donc dans la continuité des précédentes et le conseil d'administration continue à veiller à ce que les locaux, dont la société est propriétaire, restent modernes, accueillants et répondent aux besoins des différents utilisateurs.

Le président :

Corentin Jeanneret

Le vice-président :

Didier Rizzotti

PTSI SA

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

ACTIFS	31.12.2025	31.12.2024
BCBE - 16 249.947.3.98 "c/c"	538 734.17	443 698.07
CEC - 42 0.064.250.09 "Epargne"	116 296.40	116 290.75
BCBE - 42 4.035.984.64 "Epargne"	1 055.65	1 058.51
BCBE - 16 286.899.5.52 "c/c extension"	4 049.96	4 069.96
CCP - CH26 0900 0000 1453 3468 1	0.00	0.00
Prêt commune de Saint-Imier	0.00	0.00
Impôt anticipé à récupérer	0.30	108.21
Débiteurs	33 046.76	32 427.65
Actifs transitoires	0.00	2 794.65
Stock mazout	0.00	0.00
Mobilier, machines, appareils	0.00	1.00
Immeuble Serre 7	600 000.00	670 000.00
Immeuble Beau-Site 16	5 080 000.00	5 200 000.00
Immeuble - Rénovation	0.00	0.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	<u>6 373 183.24</u>	<u>6 470 448.80</u>

PTSI SA

Comptabilité 2025

Au moment de l'établissement du rapport,
les comptes 2025 ne sont pas encore audités.

PASSIFS	31.12.2025	31.12.2024
Créanciers	41 302.05	43 141.45
Passifs transitoires	5 001.00	5 001.00
Compte d'attente		
Prêt long terme commune de St-Imier	100 000.00	100 000.00
Prêt long terme HE-Arc	100 000.00	100 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.804	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.707.524	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.708.798	1 608 000.00	1 947 000.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.001.706.713	0.00	0.00
BCBE - prêt hypothécaire 200.104.034.853	1 150 000.00	1 150 000.00
Confédération, prêt LIM	0.00	0.00
Canton, prêt LIM	0.00	0.00
Confédération, prêt NPR	258 000.00	311 000.00
Canton, prêt NPR	258 000.00	311 000.00
Fonds de rénovation	1 653 423.39	1 423 423.39
Capital-actions	300 000.00	300 000.00
Réserve générale	38 000.00	36 000.00
Résultat reporté	740 572.31	699 866.85
Bénéfice (+) Perte (-) de l'exercice	120 885.19	44 016.11
<u>TOTAL PASSIFS</u>	<u>6 373 183.94</u>	<u>6 470 448.80</u>

CONCLUSIONS

Le présent Rapport a été revu dans sa présentation et dans son format, avec un canevas contraignant remis à toutes les personnes qui contribuent à la rédaction et à la qualité de ce document. Il en ressort une plus grande unité et, plus encore, une plus grande efficience dans le travail de compilation réalisé par la Chancellerie. Cette mesure s'inscrit pleinement dans le cadre de l'Audit dont il sera question ci-après. La table des matières a été revue avec les trois chefs de fraction, afin de définir quelles sociétés, quelles commissions et quelles entités doivent faire figurer un compte-rendu dans ce Rapport. Dès lors, le contenu attendu est clairement défini.

Comme chaque année, ce Rapport retrace l'année écoulée et permet de faire un bilan des 365 jours qui viennent de s'écouler. Ce document est bien plus que le reflet de la vie de notre Municipalité et des nombreux organes associés. C'est un véritable passeur de mémoire, qui restera longtemps après l'année 2025. Dès lors, son importance n'en est que plus grande.

Grâce à ce Rapport, on comprend aisément l'activité d'une commune de plus de 5'200 habitants, de même que la diversité et la complexité des tâches qui lui échoient. Peu importe le domaine d'activité, le service, qu'il s'agisse de travail sur le terrain ou dans un bureau, l'objectif est toujours le même : être au service de la population de Saint-Imier !

L'année sous revue aura été marquée par de nombreux défis de taille. Tout d'abord, il a fallu composer avec une absence de budget pendant 5 mois. En effet, en janvier 2025, le Législatif a décidé de refuser le budget (voix prépondérante du président) soumis suite au refus par le Corps électoral d'une augmentation d'impôts en novembre 2024. Cette période ne fut pas simple et l'ensemble de l'administration et des autorités a été mis à contribution. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Il a fallu être créatif et l'Exécutif a dû prendre ses responsabilités en veillant que seules les dépenses absolument nécessaires au fonctionnement de la commune soient effectuées. Cet objectif a été atteint, sous le contrôle de l'Inspection des finances du canton. Ce n'est qu'en mars 2025 qu'un budget a finalement été accepté par le Conseil de ville, budget qui reprenait presque intégralement le projet soumis en janvier 2025. Moins de 10 modifications ont permis la construction d'un consensus, qui est à saluer et a permis de débloquent la situation, tout en éloignant le risque de représenter l'établissement d'un budget par le canton, avec les coupes en découlant.

L'entier de l'année aura été consacré à l'Audit mené par Compas Management Services. L'administration, en particulier les chefs de service, ont été mis à contribution au début de l'année pour passer en revue nos comptes et répertorier toutes les tâches effectuées par la Municipalité. Ensuite, l'Audit a été remis avant l'été au Conseil municipal et aux chefs de services afin d'en prendre connaissance. Après une analyse détaillée et la définition de priorités dans la mise en œuvre, l'Audit a été déployé à l'automne, tout en n'oubliant pas d'associer le Conseil de ville à ces discussions. Cet Audit est le point de départ du renouveau financier de la Municipalité, et verra des changements s'opérer. A la lecture de ce document, il ne fait aucun doute que la commune doit se réinventer, afin d'être plus économe et plus efficiente. Mais l'esprit qui nous anime et, plus encore, le but, ne changent pas : avoir une commune dynamique, dans laquelle il fait bon vivre et on s'épanouit, en restant au service de la population.

Le printemps a vu un événement de taille arriver à Saint-Imier, à toute vitesse ! Le Tour de Romandie a en effet tenu son prologue dans la ville de Saint-Imier le 29 avril 2025, sous un soleil exceptionnel. Plus de 140 coureurs se sont affrontés individuellement sur une boucle de plus de 3 kilomètres dans nos rues. Durant toute la journée, Saint-Imier a été au cœur d'un

événement sportif d'envergure mondiale : au total, l'audience d'une telle manifestation est de plus de 16 millions de téléspectateurs répartis dans 140 pays, dont 60 en direct. Sur le plan local, cette manifestation a connu un succès retentissant, les cantines étant restées ouvertes longtemps après l'arrivée du dernier coureur. En bref, une carte de visite sans précédent pour notre Ville et une communication positive !

La fin de l'année a vu la concrétisation d'un important projet qui vise, une fois encore, à moderniser la Municipalité en tant qu'employeur : la création d'un Service des ressources humaines et l'engagement d'une responsable RH à 80%. Pour rappel, jusqu'ici, les ressources humaines étaient composées de la Chancelière en tant que cheffe du personnel et d'une assistante RH. Dès novembre 2025, un Service RH a été formalisé, avec à sa tête une responsable RH (cheffe de domaine), la responsabilité de cheffe du personnel restant à la Chancelière. Ce nouveau poste marque un tournant dans la gestion des ressources humaines et permettra une uniformité des pratiques ainsi qu'un appui aux chefs de service dans leur fonction de management qui restent inchangées.

D'autres grands projets ont aussi marqué cette année, notamment la vente du hangar des pompes (sis Marne-de-la-Coudre) au Syndicat des Sapeurs-pompiers d'Erguël. Cette vente à son principal utilisateur fait sens et permet une répartition plus juste des coûts de ce bâtiment au travers du Syndicat. Le Corps électoral a également suivi ses autorités en acceptant un crédit d'engagement pour l'augmentation de la subvention annuelle versée à Erguël Sports SA de 35%. Cette augmentation est certes conséquente, mais elle est justifiée par de nombreux facteurs : augmentation des coûts de l'énergie, création d'un fonds de rénovation, meilleure répartition du pensus du personnel de la patinoire (engagé par la Municipalité et refacturé à la société), etc. L'augmentation du tarif de l'eau propre a aussi été acceptée par le Conseil de ville. Cet ajustement permettra d'assurer le financement de la tâche (ce qui est une obligation légale) ainsi que le maintien des investissements.

En ce qui concerne le fonctionnement de la commune, en particulier le personnel communal, deux faits importants sont à relever. Tout d'abord, la création de la Commission temporaire multipartite pour remettre à jour le règlement du personnel ainsi que définir une politique moderne et attractive des ressources humaines. Ensuite, le Conseil municipal a donné un mandat à Compas Management Services Sàrl afin de réaliser un audit complet du fonctionnement de la Municipalité, dans le but de trouver des économies structurelles.

L'avenir financier de la commune a tenu une place importante tout au long de l'année, comme c'est le cas depuis le début de cette législature. L'élaboration du budget 2026 a été un exercice particulièrement suivi et attendu. Au final et après plusieurs rebondissements, la majorité du Conseil de ville a placé sa confiance dans le Conseil municipal en acceptant le projet de budget soumis. Le Conseil municipal est responsable de la gestion financière de la commune conformément au droit bernois. En cette qualité, il a demandé au Législatif de ne pas augmenter la quotité lors du budget 2026, non par manque de courage et de réalisme, mais justement pour mieux préparer la population à cette hausse dans le cadre du budget 2027. Ce report d'un an n'est pas une fuite en avant, mais démontre la nécessité de préparer le terrain auprès de la population. C'est dans cet esprit que le plan de communication validé par le Conseil de ville a été revu par l'Exécutif en décembre 2025, afin de permettre un déploiement de celui-ci sur l'entier de l'année 2026. L'objectif reste identique et de taille : convaincre les Imériennes et les Imériens d'accepter le budget 2027, tout en leur expliquant les différentes mesures d'économie retenues et mises en place ainsi que le déficit structurel qui est le nôtre.

Vous l'aurez compris en parcourant ce rapport, l'exercice 2025 n'aura pas ménagé l'administration et les autorités locales. L'année a aussi été marquée par de nombreux remplacements au sein des autorités, en particulier au sein des commissions municipales. Il

ne s'agit pas d'une spécificité imérienne, mais ce taux de rotation doit nous inquiéter tant il est le reflet d'une réalité qui se fait de plus en plus jour dans notre société : la difficulté des partis politiques à recruter des nouveaux membres désireux de s'investir. A la veille de l'année électorale qui doit voir le renouvellement des autorités locales, ce constat est alarmant et questionne sur le fonctionnement de la démocratie de milice si chère à notre pays...

Si les défis qui s'annoncent sont nombreux, l'énergie déployée par l'ensemble des personnes qui gravitent autour de la Municipalité est intacte. J'en profite pour remercier sincèrement l'ensemble du personnel et des autorités pour leur engagement et leur dévouement. Que l'esprit pionnier qui nous caractérise nous donne de la force pour l'avenir, afin de remplir la mission qui constitue l'essence même de toute administration : être au service de la population et promouvoir une commune dynamique !

Corentin Jeanneret

Député-maire de Saint-Imier

ANNEXE

**AU RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LA MARCHE GENERALE ET LES RESULTATS
DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

MUNICIPALITE DE SAINT-IMIER
COMMISSION DE GESTION

Rapport 2025

Composition de la commission :

Président :	M. Patrick Grobéty (PLR)
Vice-président :	M. Loan Tultak (ARC)
Secrétaire:	M. Theo Brand (sans parti)
Membres :	Mme Jessica Froidevaux (ARC)
	M. Ludovic Barras (PLR)
	M. Marc Houriet (PLR)
	Mme Delphine Boillat (PLR)
Démissions :	M. James Souchon (PLR)
	M. Yves Rochat (PLR)
	Mme Aurélie Juillerat (sans parti)

La Commission de gestion s'est retrouvée à 9 reprises durant l'année en cours.
Elle a traité les objets suivants :

1. Révision du règlement des commissions permanentes

Durant l'année 2025, la Commission de gestion a rencontré plusieurs commissions afin de recueillir leurs points de vue sur les règlements en vigueur et d'identifier les modifications à apporter. Ces échanges ont permis de préciser les attentes et besoins de chaque commission, notamment en matière de fonctionnement, de responsabilités et de procédures internes.

Le travail de révision des règlements est en cours. La Commission suivra attentivement les propositions afin de garantir une harmonisation des règles et une meilleure efficacité des commissions, tout en respectant le cadre légal et administratif de la commune.

2. Appartements sociaux de la rue Jacques-David 4 ;6 ;8

Dossier clos – Un rapport final a été transmis au Conseil municipal.

3. Nouveaux bâtiments services techniques, crédit supplémentaire

Dossier clos – Rapport final a été transmis au conseil municipal.

4. Protection des données

La Commission de gestion a pris connaissance des mesures mises en place pour la protection des données au sein de la commune. M. Fabien Lavanchy est responsable de la gestion informatique et des accès pour chaque collaborateur, membre du Conseil municipal ou commissaire. La Chancellerie municipale décide de la communication des informations sensibles, et M. Yanick Courvoisier tient le registre des demandes.

Une brochure informative est remise à chaque nouveau collaborateur et disponible sur l'intranet communal. Les directives informatiques sont recensées dans un document signé par chaque collaborateur à son engagement.

Tous les accès informatiques sont attribués via Active Directory selon le service et la fonction. Les collaborateurs sont régulièrement formés et évalués, avec des tests de sécurité, incluant des simulations de phishing, pour renforcer la vigilance. La Commission constate que ces mesures



respectent le Règlement sur la protection des données et assurent la protection des informations sensibles au sein de la commune. Le dossier est toujours en traitement.

5. Contrôle des dépenses communales

La Commission a examiné, par sondage via l'outil GED, plusieurs centaines de factures et autres dépenses payées par la commune entre le 1er janvier et le 13 mars 2025, suite au refus du budget 2025.

La commission de gestion constate que la quasi-totalité des dépenses sont conformes aux directives cantonales.

Observations principales :

- Circulation des informations : certaines dépenses non essentielles ont été effectuées par des employés sans validation complète.
- Conventions et partenariats : certaines conventions et contrats pourraient être réévalués.
- Centralisation des achats : regroupement des abonnements et standardisation des équipements recommandés pour un meilleur contrôle des coûts.

Dossier clos.

6. Prêts économiques et Covid de la commune

La commission de gestion a pris connaissance de la situation relative aux prêts économiques et Covid. Le dossier est actuellement en cours de traitement.

Conclusion

La Commission de gestion a travaillé principalement sur le développement du nouveau règlement des commissions permanentes suite aux décisions du Conseil de ville.

Au nom de la Commission de gestion

Le Président

Le vice-président

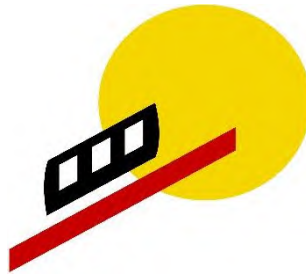
Patrick Grobéty

Tultak Loan




AUTRES ANNEXES

FUNICULAIRE



SAINT-IMIER

MONT-SOLEIL SA

124^{ème} Rapport de gestion

2025



Sommaire

Sommaire	2
Editorial.....	3
L'exercice 2025 en un coup d'œil	4
Point sur l'exploitation.....	5
Point sur les offres de loisirs et la communication	6
Point sur le personnel.....	7
Conseil d'administration et organe	8
Le Funi – 100% d'énergie renouvelable	9
Caractéristiques techniques / histoire	10
Activités 2025	11
Comptes annuels	12
Bilan au 31 décembre 2025	13
Compte de résultat.....	15
Tableau de flux de trésorerie	17
Annexe aux comptes annuels.....	18
Proposition relative au bénéfice au bilan.....	21
Compte des immobilisations et des amortissements.....	22
Rapport de l'organe de révision	23
Confirmation d'assurance	25
Graphiques	26
Remerciements / coordonnées	28

Editorial

Chères et chers actionnaires,

2025 a été une année bien remplie, marquée par une réflexion importante et stratégique sur l'avenir de l'exploitation du funiculaire ainsi que par plusieurs changements parmi les personnes impliquées. Il est aussi réjouissant de constater que le nombre de passagers a augmenté, ce qui est un signal positif pour notre activité et confirme l'intérêt pour ce moyen de transport.

Les installations techniques doivent être renouvelées. Le câble et la commande approchent de leur fin de vie et devront être remplacés dans les prochaines années afin d'assurer la continuité du service. Nous avons réfléchi à l'exploitation future. Dans un monde toujours plus numérique, le conseil d'administration a malgré tout décidé de maintenir une présence sur site plutôt que de passer à une automatisation complète. Ce choix, avisé par la direction, est important pour conserver la qualité d'accueil dans notre belle région, le contact avec les passagers et les prestations comme la location de trottinettes et de vélos électriques.

L'année a aussi été marquée par des changements dans l'organisation. Le premier concerne la direction avec un changement intervenu en cours d'année. Le second concerne le conseil d'administration avec le départ de M. Marcel Gilomen. Nous le remercions sincèrement pour son engagement et le travail accompli.

Je remercie infiniment toutes les personnes qui travaillent chaque jour pour le funiculaire, ainsi que nos partenaires et nos voyageurs pour leur confiance.

Notre funiculaire, plus qu'un moyen de déplacement, une fierté locale et un lien essentiel pour faire rayonner Mont-Soleil.

Pour le Conseil d'Administration

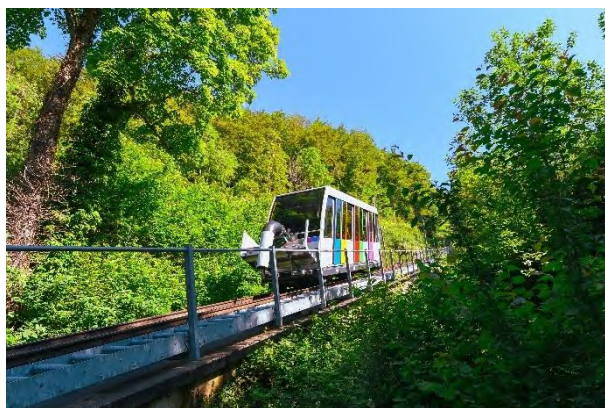
Le Vice-président



Ludovic Zürcher

L'exercice 2025 en un coup d'œil

- L'exercice est le 22^{ème} après réfection complète du funiculaire.
- M. Serge Terraz est le président du conseil d'administration.
- M. Jean-Frédéric Python a été le Directeur de l'entreprise jusqu'à fin août 2025 puis, suite à son départ, c'est M. Pierre André Meyrat qui lui a succédé.
- L'entreprise a transporté 50'260 (+5.23 %) voyageurs en 2025.



Bilan et perspectives stratégiques du funiculaire

Le Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil a été entièrement reconstruit en 2003. Certaines installations techniques comme le câble (installé en 2003) et la commande arrivent en fin de vie, quoiqu'à des échéances légèrement différentes. La commande se heurte également à des problèmes d'obsolescence ; elle ne peut donc pas être simplement entretenue, elle doit être remplacée rapidement.

Ces constatations ont mené à des réflexions fondamentales sur la mission future de notre funiculaire : automatiser l'exploitation, dans l'espoir d'augmenter l'efficacité, ou maintenir une présence humaine à l'arrivée et/ou le départ, avec les coûts, mais aussi les avantages que cela entraîne ?

Sur proposition de la direction, le conseil d'administration a décidé de maintenir une présence humaine dans l'exploitation du funiculaire. Elle seule permet de ne pas dégrader sa fonction à celle d'un simple ascenseur, de maintenir le contact avec les clients et d'offrir ces prestations toujours appréciées que sont la location de trottinettes et de vélos électriques. En outre, rien ne prouve que les coûts supplémentaires entraînés par une automatisation complète auraient été compensés par des effets de rationalisation.

Les contacts ont été pris par la direction avec les commanditaires (canton de Berne et Office fédéral des transports), pour aborder les détails techniques et le financement de la rénovation de la commande du funiculaire. La réalisation de ces travaux (comprenant également le changement du câble) est planifiée pour 2028. Elle assurera la pérennité de l'installation pour des décennies.

Remerciements

Merci à tous nos partenaires, tout spécialement à M. Simon Chowdhury et Mme Kim Ngo Dao, les propriétaires du restaurant le Manoir, ainsi qu'à Mme Moussia de Watteville, directrice d'Espace découverte Énergie, pour leur soutien et l'excellente collaboration.

Le directeur
Pierre André Meyrat

Point sur l'exploitation

L'exploitation a fonctionné sans incident majeur cette année.

Inspection annuelle des ouvrages

Mi-mars, le bureau OPAN – bureau d'ingénieurs civil SIA - a effectué une inspection annuelle des ouvrages : quelques travaux sont à réaliser durant l'année 2026.

Révision annuelle

La révision annuelle du funiculaire a eu lieu du 24 au 27 mars, entraînant une interruption de services. Aucun problème majeur n'a été rencontré.

Divers travaux

Des travaux pour le remplacement du mur de soutènement et du revêtement du parking à la station du Mont-Soleil ont été effectués, courant avril.

Également en avril, des barrières en bois ont été remplacées à la station de St-Imier.

A l'automne, les écrans en bois contre les chutes de pierre ont été remplacés par un treillis double torsion. Par ailleurs, les joints du pont des Bûcherons ont été assainis par l'entreprise SIKA. Ce travail a duré quelques jours avec la participation du chef technique et de son suppléant.

Renouvellement des équipements

En fin d'année, le quad ainsi que les distributeurs situés aux stations de Mont-Soleil et de Saint-Imier ont été remplacés.



Point sur les offres de loisirs et la communication

Promotion du trafic

Nous constatons une jolie progression du nombre de voyageurs dans le Funiculaire, avec une augmentation de +4.05 % par rapport à l'année précédente, atteignant un total de 49'696 usagers.

Trott'Energy

Le produit « Trott'Energy », en partenariat avec Juraventure a atteint 926 locations en 2025 (contre 666 en 2024).



Velectro

La location de vélos électriques a atteint quant à elle 87 locations (contre 104 en 2024).

PowerSnow

Nos visiteurs ont la possibilité de louer des raquettes à neige ainsi que des bâtons à notre station de Mont-Soleil et de profiter d'une saine activité hivernale sur des parcours balisés. Cette saison, nous avons enregistré 7 locations (contre 45 en 2024). La neige étant malheureusement de moins en moins au rendez-vous.

Télébob

Activité très appréciée du public familial, celle-ci a pu reprendre du service grâce au précieux soutien de l'Association des Amis du Funiculaire, que nous remercions chaleureusement.

Communication

Les excellentes relations entretenues avec nos partenaires locaux nous permettent de promouvoir le funiculaire et ses activités de loisirs auprès d'un large public.

Des collaborations comme celles avec le Parc naturel régional Chasseral pour l'activité Savurando, avec Grand Chasseral Tourisme, avec Espace découverte Energie et ses journées portes ouvertes ou encore avec BKW et son centre visiteurs à Mont-Soleil, contribuent à attirer de nombreux visiteurs venant de tout horizon.

Depuis deux ans, nous avons développé un partenariat avec l'hôtel Hota à Saint-Imier afin de promouvoir les offres de location de trottinettes et de vélos électriques auprès de leur clientèle.

Parallèlement, une offre de l'hôtel, regroupant le funiculaire et d'autres partenaires a été lancée sur la plateforme de vente QoQa, augmentant encore notre visibilité.

Grâce à ces initiatives et à la présence de nos offres dans le Passeport Loisirs, le funiculaire gagne en visibilité à l'échelle romande et renforce son attractivité auprès du public familial.

Les annonces dans la presse locale et les livrets des associations sportives et culturelles renforcent quant à elles la visibilité régionale.

Collaboration - carte de vœux

Depuis quelques années, nous collaborons avec le talentueux Tony Marchand pour imaginer notre carte de vœux. Illustrateur de la région, il lui apporte chaque année une touche originale et joyeuse.

Notre souhait : offrir une carte personnalisée et originale, fidèle à notre identité.



Point sur le personnel

Le personnel

Comme l'année précédente, la répartition du personnel du funiculaire se compose d'un chef technique, de deux titulaires et de cinq auxiliaires.

A ceux-ci s'ajoute l'équipe des CJ qui offre son support et ses compétences dans le domaine administratif.

L'un des employés auxiliaires a atteint l'âge de la retraite ordinaire en avril 2025. Il poursuit son activité dans la même fonction en qualité d'auxiliaire retraité.

Formation

Le chef technique et son suppléant ont complété leur formation de technique d'accès et de positionnement au moyen de cordes.

Ils ont également bénéficié d'une formation sur les nouveaux distributeurs à billets.

Une formation continue en exploitation de secours a en outre été suivie par 3 collaborateurs.

Accompagnement

Les collaborateurs ont finalement bénéficié d'un coaching de groupe s'étendant sur la saison d'automne et ont été amenés à éditer une charte d'entreprise.

Jubilé

Aucun jubilé de collaborateur n'a eu lieu en 2025.



Photo : ID3A Sebastian Wileczelek

Conseil d'administration

<u>Fonction :</u>	<u>Nom :</u>	<u>Entrée en fonction :</u>	<u>Echéance du mandat :</u>
Président	M. Serge Terraz	2013	2027
Vice-président	M. Ludovic Zürcher	2017	2027
Membres			
	M. Marcel Gilomen	2019	2025 (départ anticipé)
	Mme Moussia de Watteville	2023	2026
	Mme Gisèle Tharin	2023	2026
	Mme Mireille Gerber	2024	2027
	M. Gérard Dessaulles	2025	2028

M. Marcel Gilomen a mis fin à son mandat de manière anticipée et a quitté le conseil d'administration dans le courant de l'année.

Nous tenons à lui exprimer notre sincère gratitude pour son implication et les compétences apportées pendant toute la durée de son mandat. Nous le remercions chaleureusement pour son précieux dévouement en tant qu'administrateur du funiculaire et lui souhaitons plein succès pour la suite de ses projets.

M. Gérard Dessaulles a été élu lors de l'Assemblée du 18 juin 2025. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et lui souhaitons la bienvenue.

Organe de révision

Conformément aux dispositions en vigueur, le mandat d'organe de révision est confié à Mazars SA, société établie à 2800 Delémont. Elle est chargée de procéder à la révision des comptes annuels de la société.

Directeur

Monsieur Pierre André Meyrat, domicilié à Corcelles NE, est membre du conseil d'administration des Chemins de fer du Jura depuis 2023.

Il reprend désormais la Direction ad-interim du Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA.

Le Funi – 100% d'énergie renouvelable

Le funiculaire fonctionne à 100% avec de l'énergie renouvelable !

Le funiculaire produit sa propre électricité lors des courses descendantes de Mont-Soleil à Saint-Imier (v. schéma ci-dessous). De plus, des panneaux solaires sont installés sur le toit de la station de Mont-Soleil.

Production en 2025 :
Traction : 64'281 kWh
Solaire : 28'965 kWh

Le reste de la consommation électrique est certifiée d'origine « écologique » par notre fournisseur.



Le poids du funiculaire actionne la roue (figure 1) qui est reliée à un générateur (figure 2). Le courant qui est produit à une tension de 400 V est transformé en 16'000 V et injecté sur le réseau par l'intermédiaire de la station transformatrice du funiculaire (figure 3). Les différents tableaux de comptage sont situés dans la salle des machines (figure 4). La quantité moyenne d'énergie produite se situe à environ 45 KWh par voyage avec des pointes à 55 KWh.



Figure 3



Figure 1



Figure 2



Figure 4

Caractéristiques techniques

Altitude de la station de Saint-Imier	828 m
Altitude de la station de Mont-Soleil	1'179 m
Longueur exploitée	743 m
Dénivellation	351 m
Rampes	39-60%
Ecartement de la voie	1000 mm
Longueur du tunnel	62 m
Longueur du pont	145 m
Poids de la voiture (à vide)	8'300 kg
Nombre de véhicules	1
Nombre de places	60
Capacité horaire par sens	420 personnes
Vitesse maximum	5 m/s (18 km/h)

L'histoire du funiculaire

Par un beau dimanche d'été – était-ce en 1898 ou en 1899 – Paul Girod, son épouse, Jules Girard et l'ingénieur Smallemburg, partirent en excursion pour rejoindre le Cerneux-Veusil. En route, ils furent frappés par la beauté particulière du pâturage des Eloyes et la vue si étendue dont on y jouissait sur le Vallon, le Chasseral et au-delà. Ce jour-là, certainement, cette petite poignée de rêveurs eut la vision de ce que le Mont-Soleil pourrait devenir : un lieu de villégiature et de balade, un site à la splendeur recherchée, un but de promenade pour tous les habitants du Vallon et un formidable outil de développement pour la région.

Peu de temps après cette excursion, en 1899, MM. Geneux, alors directeur de la société des forces électriques de la Goule, Rotacher – architecte, Smallemburg – ingénieur, Girod-Girard et Girard – tous deux négociants, fondèrent le « *comité d'initiative pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer-funiculaire au Sonnenberg* ». En septembre, ils présentèrent une demande de concession à la Confédération, concession qui leur fut accordée le 23 septembre 1899.

Le premier coup de pioche fut donné le 3 juillet 1902.

Après beaucoup d'années de préparation, de négociations, de persuasion et de travail, vint enfin le jour tant attendu : l'inauguration eut lieu le 8 août 1903. La Société du funiculaire voyait enfin la concrétisation de son rêve.

Activités 2025

Assemblée générale des actionnaires

L'assemblée générale des actionnaires s'est déroulée le 18 juin 2025, au restaurant Le Manoir, à Mont-Soleil.



Ouverture de la saison touristique

Les portes ouvertes d'Espace découverte Énergie à Mont-Soleil représentent une occasion idéale pour le funiculaire de faire connaître ses activités de loisirs à un large public et de marquer le début de la saison touristique. Cet événement s'est déroulé les 7 et 8 juin 2025. A cette occasion, une offre spéciale sur nos activités en deux roues et un apéritif a été offert aux voyageurs.

Marketing

Le soutien de la vie sportive, culturelle et associative de notre région nous tient à cœur. Nous mettons en œuvre cette démarche à travers des annonces et divers autres moyens de communication. Parmi les plus significatifs pour l'année 2025, on retrouve :

Stand au Prologue du Tour de Romandie de passage à Saint-Imier

Le Funiculaire a participé à cet événement exceptionnel qui s'est tenu le 29 avril 2025. Un stand d'information et de promotion de nos activités a été installé devant l'entrée de la station de Saint-Imier, à proximité immédiate du passage des coureurs.



HC Saint-Imier et FC Erguël

Dans le cadre de son engagement en faveur du sport local, le funiculaire apporte son soutien au Hockey Club Sainti-Bats ainsi qu'au FC Erguël.



Comptes annuels

Résultat

Les comptes de l'exercice 2025 bouclent avec un bénéfice de CHF 95'115, dont CHF 47'558 pourront être affectés à la réserve pour pertes futures TRV et CHF 47'557 en diminution des pertes reportées hors TRV.

Produits du transport

Les produits du transport s'élèvent à CHF 109'961, soit une baisse de CHF 5'323 ou 4.6% par rapport à 2024.

Recettes annexes

Les recettes annexes s'élèvent à CHF 76'321, en augmentation de CHF 3'482 par rapport à l'exercice 2024.

Charges

Les charges d'énergie et matières de consommation totalisent CHF 49'197. Les autres charges d'exploitation s'élèvent à CHF 350'949, soit une baisse de CHF 66'995 par rapport à l'exercice précédent.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations s'élèvent à CHF 244'718.

Charges et produits extraordinaires

Il n'y a pas d'éléments exceptionnels pour l'exercice 2025. Cette position affichait un produit de CHF 1'182 en 2024.

Indemnités publiques

Les indemnités reçues par la Confédération et le Canton de Berne s'élèvent à CHF 988'454.

Bilan

Les actifs circulants (liquidités, actifs réalisables, valeurs de placement ainsi que transitoires) atteignent 36% du bilan, soit un montant de CHF 879'758.

Au passif du bilan, les capitaux étrangers sont comptabilisés à hauteur de CHF 1'386'330. Les capitaux propres s'élèvent à CHF 1'073'690.

Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale du 17 juin 2026

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale :

1. D'approuver le rapport et les comptes annuels 2025
2. D'approuver la proposition d'attribution du résultat conformément à la Loi sur les Chemins de fer (LCdF) du 20 Décembre 1957
3. De donner décharge au conseil d'administration

Bilan au 31 décembre 2025

ACTIF	Notes	31.12.2024	31.12.2025
		CHF	CHF
Trésorerie		679 711	585 234
Titres de placement		5 875	7 738
Créances résultant de la vente de biens et prest. de services		217 543	268 235
Débiteurs divers		6 650	13 057
Amis du funiculaire		1 437	-
Impôt anticipé		1 041	1 223
C/C AFC - TVA		13 856	-
Autres créances à court terme		1 934	4 921
Autres créances à court terme sans intérêts		24 919	19 201
SUVA		11 095	-
IJM		7 652	-650
Autres créances à court terme		18 747	-650
Actifs de régularisation		24 244	-
ACTIF CIRCULANT		971 040	879 758
Compte des immobilisations		13 657 644	13 755 503
Fonds d'amortissement		-11 930 523	-12 175 241
Immobilisations corporelles		1 727 121	1 580 262
ACTIF IMMOBILISÉ		1 727 121	1 580 262
TOTAL DES ACTIFS		2 698 161	2 460 020

Bilan au 31 décembre 2025

PASSIF	Notes	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF
Créanciers		180 369	90 845
Dettes résultant de l'achat de biens et de prest. de services		180 369	90 845
Autres dettes à court terme		923	-
Cartes cadeaux		8 852	8 722
Bons cadeaux		246	312
Reclassement de autres créances		-	2 264
Autres dettes à court terme		10 021	11 298
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		164 640	164 640
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		82 360	82 360
C/C AFC - TVA		-	840
Dettes à court terme pouvoirs publics sans intérêt		247 000	247 840
Passifs de régularisation et provisions à court terme		8 850	10 000
Capitaux étrangers à court terme		446 240	359 983
Prêt remb. Confédération - 1ère convention art. 56 LCF		779 187	614 547
Prêt remb. Canton de Berne - 1ère convention art. 56 LCF		494 160	411 800
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		1 273 347	1 026 347
Capitaux étrangers à long terme		1 273 347	1 026 347
CAPITAUX ÉTRANGERS		1 719 587	1 386 330
Capital-actions		250 000	250 000
Propres actions		-3 600	-3 600
Réserve générale		40 000	40 000
Réserve spéciale TRV selon art. 36 LTV		929 693	1 035 853
Perte reportée hors TRV		-343 678	-343 678
Résultat de l'exercice		106 160	95 115
Réserves issues du résultat		728 575	823 690
CAPITAUX PROPRES		978 574	1 073 690
TOTAL DES PASSIFS		2 698 161	2 460 020

Compte de résultat

	Notes	2024 CHF	2025 CHF
Transport des voyageurs		115 005	109 791
Trafic de marchandises		279	170
Produits de transport		115 284	109 961
 Recettes annexes		 72 839	 76 321
Produits d'exploitation		188 123	186 283
 Indemnités Confédération		 578 993	 533 765
Indemnités Canton de Berne		493 217	454 689
Indemnités des pouvoirs publics		1 072 210	988 454
TOTAL DES PRODUITS		1 260 333	1 174 737
 Salaires et traitements		 -336 440	 -335 344
Indemnités diverses et uniformes		-30 949	-38 609
Charges sociales		-67 402	-63 579
CHARGES DE PERSONNEL		-434 791	-437 532
 Energie et matières de consommation		 -49 447	 -49 197
Dépenses générales		-235 300	-201 770
Publicité		-16 533	-20 537
Assurances et dédommagements		-26 419	-27 978
Prestations de service par des tiers		-17 800	-14 341
Réduction de l'impôt préalable REDIP		-29 072	-29 197
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		-92 821	-57 126
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-467 391	-400 146
 RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS		 358 150	 337 058

Compte de résultat – suite

	Notes	2024	2025
		CHF	CHF
Supestructure des funiculaires		-127 905	-129 267
Bâtiment - station de Saint-Imier		-23 837	-23 837
Bâtiment - station de Mont-Soleil		-22 540	-22 541
Installations mécaniques et électriques		-46 148	-46 148
Panneaux solaires		-6 639	-2 720
Installations électriques		-15 361	-15 361
Installations auxiliaires des stations		-4 819	-4 819
Distributeurs		-	-5
Véhicule		-	-21
Voiture voyageurs		-8 734	-
AMORTISSEMENTS		-255 983	-244 718
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		102 167	92 340
Charges financières		-	496
Produits financiers		2 811	2 279
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		104 978	95 115
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		1 182	-
Résultat exceptionnel, unique ou hors période		1 182	-
Impôts directs		-	-
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		106 160	95 115

Tableau de flux de trésorerie

	2024	2025
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	106 160	95 115
Amortissements TRV	255 983	244 718
Variation valeur en portefeuille et prêts	-1 155	-1 863
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	-55 328	-50 692
Variation des autres créances à court terme	-36 219	25 115
Variation des actifs de régularisation	-21 333	24 244
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	43 253	-89 523
Variation des autres dettes à court terme	-40 216	2 117
Variation des passifs de régularisation	-24 475	1 150
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	226 669	250 381
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	-	-97 858
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-97 858
Variation des autres dettes à long terme	-205 840	-247 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-205 840	-247 000
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	20 829	-94 477
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	658 882	679 711
Trésorerie nette au 31 décembre	679 711	585 234
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	20 829	-94 477

Annexe aux comptes annuels

1. Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse, respectivement selon les directives des articles 957 à 962 CO ainsi que dans le respect de l'Ordonnance sur l'indemnisation et la présentation des comptes du transport régional de voyageurs (OITRV).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique. Elles sont amorties selon leur durée de vie technique estimée et en accord avec les directives de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires, soit des amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais en général :

<i>Infrastructure</i>	4%
<i>Bâtiments TRV</i>	2%
<i>Installations</i>	4% à 20%
<i>Télécommunication et sécurité</i>	5%
<i>Wagon</i>	5%
<i>Objets mobiliers</i>	10%

La limite d'activation a été fixée à CHF 5'001.

2. Informations et commentaires sur les postes du bilan et du compte de résultat

	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
2.1 Trésorerie	679'711	585'234
Caisse	5'248	4'536
Postfinance	32'670	61'749
Clientis CEC	542'855	419'645
Banque Cantonale Bernoise	51'724	51'921
Raiffeisen	47'214	47'383
2.2 Actifs de régularisation	24'244	-
Assurances et charges payées d'avance	22'184	-
Autres charges d'exploitation payées d'avance	2'060	-

Annexe aux comptes annuels

	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
3.1 Nombre de collaborateurs à plein temps	<10	<10
3.2 Propres parts du capital		
36 actions, sans changement durant l'exercice		
3.3 Montant total des actifs engagés en garantie des dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété		
Cédule hypothécaire rang 1 sur ft 544/1964 :	55'000	55'000
Bâtiment station Saint-Imier, valeur comptable :	633 076	612 584
3.4 Droits de participations et options pour les organes et le personnel		
Détenus par les organes de Direction et administration		
<i>Nombre</i>	5	5
<i>Valeur nominale</i>	500	500
Détenus par le personnel		
<i>Nombre</i>	1	1
<i>Valeur nominale</i>	100	100
3.5 Explications relatives aux postes extraordinaires du compte de résultat		
	31.12.2024 (CHF)	31.12.2025 (CHF)
Charges / produits extraordinaires		
Amis du funiculaire factures 2023	1 182	-

Annexe aux comptes annuels

4. Valeurs d'assurance

Bâtiments

Rue des Roches 31

Valeur officielle

1'545'300

Valeur AIB

661'900

Mont-Soleil 68

Valeur officielle

1'280'800

Valeur AIB

1'202'400

Mont-Soleil 66

Valeur officielle

41'800

Valeur AIB

10'000

Mont-Soleil 67/65

Valeur officielle

511'500

Valeur AIB

1'870'000

Station transformatrice

Valeur officielle

23'400

Tunnel

Valeur officielle

451'000

Pont

Valeur officielle

960'500

Installation ferroviaire

Valeur officielle

532'600

Choses

La Mobilière

4'700'000

Technique *

La Mobilière

5'345'600

RC entreprise

VVST

10'000'000

RC dirigeants

VVST

1'000'000

* Les installations et machines soit, groupe de commande, portes automatiques, voiture, voies ferrées, câble, installations mécaniques, ligne de télécommunication, billetterie, caméras et l'informatique.

5. Evénements postérieurs à la date de la clôture

Néant

Proposition relative au bénéfice au bilan

Proposition du Conseil d'administration		
	31.12.2024 CHF	31.12.2025 CHF
Résultat de l'entreprise pour l'année	106 160	95 115
Résultat TRV	106 160	95 115
Résultat hors TRV	-	-
Dotation à la réserve :		
- Réserve pour pertes futures TRV	-106 160	-47 558
Dotation à la réserve :		
- Réserve pour pertes futures hors-TRV	-	-47 557
Total	-	-

Compte des immobilisations et des amortissements

Funiculaire Saint-Imier - Mont-Soleil SA

en CHF

	Année 2025		Immobilisations				Amortissements cumulés				Valeurs résiduelles
		Taux %	Etat au 31.12.24	Entrées	Sorties	Etat au 31.12.25	Etat au 31.12.24	Augmentations	Diminutions	Etat au 31.12.25	Etat au 31.12.25
Compte des immobilisations et des amortissements 2025	Immobilisations corporelles										
	Superstructure		6'241'122			6'299'459	5'905'279	129'267		6'034'546	264'913
	Superstructure des funiculaires	4.00	3'197'638			3'197'638	2'861'795	127'906		2'989'700	207'938
	Superstructure des funiculaires à fonds perdu		3'043'484			3'043'484	3'043'484			3'043'484	
	Mur de soutènement	2.00		58'337		58'337		1'361		1'361	58'975
	Bâtiments		4'382'352			4'400'232	3'260'706	46'378		3'307'083	1'093'149
	Station Saint-Imier	2.00	1'191'837			1'191'837	630'271	23'837		654'107	537'730
	Station Saint-Imier à fonds perdu		1'135'930			1'135'930	1'135'930			1'135'930	
	Station Mont-Soleil	2.00	1'128'999			1'128'999	568'919	22'540		589'459	537'540
	Station Mont-Soleil à fonds perdu		927'586			927'586	927'586			927'586	
	Barrières murs bâtiment Saint-Imier	2.00		17'880		17'880		1		1	17'879
	Installations		1'841'404			1'841'404	1'571'772	69'047		1'640'820	200'584
	Installations mécaniques et électriques	4.00	1'153'710			1'153'710	968'002	48'148		1'014'150	139'560
	Panneaux solaires	10.00	68'393			68'393	63'674	2'720		68'393	
	Installations électriques	4.00	384'019			384'019	322'205	15'361		337'566	46'453
	Câble métallique	20.00	42'442			42'442	42'442			42'442	
	Poulies de support et d'appui	10.00	74'371			74'371	74'371			74'371	
	Installations auxiliaires des stations	4.00	120'469			120'469	101'078	4'819		105'897	14'572
	Télécommunication et sécurité		161'189			161'189	161'189			161'189	
	Installations de télécommunication et sécurité	5.00	161'189			161'189	161'189			161'189	
	Véhicules		922'925			928'043	922'925	21		922'946	5'097
	Voitures à voyageurs	5.00	922'925			922'925	922'925			922'925	
	Quad	20.00		5'118		5'118		21		21	5'097
	Objets mobiliers		108'652			125'175	108'652			108'657	16'518
	Distributeurs à billets (2004)	10.00									
	Distributeurs à billets (2014)	10.00	108'652			108'652	108'652			108'652	
	Distributeurs ePos	10.00		16'523		16'523		5		5	16'518
	Total immobilisations corporelles		13'657'644	97'858		13'755'502	11'930'523	244'718		12'175'241	1'580'262

Rapport de l'organe de révision

**Funiculaire Saint-Imier
Mont-Soleil SA
Saint-Imier**

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint relatif
aux comptes annuels
arrêtés au 31 décembre 2025

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA, Saint-Imier

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe) de Funiculaire Saint-Imier – Mont-Soleil SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Forvis Mazars SA

Signed by:

 158D944E8DFA47A
 Joël Schneuwly
 Expert-réviseur agréé
 (Réviseur responsable)

Signed by:

 EC9B0CA72D02408
 Valentin Perroud
 Expert-réviseur agréé

Delémont, le 22 avril 2026

Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Confirmation d'assurance



Elisabethenanlage 25 • Postfach • CH-4002 Basel • T. 061 270 91 70

Funiculaire St-Imier – Mont-Soleil SA
Rue des Roches 31
2610 St-Imier

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.

CEO VVST

T. 061 270 91 87

ina.schneider@vvst.ch
www.vvst.ch

Bâle, 12 mai 2026

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2025

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises de remontées mécaniques
Contrat no 1026 – Conditions générales d'assurance actuellement en vigueur

Remontées mécaniques pour le transport public

Assurance de base : CHF 10'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 10'000'000 en excédent de CHF 10'000'000 par événement assuré.
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Le contrat n'est pas limité dans le temps.

Les conditions générales d'assurance déterminent l'étendue de la couverture. La présente attestation d'assurance ne donne lieu à aucun droit.

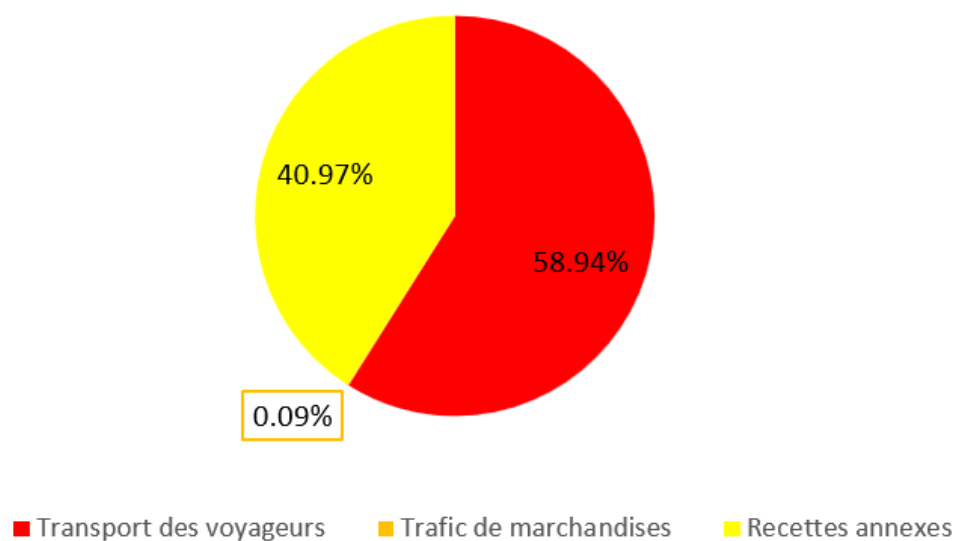
VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl.rer.pol
CEO VVST

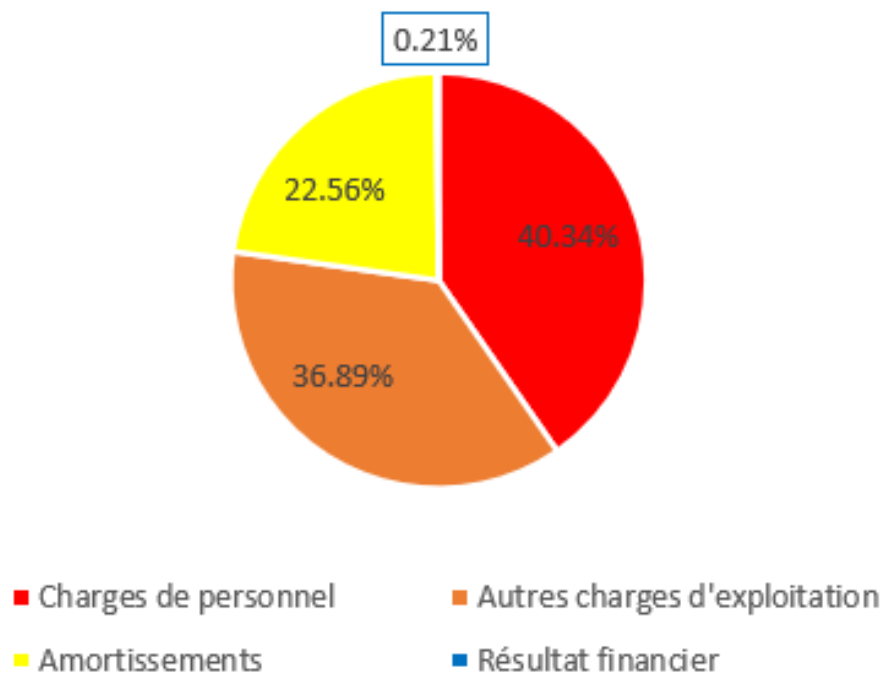
Luzian Rothen
lic.iur
Suppléant CEO VVST

Graphiques

Produits TRV sans les Indemnités

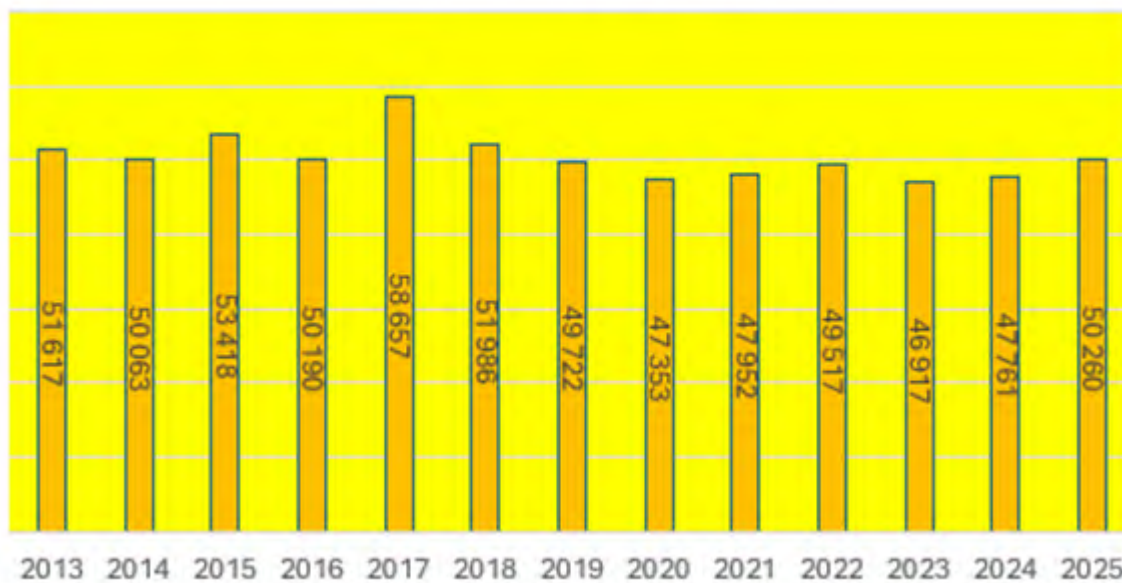


Charges TRV

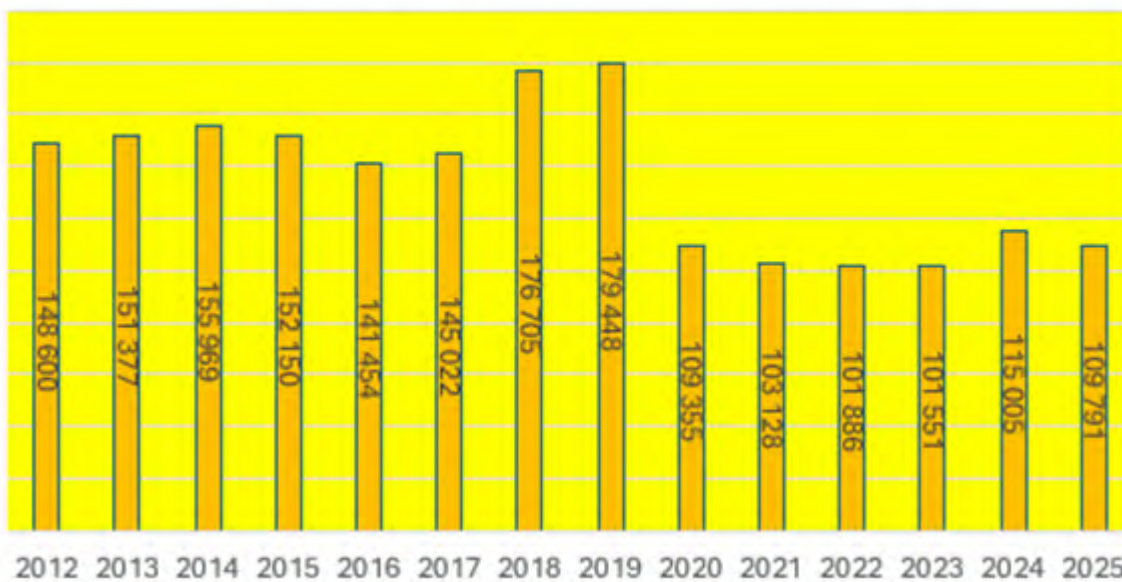


Graphiques – suite

Transport de voyageurs



Revenu du transport voyageurs



Remerciements à

L'Office des transports publics et de la coordination des transports du canton de Berne

L'Office fédéral des transports

La Commune bourgeoise de Saint-Imier

La Municipalité de Saint-Imier

L'Association des Amis du funiculaire

Tous les partenaires qui soutiennent d'une manière ou d'une autre le funiculaire.

Coordonnées

Funiculaire Saint-Imier–Mont-Soleil SA

Rue des Roches 31

Case postale 102

CH – 2610 Saint-Imier

Tél. +41(0)32 941 25 53

info@funisolaire.ch

www.funisolaire.ch

#funisolaire





Au plaisir de vous accueillir à bord du funiculaire !

